« Le Monde des livres » : Lectures en vacances

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14740 – 6 F –

VENDREDI 19 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Tchécoslovaquie : le début de la fin

EST-CE la fin ? Le refus, signifié mercredi 17 juin par M. Vaclav Klaus, de diriger un gouvernement fédéral en Tchécoslovaquie et sa préférence pour le poste de premier ministre de la seule République tchèque semblent assez clairs : l'ambitieux chef de la droite tchèque n'est pas homme à se contenter d'une coquille vide, et son abandon signe, à terme, l'arrêt de mort de la fédération.

On peut encore imaginer qu'il s'agit là d'une manœuvre des Tchèques destinée à faire peur aux Slovaques, que l'on sait attachés à l'idée de « souveraineté » mais tièdes à l'égard d'une réelle partition de la Tchécoslovaquie. Le revirement soudain de M. Klaus, qui se disait, il y a seulement deux semaines, « mentalement et psychologiquement non préparé à l'idée d'une partition », a en effet été précédé de quelques phrases explosives lâchées à la presse à la veille du troisième round des entretiens Klaus-Meciar par un proche de M. Klaus ayant requis, comme il se doit, l'anonymat.

« En ce qui nous concerne, a dit le négociateur tchèque, il s'agit maintenant de discuter d'un comité de liquidation. Nous ne demandons plus à M. Meciar de changer d'avis et d'accepter un Etat commun. Nous lui demandons de parvenir à un accord sur la manière de le dissoudre ». La manœuvre pourrait alors viser à faire reculer le dirigeant nationaliste slovaque, pris au piège de ses ambiguïtés.

MAIS il est également possible que M. Klaus soit sincère. Plutôt que de laisser traîner des pourparlers stériles qui paralyseraient le pays pendant des mois, voire des années, mieux vaut en finir vite et se mettre d'accord sur une séparation propre et nette : le côté fonctionnel de cette attitude correspond assez au tempérament du leader tchèque.

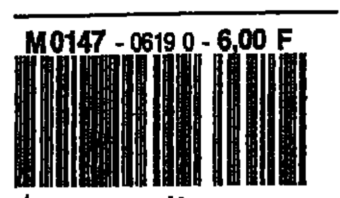
Pourtant, même si l'expression revient souvent, la partition d'un pays est un peu plus compliquée qu'une procédure de divorce : il faudra sans doute organiser un – ou des – référendum, dont l'issue est loin d'être jouée d'avance ; il faudra aussi passer l'écueil du budget fédéral, qui doit être voté à l'automne – car sans budget, comment fonctionneront Tchèques et Slovaques ? Il faudra encore diviser le patrimoine... Autant de formalités qui, d'après les estimations les plus optimistes, devraient prendre au moins un an.

QUOI qu'en pensent les nostalgiques du vieil « ordre » européen, il ne sert à rien de s'accrocher à tout prix à une union qui ne fonctionne plus. Exaspérés par la confusion et les contradictions des revendications slovaques, les Tchèques en arrivent maintenant à souhaiter la partition.

Mais il n'est pas sûr qu'ils aient tout à y gagner ; elle aurait sans doute pu être évitée s'ils avaient fait preuve d'un peu plus d'imagination au cours des vains pourparlers qui se sont déroulés avec les Slovaques de 1990 à 1992 sur les relations entre les deux Républiques.

Lire page 3 l'article de CATHERINE MONROY

M 0147 - 0619 0 - 6,00 F



Le traité de Maastricht et l'hypothèse d'un référendum

Le conflit entre le chef de l'Etat et le Sénat menace de bloquer la révision constitutionnelle

L'adoption par les sénateurs d'un amendement prévoyant qu'une loi organique « votée dans les mêmes termes par les deux Assemblées » fixera les conditions d'application du droit de vote et d'éligibilité des ressortissants européens aux élections municipales a provoqué une crise entre le Sénat et le chef de l'Etat. Celui-ci estime qu'en se donnant ainsi l'équivalent d'un droit de veto la Haute Assemblée déséquilibre les institutions. L'Assemblée nationale, examinant en deuxième lecture, jeudi 18 juin, le projet de révision constitutionnelle, devait supprimer la disposition controversée, rendant ainsi nécessaire le retour du texte devant le Sénat. Celui-ci ne semblait pas disposé à céder à la demande du gouvernement. L'hypothèse d'un blocage de la procédure de révision a relancé l'idée d'un référendum sur ce sujet. Certains suggèrent qu'il pourrait être couplé avec le référendum sur la ratification et organisé dans les plus brefs délais.

Une logique d'affrontement

par Alain Rollat

La tournure polémique prise par les échanges entre le pouvoir exécutif et la majorité sénatoriale à propos de la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité de Maastricht, et surtout de l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants de la Communauté résidant en France, fait désormais craindre le pire sur l'issue du débat. Le pire, c'est-à-dire l'enlisement de la question européenne dans les affrontements de politique intérieure.

Tout a basculé en quelques heures après l'adoption, au palais du Luxembourg, mardi vers vingt-trois heures, de l'amendement de la commission des lois du Sénat faisant de ce droit de vote une faculté, non une obligation, et renvoyant les modalités à une loi organique *« votée dans les mêmes termes par les deux assemblées »*. Sur le moment, ce vote est apparu de bon augure. Dans un souci de compromis, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, avaient accepté, après avoir consulté M. Mitterrand, que la majorité sénatoriale transforme en simple possibilité l'éventualité du vote des étrangers européens, pourtant inscrite comme un droit dans le traité de Maastricht.

Lire la suite page 8 et nos autres informations, page 7



Les suites de l'affaire du sang

Le système de santé publique sera réformé

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, devait annoncer, jeudi 18 juin, la mise en chantier d'une vaste réforme du système français de santé publique, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

En démissionnant avec éclat du Haut Comité de la santé publique (*le Monde* du 17 juin), le professeur Claude Got aurait-il été entendu ? Rien n'est moins sûr. On a en effet pris l'habitude en France, s'agissant de la santé publique, d'annonces spectaculaires suivies, la plupart du temps, d'aucune traduction pratique. Il faudra attendre le mois d'octobre pour savoir si le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy a effectivement l'intention de se donner les moyens d'une véritable politique de santé publique.

Le diagnostic formulé par M. Kouchner rejoint en grande partie celui du professeur Got. La santé publique, dit-il, est *« un enjeu d'Etat »*.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 9

« Bo-ris ! Bo-ris... ! »

Le Congrès américain a fait une ovation à M. Eltsine qui l'a convaincu de ses bonnes intentions

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. Eltsine a eu ce qu'il voulait. Sa visite à Washington, qui s'annonçait plutôt pâle, a été marquée par un coup d'éclat, un accord de désarmement nucléaire d'ampleur sans précédent. Le Congrès des Etats-Unis – en l'invitant à prononcer une adresse solennelle – l'a consacré, sous les ovations, comme l'un des héros de la victoire sur le communisme, après Lech Walesa et Vaclav Havel. Même au temps de sa plus grande gloire, Mikhaïl Gorbatchev n'avait pu prétendre à cet honneur. Et dans les travées, représentants et sénateurs scandaient familièrement *« Bo-ris, Bo-ris... ! »*, manière de montrer qu'il comptait désormais au nombre des amis.

Bien sûr, il n'y a pas eu de bain de foule, et même pas de foule du tout, dans cette ville qui s'était pâmée naguère devant *« Gorby »*. Les chaînes de télévision ont traité la visite comme un sujet parmi d'autres, sans même trop s'appesantir sur un accord nucléaire, impressionnant par son étendue mais qui vient après beaucoup d'autres. La peur suscitée par l'URSS n'est plus là pour aiguiser l'intérêt, et l'entourage de Boris Eltsine, largement constitué de néophytes, n'a pas cet art de *« travailler les médias »* dont usait et abusait l'équipe de M. Gorbatchev.

M. Eltsine ne joue pas ce jeu-là. Lui-même, y compris avant la cérémonie de signature, a fait quelques allusions aigres à ceux qui *« sous de belles paroles et de bonnes manières »* dissimulaient de mauvais procédés. A Washington comme ailleurs, il est nature, rugueux, à la fois très à l'aise et un peu gauche, il parle d'une voix forte, sinon menaçante.

JAN KRAUZE

Lire la suite et l'article d'ALAIN FRACHON, page 4

Savantes colères

Des scientifiques se mobilisent contre « l'écologisme irrationnel »

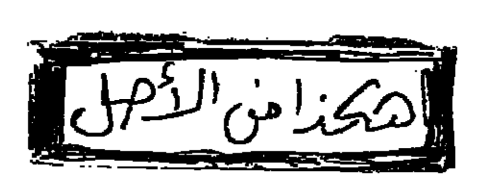
par Roger Cans

Le feu couvait sous la cendre depuis 1989. L'année avait commencé par une couverture de l'hebdomadaire américain *Time* déclarant la planète Terre *« homme de l'année »*. Allons bon, se dit alors la communauté scientifique, voilà que les théories fumeuses du physicien britannique James Lovelock – la Terre est un être vivant, que l'on appelle Gaïa – gagnent la grande presse ! Même le philosophe Michel Serres est tombé dans le panneau : dans son *Contrat naturel*, le tremblement de terre de Californie lui apparaît comme un sursaut de la Terre-Mère. On en revient à la Déméter des Anciens...

En France, ce sont les résultats électoraux qui jettent l'alarme. En 1992 comme en 1989, l'écologie politique fait une percée spectaculaire. Emoi du monde politique, bien sûr, mais aussi des milieux scientifiques, qui vivent mal la montée d'une idéologie qui leur échappe, tout en ayant des prétentions et même des militants scientifiques. Les écologistes se gargarisent de pluies acides, de PCB, d'effet de serre, de couche d'ozone, toutes notions qui font appel à la connaissance – ou à l'ignorance – scientifique.

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



هكذا من الإهمال

DÉBATS

Maastricht

L'heure de vérité

par Maurice Duverger

EN proposant de compléter les accords de Maastricht par un « protocole » destiné à leur rallier le Danemark, le premier *ministre de Grande-Bretagne reste* fidèle à la politique constante de son pays : transformer le Marché commun en une vaste zone de libre-échange. Copenhague vient d'apporter à Londres un appui considérable dans cette entreprise de destruction de la Communauté. Les juristes de Bruxelles vont-ils faire de même en soutenant la thèse des disciples parisiens du général de Gaulle affirmant que le respect du droit interdit d'appliquer le traité du 7 février 1992 à onze ou dix, en rejetant les Etats qui ne l'auront pas ratifié? A première *vue*, *l'article 236 du traité* du 25 mars 1957 semble corroborer cette thèse : mais une analyse plus attentive et plus approfondie dissipe les illusions d'un coup d'œil superficiel.

L'article 236 de l'acte fondateur de la CEE concerne la procédure *« des projets tendant à la révision du présent traité »*, aux termes de son alinéa premier. Son deuxième alinéa précise qu'il s'agit des *« modifications à apporter au présent traité »*. Son alinéa trois réglemente la mise en vigueur des *« amendements »* ainsi élaborés. Les trois formules concernent évidemment l'adaptation de la CEE à l'évolution de ses pouvoirs et à l'accroissement de ses membres, mais non sa transformation en institution nouvelle. Les traités de 1965 sur l'unification du Conseil et de la Commission, de 1970 sur les dispositions budgétaires, de 1975 sur la banque européenne d'investissement et les dispositions financières de 1984 sur le Groenland correspondent à cette situation.

Une institution nouvelle

L'Acte unique européen de 1986 a franchi une première étape vers une structure nouvelle, en décidant que l'Union européenne *« entreprise à partir des traités instituant les Communautés européennes »* sera mise *« en œuvre sur la base, d'une part, des Communautés européennes fonctionnant selon leurs règles propres et, d'autre part, de la coopération européenne entre les Etats signataires en matière de politique étrangère »*. Il affirme en même temps la volonté des signataires de *« transformer l'ensemble des relations entre leurs Etats en une Union européenne »*. Le terme *« transformer »*, qui figure ainsi en tête de l'Acte unique, est essentiel.

Avec le traité sur l'Union européenne signé à Maastricht le 7 février 1992, il ne s'agit plus d'une *« révision »*, de *« modifications »*, d'*« amendements »*, réglementés par l'article 236 du traité de Rome, mais de la transformation annoncée six ans auparavant. Il s'agit d'*« une nouvelle étape dans le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens »* (article A). Certes, l'Union *« est fondée sur les Communautés européennes » (ib.)*. Mais celles-ci sont traitées de façon très différente.

La Communauté charbon-acier et la Communauté de l'énergie atomique sont simplement révisées par les titres III et IV (articles H et I), comme le faisaient les traités antérieurs. Elles subsistent donc en tant qu'institutions. Au contraire, la Communauté économique européenne est explicitement transformée en institution nouvelle, comme le décide clairement l'article G (titre II) : *« Le traité instituant la Communauté économique européenne est modifié conformément aux dispositions du présent article afin d'instituer une Communauté européenne »*. Le nom de *« Communauté européenne »* est substitué partout à celui de *« Communauté économique européenne »*. Il ne s'agit pas d'une simple modification d'enseigne, mais d'une nouvelle identité. L'emploi du *même terme* (*« institution »* ou *« instituer »*) pour la Communauté établie par le traité de Rome et pour celle établie par le traité de Maastricht précise clairement la volonté de substituer la seconde à la première.

Respecter les choix

Deux conséquences fondamentales découlent de cette substitution à la CEE d'une communauté nouvelle, dénommée simplement *« Communauté européenne »*. En premier lieu, les Etats ayant ratifié le traité de Maastricht ne feront plus partie de la CEE, laquelle ne subsistera juridiquement qu'entre les Etats ayant refusé ladite ratification. En second lieu, on ne peut pas suspendre l'application du traité de Maastricht à l'obligation d'une ratification *« par tous les Etats membres »* imposée par l'alinéa 3 de l'article 236 du traité de Rome. L'article R du traité de Maastricht ne reprend pas une disposition analogue, qui devrait être formulée expressément pour écarter le principe général des traités multilatéraux. Ils s'appliquent entre les Etats *qui les ont ratifiés*, les signataires qui refusent une telle ratification ne pouvant détruire un accord collectif pour les signataires qui ont mené jusqu'au bout la ratification. Ainsi, le traité de Versailles, qui a terminé la guerre 1914-1918, s'est appliqué aux autres signataires malgré le refus de ratification par les Etats-Unis.

La formule de l'article R précisant que *« le présent traité entrera en vigueur le 1er janvier 1993, à condition que tous les éléments de ratification aient été déposés, ou, à défaut, le premier jour du mois suivant le dépôt de ratification de l'Etat signataire qui procédera le dernier à cette formalité »* exclut implicitement le blocage par un Etat signataire qui refuserait la *ratification. Un tel refus implique* logiquement, en effet :

a) que la procédure de ratification a été régulière;

b) mais que son issue a supprimé la possibilité de disposer d'un instrument de ratification.

L'article R sera donc respecté quand tous les Etats où la procédure de ratification est terminée par une approbation auront accompli la formalité du dépôt des instruments correspondants. Le référendum danois du 2 juin 1992 ne peut donc empêcher les autres signataires de mettre en vigueur le traité le 1er janvier 1993 ou un peu *plus tard, suivant la date de dépôt* du dernier instrument de ratification.

Cette analyse littérale des textes ne doit pas faire oublier que leur interprétation doit être éclairée aussi par les principes qui les fondent. *« La lettre tue et l'esprit vivifie »*, dit l'Ecriture. En l'occurrence, *elle ne tue pas, comme on vient de* le montrer. Mais aucun texte juridique n'est univoque, et l'interprétation ci-dessus peut être contestée. Même littéralement, elle paraît plus valable que celle tirée d'une lecture superficielle de l'article 236, isolé de tout contexte. Confrontée à l'objectif fondamental de la *construction européenne, elle* devient indiscutable. Les minutieuses et complexes dispositions du traité de Rome tendent avant tout à développer la démocratie dans les Etats qu'il a unis, la formation d'un marché commun constituant un moyen jugé essentiel pour atteindre ce but. L'article F *du traité de Maastricht proclame* expressément que l'Union ne réunit que les Etats *« dont les systèmes de gouvernement sont fondés sur les principes démocratiques »*. Comment pourrait-on prétendre que ceux-ci seraient respectés si un ou deux Etats pouvaient en enchaîner dix ou onze? En démocratie, c'est *la majorité qui commande* et non la minorité. Le refus du Danemark doit être respecté. Mais la *ratification* des autres signataires du traité doit l'être aussi.

La faveur faite à la Grande-Bretagne

Un précédent essentiel ne doit *pas être oublié à cet égard. La plus* importante des modifications du traité de Rome, au point de vue de l'évolution démocratique des institutions de la CEE, a été faite en violation de l'article 236 parce que l'application des principes fondamentaux de la Communauté ne devait pas être paralysée par des *formalités de procédure. L'élection* du Parlement européen au suffrage universel direct a été établie par une simple décision du Conseil du 20 septembre 1976, laquelle ne se réfère pas à l'article 236 du traité de Rome, qu'elle viole évidemment, notamment en édictant dans son article 14 que *« l'article 138, paragraphes 1 et 2, du traité instituant la CEE »* deviendrait *« caduc à la date de la réunion du premier Parlement européen élu en application des dispositions du présent acte »*. Certes, le Conseil a *« recommandé l'adoption »* de celui-ci par les Etats-membres, en demandant qu'ils *« notifient sans délai »* cette *adoption au Conseil. Mais il* n'y a eu aucune ratification proprement dite, aucune conférence intergouvernementale, aucune signature d'un traité par les Etats. Et l'on restait étroitement dans le cadre de la CEE.

Le Conseil d'Oslo du 4 juin 1992 a créé une situation juridique bien plus solide quant à la lettre des textes et aux principes qui les fondent en déclarant que les procédures de ratification doivent être *poursuivies et les délais respectés.* En indiquant ainsi que le traité de Maastricht serait appliqué à onze ou à moins, si certains Etats-membres ne le ratifiaient point, il a confirmé d'ailleurs les intentions de ses signataires. On oublie trop que la *Grande-Bretagne* s'est résignée à signer, au prix du fameux *« Opting out »*, parce qu'elle avait pris conscience de la volonté de ses partenaires de continuer la route sans elle, s'ils y étaient réduits. Cette faveur déplorable va d'ailleurs *compliquer* terriblement les choses : les députés britanniques ne pouvant participer aux débats du Parlement européen, les commissaires britanniques aux délibérations de la Commission, les ministres britanniques aux réunions du Conseil quand on traitera des questions sociales, par exemple. Multi*plier de telles absurdités paralyse*rait complètement les institutions communautaires.

Wagon de tête et wagon de queue

Le Conseil européen de Lis*bonne doit préciser clairement* le sort des pays ayant refusé la ratification. Ils se seront exclus eux-mêmes de la « Communauté européenne » instituée par le traité de Maastricht, dont les membres ne seront plus liés par l'article 236 du traité de Rome. Techniquement et politiquement, il ne peut être question d'envisager pour eux un régime spécial. Mais une solution *simple s'offre aux Etats qui rêvent* ainsi de liens plus souples avec la nouvelle Communauté : le rattachement à l'espace économique européen qui vient d'être constitué avec l'AELE. Le Danemark suivrait ainsi un parcours analogue à celui de la Norvège. Cependant, l'un de ses députés a suggéré une *solution très intéressante au Parlement* européen, dans les débats de sa *commission institutionnelle :* accorder aux électeurs danois le droit de décider éventuellement une ratification provisoire pour deux ans, au terme desquels ils seraient appelés à décider la ratification définitive ou le retrait dans le cadre de l'EEE.

La Communauté européenne aurait sans doute intérêt à généraliser des stages de ce genre en les utilisant aussi à son profit. Tous les candidats à l'adhésion pour*raient* y être astreints. A leur expiration, le nouveau membre ou la CEE pourrait mettre fin à l'expérience. Une chose est sûre en tout cas : la prochaine réforme des textes constituants devra confirmer l'abandon du *liberum veto* de l'article 236. Admissible à six dans la difficile entreprise du démarrage *de la construction européenne*, on vient déjà d'en mesurer l'absurdité *à douze. Que serait-ce à dix-neuf* ou à vingt-cinq?

Aux Etats-Unis, les réformes constitutionnelles sont appliquées *par tous dès* que les trois quarts des Etats les ont ratifiées. La Communauté n'a pas de Constitution, elle reste encore très loin du degré de fédéralisme permettant une telle disposition, et la formidable inégalité de ses membres n'en permettrait pas l'adoption. Finalement, le « non » des Danois a clarifié la *situation*. Il a sonné l'heure de vérité pour la Communauté, dont les *prochaines réformes* seront appliquées par ceux qui les auront ratifiées : les autres prenant place dans le wagon de queue de l'EEE dont certains Etats iront dans le wagon de tête, chacun étant *libre* de son choix en en assumant les conséquences.

Environnement

Le devoir de l'humanité

par Jacques Chirac

LA Conférence des Nations *unies sur l'environnement* et le développement vient de s'achever à Rio. C'est l'heure des premiers bilans.

Les enjeux étaient, au sens étymologique du terme, essentiels. Les négociations devaient porter sur l'avenir de la planète et des hommes qui la peuplent ; au cœur du débat figurait la question de la compatibilité des exigences du *développement* avec les grands équilibres écologiques.

Ce Sommet de la Terre *aurait* pu être l'occasion d'une fantastique *prise de conscience*, les pays du Sud comprenant enfin que l'écologie n'est pas un luxe réservé aux seuls pays industrialisés ; ceux du Nord admettant qu'il n'y aura pas de véritable action internationale en faveur de l'environnement *sans une relance préalable de la* politique d'aide au développement. La communauté d'intérêts est si évidente entre les uns et les autres.

Pourtant, comme on pouvait le craindre, ce sommet s'est souvent résumé en une polémique entre le Sud et le Nord, occultant les véritables priorités de cette fin de siècle : l'explosion démographique des pays en développement, avec son corollaire, l'extension de la pauvreté et de la malnutrition ; les atteintes industrielles à l'environnement dans les pays riches, qui sont autant d'hypothèques sur l'avenir.

Rien d'étonnant dès lors à ce que les engagements souscrits à Rio par la communauté internationale soient, il faut bien l'admettre, nettement insuffisants au regard des ambitions initiales. La convention sur les *changements climatiques*, destinée à limiter les émis*sions de gaz à effet de serre, n'est* qu'un accord-cadre, sans objectif précis ni échéancier contraignant.

La convention sur la bio-diversité, conçue pour protéger la variété des espèces animales et végétales, ne comporte aucune disposition concrète et n'a pas été signée par les Etats-Unis. La déclaration en faveur des forêts n'est qu'une somme de promesses, sans la moindre portée juridique. Fait symbolique, le compromis final sur le financement laisse libres les pays riches d'atteindre ou non l'objectif de 0,7 % de leur PNB affecté à l'aide au développement. Toute ambition a disparu en la matière.

Evaluer les risques avec précision

Je ne sous-estime pas le caractère symbolique et positif de Rio mais c'est, à l'évidence, le plus petit commun dénominateur qui s'est finalement imposé. Personnellement, je n'en suis pas surpris, l'expérience m'ayant enseigné que les conférences de cette nature, parce qu'elles doivent réunir le plus large consensus, ne conduisent qu'exceptionnellement à des décisions opérationnelles.

L'échec relatif du Sommet de la Terre ne saurait, pour autant, conduire à la résignation. Il doit être l'occasion d'un sursaut, tant il est urgent de dépasser le stade des pétitions de principe et des décla*rations générales pour mettre en* avant des objectifs clairs et réalistes.

Première priorité à mes yeux : la création d'un système d'observation des risques écologiques à l'échelle planétaire.

L'enjeu est capital : il s'agit d'évaluer avec précision les risques d'atteinte à l'environnement, les facteurs qui les influencent et les enchaînements qui les entretiennent. C'est dans cet esprit que j'avais engagé en 1987 une coopération entre le SNES et la NASA en faveur du satellite Topex-Poséidon d'observation des océans. Ce type d'initiative doit être encouragé, en liaison étroite avec la communauté scientifique internationale, *insuffisamment associée* aujourd'hui au combat pour l'environnement. Ses connaissances sur l'atmosphère, les climats, les forêts, les pluies acides, l'effet de serre, la valorisation et le retraitement des déchets, les énergies *renouvelables sont si précieuses* pour notre avenir commun, qu'il y aurait une incroyable irresponsabilité collective à ne pas les exploiter.

Deuxième exigence : la maîtrise de la croissance démographique dans les pays du Sud.

Six milliards d'hommes aujourd'hui, plus de dix milliards en 2050, avec une proportion de pauvres et de déshérités en forte progression. Ce ne sont pas là des extrapolations aléatoires, mais des perspectives certaines.

L'exode rural qui a hypertrophié nos villes et nos banlieues depuis 1950 est désormais un phénomène planétaire. Les campagnes se désertifient, aussi bien en Amérique du Sud, en Afrique équatoriale ou dans *le sous-continent* indien ; partout, la population des *villes du tiers-monde* croît exponentiellement et vient, pour une part, chercher en Europe, au Etats-Unis ou au Canada, subsistance et travail.

Ces gigantesques mouvements de population n'en sont qu'à leur début, tant sont grandes les inégalités de richesse sur la planète. C'est le grand défi des vingt ou trente ans à venir. Nous devons en être conscients, en analyser les causes et chercher à en infléchir la tendance.

Comment? En agissant dans le respect des libertés individuelles, des croyances et des cultures. Par l'information, l'éducation, les aides médicales et techniques que *l'on doit apporter aux gouvernements* intéressés. En aidant plus particulièrement les pays en voie de développement qui font un effort pour maîtriser leur démographie. En matière de démographie comme d'environnement, il ne saurait y avoir de fatalité.

Les effets pervers de l'« écotaxe »

Troisième impératif : placer l'économie de marché au service d'un meilleur équilibre entre développement et environnement.

L'économie de marché et les valeurs de liberté et de propriétés qui la fondent ne sont nullement incompatibles avec le respect de l'environnement. Bien au contraire : chacun sait aujourd'hui à quel point le communisme a *généré de pollutions, d'industries* dangereuses et de risques, notamment nucléaires, pour la sécurité mondiale. L'économie libérale, parce qu'elle repose sur la responsabilité individuelle, est mieux à même de faire accepter les disciplines.

Encore faut-il se méfier des idées trop théoriques, dont le meilleur exemple est l'« écotaxe » que la Communauté européenne voudrait imposer. Limitée à l'Europe, elle aurait des effets pervers, dans la mesure où les Etats-Unis, *avec la Chine et le Brésil, sont* les principaux responsables des émissions de gaz. Cette « écotaxe » pèserait donc sur la compétitivité des entreprises européennes, sans s'attaquer au problème là où il se pose avec le plus d'acuité.

De même, il faut en finir avec cette soi-disant tradition vertueuse, notamment de la France, qui refuse tout lien entre aide et action pour l'environnement. Les investissements, les transferts de *technologie*, l'*assistance technique* doivent être encouragés dans les *pays qui intègrent les considérations* écologiques dans leurs politiques nationales.

De même, devrait-on, dans nos procédures d'aide à l'*exportation*, donner priorité à ce qui favorise conjointement le développement et l'environnement : tel est par exemple le cas des équipements améliorant l'alimentation en eau potable, le traitement et l'élimination des déchets, ou encore la fourniture d'énergies renouvelables.

En clair, il faut rompre avec une politique « de la fin de mois », humiliante pour les pays aidés, coûteuse pour le contribuable français, bénéficiant trop souvent à des entreprises étrangères, pour *promouvoir* une politique de partenariat mutuellement bénéfique. A l'aide accordée au *développement* par les pays riches doit correspondre, au Sud ou à l'Est, une contrepartie pour l'environnement.

Qu'on me comprenne bien : ce qui est en cause, c'est le droit à l'existence de milliards d'hommes sur cette Terre. Chaque Etat est *indépendant*. Chaque peuple est libre, et exige d'abord d'être respecté. L'ingérence *n'est pas à l'ordre du jour*, encore moins un impérialisme justifié par je ne sais quel ordre moral. Ce qui est à l'ordre du jour, et au cœur de notre avenir, c'est la solidarité, c'est-à-dire la volonté politique *d'inventer enfin*, une solidarité planétaire. Jusqu'à présent, elle a manqué.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 281.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991

Le devoir
le l'humanité

TCHÉCOSLOVAQUIE : les négociations entre Tchèques et Slovaques

Le refus de M. Klaus de diriger le gouvernement fédéral pourrait accélérer l'éclatement du pays

Les vainqueurs respectifs des élections du 5 juin en Républiques tchèque et slovaque, M. Vaclav Klaus et M. Vladimir Meciar, sont parvenus mercredi 17 juin à un accord sur la formation d'un gouvernement fédéral de transition. Refusant de diriger ce gouvernement qui s'apparente à un « comité de liquidation » de la Fédération, M. Klaus a déclaré qu'il préférait être premier ministre de la République tchèque. Le président Havel, à qui il revient constitutionnellement de former le gouvernement, a réservé sa position. M. Klaus et M. Meciar devaient se revoir vendredi.

PRAGUE

correspondance

« Nous n'avons plus beaucoup d'espoir quant au fonctionnement et à l'avenir du gouvernement (fédéral), *aussi le Parti civique démocratique (ODS) a-t-il décidé de proposer ma candidature au poste de premier ministre de la République tchèque. »* La nouvelle, annoncée mercredi 17 juin par M. Vaclav Klaus, chef de l'ODS, vainqueur des élections législatives du 5 juin en Bohême-Moravie, a fait l'effet d'une bombe.



Deuxième choc lorsque M. Vladimir Meciar, dirigeant du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), interrogé sur le nom du candidat au poste de premier ministre slovaque, répondit d'un air dégagé : *« Moi. »* La conférence de presse où, pour la première fois, les deux politiciens apparaissaient côte à côte, à l'issue de leur troisième rencontre, aurait pu s'arrêter là. Car le fait qu'aucun des deux protagonistes ne brigue la tête du gouvernement fédéral ne laisse plus guère d'illusion quant au maintien d'un Etat commun : il ne s'agit plus de discuter de la forme fédérale ou confédérale de la République tchécoslovaque, mais de négocier *« un divorce de velours »*. Vaclav Klaus et Vladimir Meciar sont parvenus à un accord sur une répartition paritaire des ministères fédéraux entre Tchèques et Slovaques et devraient, lors de leur prochaine rencontre, vendredi, communiquer la liste des ministres. *« Quelle que soit l'issue, le gouvernement fédéral doit se mettre au travail le plus vite possible »*, a souligné Vaclav Klaus, qui s'empressait d'ajouter : *« Si nous nous étions mis d'accord sur un gouvernement de liquidation, nous vous l'aurions fait savoir. »* Il semble néanmoins acquis que la tâche essentielle de cet organe fédéral sera d'organiser la séparation entre les Républiques tchèque et slovaque. Vladimir Meciar a rappelé pour sa part que le gouvernement fédéral fonctionnera jusqu'au référendum : *« Il y a deux manières constructives de résoudre le problème,* a-t-il indiqué. *Soit les Parlements nationaux tchèque et slovaque se mettent d'accord, leurs décisions sont entérinées par l'Assemblée fédérale, et le référendum a lieu dans l'ensemble de la Fédération; soit le référendum est organisé seulement en Slovaquie. »* Après avoir fait état de cette alternative, il ajoutait que le gouvernement, conformément à la Constitution, pourrait être maintenu pendant une durée de deux ans...

Le début d'une guerre d'usure?

Vaclav Klaus lui répondit alors qu'il y avait *« bien d'autres manières* [d'y arriver] *sans référendum »*, laissant entendre qu'il n'était pas disposé à laisser perdurer la situation présente : *« En Tchécoslovaquie, les citoyens ne peuvent pas continuer à vivre dans cette incertitude; ce n'est dans l'intérêt de personne »*, répétait-il.

Deux semaines après les élections législatives, la fermeté et le désir d'en finir affichés par M. Klaus mettent M. Meciar dans une posture délicate : il était dans une position de force lorsqu'il voulait sortir de la Fédération contre l'avis des Tchèques; aujourd'hui, Prague, en se montrant favorable à une accélération du processus de séparation, le met dans l'embarras : c'est sur la notion bien floue de souveraineté de la Slovaquie qu'il a été élu, pas sur celle d'indépendance. Sinon, ses électeurs auraient donné leurs suffrages au Parti national slovaque dont les intentions étaient très claires.

En poussant M. Meciar dans ses *retranchements, M. Klaus espère profiter du sentiment d'incertitude qui règne à Bratislava. *« Même les personnes qui ont voté pour le HZDS sont inquiètes »*, souligne un journaliste slovaque. Les attaques lancées contre M. Havel ont choqué certains, mais la plupart s'inquiètent du devenir économique du pays : les Slovaques trouvent Vaclav Klaus, père de la privatisation, rassurant, un sentiment encore renforcé par le peu de crédit que l'opinion internationale accordée à Vladimir Meciar. Qu'adviendrait-il en effet si la Slovaquie ne pouvait plus compter que sur elle-même et se trouvait du même coup mise au ban de l'Europe, demande-t-on ici ou là?

Vladimir Meciar a besoin de temps pour convaincre ses concitoyens et le monde de sa bonne volonté démocratique, mais veut aussi éviter d'être le fossoyeur de la Tchécoslovaquie, créée en 1918. Car si la Slovaquie décidait de se séparer de la Bohême-Moravie, la République tchèque serait l'héritière juridique de l'actuelle Fédération : *« Cela signifierait,* note Peter Weiss, chef du Parti de la gauche démocratique (ex-communiste, 14 % des suffrages en Slovaquie), *que les deux mille accords internationaux signés par la Tchécoslovaquie seraient légués à Prague et que Bratislava repartirait de zéro. »*

Les deux politiciens s'engagent désormais dans une guerre d'usure. Si M. Meciar est en droit d'espérer que les Tchèques demanderont la partition avant lui, il court paradoxalement le risque que ce soit cette fois-ci les Slovaques qui demandent la création d'un nouvel Etat commun avec les Tchèques.

CATHERINE MONROY

POLOGNE : sur fond de règlements de comptes

Le marasme politique règne à Varsovie

La Pologne vit des heures surréalistes. Depuis la chute du gouvernement Olszewski, le 3 juin, précipitée par la diffusion d'une liste de politiciens accusés d'avoir collaboré avec la sécurité d'Etat communiste, la classe politique sombre chaque jour un peu plus dans le chaos, à grand renfort de sordides règlements de comptes, de dénonciations et d'accusations réciproques de tentatives de coup d'Etat.

« La scène politique polonaise commence à ressembler à une farce, écrivait cette semaine le grand quotidien *Zycie Warszawy. Si ça se passait sur des planches, ce serait drôle. Mais tout cela se déroule dans la réalité, et c'est terrifiant. » « Ils sont malades de haine »*, renchérit le député Jacek Kuron, autrefois grande figure de Solidarité. Son ancien collègue au gouvernement, Krzysztof Kozlowski, lui, a une expression beaucoup plus imagée pour décrire l'affaire de « la liste » : *« Une grenade dans une fosse septique. »*

C'est le ministre de l'intérieur de M. Olszewski qui, le premier, a jeté la pierre, en transmettant au Parlement une liste de 64 députés, ministres ou hauts-fonctionnaires prétendument fichés comme agents par l'ancienne police politique, la SB. Parmi ces 64 noms figurait rien de moins que celui du président Walesa – nom de code : « Bolek » – qui devait reconnaître plus tard avoir signé trois documents en vingt ans de lutte contre le régime communiste : *« L'un certifiait que je n'avais pas d'armes, dans le second je m'engageais à ne pas semer le trouble social et dans le troisième à ne pas révéler les détails de mon interrogatoire policier »*, a-t-il déclaré. Même l'un des plus grands critiques de M. Walesa, Adam Michnik, qualifiait cette opération de *« coup bas »* et *« d'accusation mesquine »*.

Mais Lech Walesa ne pouvait laisser passer cet affront et, après avoir obtenu la destitution du gouvernement Olszewski, rappela au cours d'une tonitruante conférence de presse que *« même la femme de Walesa, avec tous ses atouts, n'avait jamais réussi à le faire chanter »*, et assura qu'il avait *« d'autres as dans sa manche »*, capables d'en envoyer quelques-uns *« à l'hôpital »*. Apparemment très fantaisiste, la liste en question comportait aussi le nom du président de la Diète et chef du Parti chrétien-national, M. Wieslaw Chrzanowski, qui a tout démenti, ainsi que ceux de deux anciens ministres du gouvernement Mazowiecki, MM. Boni et Osiatynski, qui ont décidé de porter plainte.

La riposte ne se fit guère attendre. Quelques jours plus tard, la présidence de la République transmit au Parlement un autre document, où il était question d'un agent – nom de code : « Briquet » – occupant de hautes fonctions dans le gouvernement Olszewski. *« Où est le briquet? »*, titrait mystérieusement en début de semaine la presse polonaise, qui ne devait pas tarder à l'identifier en la personne de Zdzislaw Najder, ex-chef de la section polonaise de Radio Free Europe, condamné à mort par contumace par le régime du général Jaruzelski, et principal conseiller de M. Olszewski.

« Je demande que ces accusations fassent l'objet d'une enquête en bonne et due forme, nous a déclaré mercredi par téléphone M. Najder. *Tout ce que j'ai fait a été, en 1958, d'accepter de parler à la police des activités des milieux culturels avec l'intention de la désinformer. Malheureusement, j'étais naïf et cela n'a pas marché longtemps car la police avait d'autres sources. »*

Parallèlement, le ministre de l'intérieur du gouvernement déchu essayait vainement mardi de pénétrer dans le bâtiment de son ministère, dont les gardes lui ont barré l'accès...

C'est dans ce contexte passablement agité que le plus jeune premier ministre d'Europe, M. Waldemar Pawlak (trente-deux ans), essaie désespérément depuis deux semaines de former un gouvernement. Chef du parti paysan (PSL), il doit réussir le tour de force, afin d'obtenir un soutien assez large au Parlement, de faire cohabiter dans le même cabinet des partis aux positions aussi opposées que l'Union démocratique de M. Mazowiecki et l'ultra-nationaliste KPN (Confédération pour une Pologne indépendante), ou encore les représentants des intérêts des agriculteurs et les libéraux-démocrates.

S'il n'y parvient pas, la tâche de former le gouvernement pourrait être confiée, spécule-t-on dans les milieux politiques à Varsovie, à l'ancien ministre du travail Jacek Kuron, ou encore à l'actuel ministre des affaires étrangères Krzysztof Skubiszewski. Pour l'heure, le marasme est tel que certains ne voient guère d'autre solution que des élections anticipées, à condition de les faire précéder d'une nouvelle loi électorale empêchant les partis les plus minoritaires d'accéder au Parlement.

SYLVIE KAUFFMANN

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Sarajevo et Zagreb ont conclu un accord de défense

Les combats ont repris avec une violence redoublée, mercredi 17 juin, à Sarajevo, empêchant l'ONU de mettre en place un plan de ravitaillement pour les civils pris au piège dans la capitale bosniaque assiégée par les Serbes. Pour tenter de résister à la pression de ces derniers, hostiles à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, les autorités bosniaques ont conclu une alliance militaire avec la Croatie et ont lancé un appel à l'aide aux pays musulmans du monde entier.

Les tirs d'artillerie ont repris avant l'aube à Sarajevo et des combats de rue ont éclaté dans des quartiers proches de l'aéroport, que les Serbes ont promis de remettre à l'ONU pour permettre l'acheminement de secours aux habitants de la capitale. Les tirs n'ont pas épargné le quartier général de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), où le général canadien Lewis McKenzie, chef des négociateurs de l'ONU à Sarajevo, venait de rencontrer des responsables des deux parties – bosniaque et serbe – pour leur demander de respecter le cessez-le-feu.

Des combats ont également eu lien dans d'autres parties de Bosnie-Herzégovine, notamment à Mostar, chef-lieu de l'Herzégovine (sud de la République), à très forte implantation croate. La radio de Zagreb a ainsi annoncé que la ville était à présent aux mains des Croates de Bosnie-Herzégovine, qui ont brisé le siège des irréguliers serbes.

Face à la pression des Serbes, qui disposent d'une écrasante supériorité militaire, le président (musulman) bosniaque Alija Izetbegovic a conclu un traité de défense avec son homologue croate Franjo Tudjman. Cet accord autorise les forces de Zagreb à intervenir contre les irréguliers serbes en Bosnie-Herzégovine. La défense de cette République (peuplée à 44 % de Musulmans, 31 % de Serbes et 18 % de Croates) a, jusqu'à présent, été handicapée par des difficultés de communication entre ses composantes musulmane et croate (*le Monde* du 17 juin). Selon l'agence Tanjug de Belgrade, 35 000 à 40 000 soldats de Croatie combattent d'ores et déjà en Bosnie – ce que dément Zagreb – et ce traité vise surtout à prévenir d'éventuelles sanctions des Nations unies contre la Croatie pour son intervention dans les affrontements.

Appel au soutien musulman international

La Bosnie compte aussi sur le soutien des pays musulmans. Lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Istanbul, le chef de la diplomatie bosniaque, M. Haris Silajdzic, a jugé *« essentielle »* une intervention militaire dans son pays, rapporte notre correspondante en Turquie, Nicole Pope. Le gouvernement turc, à l'initiative duquel a lieu cette réunion, prône la formation d'une force d'intervention internationale capable de rétablir la paix.

Par ailleurs, les sanctions imposées par la communauté internationale à la Serbie et au Montenegro (alliés au sein d'une « nouvelle Yougoslavie ») commencent à faire effet. Ainsi, le gouvernement serbe a décidé une hausse du prix de l'électricité de 79,8 % et relevé de 105 % les tarifs des transports ferroviaires, selon l'agence Tanjug. Les hausses de prix, le rationnement de l'essence à 30 litres par mois et par voiture, les files d'attente dans les magasins et la montée du chômage témoignent de l'impact des sanctions. Dans les campagnes, les voitures se font rares. *« Certains secteurs de l'économie vont être complètement paralysés »*, a souligné M. Bozo Jovanovic, ministre yougoslave des relations économiques extérieures.

Le gouvernement de Belgrade n'en a pas moins assuré qu'il ne plierait pas devant ce qu'il estime être un *« chantage »*, tandis que le président serbe Slobodan Milosevic a réaffirmé qu'il ne céderait pas aux appels à la démission lancés par l'opposition. – *(Reuter.)*

L'information sur le conflit yougoslave

Le Monde *s'associe à l'appel lancé à la Communauté européenne, à l'initiative de Reporters sans frontières et de* la Croix, *pour le respect de la libre circulation de l'information sur le conflit yougoslave. Voici le texte de cet appel.*

« C'est la première fois qu'un conflit fait autant de victimes parmi les journalistes : au moins 28 morts et 8 disparus. Ces morts ne sont pas dûs seulement aux risques des combats. Il y a une volonté délibérée de tuer ceux qui veulent informer, pour supprimer toute information.

» Prenant à témoin l'opinion publique, nous nous adressons aux responsables des gouvernements et des instances internationales. Nous leur demandons d'intervenir pour que les journalistes puissent exercer leur métier comme dans tout conflit. Il ne doit jamais y avoir d'embargo pour l'information. Nous ne défendons pas une profession. Nous rappelons qu'il est nécessaire que l'ensemble des nations sache ce que vivent les peuples de l'ancienne Yougoslavie.

» Les opinions publiques de l'ex-Yougoslavie ont également le droit d'être informées et pas seulement, comme c'est le cas aujourd'hui, manipulées par les propagandes. C'est pourquoi nous demandons à la Communauté européenne de prendre toutes initiatives permettant aux populations des différentes Républiques d'avoir accès à une information respectueuse des faits et des hommes. »

EUROPE

ITALIE : deux mois après la démission du cabinet Andreotti

Le socialiste Giuliano Amato va tenter de former un gouvernement

M. Giuliano Amato, numéro deux du Parti socialiste italien, a *été convoqué, jeudi 18 juin* à midi, à la présidence de la République, ce qui signifie de façon quasi-certaine qu'il sera le prochain chef du gouvernement. Si sa nomination au poste de président du conseil, convoité par M. Craxi qui a déclaré forfait *mercredi, se confirme,* M. Amato devra ensuite entamer des négociations pour la formation d'un gouvernement.

ROME

de notre correspondante

Le socialiste Giuliano Amato est avant tout considéré comme «l'homme de Craxi», presque un «clone» du dirigeant du PSI, *disent ses adversaires. Et pourtant,* entre ce professeur de droit constitutionnel turinois de cinquante-*quatre ans,* à la spécialité rare qui consiste à écrire les lois pour les rendre plus compréhensibles, et le tout-puissant secrétaire socialiste, Bettino Craxi, le courant a été lent à passer.

Entré au parti en 1958 sans renoncer pour autant à ses travaux universitaires qui lui feront, entre autres, écrire une étude sur la fin du welfare State américain et un livre *Economie, politique et institutions en Italie*, considéré comme une analyse particulièrement lucide du mal de la «partitocratie» dont souffre le pays, Giuliano Amato sera le rédacteur, en 1979, d'un manifeste d'intellectuels, resté célèbre pour avoir dénoncé le *«césarisme» de M. Craxi à l'intérieur* d'un parti trop faible.

Trois ans plus tôt, il est vrai, le professeur Amato, lors du comité central qui avait choisi Bettino Craxi pour présider aux destinées du parti *après la débâcle électorale* socialiste enregistrée par Francesco De Martino, ne s'était pas privé de *commentaires acides : «L'avenir du parti,* avait-il dit après l'élection, *n'est pas totalement noir, mais il aurait pu commencer beaucoup mieux...».*

Les dissensions s'apaiseront au *début des années 80, «Dieu merci, ici bas il est possible de changer d'idée»*, dira le professeur, entré désormais dans l'orbite gouvernementale. Tandis que son ancien ennemi, séduit par cet esprit fin et synthétique (on l'appelle aussi «Dottore Sottile»), préférait pardonner pour mieux se l'attacher.

Elu en 1983 dans la circonscription de Turin-Vercelli-Novara, Giuliano Amato se retrouve très vite dans le premier gouvernement Craxi comme sous-secrétaire à la présidence du conseil et secrétaire du conseil des ministres, avant de devenir par la suite ministre du Trésor, vice-président du conseil et enfin chef du groupe socialiste sous le gouvernement Goria. Peu aimé *dans un parti agité périodiquement* par des guerres de succession jusqu'ici aussi intempestives que prématurées, Giuliano Amato, cet ex-étranger à la politique monté si vite en grade qu'on le surnomme aussi le «Richelieu» de Bettino Craxi, s'en sort par une boutade : *«Eve a mangé la pomme, et c'est depuis qu'existe la jalousie...»*

Sauver un PSI discrédité

D'un aspect plutôt effacé, racheté par un demi-sourire ironique, décidant vite, avec un pragmatisme qui lui a fait éviter quelques crises de gouvernement à *l'époque, même s'il a eu assez peu* de succès dans ses contacts avec les grands industiels – Fiat notamment – dans la guerre qui, au printemps 1985, les opposa plus d'une fois à Bettino Craxi, Giuliano Amato s'est acquis une réputation de technicien et d'exécuteur des missions difficiles. Y compris auprès de certains autres partis, dont les républicains ou encore l'aile gauche de la Démocratie chrétienne avec laquelle il a toujours maintenu le contact. Présidentialiste convaincu et avocat des réformes électorales, M. Amato s'est également attiré *quelques querelles avec les féministes* en proposant de revoir les lois sur l'avortement au nom d'une *certaine «éthique de la responsabilité».*

L'autre facette du personnage est en effet un goût marqué – et presque contradictoire – pour une certaine rigueur intellectuelle et *morale, qui fait paradoxalement de* cette éminence grise, un véritable «Savonarole» du PSI, qu'il estime gangrené par la multiplication de «petits Craxi» qui singent le chef sans en avoir les qualités et abusent de leur pouvoir.

Envoyé à Turin il y a quelques années pour épurer un parti local qui avait maille à partir avec la justice, Giuliano Amato s'est également retrouvé bombardé il y a quelques mois à Milan pour tenter de sauver ce qui reste d'un PSI totalement discrédité par le scandale des pots-de-vin qui vient sans doute de coûter la présidence du conseil à Bettino Craxi, favorisant du même coup sa propre désignation. Et la tâche sera des plus hardues pour cet ancien «garde-fou craxiste», qui devra tenter de persuader *les partis en rébellion qu'il* peut aussi être l'homme de l'ouverture.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : indemnisation des victimes de la RDA communiste.** – *Les députés allemands ont* adopté, mercredi 17 juin, une loi de réhabilitation des quelque cent mille victimes de l'ancien régime communiste est-allemand, qui prévoit le versement de 300 DM d'indemnité par jour de détention (1 DM = 3,30 F). Jugeant le montant du fonds d'indemnisation (1,5 milliard de DM) dérisoire, le Parti social-démocrate a qualifié le texte de scandaleux. Le ministre de la justice allemand a expliqué qu'en raison des actuelles difficultés budgétaires, le gouvernement ne pouvait faire davantage. – *(AFP.)*

□ **AUTRICHE : soixante mille manifestants contre la xénophobie.** – Une manifestation contre la xénophobie et l'extrême droite en Autriche, à laquelle participait le Prix Nobel de la paix 1986 Elie Wiesel, a rassemblé, mercredi 17 juin à Vienne, soixante mille personnes, selon les organisateurs. Ces derniers voulaient donner l'occasion à *«une autre Autriche d'élever la voix»* et ont de nouveau dénoncé le parti autrichien de droite (FPOE) dont le leader avait vanté, il y a un an, la *«politique correcte de l'emploi»* du régime nazi. – *(AFP).*

□ **KAZAKHSTAN : les opposants manifestent** – Cinq mille kazakhs *de l'opposition anti-communiste* et nationaliste étaient massés mercredi 17 juin devant le parlement à Alma Ata, *réclamant* la démission du gouvernement. Le président Nazarbaev a parlé de *«rupture grave»* dans un pays qui n'a pas connu de telles manifestations depuis 1986 et où 40 % de la population est russe. Il a demandé au parlement réuni à huis-clos l'interdiction de certains partis. – *(AFP).*

□ **Accord avec Oman pour la construction d'un oléoduc** – Le sultanat d'Oman a conclu mercredi 17 juin à Mascate un accord avec le Kazakhstan sur la création d'un consortium qui construirait un oléoduc pour l'exportation du pétrole kazakh. Il coûterait, selon son tracé qui reste à définir, de 700 millions à 1,6 milliard de dollars. – (Reuter).

□ **POLOGNE : la visite en France du ministre de la défense.** – Après ses collègues tchécoslovaque en avril et hongrois en mai, le ministre polonais de la défense, M. Janusz Onyszkiewicz, était cette semaine l'hôte de M. Pierre Joxe en France, où il a signé un accord de coopération militaire. Dans un climat politique très incertain à Varsovie, M. Onyszkiewicz vient de retrouver un poste – officiellement avec le titre de vice-ministre – qu'il avait occupé dans le gouvernement de M. Mazowiecki, et où il avait déjà entamé une bonne coopération avec les pays occidentaux. Des militaires polonais sont désormais formés en France, entre *autres pays. La Pologne aura* besoin, dans les années qui viennent, de renouveler une bonne par*tie de son équipement militaire,* essentiellement de conception soviétique, ce qui pourrait bien sûr *intéresser l'industrie française,* mais elle doit faire face à de draconiennes contraintes budgétaires.

DIPLOMATIE

La fin du sommet de Washington

Les engagements de M. Eltsine ont ouvert la voie au vote par le Congrès de l'aide américaine à la Russie

***«Nouvelle ère, partenariat, première historique»...* MM. George Bush et Boris Eltsine n'ont pas ménagé les grands mots pour conclure, mercredi 17 juin à Washington, *quarante-huit heures d'entretiens* qui ont constitué un événement effectivement sans précédent : le premier sommet entre un président des Etats-Unis et un président élu de Russie. La rhétorique n'était pas tout à fait injustifiée.**

WASHINGTON

de notre correspondant

Qu'ils aient, à cette occasion, signé un spectaculaire accord de principe sur le désarmement – devant réduire des deux tiers le potentiel nucléaire de leurs deux pays – n'aurait, certes, pas suffi à distinguer cette rencontre de celles d'«avant» l'éclatement de l'URSS : après tout, le désarmement figure depuis la fin des années 60 au menu des relations entre Moscou et Washington. Cette fois, MM. Bush et Eltsine ont voulu aller plus loin, codifier ce que devront être leurs futures relations, formaliser dans un document solennel quelques grands principes de la *«nouvelle ère»*. Ils l'ont fait en signant à la Maison Blanche, en grande pompe, une *«charte du partenariat et de l'amitié américano-russes»*, à laquelle les Russes tenaient tout particulièrement.

On dira qu'il s'agit d'un catalogue de bonnes intentions où les deux parties s'engagent, notamment, à *«observer strictement les principes et les pratiques de la démocratie»* mais qui ne constitue pas un document bien contraignant. C'est, néanmoins, un texte *qui a le mérite de décrire l'après-*guerre froide en des termes fort peu angéliques. *«La fin de la guerre froide ne veut pas dire la fin de l'insécurité ni la fin des conflits en Europe,* dit la Charte; *les tensions ethniques, les disputes territoriales, les rivalités internationales menacent déjà de transformer ce qui est une occasion de paix en une nouvelle phase de tourmente en Europe.»*

Face à cette situation d'instabilité, les Etats-unis et la Russie *«réaffirment leur respect pour l'indépendance, la souveraineté et le maintien des frontières des Etats participant à la CSCE, y compris ceux qui viennent d'accéder à l'indépendance»*, poursuit la Charte, dont les signataires affirment encore que *«les modifications de frontières ne sauraient se faire que par des moyens pacifiques et par consentement mutuel».*

A l'heure où les relations de la Russie avec les Républiques issues de l'éclatement de l'URSS sont loin d'être stabilisées, M. Eltsine ne s'est sans doute pas engagé à la légère sur un tel document. L'enga*gement vaut ce qu'il vaut, mais* la formule traduit un des objectifs prioritaires que le président russe *s'était fixés en* venant à Washington : donner le maximum de garanties, au moins politiques, sur l'irréversibilité des changements intervenus dans *«l'empire du mal»*. Il l'a fait avec brio devant le Congrès.

Des réformes irréversibles

L'ancien apparatchik de Sverdlovsk, l'homme qui fut le chef du Parti communiste à Moscou, a effectué une prestation qui a, à plusieurs reprises, suscité les applaudissements chaleureux des cinq cent trente-cinq législateurs et des plus hauts responsables de l'administration présents dans l'hémicycle. M. Eltsine a joué de toutes les facettes de son talent politique, tantôt grave, tantôt roublard, autoritaire ou charmeur, pour asséner son message : *«La Russie a fait son choix, en faveur de la liberté et de la démocratie, (...) le communisme s'est effondré pour ne plus jamais renaître de ses cendres»*; la *«liberté ne sera pas trahie»*, il n'y aura pas de demi-mesure, parce que *«l'expérience des années passées nous a appris qu'il n'y avait pas de communisme à visage humain».*

A ceux qui demandent quelles garanties ils peuvent bien avoir quant à la solidité des changements intervenus en Russie, il répond que la «garantie», c'est Boris Eltsine... *«Je vous dis ce que je dis à mes compatriotes, je ne reviendrai pas sur les réformes et il est, aujourd'hui, pratiquement impossible de chasser Eltsine d'ici à 1996; je suis en bonne santé et je ne baisserai pas les bras.»* Veut-on des *«preuves»* de la nouvelle conduite de la Russie dans les affaires internationales? Il cite l'Afghanistan et assure que les relations avec Cuba ont été banalisées.

Les souffrances du «grand peuple russe»

A ceux qui lui reprochent d'aller trop lentement, il assène le catalogue des réformes déjà décidées – législation sur les faillites, statut de la propriété de la terre – et celles, à venir, qu'on dirait tout droit sorties d'Adam Smith. Si après tout cela et l'évocation des souffrances qu'endure *«le grand peuple russe»*, les parlementaires rechignent toujours, comme c'est actuellement le cas, à voter le «paquet» de mesures d'aide en faveur de la Russie – le Freedom Support Act – que leur a soumis M. Bush en avril, *c'est qu'ils sont des* ingrats. Du haut de la tribune du Congrès, Boris Eltsine tance les législateurs américains : *«Puis-je espérer que le Congrès américain, ferme défenseur de la liberté, restera fidèle à sa voie?»* – autrement dit, qu'il votera bel et bien l'assistance économique et financière en faveur de la Russie.

M. Bush s'est dit optimiste, à cet égard, tant le président Eltsine avait fait forte impression sur le Congrès. Le président russe a lui même estimé ses chances à *«neuf sur dix»*. La question de l'assistance est techniquement complexe. Le Freedom Support Act représente, en gros, la part que les Etats-Unis doivent apporter – de 3 à 4 milliards de dollars, selon les estimations – dans l'ensemble de 24 milliards de dollars décidé en avril par les sept pays les plus industrialisés pour venir en aide à la Russie.

Cet ensemble est aussi suspendu à la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) aux termes duquel doit notamment être mis en place un fonds de stabilisation du rouble. Or les discussions actuelles entre le FMI et l'équipe de négociateurs russes à Washington semblent pour le moins ardues. Le FMI se montrerait très pointilleux. Il insisterait *sur une libéralisation* totale des prix, alors que le président Eltsine assure que son pays ne peut se permettre de *libérer les prix* de l'énergie. A plusieurs reprises, MM. Bush et Baker ont laissé entendre qu'ils partageaient le point de vue de M. Eltsine selon lequel la situation de la Russie est suffisamment exceptionnelle pour souffrir quelques exceptions dans l'application des réformes que lui impose le FMI.

En attendant, Américains et Russes ont signé une série d'accords bilatéraux devant favoriser le commerce et les échanges entre eux : un traité sur le régime des investissements, un accord sur les *relations commerciales, une* convention fiscale, notamment; le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée (pour les facilités commerciales) a été étendu à la Russie, parmi quelques dizaines d'autres accords ou documents conjoints destinés à développer les relations avec les Etats-Unis.

En signant avec son hôte cette série de documents, M. Bush affichait sa satisfaction. Marqué par un accord sur le désarmement largement favorable aux Etats-Unis, ce sommet a constitué pour lui, à cinq mois des élections, un incontestable succès politique venant après une semaine, ou, de Panama à Rio, ses prestations sur la scène *internationale étaient apparues* pour le moins médiocres.

ALAIN FRACHON

□ **Les armements nucléaires français et britanniques.** – Les présidents George Bush et Boris Eltsine ont estimé mercredi 17 juin que la France et la Grande-Bretagne n'ont pas à réduire leurs armements nucléaires dans la foulée de la réduction des arsenaux stratégiques russe et américain décidée au cours *du sommet qu'ils ont tenus à* Washington, *«les quantités n'étant absolument pas comparables».* M. Bush a déclaré qu'il n'appartenait pas *«au président des Etats-Unis de commencer à parler des forces de dissuasion française ou britannique». «Nous avons déjà une assiette plutôt pleine»,* a-t-il ajouté en référence à l'éventail des discussions américano-russes sur le désarmement. – *(AFP.)*

Important accord spatial entre les deux pays

L'accord sur la coopération spatiale russo-américaine, signé, mercredi 17 juin, par les présidents Bush et Eltsine, constitue une première dans la mesure où l'un de ses articles prévoit le probable lancement depuis la Russie d'un satellite de télécommunications maritimes de fabrication américaine, Inmarsat-3.

Ce contrat, qui devrait être officiellement annoncé en juillet par l'organisation Inmarsat, sera précédé d'une négociation bilatérale visant à garantir la confidentialité de certains des systèmes utilisés par le satellite. C'est en raison de la non-existence de tels accords que les Etats-Unis refusaient jusqu'ici à Moscou ou acceptaient au compte-gouttes pour Pékin le lancement de satellites commerciaux porteurs de composants américains par l'Union soviétique et la Chine. D'autre part, les Etats-Unis et la Russie sont également convenus d'échanger en 1993 des astronautes américains et des cosmonautes russes lors de missions à bord de la navette spatiale et de la station orbitale Mir (*le Monde* du 7 août 1991). Une mission d'arrimage entre la navette et Mir serait également envisagée pour 1994 ou 1995. Enfin, la NASA devrait passer un contrat à la société russe NPO Energuia concernant l'emploi du vaisseau spatial Soyouz-TM comme éventuel «véhicule de secours» de la future station spatiale habitée Freedom.

NPO Energuia devrait aussi évaluer la compatibilité du système automatique de rendez-vous et d'arrimage mis au point par les Russes avec les systèmes spatiaux américains, ainsi que l'utilisation de la station Mir dans le cadre d'expériences médicales de longue durée. – *(AFP.)*

«Boris, Boris...»

Suite de la première page

C'est *«l'ours russe»* de tous les clichés, et quand il invite, sans succès, Barbara Bush à danser – une première dans un dîner d'Etat à la Maison Blanche – le *«Washington Post»* ne peut s'empêcher de titrer, précisément, sur *«la danse de l'ours»*.

Sans être encore tout à fait séduits, les Américains semblent commencer à apprécier cet homme qui se décrit sans complexe comme *«le premier président élu en mille ans d'histoire russe»*, demande que *«Dieu bénisse l'Amérique et la Russie»*, jure que *«le temps des mensonges est terminé à jamais»*, et professe sa foi inébranlable en la démocratie, fût-ce une démocratie d'un genre vigoureux. Quand on lui demande si le Parlement de Moscou ne risque pas de mal accueillir les concessions consenties par la Russie en matière d'armements, il répond sans sourciller : *«Cet accord est bon pour le peuple russe. Ne pas l'approuver, c'est un crime contre le peuple...»*

Lui-même a décrit sa visite, ou plus précisément les résultats du sommet, comme *«un brillant succès»*. Mais il aurait fallu, pour que le succès soit vraiment complet, que M. Eltsine mesure mieux le risque qu'il prenait en improvisant des *«révélations»* de dernière minute sur la possible présence en Russie de prisonniers de guerre américains, y compris de la guerre du Vietnam. Hanoï a très sèchement démenti avoir jamais remis à l'URSS des détenus américains, des responsables du Pentagone ont fait part de leur scepticisme, et le général Volkogonov, chargé du dossier des archives secrètes, a lui même expliqué que son président n'avait voulu parler que d'une *«possibilité»* et qu'il n'existait aucun cas connu.

M. Eltsine aurait-il parlé à tort et à travers? (Lors d'une visite en Alle*magne, il s'était vanté d'être en* mesure de révéler la localisation d'une *«chambre d'émeraudes»* qui défrayait la chronique des chercheurs de trésor, sans jamais donner suite). Au moins a-t-il convaincu le Congrès de ses bonnes intentions : *«Je peux vous assurer que si un quelconque Américain détenu dans notre pays peut être trouvé, je le trouverai et je le rendrai à sa famille.»*

L'assistance se lève pour applaudir ce ferme engagement, mais M. Eltsine pousse son avantage, et admoneste soudain les élus : *«tout le monde m'applaudit, tout le monde se lève. Et pourtant certains – parmi vous – refusent à présent de voter (les crédits à la Russie) tant que le problème des prisonniers n'aura pas été réglé. Je ne comprends pas.»* Ce petit sermon fait un excellent effet, les congressistes applaudissent de plus belle : *«Boris»* peut être gaffeur et maladroit, mais il sait aussi rattraper une situation. Dans un cas comme dans l'autre, en improvisant.

JAN KRAUZE

Devant l'Association de la presse diplomatique

M. Dumas affirme qu'il souhaite la réélection du président Bush

Intervenant mercredi 17 juin devant l'Association de la presse diplomatique, M. Roland Dumas a affirmé souhaiter la réélection du président Bush. C'est en évoquant sa récente visite à Washington que le ministre des affaires étrangères a fait cette déclaration, résumant ainsi ce qu'il avait dit à son homologue américain, M. James Baker : *«C'est vrai que les Européens veulent s'organiser. Ils veulent que l'Europe existe. Vous ne pouvez pas les en empêcher, car votre présence* (militaire) *aujourd'hui est certaine, mais qui sait qui succédera demain au président Bush – après-demain, disons, car je souhaite sa réélection? Qui peut dire ce que sera le Congrès dans dix ans?»*

M. Dumas a par ailleurs qualifié les relations franco-américaines d'*«excellentes»*, concédant cependant que *«Maastricht n'est pas vu d'un très bon œil du côté des Etats-Unis»*. Il a ajouté : *«Les perspectives d'armée européenne, à commencer par la mise en place du corps franco-allemand, ont donné lieu à des commentaires aigres-doux. (...) Tout cela contribue sur certains sujets à créer une effervescence, une certaine animosité, mais cela n'entache en rien les relations profondes qui existent entre l'Europe et les Etats-Unis.»*

Longuement interrogé à propos du traité de Maastricht, M. Dumas a repris pour l'essentiel les explications déjà fournies ces derniers jours à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il s'est opposé une fois de plus à toute renégociation du projet de traité, affirmant que *«ce serait infernal, la pire des solutions»*. Selon lui, ce texte constitue déjà *«un compromis (...), une structure mixte qui emprunte à l'esprit communautaire et à la coopération entre Etats»*. Comme exemple de coopération, il a cité la politique étrangère commune, qui ne sera pas du ressort de la Commission. *«Les esprits ne sont pas mûrs, et je ne sais pas quand ils le seront»*, a-t-il dit.

Après avoir défendu les positions traditionnelles de la France sur la crise yougoslave, M. Dumas a déclaré que Paris avait entrepris ces dernières semaines *«une action diplomatique forte en direction de la Chine et de la Thaïlande»* pour amener les Khmers rouges à désarmer dans le cadre du plan de paix de l'ONU. *«J'ai toujours pensé que les Khmers rouges restaient les Khmers rouges et j'ai toujours pensé qu'il fallait tout faire pour trouver une solution pacifique au Cambodge. (...) Je n'ai pas changé d'avis»*, a-t-il déclaré.

DIPLOMATIE

Dans un plaidoyer en faveur du traité de Maastricht

Le chancelier Kohl réaffirme son « refus d'un Moloch bureaucratique »

Répondant aux craintes suscitées par le traité de Maastricht, le chancelier Kohl a indiqué, mercredi 17 juin, qu'il souhaitait une discussion au prochain conseil européen de Lisbonne sur la répartition des compétences entre les niveaux de décision européens, nationaux et régionaux, pour éviter des empiétements inutiles de Bruxelles sur la vie des gens. Il a toutefois réaffirmé qu'il était opposé à une renégociation du traité avant ratification. Il a estimé que la porte de l'Union devait naturellement rester ouverte aux Danois mais que ceux-ci devaient faire savoir *« rapidement et de façon claire à leurs partenaires ce qu'ils veulent »*. Il a enfin réaffirmé son hostilité à une *« Europe centralisée »*.

BONN

de notre correspondant

Bonn avait vivement réagi la semaine dernière à un article du *Financial Times* lui prêtant l'intention d'appuyer une démarche britannique visant à ajouter au traité de Maastricht un additif qui préciserait le fameux concept de *« subsidiarité »*. Les Allemands étaient apparemment surtout furieux contre ce qu'ils ont interprété comme une tentative de leur forcer la main pour approuver une modification du traité dont ils affirment ne vouloir à aucun prix.

L'intervention du chancelier devant le Bundestag, mercredi, montre que sur le fond Bonn juge cependant utile de clarifier la répartition des pouvoirs et des compétences dans la future Union européenne. Le gouvernement allemand, indique-t-on dans la capitale rhénane, souhaite que le conseil européen donne mandat aux institutions européennes pour préparer d'ici à la fin de l'année une sorte de déclaration précisant les règles du jeu en la matière.

Un débat secondaire dans l'ancienne RDA

Les inquiétudes exprimées par les Danois sont très largement partagées en Allemagne. C'est d'ailleurs en partie pour répondre à la demande des Lander allemands, inquiets des empiétements de Bruxelles, qu'avait été incluse dans le traité la référence au principe de subsidiarité. Le chancelier a souligné que les institutions européennes *« doivent clairement se limiter à ce qui doit absolument être réglé au niveau européen »*.

Le principe de subsidiarité, a-t-il dit, signifie *« le refus net d'une Europe centralisée, d'un Moloch bureaucratique »*. *« A Bruxelles, mais certainement aussi dans nos administrations nationales, nous avons été dans le passé souvent trop perfectionnistes, trop bureaucratiques. (...) Tout ne doit pas être réglé jusque dans les moindres détails. »*

S'il y a consensus entre les partis traditionnels à l'Ouest sur la nécessité d'aller de l'avant dans la construction européenne, les débats ont fait ressortir la difficulté pour les responsables politiques de convaincre l'opinion publique. Les quelques interventions de députés de l'Est ont montré aussi combien ce débat restait secondaire dans l'ancienne RDA par rapport aux problèmes économiques de la réunification.

Contestation prudente du SPD

Tenant compte de ces préoccupations de l'opinion, le Parti social-démocrate tente de se démarquer du gouvernement, mais avec prudence. Réclamant davantage de contrôle démocratique du processus, le SPD s'est engagé dans une contestation du passage automatique à la troisième phase de l'Union monétaire. Le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Ulrich Klose, a rappelé que son parti exigeait que le Parlement se prononce à nouveau le moment venu sur l'introduction d'une monnaie européenne unique. Un projet de résolution en ce sens a été soumis au vote sans obtenir de majorité.

Majorité et opposition se sont également opposées sur le contenu d'une politique de sécurité européenne. Le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate, M. Wolfgang Schauble, a regretté l'incapacité de l'Europe à empêcher ou à mettre fin à la guerre dans l'ex-Yougoslavie. *« Cela ne peut rester ainsi à la longue »*, a-t-il estimé, en soulignant que de tels exemples risquaient de faire tache d'huile *« si l'Europe ne rassemble pas rapidement davantage ses forces pour assurer la paix et empêcher la guerre »*.

Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, libéral, a été plus net encore, réaffirmant, face à la situation en Yougoslavie, dans le cas yougoslave qu'il fallait au besoin employer des moyens militaires pour arrêter l'agresseur. Le chef du groupe SPD, en revanche, a estimé qu'*« un « oui » à Maastricht ne signifie pas un « oui » à des interventions combattantes dans le cadre de l'Union européenne de défense »*. Il s'en est pris à l'initiative de la France et de l'Allemagne de jeter les bases d'un corps d'armée européen, lequel fait ces derniers jours l'objet d'attaques en règle au sein de son parti.

HENRI DE BRESSON

Le référendum irlandais sur l'Union européenne

Une étape décisive pour la suite du processus de ratification en Europe

Deux semaines après la décision négative des Danois, et dans la perspective du référendum français, le vote du 18 juin, en Irlande, revêt une importance politique et psychologique décisive. Un « oui » permettrait de donner un nouvel élan, tandis qu'un « non » serait susceptible de bloquer définitivement le processus de ratification. Le président de la commission européenne, M. Jacques Delors, a estimé dans un entretien, publié jeudi 18 juin dans *le Figaro*, que si Maastricht ne parvenait pas au bout de son processus de ratification, *« ce sera de toute façon la stagnation et vraisemblablement la crise (...) Et pour moi, en tant que citoyen, le rêve sera brisé »*.

Le résultat du référendum irlandais ne devrait être connu que dans la soirée du vendredi 19 juin. Le dépouillement, effectué dans chacune des quarante et une circonscriptions électorales du pays, ne doit en effet commencer que vendredi matin, les urnes ayant été closes la veille, jeudi 18 juin, à 22 heures (23 heures, heure française). C'est le ministère de l'environnement qui, comme pour tous les scrutins, est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote. 2 542 840 électeurs, sur une population de 3,7 millions d'habitants, ont été invités, par des messages répétés sur les ondes, à exercer leur droit civique.

Jusqu'au dernier moment, la campagne a été particulièrement active. Le premier ministre, M. Albert Reynolds (Fianna Fail, droite nationaliste) est intervenu avant le scrutin pour tenter une dernière fois de casser la dynamique du « non » alimentée par *« les rumeurs et les mythes »*, notamment sur la perte de la neutralité irlandaise et la remise en cause de la législation sur l'avortement. Les anti-Maastricht y ont vu l'expression de la *« panique »* du gouvernement : *« c'est le signe que le « non » a de bonnes chances de gagner »*, ironisait M. de Rossa, responsable du petit parti de la gauche démocratique. *« Dans le doute votez « non ! »* n'a cessé de clamer la coalition hétérogène des pourfendeurs de Maastricht, tandis que les quatre grands partis ont mis en garde les électeurs contre les graves conséquences qu'un « non » aurait pour l'Irlande et pour l'Europe.

Les derniers sondages, parus la veille du scrutin, dans *l'Irish Times* et dans *The European*, donnent sensiblement les mêmes fourchettes en faveur d'une victoire du « oui » : 49 % des suffrages, contre 28 ou 29 %, selon les sondages, pour le « non ». Mais l'existence d'une réservoir de 23 % d'indécis a maintenu le suspense jusqu'au dernier moment.

PIERRE SERVENT

Dans un entretien avec le « Jane's Defence Weekly »

M. Joxe précise que le corps franco-allemand sera sous les ordres de l'OTAN en cas d'agression

Le corps d'armée européen, à base de deux divisions françaises et allemandes et de la brigade mixte à ce jour, *« opèrera sous l'autorité d'un commandement de l'OTAN en cas d'agression »*, a déclaré le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire britannique *Jane's Defence Weekly* publié mercredi 17 juin à Londres.

« Cela a été décidé », précise le ministre français, qui considère sa déclaration comme la position française la plus explicite jusqu'à présent sur les relations entre le corps européen et l'OTAN. *« Les accusations selon lesquelles l'Eurocorps affaiblira l'OTAN sont sans fondement »*, affirme M. Joxe. Au contraire, *« nous apportons les fruits de la coopération militaire franco-allemande, et de la coopération européenne, sur la table de l'Alliance atlantique »*.

Paris et Bonn, qui souhaitent que ce corps constitue l'amorce d'une force européenne, vont signer des accords avec l'OTAN, définissant les modalités des futurs liens militaires, a encore précisé M. Joxe au *Jane's*. On sait (*le Monde* du 21 mai) que l'armée française, depuis son retrait de l'OTAN en 1967, peut être placée sous contrôle opérationnel allié, si le gouvernement le décide dans le cadre d'accords conclus entre états-majors en 1967 et en 1974, et qu'elle a prévu de réexaminer ces textes avec la création du corps européen.



PROCHE-ORIENT

La libération des deux otages allemands au Liban

Une page est tournée dans les relations entre Bonn et Téhéran

Les deux derniers otages occidentaux au Liban, MM. Heinrich Strübig et Thomas Kemptner, sont arrivés mercredi 17 juin, dans un appareil de la Luftwaffe, à l'aéroport de Cologne-Bonn, d'où ils ont été immédiatement conduits par hélicoptère à l'hôpital militaire de Coblence.

Fatigués mais en bonne santé, les deux hommes avaient été remis le matin même à Beyrouth à l'envoyé du gouvernement allemand au Liban, le secrétaire d'Etat à la chancellerie, Bernd Schmidbauer .

BONN

de notre correspondant

La libération des deux hommes a mis fin à l'incertitude qui persistait après le départ du secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient au début de la semaine. Les ravisseurs des deux Allemands, le clan Hamadé, lié au Hezbollah, avaient apparemment soumis de nouvelles et ultimes exigences. Le quotidien *General Anzeiger*, proche des milieux diplomatiques allemands, s'est fait jeudi l'écho de la mauvaise humeur du ministère des affaires étrangères à l'encontre de M. Schmidbauer, accusé d'avoir gêné la fin des opérations par des déclarations prématurées.

Au cours d'une conférence de presse à l'aéroport, le secrétaire d'Etat allemand a indiqué que Bonn avait, depuis le 2 mai, l'assurance que les deux otages, détenus depuis le 16 mai 1989, seraient libérés. Les deux hommes, qui auraient passé la quasi-totalité de leur détention enchaînés, n'ont été mis au courant des négociations que quelques heures avant leur libération. M. Schmidbauer a de nouveau assuré que Bonn n'avait accepté ni rançon, ni libération anticipée des deux frères Hamadé, dont la condamnation en Allemagne pour activités terroristes avait déclenché le rapt.

Selon le général Anzeiger, la tactique de Bonn a été, depuis le départ, de miser exclusivement sur des négociations avec les gouvernements syrien, libanais et iranien. Néanmoins, des gestes ont été faits en direction de la famille Hamadé, autorisée à maintenir le contact avec les deux frères dans leur prison. Le secrétaire d'Etat allemand a précisé qu'il avait été question, au cours des négociations, de remises de peine, mais seulement dans le cadre prévu par la loi.

L'issue des négociations devrait permettre de tourner une nouvelle page des relations entre l'Europe et les pays de la région et plus spécialement entre l'Allemagne et l'Iran. Dès l'annonce de la libération, la Communauté européenne a indiqué à Bruxelles qu'elle libérait une aide d'un peu plus d'un milliard de francs pour le Liban, restée bloquée par l'affaire des otages. L'ambassadeur d'Iran à Bonn, M. Hossein Mousavian, a déclaré qu'il escomptait un nouvel essor dans les relations avec l'Allemagne, son principal partenaire commercial. Les contacts ont été fréquents ces derniers mois entre Bonn et Téhéran. La phase décisive des négociations aurait commencé après des assurances répétées du chancelier Helmut Kohl lui-même sur les perspectives de coopération entre les deux pays.

H. DE B.

IRAN

L'assassin de Salman Rushdie pourra présenter une note de frais...

L'ayatollah Hassan Sanei, responsable de la Fondation du 15 Khordad (5 juin), qui avait mis à prix la tête de l'écrivain britannique Salman Rushdie pour deux millions de dollars, a déclaré, mercredi 17 juin à l'agence iranienne IRNA, que son organisation payerait, en outre «tous les frais» de celui qui parviendrait à tuer l'auteur des «Versets sataniques».

Depuis sa «condamnation à mort» pour sacrilège, Salman Rushdie continue de vivre dans une quasi clandestinité, sous la protection de la police britannique. Par ailleurs, selon le quotidien *Tehran Times*, le ministre iranien de la culture et de l'orientation islamique, l'hodjatoleslam Mohammad Khatami, a présenté «il y a quelques jours» sa démission.

Celle-ci pourrait préluder à une reprise en main par le pouvoir actuel – dominé par les «modérés» partisans du président Rafsandjani – d'un ministère-clef encore contrôlé en grande partie par les radicaux du régime. – *(AFP.)*

IRAK : à propos de la frontière avec le Koweït notamment

Le Conseil de sécurité rappelle Bagdad à l'ordre

NEW-YORK (NATIONS UNIES)

de notre correspondant

Le Conseil de sécurité a adopté, mercredi 17 juin, une déclaration enjoignant, une fois de plus, à l'Irak, de se conformer à l'ensemble des résolutions votées par les Nations unies, notamment la 687. Celle-ci définit les conditions de la fin de la guerre du Golfe et exige, notamment, que «*l'Irak et le Koweït respectent l'inviolabilité de la frontière internationale*» selon le «*procès-verbal d'accord*», conclu entre les deux pays, à Bagdad, en 1963.

Parallèlement, le Conseil se montre «*particulièrement préoccupé*» par le contenu d'une lettre, adressée à son président le 21 mai dernier, par le ministre irakien des affaires étrangères, M. Ahmed Hussein, rejetant le tracé de la frontière terrestre récemment établi entre les deux pays par la Commission de démarcation créée par l'ONU (*le Monde* du 18 avril).

Cette commission doit déterminer en juillet prochain le tracé d'une frontière maritime irako-koweïtienne dans le Khor Abdullah, un bras de mer donnant accès aux eaux du Golfe. La déclaration du Conseil s'achève sur une ferme mise en garde contre toute tentation irakienne de ne pas respecter les lignes de démarcation établies par la Commission, en soulignant «*les graves conséquences*» qui pourraient en résulter pour Bagdad.

SERGE MARTI

□ **Israël propose un exil volontaire à des Palestiniens menacés de bannissement.** – La radio israélienne a rapporté, mercredi 17 juin, que le gouvernement a proposé à onze Palestiniens des territoires occupés par Israël, menacés depuis janvier dernier d'un bannissement définitif pour «*incitation à la violence*», d'accepter un exil «*volontaire*» de trois ans. Selon cette offre, ces Palestiniens seraient libérés quarante-huit heures avant leur départ, pour prendre congé de leurs familles, auxquelles ils pourraient par ailleurs rendre une visite d'un mois par an. Trois d'entre eux ont accepté, les huit autres n'ont pas encore donné leur réponse. – *(AFP.)*

□ **Le prix de l'Institut kurde décerné à Jean-Claude Buhrer.** – Le prix Noureddine Zaza, attribué chaque année par l'Institut kurde de Paris, à un journaliste de la presse francophone ayant contribué à sensibiliser l'opinion publique à la cause des Kurdes, a été décerné cette année à notre correspondant en Suisse Jean-Claude Buhrer. Les précédents lauréats ont été successivement Antoine Bosshard, du *Journal de Genève*, Bernard Langlois de *Politis*, Marc Kravetz de *Libération* et Jean Gueyras du *Monde*.

ASIE

INDE

Une grève nationale a perturbé le secteur public

De dix à quinze millions de salariés du secteur public indien ont observé, mardi 16 juin, une grève nationale contre la mise en œuvre, par le gouvernement de M. Narasimha Rao, de sa politique économique d'ouverture et de déréglementation, rapportent les agences de presse. Les secteurs les plus touchés ont été les banques, l'assurance, les P et T, les transports aérien et ferroviaire, la sidérurgie, les charbonnages, ainsi que le textile et les plantations.

Le mouvement a paralysé les États où dominent les syndicats communistes (Bengale, Kérala) et du Janata Dal socialisant (Bihar). La police avait procédé à des milliers d'arrestations préventives. Des affrontements ont eu lieu avec des hindouistes du BJP (parti d'opposition mais favorable aux réformes). On signale trois morts et des dizaines de blessés. Le syndicat lié au Congrès s'était opposé au mouvement.

Une première grève avait eu lieu en novembre. Les quelque vingt millions d'employés du secteur public sont inquiets du tour imprimé depuis juillet dernier à l'économie indienne par le ministre des finances Manmohand Singh (*le Monde* du 9 juin). Un quart des emplois devraient en effet y être supprimés dans les deux ans, notamment dans les secteurs pléthoriques (chemins de fer, banques,...) et dans des d'entreprises tenues pour «*chroniquement malades*», en raison de leur déficit structurel.

Les syndicats hostiles à cette politique accusent le gouvernement d'avoir cédé «*au diktat du FMI*». Le Fonds monétaire international et d'autres organisations financières ont en effet mis comme condition à leur assistance que l'Inde opère un retour vers les grands équilibres, et souhaité qu'elle ouvre son marché, son industrie et ses services, jusque-là très protégés, et dérèglemente une économie planifiée.

J.-P. C.

□ **Assassinat d'un médiateur officieux dans le conflit du Cachemire.** – M. Nazer Ahmed Siddique, une personnalité qui avait à plusieurs reprises négocié la libération d'otages détenus au Cachemire, dont la fille d'un ancien ministre, a été assassiné le mardi 16 juin à Srinagar par des militants musulmans en lutte contre le pouvoir indien. Par ailleurs, dix personnes ont été tuées et trente et une autres blessées par l'explosion d'une grenade lancée par un homme qui tentait d'enlever un commerçant à Awantipora, dans le sud du Cachemire. – *(Reuter.)*

CAMBODGE : une campagne de Handicap International

Guerre des mines, «guerre des lâches»

Pour qui est allé au Cambodge, la vision de ces infirmes qui ont perdu une jambe, ou les deux, en sautant sur une mine, est un spectacle poignant. Avec ou sans prothèse, appuyés sur une béquille de fortune, «*près de 30 000 Cambodgiens, des hommes, des femmes et des enfants*» ont sauté sur une mine «*en allant chercher du bois, en cultivant une terre dont ils ont besoin pour survivre, ou tout simplement en jouant avec insouciance sur les sentiers, dans les rizières, à proximité de leur maison*» depuis 1979, écrit Handicap International (1) dans une campagne intitulée «Arrêtons les massacres de la «Guerre des lâches»!»

Un million de mines, peut-être plus, ont été semées sur toute l'étendue d'un pays déjà frappé par tant de malheurs : mines antichars transformées en pièges meurtriers avec une habileté diabolique, mais surtout mines antipersonnel destinées à arracher un membre plutôt que la vie. Mines non métalliques, donc indétectables, légères et camouflées – comme ces boîtes à camembert chinoises en plastique vert – qui s'enfoncent dans la boue des rizières et glissent, avec la mousson, prêtes à estropier l'imprudent. Mines semées au hasard, sans plan ni carte, depuis près d'un quart de siècle par toutes les parties au conflit, qui seraient bien en peine d'en fournir le relevé.

Ce fléau qui frappe au hasard, et qui continuera de mutiler pendant des années, menace aussi les quelque 350 000 réfugiés qui rentrent lentement au pays sous l'égide des Nations unies. Les militaires étrangers envoyés au Cambodge sous le casque bleu sont également chargés de former des Khmers au déminage. En attendant, Handicap International, qui œuvre depuis des années, dans la discrétion mais avec dévouement et efficacité, «*lance un appel solennel à l'ONU et aux gouvernements qui fournissent ces armes afin que :*

– la neutralisation des mines soit enfin considérée comme une urgence humanitaire prioritaire, et entreprise immédiatement, au Cambodge et dans tous les pays où elles ont été utilisées sans discernement ;

– le droit international existant soit respecté et renforcé, pour contrôler la fabrication, la vente et l'utilisation de cette arme qui tue et mutile aveuglément en temps de paix.»

P. de B.

(1) 14, avenue Berthelot, 69361 Lyon Cedex 07, ou par Minitel : 3615 code HANDICA.

AFRIQUE

BIBLIOGRAPHIE

«Ces Messieurs Afrique»

Un bilan impitoyable des relations franco-africaines à l'ère socialiste

C'est une histoire de réseaux. En une dizaine de portraits qui se croisent et s'entrecroisent, voilà décrit le fonctionnement du «*village*», microcosme formé de ceux qui, un pied à Paris, un pied sur le continent noir, entretiennent des relations plus ou moins occultes avec l'Afrique.

«*Ces Messieurs Afrique*» – titre du livre – ont tous une spécialité. Il y a, entre autres, Martin Bouygues «*le maçon*», André Tarrallo «*le pétrolier*», Paul Barril «*le gendarme*», Jacques Vergès «*l'avocat*», Jeanny Lorgeoux «*le député*». Chacun d'entre eux est «croqué» en un chapitre, sous une plume vivante, qui préfère le récit anecdotique à l'analyse.

S'ils côtoient les dirigeants africains, s'ils font des affaires ou servent d'entremetteurs, bref... si ces messieurs font partie de la famille, c'est grâce à leurs carnets d'adresse, et (ou) à leur appartenance à une loge maçonnique. Mais, si l'on en croit ce récit de leurs aventures africaines, c'est surtout leur proximité de l'Elysée qui leur ouvre toutes les portes. Chacun a, de près ou de loin, des accointances avec «*Papamadit*». Ce surnom, ce sont les Africains qui l'utilisent lorsqu'ils parlent de Jean-Christophe Mitterrand, ancien correspondant de l'*Agence France-Presse* au Togo, devenu en 1981 le «*véritable patron de la cellule africaine de l'Elysée*», selon les auteurs.

Le dernier chapitre, consacré au fils du président français, laissera sans doute le lecteur sur sa faim. Tous ceux qui attendaient des révélations, des preuves qui viendraient étayer les multiples rumeurs entachant la réputation de Jean-Christophe Mitterrand, seront déçus. La «main» du conseiller de l'Elysée est certes présente dans la plupart des affaires décrites. Mais il apparaît avant tout comme un relais dont ses amis savent tirer profit.

Les auteurs annoncent d'ailleurs la fin de la cellule africaine, avec le départ de Jean-Christophe Mitterrand de l'Elysée (c'est du moins ce que veut la rumeur qui court depuis plus de six mois). «*Le village perd son chef mais point ses habitudes, son mode de vie*», précisent les auteurs, pour lesquels la fin des «réseaux» entre la France et l'Afrique n'est pas pour demain. L'un – Antoine Glaser, directeur de *la Lettre du continent* – a vingt ans d'affaires africaines derrière lui, l'autre – Stephen Smith, journaliste à *Libération* – en a dix. Le bilan qu'ils dressent du «*socialisme à la française*» est impitoyable : «*Il règne sur l'Afrique le professionnalisme en moins, la familiarité en plus. Tel est le bilan de Jean-Christophe Mitterrand* (...). *Pendant plus de dix ans, il a accompagné l'Afrique dans sa descente aux enfers. Au nom du père.*»

M.-P. S.

Ces Messieurs Afrique, d'Antoine Glaser et Stephen Smith, éditions Calmann-Lévy, 120 francs.

Au Quai d'Orsay

M. Rochereau de la Sablière a été nommé directeur des affaires africaines et malgaches

M. Jean-Marc Rochereau de la Sablière a été nommé en conseil des ministres, mercredi 17 juin, directeur des affaires africaines et malgaches au ministère des affaires étrangères. M. Rochereau de la Sablière succède à M. Paul Dijoud – actuellement en mission à Djibouti, – qui devrait être prochainement nommé ambassadeur de France au Mexique.

[Né le 8 novembre 1946, M. Jean-Marc Rochereau de la Sablière est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1971-1973). Il a été conseiller diplomatique de M. Raymond Barre à Matignon (1978-1981), deuxième conseiller à la mission permanente auprès des Nations unies à New-York (1981-1984), sous-directeur des affaires africaines et malgaches, chargé de l'Afrique orientale (1985-1986), puis directeur adjoint de la direction des Nations unies à l'administration centrale (1986-1989). Depuis 1989, il était représentant permanent adjoint aux Nations unies, à New-York.]

CÔTE-D'IVOIRE : après une longue absence

Annonce du retour du président Houphouët-Boigny

La télévision ivoirienne a annoncé, mercredi 17 juin, que le président Houphouët-Boigny, absent de Côte-d'Ivoire depuis quatre mois et demi, rentrerait dans son pays samedi, en provenance de Paris.

Le chef de l'Etat ivoirien, qui avait quitté Abidjan le 2 février dernier, a passé l'essentiel de ce temps dans ses résidences de Paris et de Genève, d'où il a rejeté plusieurs appels lui demandant de rentrer en Côte-d'Ivoire, après les violents incidents du 18 février à Abidjan.

EN BREF

□ **ALGÉRIE : l'élection présidentielle de 1988 aurait été truquée.** – Un document du ministère de l'intérieur, publié mercredi 17 juin par le quotidien *Essalam*, indique que l'ancien chef de l'Etat algérien, M. Chadli Bendjedid, n'aurait obtenu que 18,8 % des suffrages lors de l'élection présidentielle de 1988. Les résultats officiels l'avaient crédité, à l'époque, de 81,17 % des voix. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : un chef indien accusé de viol accepte de se livrer à la justice.** – Le chef Paulinho Paiakan, âgé de trente-sept ans, accusé d'avoir violé une jeune Blanche à Redençao et réfugié dans sa réserve d'A-Ukre à 250 km de là, a accepté de se livrer à la justice de la ville de Maraba (dans le sud de l'Etat amazonien du Para), a déclaré mercredi à l'AFP le maire de Redençao, M. Luiz. Le maire de Redençao a déclaré que la situation était tranquille dans la ville. Il a indiqué que 3 000 Blancs (orpailleurs et bûcherons) avaient été pris en otage mardi dans sept villages indiens mais qu'ils avaient été libérés mercredi. – *(AFP.)*

□ **CONGO : l'ancien ministre des finances innocenté.** – Condamné en octobre 1991 à quinze ans de travaux forcés pour le détournement de 13 milliards de francs CFA (260 millions de francs), M. Lekoundzou Itihi Ossetoumba, ancien ministre des finances, a été libéré mercredi 17 juin. La Cour suprême a reconnu son innocence après deux jours de délibérations – *(AFP.)*

□ **CUBA : le fils de M. Fidel Castro démis de ses fonctions à la Commission de l'énergie atomique.** – M. Fidel Castro Diaz-Balart, fils du président cubain Fidel Castro, a été démis de ses fonctions de secrétaire exécutif pour les affaires nucléaires de la Commission de l'énergie atomique de Cuba (CEAC), a annoncé mercredi 17 juin le quotidien du parti communiste, *Granma*, sans fournir d'explications sur cette décision. Le comité exécutif du conseil des ministres a choisi de le remplacer par M. Andres Garcia de la Cruz qui, depuis 1990, dirigeait le Centre national de la sécurité nucléaire. Agé de quarante-deux ans, Fidel Castro Diaz-Balart avait obtenu un diplôme en physique nucléaire en URSS. Il est le fils de Mirta Diaz-Balart, dont le numéro un cubain divorça en 1954. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : report des élections dans trois régions.** – Les élections régionales, qui doivent avoir lieu dimanche 21 juin, ont été reportées dans les régions Afar et Somali, ainsi qu'à Harrar, dans l'est du pays, a annoncé mercredi 17 juin la télévision. Cette décision a été prise en raison «*des problèmes administratifs rencontrés et du caractère particulier*» de ces régions et de la ville d'Harrar, a indiqué la télévision sans donner d'autre explication. – *(AFP.)*

□ **KENYA : les évêques catholiques accusent le pouvoir de vouloir truquer les élections.** – Les évêques catholiques du Kenya ont demandé l'arrêt de la procédure d'inscription des électeurs, dans un mémorandum remis mardi 16 juin à une délégation d'observateurs des élections du Commonwealth. «*Nous ne voyons aucune raison de poursuivre cette procédure, car elle s'assimile au truquage*», ont-ils déclaré. Selon le quotidien *The Standard*, le chef de l'église anglicane, l'archevêque Manasses Kuria, a, de son côté, menacé d'appeler à un mouvement de désobéissance civile si l'on n'arrêtait pas les inscriptions dans les quarante-huit heures. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : des représentants de l'ONU ont rencontré le chef de la RENAMO.** – Le chef de la représentation des Nations unies au Mozambique, M. Peter Simkin, a reconnu, mercredi 17 juin, que deux hauts fonctionnaires de l'organisation ont rencontré récemment le président de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO, opposition armée), M. Afonso Dhlakama, pour tenter de le convaincre de laisser passer les transports d'aide alimentaire. M. Dhlakama aurait rejeté leur demande, estimant que cela pourrait permettre aux forces mozambicaines de «*tirer avantage de la situation*». – *(AFP.)*

□ **PÉROU : les élections pour désigner une Assemblée constituante auront lieu le 22 novembre.** – Le gouvernement a reporté les élections pour désigner une Assemblée constituante, initialement prévues pour le 18 octobre, au 22 novembre, a annoncé le premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Oscar de la Puente. – *(Reuter.)*

ASIE

INDE

...ève nationale a perturbé le secteur public

des mines, « guerre des lâches

POLITIQUE

Le débat sur la réforme constitutionnelle

Le gouvernement dénonce « une tentative pour déséquilibrer les institutions »

M. Bérégovoy a estimé, mercredi 17 juin, devant le conseil des ministres, que la disposition adoptée la veille par le Sénat est en contradiction avec l'article 46 de la Constitution, qui ne requiert un vote *« dans les mêmes termes »* que pour les lois organiques *« relatives au Sénat »*. Selon M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, l'extension de cette procédure à des lois organiques ne concernant pas directement le Sénat conduirait à *« un contresens à l'égard de l'évolution du droit constitutionnel »*. Aussi le premier ministre considère-t-il que le texte adopté *« déborde la Constitution »*.

M. Roland Dumas a affirmé, au cours d'un déjeuner avec la presse diplomatique, que cette disposition constitue *« une tentative pour déséquilibrer les institutions »* et il a souhaité *« que l'on revienne à une conception plus orthodoxe du droit constitutionnel »*. M. Malvy a déclaré, au micro de RTL, qu'il ne fallait pas *« profiter de la révision de la Constitution pour changer nos institutions »*.

Au Sénat, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, s'est réjoui de cette *« remise en cause de l'accord conclu entre le gouvernement et l'UDF »*. *« La majorité sénatoriale peut parfaitement refaire son unité sur le dos du gouvernement »*, a-t-il ajouté. Les présidents des trois groupes UDF ont laissé transparaître un agacement certain. *« C'est curieux, on ne peut pas dire à la fois que le Sénat est une assemblée constituante et qu'il viole la Constitution, alors que son rôle est justement de la modifier »*, a indiqué M. Ernest Cartigny, au nom du Rassemblement démocratique et européen. *« Le Sénat est allé jusqu'à la limite des concessions possibles »*, a ajouté M. Daniel Hœffel, pour l'Union centriste. *« C'est une manœuvre déviationniste »*, a renchéri M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et indépendants. M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne), rapporteur du texte et président de la commission des lois, a indiqué qu'il n'entendait pas revenir sur le texte de l'amendement incriminé. *« Le premier ministre ne semble pas s'être rendu compte que le Sénat dans le cadre d'un débat constitutionnel peut modifier la Constitution »*, a-t-il ironisé.

Les groupes UDF et UDC de l'Assemblée nationale penchent pour la solidarité avec le Sénat

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 17 juin, le projet de révision constitutionnelle, après avoir supprimé la disposition introduite par le Sénat prévoyant un vote conforme par les deux Assemblées de la loi organique fixant les conditions d'application du droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires lors des élections municipales. Seuls les socialistes ont voté en faveur de cette nouvelle version. Les communistes ont voté contre tandis que les députés du RPR, de l'UDF et de l'UDC se sont abstenus. L'examen en seconde lecture du projet de réforme constitutionnelle devait reprendre en séance publique à l'Assemblée nationale jeudi 18 juin. Pour marquer leur solidarité avec le Sénat, les groupes UDF et UDC ont fait savoir qu'ils s'abstiendraient sur le texte tel qu'il a été retouché, à la demande du gouvernement, par la commission des lois.

« La confusion se développe chaque jour. On n'en est pas au terme. » Intervenant devant les députés du groupe RPR, mercredi, M. Jacques Chirac pouvait difficilement mieux résumer l'état quelque peu chaotique de la réforme constitutionnelle en cours. De cette *« confusion »*, le RPR menaçait même de dépérir. Mais voilà qu'aujourd'hui le flottement gagne le cœur même du groupe socialiste, jusque-là spectateur ravi des mésaventures adverses. Mercredi matin, devant les députés PS membres de la commission des lois, le rapporteur du projet, M. Gérard Gouzes, rend compte des débats de la nuit au Sénat et demande à ses collègues de voter le texte dans les mêmes termes. Une conseillère technique de la chancellerie plaide également pour ce vote conforme. Seuls deux députés s'y opposent : MM. Michel Suchod et Jean-Pierre Michel, proches de M. Chevènement, qui refusent les amendements du Sénat sur la citoyenneté européenne.

Mais en début d'après-midi, après le communiqué du conseil des ministres, c'est la volte-face : M. Gouzes tempête contre les sénateurs qui *« en ont pris un peu à leur aise »* en voulant *« profiter de la révision constitutionnelle pour augmenter leurs prérogatives au détriment de l'Assemblée »*.

Fort de cette résolution, M. Gouzes a donc déposé devant la commission des lois, mercredi soir, un amendement supprimant la disposition introduite par le Sénat prévoyant que la loi organique sur le droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires est votée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat. Les commissaires socialistes, majoritaires, ont adopté cette retouche tandis que MM. Jacques Toubon (RPR), Pascal Clément (UDF) et Jean-Jacques Hyest (UDC), soucieux d'un vote conforme avec le Sénat, s'y sont opposés. En revanche, il se sont associés à un amendement de synthèse autorisant chaque assemblée à *« rendre un avis »* sur toute proposition d'acte communautaire comportant des dispositions de nature législative. Cette version s'écarte de la formule retenue par le Sénat, qui a reconnu aux parlementaires la faculté de *« voter des résolutions »*. M. Toubon lui-même a admis que, *« conformément à l'esprit des constituants de 1958 »*, il n'était *« pas souhaitable »* de conserver cette procédure de vote de résolutions.

La géographie des alliances

En l'état, le texte devrait donc subir un sort sensiblement différent de celui qu'il a connu lors de la première lecture. Le vote du Sénat a recomposé la géographie des alliances. Si les communistes maintiennent leur hostilité irréductible – ils se préparent à puiser dans la batterie des motions de procédure, – des réajustements s'opèrent à grande vitesse au sein des groupes de l'UDF et de l'UDC.

Cruelle déconvenue pour les socialistes, ces alliés européens de la première lecture sont en effet restés de marbre face aux tentatives d'attiser le patriotisme d'un Palais-Bourbon menacé par les visées du Palais du Luxembourg. La référence reste le « parti » plutôt que la « Chambre ». *« La tendance est plutôt à la solidarité avec le groupe UDF du Sénat »*, a ainsi indiqué M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée, qui prône *« le vote conforme »*. Plus explicite, M. Clément, représentant l'UDF à la commission des lois, a averti qu'il s'opposerait à un texte remettant en cause les amendements du Sénat. Avant même de laisser le temps aux députés du PS de corriger la copie sénatoriale en commission des lois, M. Clément a d'ailleurs voté la question préalable (signifiant qu'il n'y a pas lieu à délibérer) déposée au nom du groupe RPR par M. Mazeaud. *« Les choses ont changé à cause de la maladresse insigne de M. Bérégovoy »*, a-t-il commenté.

L'UDC est globalement sur la même ligne. M. Jacques Barrot, président du groupe, ne croit pas que les sénateurs aient *« commis de crime de lèse-majesté »* et appelle à *« dédramatiser cette affaire »*, se désolant au passage que M. Raymond Barre se singularise une nouvelle fois en prenant *« l'affaire »* très au sérieux puisque, selon lui, l'amendement sénatorial ouvre la voie au bicamérisme. Est-ce à dire que l'UDF et l'UDC voteront, en séance publique, contre le texte revu par M. Gouzes ? A l'issue des travaux de la commission des lois, leur attitude était clairement hostile. Mais un vote négatif ne leur convient pas pour autant car il bloquerait instantanément la révision. *« On s'abstiendra*, ont annoncé MM. Clément (UDF) et Hyest (UDC), *pour permettre à la navette de se poursuivre. Le projet reviendra au Sénat, et là le gouvernement calera »*.

Consensus de façade

Au groupe RPR, on savoure évidemment cette providence sénatoriale. M. Bernard Pons, président du groupe, se délecte de voir le gouvernement plongé *« dans le désarroi le plus complet »* avec ses trois ministres (Mme Guigou et MM. Dumas et Vauzelle) qui, croit-il savoir, *« se sont fait taper sur les doigts en conseil des ministres »*. La réunion du groupe RPR a permis de dégager un consensus de façade : à l'unanimité, moins l'abstention de M. Patrick Devedjian, les députés gaullistes ont décidé de soutenir la question préalable que M. Mazeaud défendra. Mais après ? Les déchirements internes ne menacent-ils pas de ressurgir lors du vote final ? Car si MM. Pons et Juppé penchent pour la non-participation, les « anti-Maastricht », emmenés par M. Séguin, veulent manifester leur hostilité au texte par un vote négatif en bonne et due forme. Soucieux de ménager chacun, M. Chirac a donc maintenu la consigne de la liberté de vote. La *« confusion »* est telle que l'on n'est jamais assez prudent.

FRÉDÉRIC BOBIN et PASCALE ROBERT-DIARD

Les temporisations du RPR

Il est urgent d'attendre pour se prononcer. Chaque jour apportant son lot de nouveautés sur Maastricht et sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité européen, le RPR préfère voir venir. C'est peu dire que chaque journée gagnée lui procure un réel soulagement. La « bonne surprise » danoise a opportunément détourné l'attention de l'opinion publique des soubresauts qui animaient le mouvement néo-gaulliste sur le sens véritable de la construction de l'édifice communautaire. Les débats regroupant, à l'initiative du Mouvement européen, des personnalités de l'UDF et du PS, pour une défense et illustration des bienfaits de Maastricht, sont tombés comme une aubaine venue du ciel. Certes, l'état-major du RPR a fait semblant de les découvrir tardivement, mais ces « événements » jugés contre nature ont permis aux amis de M. Jacques Chirac de jeter la suspicion sur leurs partenaires de l'UDF, complices de la recomposition politique orchestrée par M. François Mitterrand.

Deux bonnes nouvelles n'arrivant jamais seules, les sénateurs ont apporté leur pierre à la tactique de temporisation qui fait office de stratégie politique dans l'entourage de l'ancien premier ministre. Et comme on n'est jamais sûr de rien, il vaut mieux attendre, maintenant, le résultat du référendum irlandais. Si, par extraordinaire, cette consultation faisait apparaître un second rejet, c'en serait fait de Maastricht pour tout l'échiquier politique français. Pour le RPR, l'affaire est déjà entendue : le traité signé à douze n'a plus aucune valeur à onze. Alors à dix ! C'est exactement ce que pense M. Philippe Séguin quand il parle de l'*« ex-traité »* de Maastricht. C'est pourquoi la majorité des députés du mouvement ne participera pas au vote en seconde lecture sur le projet de révision de la loi fondamentale.

Au cours de trois réunions successives, mercredi 17 juin, l'état-major du RPR a planifié sa stratégie qui peut encore, il est vrai, être soumise à quelques ajustements.

Défections rares

A 16 heures, entouré de ses proches, M. Chirac a donné son aval au dépôt d'une question préalable répondant à la logique de l'inutilité d'un débat lié à un *« ex-traité »*. M. Pierre Mazeaud a certes pour mission de faire un exposé juridique, mais cet exercice aura pour conséquence de faire apparaître l'unité du groupe. Divine surprise ! A cette occasion, M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré qu'on n'avait jamais vu *« le conseil des ministres s'ériger en Conseil constitutionnel »* pour juger des actes du Sénat. A 17 heures, le groupe de l'Assemblée nationale a entériné la démarche de la motion de procédure. A part celle de M. Patrick Devedjian, les défections seront rares au RPR. A 18 heures, c'est le bureau politique du parti qui s'est réuni. M. Charles Pasqua y a fait une communication. Le président du groupe sénatorial, qui a définitivement fait une croix sur le siège de M. Alain Poher, a dénoncé la collusion des partenaires du RPR avec les socialistes. L'union est en bonne voie !

Ayant ainsi réussi à refaire l'unité du parti contre un vide et bénéficiant toujours, malgré les turbulences, d'un avantage important dans les sondages parmi les électeurs de droite, M. Chirac veut se persuader que le bilan final ne sera pas aussi négatif qu'on veut bien le prévoir à l'UDF. En tout cas, les amis du président du RPR ne seraient pas mécontents de faire entrer leurs partenaires de l'opposition dans l'impasse qu'eux-mêmes pensent quitter.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Rhône : M. Mayoud quitte la présidence de la fédération du Rhône du Parti républicain.** – Hostile à la ratification du traité de Maastricht, M. Alain Mayoud, député UDF du Rhône, a démissionné, *« par souci de cohérence »*, de ses fonctions de président de la fédération du Rhône du Parti républicain. M. Mayoud, qui reste néanmoins membre du PR, fera campagne pour le « non » au référendum. – *(Corresp.)*

Les socialistes s'interrogent sur les intentions de M. Mitterrand

Les dirigeants socialistes n'ont pas caché leur perplexité, mercredi 17 juin, lors de la réunion du bureau exécutif du PS, devant la tournure prise par la procédure de révision de la Constitution, préalable à la ratification du traité de Maastricht. L'objectif poursuivi par M. François Mitterrand, lorsqu'il refuse la rédaction adoptée par le Sénat dans la nuit du 16 au 17 juin, ne leur apparaît pas clairement. M. Laurent Fabius, qui revenait d'une rencontre des partis socialistes de la Communauté à Lisbonne, a seulement souligné la nécessité d' *« aller vite »* pour conduire à bonne fin un processus auquel la défection danoise a porté un coup et qui provoque des hésitations ou des réactions hostiles dans d'autres pays.

M. Lionel Jospin, qui s'exprimait jeudi matin sur Europe 1, a traduit les interrogations des socialistes lorsqu'il a déclaré *« possible »* que le référendum décidé par le président de la République le 3 juin soit organisé en juillet, mais ajouté qu'il préférerait *« qu'on évite »* une consultation associant la révision constitutionnelle et la ratification du traité. Il a émis le souhait que l'Assemblée nationale et le Sénat reviennent *« à un texte commun »* sur la révision constitutionnelle.

« S'il n'y avait pas d'accord entre les Assemblées pour la révision constitutionnelle, cela voudrait dire que le processus de Maastricht serait bloqué au départ, a dit l'ancien ministre de l'éducation nationale. *Ou alors, il faudrait que le président de la République interroge directement le peuple par référendum, d'abord, sur la révision constitutionnelle, avant de l'interroger sur Mastricht ; mais comme il n'y aurait pas de position commune de l'Assemblée nationale et du Sénat, la question est posée, du point de vue juridique, de savoir s'il a le droit de le faire. De Gaulle l'avait fait une fois, mais en étant critiqué, à l'époque, par M. Mitterrand. »*

Le bureau exécutif a discuté, d'autre part, de l'accord entre l'Etat et l'enseignement catholique, plusieurs intervenants regrettant que cet accord ait été présenté comme *« historique »* par le gouvernement, ce qui donne à penser, à leurs yeux, que le PS aurait renoncé à ses positions de principe en faveur de l'enseignement public.

P. J.

La querelle sur l'article 46

La lettre de M. Poher...

M. Alain Poher, président du Sénat, a adressé mercredi 17 juin la lettre suivante à M. Pierre Bérégovoy :

« J'ai l'honneur de vous faire part de ma surprise à la lecture des informations de presse publiées à l'issue du conseil des ministres de ce matin selon lesquelles vous auriez estimé que le Sénat « avait outrepassé ses droits en adoptant un amendement relatif au droit de vote et à l'éligibilité des ressortissants de la Communauté économique européenne aux élections municipales. » *S'agissant d'un projet de loi de révision constitutionnelle, le Sénat dispose, aux termes de l'article 89 de la Constitution, de pouvoirs identiques à ceux de l'Assemblée nationale. Le gouvernement a, certes, toute liberté d'approuver ou de critiquer une décision de la Haute Assemblée mais il ne saurait en aucun cas être juge de sa constitutionnalité et je suis sûr que les propos rapportés par la presse ont outrepassé votre pensée »*

... et la réponse de M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy a répondu en ces termes, jeudi 18 juin, à la lettre du président du Sénat :

« Vous m'avez fait part, dans votre lettre du 17 juin, de votre réaction à certaines déclarations qui m'ont été prêtées selon lesquelles le Sénat aurait outrepassé ses droits lors de la discussion du 16 juin sur la révision constitutionnelle.

Je tiens d'abord à vous rassurer : je n'ai à aucun moment tenu de tels propos en conseil des ministres. Je n'ai en effet nullement contesté le pouvoir constituant du Sénat : conformément à l'article 89 de notre loi fondamentale, les deux Assemblées sont appelées à se prononcer à égalité de droits sur les révisions constitutionnelles. J'ai simplement constaté que l'amendement du président Jacques Larché, adopté par le Sénat, qui tend à donner à votre Haute Assemblée des pouvoirs identiques à ceux de l'Assemblée nationale pour voter une loi organique déterminant les conditions d'application de l'article 88-2 du projet de loi constitutionnelle, soulève une question importante au regard des termes de l'alinéa 4 de l'article 46 de la Constitution de 1958.

Une clarification s'impose en effet. Le gouvernement est attaché au respect de l'article 46 de la Constitution, qui donne la garantie à votre Haute Assemblée que les lois organiques relatives au Sénat doivent être votées dans les mêmes termes par les deux Assemblées. Le gouvernement était et demeure prêt à accepter toute précision que le Sénat jugerait utile d'introduire sur ce point à l'article 88-2 du projet de loi constitutionnelle soumis au Parlement. En revanche, dans la mesure où l'amendement précité a pour effet d'élargir les domaines dans lesquels le vote conforme du Sénat est requis pour l'adoption d'une loi organique, il s'agit d'un problème d'une tout autre portée, touchant à l'équilibre de nos institutions et sur lequel il était de mon devoir d'alerter la représentation nationale, avant qu'elle ne se prononce définitivement. »

La réunion de Rennes du Mouvement européen

L'Europe de la raison et du cœur

RENNES

de notre envoyé spécial

Les aléas de la procédure parlementaire n'entament en rien la résolution du Mouvement européen. Le Palais-Bourbon et le Palais du Luxembourg s'embrasent, mais cela n'empêche pas M. Jean François-Poncet, fervent défenseur des droits du Sénat, d'organiser une réunion à laquelle participe Mme Elisabeth Guigou, ministre d'un gouvernement qui vient de décider qu'il n'entendait pas céder à toutes les exigences de la majorité sénatoriale. C'est que pour l'un et l'autre, l'avenir de l'Union européenne et donc la ratification du traité de Maastricht sont plus importants que les batailles de politique intérieure, touchent-elles à l'équilibre institutionnel.

Ce sentiment est manifestement partagé par tous ceux qui souhaitent mieux connaître le fameux traité sur lequel ils vont avoir à se prononcer par référendum. La salle où se tenait, mercredi 17 juin à Rennes, la quatrième rencontre organisée par le Mouvement européen était, comme lors des précédentes, pleine. Et parmi les quelque sept cents personnes présentes il ne s'en est pas trouvé une seule pour s'intéresser aux difficultés rencontrées par la révision constitutionnelle. Seul l'avenir de l'Europe les intéressait, et surtout l'impact heureux, ou malheureux, qu'avait déjà, et qu'aurait dans l'avenir, la construction de l'Union européenne.

Dialogue avec les agriculteurs

Voilà qui donnait raison à ce constat, en forme de regrets, du ministre délégué aux affaires européennes : *« Nous avons trop longtemps fait l'Europe en catimini, en cachette, et du coup on a laissé croire qu'elle n'était faite que par un petit groupe de gens, pour un petit groupe de gens. »* Sentiment partagé par Mme Nicole Fontaine, député centriste au Parlement européen, qui a tenu à préciser qu'elle participait à cette rencontre *« en plein accord avec M. Pierre Méhaignerie »*, président du CDS et du conseil général d'Ille-et Vilaine. Pour elle, en effet, *« on a mal informé sur l'Europe, et du coup on a fait de l'Europe le bouc émissaire de toutes nos difficultés »*.

Le souci premier de ces deux européennes convaincues est donc de faire comprendre que l'Europe de Maastricht sera celle *« des citoyens »* et non plus celle des *« technocrates de Bruxelles »*, que la construction de cette union, si elle est celle de la raison, doit aussi être celle du cœur. Manifestement cette argumentation a besoin encore d'être rôdée avant la *campagne référendaire*.

Les interventions des nombreux agriculteurs présents dans la salle ont montré que ceux qui avaient su le plus intelligement profiter de la construction du Marché commun pouvaient être déboussolés par les évolutions en cours, même si, comme dans le cas des Bretons, ils comprenaient la nécessité d'une certaine évolution. Mme Guigou, qui avait souhaité pouvoir ainsi dialoguer publiquement avec eux, a su trouver les mots pour se faire entendre. Ce qui ne veut pas dire qu'elle s'est fait comprendre. Il reste encore bien du chemin pour faire admettre que l'Europe ne bénéficie pas seulement aux mieux armés pour faire face aux grands vents de la concurrence, et ne laissera pas les autres sur le bord du chemin.

THIERRY BRÉHIER

POLITIQUE

La réforme constitutionnelle et le débat sur Maastricht

Une logique d'affrontement

Suite de la première page

MM. Dumas et Vauzelle s'étaient borné à donner une interprétation plus positive de cette disposition. Bien que les deux ministres se soient, en revanche, farouchement opposés à ce que la majorité sénatoriale s'octroie un droit de veto en ce domaine par le fait même de réclamer que les modalités d'application de cette disposition soient ensuite fixées *«dans les mêmes termes»* par les deux assemblées, l'impression avait prévalu que le gouvernement ne ferait pas de cette seconde exigence un *casus belli*. S'y était mêlé le sentiment d'une divergence entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement sur la portée de cet amendement.

Escalade

C'est en tout cas ce qu'avaient souhaité les sénateurs socialistes eux-mêmes, puisqu'ils avaient voté cet amendement controversé, adopté par 207 voix, contre 2. C'est aussi ce qu'avait compris le rapporteur socialiste du projet de loi à l'Assemblée nationale, M. Gérard Gouzes. Celui-ci avait rendu compte des débats sénatoriaux en demandant à ses collègues, mercredi matin, de se préparer à reprendre à leur compte, sans changement, le texte approuvé au palais du Luxembourg.

La large majorité de 192 voix contre 117 qui s'était exprimée au Sénat au terme de la discussion sur le projet de révision constitutionnelle ainsi retouché donnait donc à penser que l'Assemblée nationale ne compliquerait pas les choses davantage et que le Congrès serait convoqué le 29 juin au plus tard, le gouvernement étant assuré d'y obtenir la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés requise pour l'adoption définitive de cette réforme.

Tout a basculé quand, à la fin des délibérations hebdomadaires du conseil des ministres, le gouvernement a fait savoir qu'il jugeait inacceptable la deuxième exigence sénatoriale et demandait à l'Assemblée nationale d'y faire obstacle au motif qu'il s'agissait là d'une prétention de nature à modifier gravement les équilibres institutionnels de la Ve République. Majoritaires au sein de la commission des lois de l'Assemblée nationale, réunie mercredi après-midi, les députés socialistes ont ainsi modifié à leur tour le projet issu du Sénat en retirant de l'amendement en question la formule incriminée, contre l'avis des députés de l'UDF et de l'UDC favorables à la version sénatoriale.

Le projet de réforme constitutionnelle était dès lors engagé dans le processus rituel des navettes parlementaires et, sauf revirement de la majorité sénatoriale, promis à une impasse. Les conditions d'une épreuve de force entre le pouvoir et le Sénat semblaient ainsi, jeudi matin, réunies, d'autant plus que le débat venait soudain de changer de nature.

Coup d'Etat légal

Car, maintenant, c'est le président de la République en personne qui accuse le Sénat d'exploiter la situation pour tenter de chambouler le fonctionnement de la Ve République et qui fait savoir, en tant que gardien des institutions, qu'il s'opposera résolument à toute déviation d'une telle nature et en fera juge, au besoin, le peuple souverain.

Sur le coup, mardi soir, au cours de ses contacts avec MM. Dumas et Vauzelle, pendant les suspensions de séance, M. Mitterrand apparaît d'abord intransigeant, puis conciliant avec la majorité sénatoriale, soucieux ne pas dramatiser la question du vote des étrangers. Certes, il n'en pense pas moins : aux yeux du président de la République la position conservatrice du Sénat sur ce point n'a rien de très glorieux.

Il y a quelques jours encore, il exprimait l'espoir que la France donnerait l'exemple de l'ouverture d'esprit et, aujourd'hui, il doit constater que beaucoup de parlementaires ne le suivent pas sur ce terrain. Pourtant, mardi soir, M. Mitterrand accepte finalement de prendre acte de ce décalage si cela doit constituer le prix à payer pour obtenir la majorité requise au congrès. Mais le Sénat a fait monter les enchères et, mercredi matin, le chef de l'Etat a décidé de reprendre ses billes. Les propos très critiques du premier ministre et du ministre des affaires étrangères jugeant le comportement de la majorité sénatoriale contraire à l'esprit de la Constitution, tels qu'ils ont été partiellement rapportés par le porte-parole du gouvernement à la fin du conseil des ministres, atténuent même un peu l'analyse développée dans ce huis clos par le président de la République. M. Mitterrand estime tout bonnement, si l'on ose dire, que le Sénat se livre à un abus de pouvoir confinant presque à une tentative de *«coup d'Etat légal»*, selon une expression entendue à l'Elysée.

Dans les campagnes, les voitures se font rares. *«Certains secteurs de l'économie vont être complètement paralysés»*, a souligné M. Bozo Jovanovic, ministre yougoslave des relations économiques extérieures.

L'hypothèse d'un référendum anticipé

Dans l'exposé des motifs de l'amendement visant à supprimer les mots *«votée dans les mêmes termes par les deux assemblées»* dans la dernière phrase de l'article 88-2 de la Constitution, retouché par le Sénat, M. Gérard Gouzes a clairement résumé, mercredi après-midi, le nouvel enjeu du débat tel qu'on l'exprime à l'Elysée : *«S'il convient de se féliciter de la manière dont le Sénat est parvenu à surmonter les difficultés liées aux résultats du référendum danois, il paraît difficile de porter la même appréciation sur la réponse qu'il a apportée au second problème qui a été au centre de ses débats, à savoir la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants communautaires (...)*

»Il est d'abord permis de s'étonner de la place qu'a prise cette question dans les débats du Sénat. Elle est certes importante mais est-elle aussi déterminante pour l'avenir de notre pays que celle de l'institution de la monnaie unique? On peut en douter et estimer que l'extension du droit de vote n'a préoccupé à ce point nombre de sénateurs qu'en raison du fait qu'ils l'ont considérée comme un premier pas vers la reconnaissance de ce droit à tous les étrangers. Il s'agit, à n'en pas douter, d'un véritable procès d'intention (...)

»Il reste, enfin, à regretter que, suivant une méthode dont il est coutumier le Sénat ait saisi l'occasion de la présente révision constitutionnelle pour modifier à son profit l'équilibre des pouvoirs publics tel qu'il a été voulu par le constituant de 1958 (...) Cette exigence ne peut que nous inspirer les plus expresses réserves. En 1958, le constituant a, certes, entendu redonner au Sénat une place au sein des institutions que le Conseil de la République de la Constitution de 1946 avait perdue. Il n'a pas pour autant souhaité en faire l'égal de l'Assemblée nationale...» Les réserves ajoutées par MM. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, et Raymond Barre, député apparenté UDC du Rhône, sur l'argumentation de la majorité sénatoriale renforcent cette analyse.

Mercredi matin, devant le conseil des ministres, M. Mitterrand s'est donc déclaré tout aussi résolu à ne gaspiller aucune des chances qui existent encore de parvenir à une solution consensuelle qu'à empêcher toute dérive institutionnelle.

Le 5 juin, répondant aux questions des étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, le président de la République se disait déjà décidé à en appeler aux électeurs en cas de blocage de la révision de la Constitution sur le droit de vote des étrangers européens : *«Je suis prêt*, affirmait-il, *à affronter cette bataille-là pour ce que je crois être la justice dans le monde et la citoyenneté européenne, qui me paraît parfaitement compatible avec les valeurs de la République.»* L'autre exigence de la majorité sénatoriale n'a fait, depuis mardi soir, selon son entourage, qu'accentuer sa détermination.

Alors que vingt-quatre heures auparavant la convocation du Congrès paraissait acquise avant l'organisation d'un référendum de ratification en septembre ou octobre, jeudi matin, à l'Elysée, personne ne se hasardait plus à exclure l'éventualité d'un référendum direct qui pourrait demander aux Français à la fois de se prononcer sur la révision de la Constitution et de ratifier le traité de Maastricht. Personne ne démentait non plus qu'une telle consultation puisse intervenir dans les plus brefs délais. La crainte d'un *«référendum précipité associant dans un même paquet révision et ratification»* exprimée au nom de l'opposition par le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, n'est peut-être pas infondée.

Le fait que M. Lionel Jospin ait jugé *«possible»* cette hypothèse, jeudi matin, sur Europe 1, a en tout cas donné du corps à la rumeur qui courait à ce sujet avant même la fin du débat au Sénat. Il semble que M. Mitterrand se soit entretenu de ce cas de figure, mercredi, en marge des délibérations du conseil des ministres, non seulement avec MM. Bérégovoy et Dumas mais aussi avec le président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter. Seules les contraintes administratives et techniques qui imposent généralement un délai de quatre à cinq semaines pour l'organisation matérielle d'un référendum semblaient contrarier, jeudi matin, la mise en œuvre du plan de bataille de M. Mitterrand en cas de grippage de la machine parlementaire.

Une première conséquence politique s'imposait, de toute évidence, au vu de cette escalade : non seulement M. Mitterrand semblait prêt, si le Parlement le poussait à cette extrémité, à assumer le risque, en changeant de procédure en cours de route – malgré tous les avertissements venus des rangs de l'opposition modérée pour l'en dissuader – de réduire à néant le compromis global qui avait caractérisé la fin des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat mais il ne redoutait pas de charger davantage sa barque.

Jusqu'à présent, en effet, le président de la République était confronté aux interférences de politique intérieure qu'avait subies avant lui Georges Pompidou, lors du référendum de 1972 sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Depuis mercredi matin, il s'inscrit dans une logique de confrontation parlementaire analogue à celle qui avait conduit Charles de Gaulle à mettre en jeu son mandat présidentiel au cours de la campagne du référendum de 1969 sur la réforme des régions et la transformation du Sénat, puis à se démettre de ses fonctions après avoir été mis en minorité par les électeurs.

ALAIN ROLLAT

□ **Deux sondages sur le référendum.** – Une enquête de BVA effectuée par téléphone auprès de 946 personnes les 12 et 13 juin et publiée dans *Paris-Match* daté 18 juin, indique que 48 % des Français sûrs d'aller voter lors d'un éventuel référendum sur Maastricht voteraient «oui», contre 26 % de «non». Un autre sondage réalisé par l'IFOP le 15 juin auprès de 801 personnes et publié dans *l'Express* du 18 juin indique que 45 % des Français envisagent la possibilité de voter «non» à un référendum sur le traité de l'Union européenne, alors que 31 % l'excluent.

Les cérémonies du 18 juin

M. Mitterrand devait participer, jeudi 18 juin, au Mont-Valérien, comme chaque année, à la cérémonie commémorative de l'appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle. L'Assemblée nationale a décidé de suspendre ses travaux, en fin d'après-midi, pour permettre aux députés de s'y associer. Le président de la République devait également faire déposer une gerbe sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises. A la veille de cet anniversaire, l'Institut Charles-de-Gaulle a acheté huit manuscrits de l'ancien chef de la France libre pour une somme globale de 65 000 dollars (environ 340 000 francs).

L'Institut Charles-de-Gaulle achète à New-York des manuscrits du chef de la France libre

L'Institut Charles-de-Gaulle, que préside M. Pierre Messmer, a acheté, mercredi 17, à la veille du 52e anniversaire de l'appel du 18 juin, au cours d'une vente aux enchères à la galerie Sotheby de New-York, huit manuscrits du général de Gaulle. Ces documents, entièrement de la main du chef de la France libre, corrigés et raturés par lui, sont les textes de discours et d'allocutions prononcés à la BBC de Londres entre 1940 et 1942. Le plus ancien est du 8 décembre 1940 et le plus récent du 11 juin 1942, au lendemain de la victoire remportée par les forces françaises libres à Bir-Hakeim en Libye. Dans le lot figure également un poème inédit de de Gaulle écrit en 1940.

On ignore encore comment ces documents expertisés et authentifiés ont pu parvenir entre les mains d'un vendeur aux Etats-Unis, Sotheby ayant respecté l'anonymat demandé par celui-ci. Diverses hypothèses sont cependant avancées, évoquant des descendants d'anciens collaborateurs du général qui auraient vendu ces textes à des amateurs américains. Les enchères, plusieurs acheteurs s'étant manifestés, ont atteint quelques dizaines de milliers de dollars. Ces documents, une fois arrivés en France, seront reproduits dans la revue de l'Institut Charles-de-Gaulle et exposés au public. La découverte de manuscrits inconnus de de Gaulle datant de l'époque de la guerre est assez rare. Il y a quelques années, l'acteur Alain Delon avait cependant acheté, dans une vente à Paris, le texte manuscrit de l'appel du 18 juin dont il avait ensuite fait don à l'Ordre de la Libération.

A. P.

Le rapprochement des écologistes

Une troisième rencontre a eu lieu entre les Verts et Génération Ecologie

En l'absence de M. Brice Lalonde, rentré la veille du Sommet de la Terre organisé à Rio-de-Janeiro, les délégations des Verts et de Génération Ecologie se sont retrouvées, mercredi 17 juin, pour la troisième fois depuis les élections régionales. Compte tenu de la faible marge de manœuvre des Verts pour négocier, au lendemain de la réunion de leur conseil national (*le Monde* du 16 juin), Génération Ecologie s'est proposé de réécrire les cinq points qui divisent encore les deux mouvements, à savoir l'énergie nucléaire, la politique agricole, les transports, le vote des immigrés aux élections locales et la défense, et de soumettre cette nouvelle rédaction à la prochaine rencontre, prévue le 7 juillet. A cette date, les deux mouvements compareront aussi leurs approches respectives de l'Europe de Maastricht et de la récente conférence de Rio sur l'environnement et le développement.

Les cinq *«objectifs incontournables»* des Verts – *«nos amulettes»*, comme aurait dit l'un d'eux – ne constituent pas, selon le vice-président de Génération Ecologie, M. Noël Mamère, *«la pierre philosophale»*. *«Pour ce qui nous concerne, instruits par l'expérience, nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans un programme qui n'aurait pas été discuté avec les Français»*, a-t-il ajouté. *«Si notre désaccord devait persister, il ne pourrait pas y avoir de contrat de gouvernement entre nos deux mouvements. Mais cela n'exclurait pas forcément une campagne commune lors des prochaines échéances électorales»*, a déclaré de son côté l'un des quatre porte-parole des Verts, Mme Dominique Voynet.

Enfin, sans attendre un hypothétique accord programmatique, les écologistes ont abordé, pour la première fois, la question électorale, aussi bien pour les prochaines législatives que pour l'élection présidentielle de 1995.

J.-L. S.

Les travaux du Parlement

Les députés adoptent le projet de loi sur l'apprentissage...

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 18 juin, le projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et à la formation professionnelle, et présenté par Mme Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (*le Monde* du 18 juin). Seul le groupe socialiste a voté pour, tandis que l'opposition s'est abstenue et que le PC a voté contre. Sur proposition de M. Germain Gengenwin (UDC, Bas-Rhin), les députés ont voulu consacrer l'apprentissage comme l'une des filières qui, au même titre que les CAP ou le baccalauréat, *«concourt aux objectifs éducatifs de la nation»*, affichés par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989. A la demande du rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Alain Néri (PS, Puy-de-Dôme), ils ont d'autre part décidé que les représentants du personnel des entreprises du secteur public non industriel et commercial seraient à l'avenir consultés sur les conditions d'accueil et de formation des apprentis.

Au cours du débat, Mme Aubry a souligné que l'un des principaux objectifs de ce projet était de *«convaincre les jeunes et leurs familles de s'orienter vers une formation professionnelle, délibérément, et non plus par suite d'un échec»*. Elle n'a pas précisé le montant du crédit d'impôt pour l'apprentissage, mais elle a affirmé que celui-ci serait proposé dans la prochaine loi de finances et qu'elle recherchait actuellement, en liaison avec les organisations professionnelles, *«un système qui soit simple d'usage et qui valorise l'investissement des entreprises s'engageant le plus dans la formation des jeunes»*.

J.-L. S.

...et les sénateurs celui sur les zones d'attente

Les sénateurs ont adopté en première lecture, à la quasi-unanimité, mercredi 17 juin, le projet de loi relatif aux zones d'attente des ports et des aéroports et modifiant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, présenté par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur. Seuls les communistes se sont abstenus.

Le Sénat a réservé un bon accueil au texte élaboré par le gouvernement après la décision négative rendue le 25 février par le Conseil constitutionnel sur un amendement introduit par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Philippe Marchand, dans un premier projet de loi relatif aux zones de transit (*le Monde* du 4 juin). M. Paul Masson (RPR, Loiret), rapporteur au nom de la commission des lois, a estimé que la procédure de refoulement aux frontières aériennes et maritimes respecte les principes posés à l'époque par le Conseil constitutionnel et assure à l'étranger des conditions décentes de séjour et de rapatriement. M. Masson a même prôné l'adoption conforme, c'est-à-dire sans modifications, du texte du gouvernement qui prévoit notamment l'intervention du juge judiciaire. Les sénateurs ont cependant adopté des amendements socialistes indiquant notamment que l'étranger est *«immédiatement»* informé de ses droits et devoirs.

G. P.

□ **Le Sénat opposera la question préalable au texte sur les dépenses de santé.** – La commission des affaires sociales du Sénat a décidé, mercredi 17 juin, d'opposer la question préalable, qui dispose qu'il n'y a pas lieu de délibérer, au projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé adopté à l'Assemblée nationale le 6 juin après l'engagement de la responsabilité du gouvernement. M. Charles Descours (RPR, Isère), rapporteur du projet, a critiqué les *«méthodes inacceptables»* employées par le gouvernement. Il a également estimé que le contenu du projet ne répond *«en rien»* aux nécessités qu'impose le système de santé français.

DÉFENSE

Auprès de M. Pierre Joxe

M. Jean-Claude Mallet dirigera la délégation aux affaires stratégiques

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 17 juin a créé la délégation aux affaires stratégiques, dont il a confié, à partir du 1er juillet, la direction à M. Jean-Claude Mallet, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

En février dernier (*le Monde* du 15 février), M. Joxe avait annoncé son intention de créer une mission appelée délégation aux affaires stratégiques (DAS) et analogue à ce qui existe déjà dans plusieurs pays alliés. Un décret, qui sera suivi de textes d'application, est paru au *Journal officiel* du mercredi 17 juin pour fixer le cadre de cette administration.

Forte de vingt-cinq personnes, parmi lesquelles figureront des administrateurs civils de la défense, de jeunes officiers supérieurs, des universitaires et des diplomates, la DAS se substituera – tout en ayant des attributions plus larges – à la délégation aux études générales (DEG). Sous l'autorité directe du ministre de la défense, la DAS est chargée de toutes les études et expertises de politique de sécurité (affaires nucléaires, évolution des concepts de défense, maîtrise des armements, lutte contre la prolifération, négociations et coopération internationales). Elle est associée aux travaux pour la planification et la programmation de la défense. Directeur chargé des affaires stratégiques de la DAS, M. Jean-Claude Mallet, sera assisté d'un général.

[Né le 25 mars 1955 à Paris, ancien élève de Normale et de l'ENA, agrégé de lettres, M. Jean Claude Mallet est entré au Conseil d'Etat en 1985. Consultant pour les questions stratégiques et les relations Est-Ouest au centre d'analyse et de prévision (CAP) du Quai d'Orsay, puis chargé de mission auprès du directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, il est devenu maître des requêtes au Conseil d'Etat en juin 1988. En 1989, il est délégué aux affaires internationales auprès de M. Joxe, au ministère de l'intérieur, et, dès février 1991, il est conseiller technique (diplomatie) au cabinet du ministre de la défense après le remplacement de M. Jean-Pierre Chevènement par M. Joxe.]



MÉDECINE

Le rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur la transfusion

• Le dépistage du virus du sida a été mis en place « avec retard »
• « La logique industrielle a conduit à oublier certaines règles de déontologie »

Une commission sénatoriale d'enquête a rendu public, jeudi 18 juin, son rapport sur la gestion et l'organisation du système transfusionnel français (1). Ce document analyse les principaux dysfonctionnements à l'origine de l'affaire dite du sang contaminé. Il souligne notamment que les textes de 1983 relatifs à l'exclusion des donneurs de sang à risque sont demeurés largement inappliqués par les centres de transfusion sanguine et qu'à l'issue des *« errements d'un processus décisionnel fragmenté »* un *« retard de plusieurs mois »* a été enregistré dans la mise en place du dépistage systématique de l'infection chez les donneurs de sang. Ce retard a ainsi été à l'origine de contaminations qui auraient pu être prévenues. Le rapport critique aussi un système transfusionnel où *« la logique industrielle a conduit à oublier certaines règles de déontologie médicale »*.

La commission formule par ailleurs des critiques à l'encontre de la réforme annoncée il y a quelques jours par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire (*le Monde* du 28 mai). Elle regrette en particulier *« l'étatisation complète »* du système transfusionnel et souhaite au contraire qu'il s'associe avec le secteur privé de l'industrie du médicament et des biotechnologies.

La commission d'enquête sur le système transfusionnel français en vue de son éventuelle réforme a, durant six mois, procédé à une soixantaine d'auditions (dont quarante ouvertes à la presse) et effectué deux déplacements à l'étranger, en Allemagne et en Autriche. Le rapport précise qu'en décidant de créer cette commission, le Sénat a entendu procéder à un examen critique de la gestion et de l'organisation de ce système avant d'analyser les dysfonctionnements lors des années de contamination par le virus du sida et proposer des éléments de réforme. *« Cette enquête,* ajoute-t-on, *ne porte pas sur la recherche de responsabilités individuelles dans le drame de la contamination par voie sanguine qui relève des procédures judiciaires en cours. »*

Rendu public à la veille du procès qui verra comparaître, à partir du 22 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris, les docteurs Jean-Pierre Allain, Michel Garetta, Robert Netter et le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida, le rapport sénatorial constitue une étape marquante dans le long décryptage de l'affaire du sang contaminé. Ce document cherche en premier lieu à situer l'ampleur des infections post-transfusionnelles par le virus du sida en faisant une distinction entre les hémophiles et les personnes infectées après transfusion. La commission note que *« la contamination des hémophiles a été, en France, du même ordre que dans les pays voisins de niveau comparable mais que la contamination des transfusés y a été supérieure. Ces indications doivent être replacées dans le cadre de l'épidémie de sida qui situe la France au deuxième rang mondial, après les Etats-Unis, pour les cas de sida déclarés »*. De nombreux éléments laissent aujourd'hui penser que ces données trouvent, pour l'essentiel, leur explication dans la conjonction d'un double phénomène : la multiplication des collectes de sang en milieu carcéral chez des donneurs (homosexuels et toxicomanes notamment) contaminés et le retard pris dans la mise en œuvre systématique du dépistage chez les donneurs de sang.

Le rapport estime que le système transfusionnel a réagi au moment de l'apparition de l'épidémie de sida *« avec retard et précipitation ». « L'ambition d'accéder à la logique industrielle a conduit à oublier certaines règles de déontologie médicale dans un contexte de monopole et de non-contrôle »*, ajoute la commission. Il souligne également *« le paradoxe d'une institution méconnue d'un corps médical qui lui accordait pourtant une confiance presque totale et qui, en raison de son autarcie, s'est isolée et repliée sur elle-même »*.

Il s'en est suivi, estiment les sénateurs, *« une mise à l'écart de certains principes éthiques pourtant toujours mis en avant pour justifier un monopole protecteur, le tout dans un contexte d'isolement intellectuel, à l'abri de toute contrainte tutélaire »*.

La cause originelle du drame

Le rapport analyse d'autre part les obstacles qui se sont opposés à la mise en œuvre de la sécurité transfusionnelle dans les années 1983-85.

Le premier concerne la sélection des donneurs. La commission relève que la circulaire du 20 juin 1983 relative à la prévention de l'éventuelle transmission du sida par la transfusion sanguine *« est restée largement inappliquée par les centres de transfusion »*. Elle ajoute qu'en *« l'absence de message officiel clair et cohérent, le don bénévole n'a pas apporté une garantie de sécurité lors des transfusions »*. La commission estime que *« ce sentiment illusoire de sécurité constitue la cause originelle, mais non exclusive, du drame de la transfusion sanguine française »*.

En ce qui concerne la mise en place du dépistage systématique dans les dons de sang, les sénateurs remarquent qu'à l'issue *« des errements d'un processus décisionnel fragmenté »*, ce dépistage n'a été institué que le 1er août 1985. *« Un retard de plusieurs mois a été enregistré dans la mise en place de ce dépistage, entraînant des contaminations supplémentaires »*, estime le rapport.

A propos de l'inactivation des produits sanguins, le facteur VIII en particulier, le rapport rappelle que dès 1984 une étude publiée dans l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* indiquait qu'il *« serait injustifiable de prescrire ou de laisser utiliser par les hémophiles des préparations à risque de sida alors qu'apparemment des produits sûrs sont disponibles »*. Les sénateurs constatent que l'inactivation du facteur VIII *« ne s'est réalisée qu'en ordre dispersé du fait de la concurrence entre les principaux centres français de fractionnement, tant dans la mise au point des procédures d'inactivation virale que pour la substitution des concentrés non chauffés par les produits traités »*.

Le quatrième obstacle tient, selon le rapport, à des *« résistances extérieures »*. La commission a ainsi constaté *« une prise de conscience insuffisante et tardive de la part des scientifiques et des hémophiles »* et *« une inertie des autorités administratives qui n'ont pas pris la mesure de la gravité de la situation et continuaient à agir en gestionnaires, soupesant les facteurs d'ordre éthique, économique et financier. »*

Au chapitre des propositions, la commission estime tout d'abord que le plan de réforme annoncé récemment par M. Bernard Kouchner *« recherche la sécurité par la seule étatisation complète du système transfusionnel »*. Ces orientations, estime la commission, ne sont *« pas adaptées »* au contexte nouveau de la transfusion et, en particulier, à la directive européenne du 14 juin 1989 (*le Monde* daté 14-15 juin). Les propositions visent d'une part à rechercher la sécurité optimale du malade, d'autre part à rechercher un système transfusionnel *« rénové et performant »*.

Au sujet de la sécurité du malade, le rapport souhaite la mise en œuvre de mesures qui vont dans le même sens que celles qui ont été – ou vont être – annoncées par M. Kouchner : formation spécifique des médecins transfuseurs, réorganisation de la tutelle ; renforcement de l'administration centrale de la santé ; installation d'une cellule de crise auprès du ministre de la santé pour réagir d'urgence aux dangers de nature épidémiologique ; application aux produits sanguins du statut de médicament tel que le prévoit la directive européenne de 1989.

Plus originales sont les propositions destinées à rénover le système tranfusionnel. Le rapport propose d'unifier le statut des centres de transfusion sanguine et de regrouper des centres de fractionnement. Tout en réaffirmant le rôle essentiel des donneurs et des principes éthiques qui régissent la collecte des produits sanguins labiles (don gratuit), il n'écarte pas la possibilité d'*« indemniser »* les personnes qui acceptent de donner leur sang en vue d'une plasmaphérèse.

Les sénateurs estiment en outre *« nécessaire »* d'associer au système transfusionnel le secteur privé de l'industrie du médicament et des biotechnologies. Afin d'éviter de se voir reprocher de vouloir basculer dans un système basé sur le profit, ils proposent que les bénéfices générés dans le secteur privé soient affectés à l'investissement et à la recherche. Cette affectation, ajoute le rapport, *« pourrait faire l'objet de conventions tripartites entre les associations de donneurs, le système transfusionnel et les firmes privées associées »*.

Enfin, pour combler le retard de la France en matière de recherche, la commission propose de *« protéger, pendant une période déterminée, en demandant une application différée de la directive de 1989, nos capacités industrielles et scientifiques en ce domaine : ceci permettrait par ailleurs à nos voisins européens moins engagés que la France dans un processus d'autosuffisance de se rapprocher des objectifs recherchés »*.

La commission d'enquête sénatoriale souhaite ainsi aller jusqu'au bout de la directive européenne de 1989 qui assimile les produits dérivés du sang à des médicaments et autorise leur commercialisation dans l'ensemble de la CEE. *« L'Etat n'est pas le mieux placé pour fabriquer des médicaments,* nous a déclaré le rapporteur de la commission, M. Claude Huriet. *Si l'on maintient le système étatisé actuel, nous avons la conviction qu'il périra par lui-même dans les deux ans qui viennent. Comment parvenir à rendre compatibles les notions d'autosuffisance, de respect du don gratuit et de budget global ? La seule solution est pour cela de disposer d'un système performant assurant une réelle autosuffisance. »*

J-Y. N. et F. N.

(1) *« Rapport de la commission d'enquête sur le système transfusionnel français en vue de son éventuelle réforme »* (nº 406). Le président de cette commission était M. Jacques Sourdille et son rapporteur M. Claude Huriet. Cette commission précise qu'elle *« n'a entendu ni inculpé qui pourrait invoquer les droits de la défense, ni le ministre qui relevait, éventuellement, de la Haute Cour »*.

Le système de santé publique sera réformé

Suite de la première page

Pour autant, explique le ministre, la politique de santé publique n'en suscite pas moins de nombreuses critiques qui tiennent à plusieurs facteurs. A commencer par un manque de capacités de prévisions avec, pour conséquence, un système français qui *« s'adapte mal aux transitions ou aux évolutions, notamment à l'apparition de nouvelles maladies ou de nouvelles conditions d'environnement »*. D'autre part, ajoute M. Kouchner, *« le système de santé publique français est complexe. Il manque de cohérence, notamment entre les actions de soins et de prévention, d'enseignement et de promotion de la santé. Il est morcelé, parcellaire, mal coordonné »*.

Le ministre de la santé en veut pour preuve l'affaire du sang contaminé, *« l'exemple le plus clair »* de cette inadaptation du système français de santé publique. Trois principes, ajoute-t-il, doivent guider la politique gouvernementale en ce domaine : *« Garantir la meilleure qualité possible des soins, en terme d'efficacité médicale, évaluée et validée ; assurer la plus grande égalité possible vis-à-vis de la santé ; réduire au plus bas niveau possible les risques sanitaires. »*

Pauvreté des débouchés

La première étape du plan mis en œuvre par M. Bernard Kouchner consiste essentiellement en la création d'un réseau national de santé publique (RNSP), qui cordonnera les organismes chargés traditionnellement de recueillir les informations sur les différents secteurs d'activité de la santé. A partir de ces éléments, cet organisme de surveillance épidémiologique fera des propositions qui permettront à la direction générale de la santé et aux services décentralisés (DRASS et DDASS) d'intervenir rapidement et de manière efficace.

Dans un premier temps, ce réseau prendra la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) associant quatre membres fondateurs : la direction générale de la santé, la direction des hôpitaux, l'INSERM et l'Ecole nationale de santé publique. La tête de ce réseau, dont la création est annoncée au *Journal officiel* du 18 juin, sera basée à Saint-Maurice (Val-de-Marne).

Dans un deuxième temps, vraisemblablement au mois d'octobre prochain, sur la base de recommandations formulées en particulier par le Haut Comité de la santé publique, il devrait être procédé à une vaste restructuration de la haute administration chargée de la santé publique. La direction générale de la santé et, dans une moindre mesure, la direction de la pharmacie et du médicament devraient être réorganisées et voir leurs moyens renforcés. Les sous-directions de ces directions centrales seront profondément remaniées de manière à coïncider avec les objectifs que s'est fixés le gouvernement (prospective et évaluation, prévention, sécurité sanitaire, qualité des soins et qualifications professionnelles).

Le Code de la santé publique sera révisé. Un groupe de travail composé de représentants du ministère et de membres de la commission de codification procédera à cette mise à jour destinée à moderniser et à rendre plus cohérente l'une des réglementations les plus complexes qui soit. Parallèlement, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France sera réorganisé et renouvelé.

Comment ces différentes réformes entreront-elles en vigueur ? Quelle sera leur réelle portée, leur véritable efficacité ? Certains spécialistes estiment qu'il eût été plus cohérent d'annoncer dans le même temps la création de trois ou quatre pôles d'enseignement en santé publique (ce qui supposerait un action concertée avec le ministère de l'éducation nationale) et la mise en place de nouvelles structures de recherche en santé publique (ce qui supposerait une action concertée avec le ministère de la recherche).

La mise en place d'une politique de santé publique ambitieuse en France est d'autant plus urgente que la pauvreté des débouchés offerts actuellement par la fonction publique dans ce domaine incite de nombreux médecins et chercheurs de haut niveau à aller travailler ailleurs, loin d'une direction générale de la santé et d'un ministère de la santé à l'image désuète, totalement sous-équipés pour remplir leurs missions, dont l'affaire du sang contaminé démontre pourtant à quel point elles peuvent être essentielles.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 18 juin 1992 :

UN DÉCRET

– Nº 92-535 du 16 juin 1992 relatif à la mise en conformité des ascenseurs dépourvus de porte de cabine.

UNE CIRCULAIRE

– Du 16 juin 1992 relative à la mise en conformité des ascenseurs dépourvus de porte de cabine.

JUSTICE

La publication des avis d'imposition du PDG de Peugeot

M. Jacques Calvet perd son procès contre « le Canard enchaîné »

Le directeur de la publication du *Canard enchaîné*, M. Roger Fressoz, et M. Claude Roire, journaliste de l'hebdomadaire satirique, ont été relaxés, mercredi 17 juin, des poursuites pour « recel » engagées par M. Jacques Calvet et la Société des automobiles Peugeot, après la publication, le 27 septembre 1989, des extraits des avis d'imposition du PDG de PSA concernant les années 1986, 1987, 1988 (*le Monde* du 22 mai 1992).

« Calvet met un turbo sur son salaire ». Sous ce titre, *le Canard enchaîné* publiait un article dans lequel il affirmait notamment : *« Le patron de Peugeot s'est accordé 45,9 % de mieux en deux ans. »* Et pour le prouver, l'hebdomadaire présentait les fac-similés de trois avis d'imposition de M. Calvet, en précisant que ces documents étaient parvenus *« fortuitement »* au journal. L'affirmation n'avait rien de diffamatoire et l'hebdomadaire en fournissait d'emblée la preuve. Aussi, la poursuite a-t-elle pris une tout autre tournure que celle généralement engagée contre les organes de presse.

Le 3 octobre 1989, M. Calvet déposait une plainte contre X... pour *« vol, violation du secret professionnel, soustraction d'actes ou de titres et recel »*, et, le 25 octobre 1989, le ministre du budget, M. Michel Charasse, se joignait à la procédure pour *« vol et violation du secret professionnel »*. L'instruction n'a pas permis de savoir dans quelles conditions avait eu lieu la reproduction des feuilles d'impôt, reproduction que la jurisprudence assimile au vol *« dès lors que celui qui, détenant matériellement certains documents appartenant à un tiers, prend, à des fins personnelles, à l'insu et contre le gré du propriétaire, des photocopies desdits documents appréhendant ceux-ci frauduleusement pendant le temps nécessaire à leur reproduction »*. De la même manière, il n'a pas été possible de savoir si un fonctionnaire du service des impôts avait violé le secret professionnel auquel il est tenu.

L'affaire aurait pu s'arrêter là. Mais le magistrat instructeur, M. Jacques Clavière-Schiele, décidait de renvoyer devant le tribunal correctionnel MM. Fressoz et Roire, pour y répondre du délit de *« recel »*. Les plaignants et le parquet ne reprochaient pas au *Canard enchaîné* d'avoir publié les feuilles d'imposition de M. Calvet, mais accusaient le directeur et le journaliste de *« recel de violation du secret professionnel »* et de *« recel de vol »*.

La première des deux infractions est une construction juridique récente, extrêmement discutable, qui semble surtout destinée à limiter la liberté de la presse, car si d'autres professions peuvent receler des informations sans le moindre risque de poursuites, le journaliste est par définition amené à les publier.

Un envoi anonyme

C'est donc bien la publication qui est indirectement visée, même si un certain juridisme de circonstance fait semblant de l'ignorer. Quant à l'accusation de *« recel de vol »*, elle est plus infamante puisqu'elle suppose que le journaliste avait connaissance que le document remis provenait d'un vol.

Les tribunaux se sont jusque-là montrés vigilants dans l'analyse de délits aussi discutables. Dans son jugement, la 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean-Yves Monfort, constate d'abord que le journaliste déclare avoir reçu les photocopies des avis d'imposition de M. Calvet par un envoi anonyme adressé au journal. En conséquence, les magistrats observent : *« L'ignorance du statut et des fonctions professionnelles de l'auteur présumé de la divulgation exclut donc toute possibilité de caractériser l'un des éléments constitutifs essentiels du délit de violation du secret professionnel. Par suite, la preuve formelle de l'existence de ce délit n'est pas rapportée, et le recel de violation du secret professionnel imputé aux prévenus n'est pas établi. »*

Concernant le recel de vol, les juges relèvent : *« Le vol* (...) *ne constitue qu'une hypothèse* (...). *Il importe de savoir* (...) *si le coupable avait ou non accès normalement aux originaux et s'il pouvait en établir légitimement des photocopies* (...) *et si l'appréhension des avis concernés* (...) *a revêtu un caractère frauduleux ou non »*. Malgré l'instruction, il n'a pas été possible de répondre à ces questions. Aussi le tribunal déclare que le délit de vol n'étant pas caractérisé *« la condition préalable nécessaire du recel fait défaut et la relaxe s'impose »*.

MAURICE PEYROT

EN BREF

□ **Le maire de Toul inculpé dans deux nouvelles affaires financières.** – M. Jacques Gossot, maire (RPR) de Toul, a été inculpé, mercredi 17 juin à Metz (Meurthe-et-Moselle), de faux et usage de faux, abus de confiance et escroquerie, ainsi que de fraude fiscale, dans deux dossiers judiciaires distincts. Le premier concerne des contrats de chauffe passés entre l'Office public d'HLM de Toul, dont M. Gossot est président, et une société d'exploitation thermique. Le second est lié à la gestion de fait, par M. Gossot, de l'entreprise de bâtiment dirigée par André Gusaï, présenté comme le pivot de l'affaire dite des fausses factures de Nancy dans laquelle le maire de Toul est déjà inculpé (*le Monde* du 18 décembre 1989).

□ **Avis défavorables pour l'extradition de deux Basques vers l'Espagne.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a donné au gouvernement, mercredi 17 juin, deux avis défavorables à l'extradition des militants basques espagnols Santiago Arrospide-Sarasola, dit « Santi-Potros », et José-Luis Eciolaza-Galan. S'agissant de « Santi-Potros », la demande d'extradition visait un attentat à la voiture piégée commis en 1986 à la prison de femmes de Barcelone. Les avis défavorables interdisent au gouvernement français de prononcer les extraditions présentées par la justice espagnole.

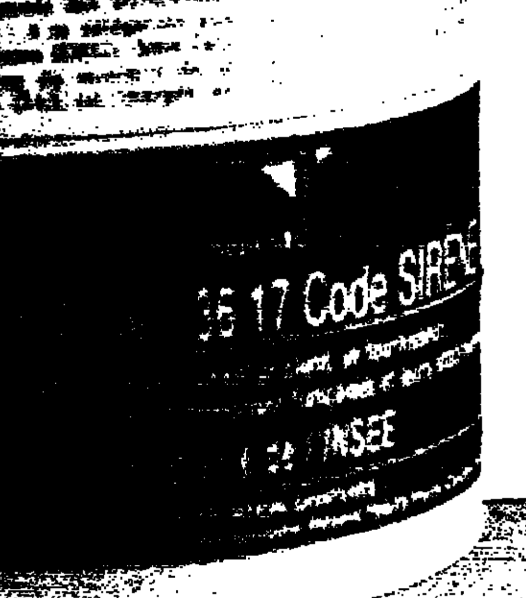
□ **Deux dirigeants de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA) écroués à Narbonne.** – Inculpés de complicité de tentative de vol, complicité de voies de fait commis avec armes sur la personne d'un avocat (Me Georges-Philippe Bergon, le 30 janvier), complicité d'association de malfaiteurs et complicité de menaces de mort, MM. Pierre Assante, président de la CDCA en Languedoc-Roussillon, et Yves Bourdier, président de la section audoise, ont été placés sous mandat de dépôt, mercredi 18 juin, à Narbonne (Aude). Leurs interpellations ont provoqué une vague de manifestations perturbant les trafics routier et ferroviaire dans la région.

Les députés adoptent ... de loi sur l'apprentissage

... et les sénateurs celui sur les zones d'attente

DÉFENSE

M. Jean-Claude Mallet dirige ... délégation aux affaires strat...



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Savantes colères

Suite de la première page

Des hommes de science pourtant opposés, comme Haroun Tazieff et Claude Allègre, se rejoignent pour fustiger *ceux qui annoncent à tout propos la fin du monde*. Les succès de l'écologie politique, fondés sur des mouvements d'opinion jugés irrationnels, inquiètent ceux dont le métier est de pratiquer le doute méthodique et la rigueur du raisonnement.

Au lendemain des élections régionales de mars, les accusations fusent de partout contre le *« terrorisme écologique »*. Sous l'impulsion de la journaliste Luce Perrot, productrice de télévision et agent d'édition, un premier comité de résistance se crée début avril sous le nom de « Comité de réflexion pour un écologisme démocratique » ou CRED.

On y trouve aussi bien des philosophes (Luc Ferry, Blandine Kriegel, Julia Kristeva, Michel Onfray) qu'un historien (Alexandre Adler), un écrivain (Pascal Bruckner), un démographe (Hervé Le Bras), un géographe (Yves Lacoste), un politologue (René Rémond), un physicien (Ichtiaque Rasool) et un volcanologue (Haroun Tazieff). Une sorte de comité des intellectuels contre le lobby vert, assorti d'un *prestigieux comité de soutien dont* Alain Minc et quatre Prix Nobel (Maurice Allais, Pierre-Gilles de Gennes, Louis Néel et Ilya Prigogine).

Que dénonce ce comité ? Un écologisme qui, selon lui, présente de très inquiétants symptômes. Tout d'abord, *« une dérive fondamentaliste qui transforme l'écologie en dogme, en nouvelle religion »*. Ensuite, des *« ambiguïtés politiques »* qui vont du gauchisme le plus échevelé – *péché véniel* – à des théories naturalistes qui évoquent le nazisme, ce qui est plus grave. *« La pureté est un thème dangereux*, explique Yves Lacoste. *Pour les écolo-nationalistes russes du groupe Pamiat, les juifs sont impurs... »* L'universitaire, qui enseigne l'écologie dans son unité de géographie, reconnaît toutefois qu'il s'agit de *« dérapages »* au sein d'une *« réflexion écologique positive »*. D'autres, qui ont été bien relayés dans la presse économique, soulignent *« l'irréalisme économique »* des écologistes, qui préfèrent *« voir mourir une région plutôt que d'accepter un bout d'autoroute »*. Et puis, il y a ce que le comité appelle généreusement des *« approximations scientifiques »*, contre lesquelles, précisément, il a recruté ses Prix Nobel.



Le carnet du docteur Salomon

Au même moment, un autre journaliste, le docteur Michel Salomon, monte aussi au créneau de la science outragée. Intellectuel dilettante et baroudeur, il a été médecin militaire en Indochine *(« J'ai appris la dermatologie et la vénérologie sur le tas, avec les légionnaires »)*, grand reporter à *l'Express* et conseiller de presse de Roberto Holden, l'homme qui combattait les maquisards communistes du MPLA en Angola.

De retour en France, il se range dans la presse professionnelle médicale, d'abord pour le compte des laboratoires Roussel, puis pour la *firme pharmaceutique américaine* Sterling-Winthrop. Les laboratoires lui laissent carte blanche pour éditer, trois ou quatre fois par an, des numéros à thème, qui sont souvent la publication des communications prononcées lors des séminaires qu'il organise.

Grâce à ses activités passées variées, grâce aussi à sa jovialité communicative, le docteur Salo*mon possède un beau carnet* d'adresses, qui lui permet de trouver facilement ses auteurs. Des auteurs prestigieux : grands chirurgiens, professeurs de médecine réputés, universitaires bardés de diplômes. Parfois aussi un académicien (Eugène Ionesco) ou un ancien premier ministre (Raymond Barre). Et des Prix Nobel à la pelle. Sa revue *Projections*, sous-titrée *« la santé au futur »*, offre des débats de haute tenue et une réflexion toujours riche. L'unique *parrain (Stirling-Winthrop) y est* d'une discrétion remarquable.

Au lendemain des élections de mars, et à deux mois du *« grand cirque de Rio »*, le docteur Salomon propose à ses amis d'organiser un *séminaire scientifique dans une* ville universitaire de renom, Oxford, Cambridge, Tübingen ou Heidelberg. Ce sera Heidelberg, grâce aux encouragements du docteur Harald zur Hausen, directeur de l'Institut de recherche sur le cancer de cette ville, et de Manfred Eigen, président de l'Institut Max *Plank de Göttingen*.

Thème retenu : la gestion des substances dangereuses. Mais le thème n'est qu'un prétexte. Ce qui *l'intéresse avant tout, c'est la* rédaction d'un manifeste contre *« l'écologisme irrationnel »*, qu'il a l'intention de rendre public le 5 juin à Rio-de-Janeiro, en plein Sommet de la Terre. Il le fait donc circuler en même temps que les invitations à Heidelberg, et obtient les premières signatures dès avant la réunion fixée au 14 avril.

Pour donner tout le lustre souhaitable à son séminaire, le docteur Salomon appelle son ami André Lichnerowicz, qui est président de l'Institut mondial de la science (IMS), un club d'une soixantaine *de savants – dont quinze Prix* Nobel – constitué il y a seulement trois ans. Le président d'honneur en est Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix, et son siège est officiellement fixé à Bruxelles.

Le club de l'IMS

Le contact s'établit alors entre *l'IMS*, caution morale internationale, et l'Institut Max Plank de *Heidelberg*, qui accueillera les congressistes. Pour le financement, pas de problème : le docteur Salomon est trop bien introduit auprès de l'industrie pharmaceutique et de la chimie fine pour ne pas trouver en un clin d'œil les quelque *200 000 F* nécessaires.

Et c'est ainsi que se retrouvent à *Heidelberg, le 14 avril*, cinquante-six experts en médecine, pharma*cie, chimie et physique*, venus de toute l'Europe (Allemagne et France surtout). Parmi eux, deux Prix Nobel : Manfred Eigen (chimie) et Rita Levi-Montalcini (*médecine*). Jean-Marie Lehn, Prix Nobel français de chimie, n'a pas pu se rendre au séminaire, mais il a *« immédiatement donné* [son] *accord à la proposition de texte »* du docteur Salomon, qu'il considère comme un *« appel à la raison »*.

Après le déjeuner, les congressistes d'Heidelberg passent à l'examen du texte de l'appel, qui est naturellement épluché, *remanié*, débarrassé d'allusions jugées déplacées, comme par exemple la référence à la surpopulation du globe, à laquelle tenait Henri Atlan. Et l'on se sépare avec la conviction d'avoir, sinon œuvré pour la science, du moins contribué à ramener les grands de ce monde à la raison. Le secrétaire général de l'IMS, le biologiste Louis Albou, propose que l'appel soit lu à la tribune du congrès des scientifiques réunis à Rio avant le sommet, le 1er juin, afin de lui donner plus de retentissement que dans un couloir d'hôtel.

De retour à Paris, le docteur Salomon rappelle le ban et l'arrière-ban de ses auteurs, « contributeurs », amis et connaissances, afin d'étoffer la liste des cinquante *premiers signataires. Puis il prend* contact avec la presse pour proposer l'appel d'Heidelberg en exclusivité, avec embargo jusqu'au 1er juin.

L'appel, signé par quelque deux cents scientifiques et intellectuels du monde entier – dont soixante Prix Nobel – sera donc lu le 1er juin à la tribune de l'université de Rio par Jose Israel Vargas, un chimiste vice-président de l'académie des sciences du Brésil. Il *émeut quelque peu la petite cen*taine de scientifiques alors réunis à Rio en marge du Sommet de la Terre, car ils ont la désagréable impression d'être pris à contrepied. Apaisant, le ministre français de la recherche, Hubert Curien, se contente de plaider pour une meilleure communication de la science. *En Europe en revanche, la mise en* scène médiatique confère instantanément à l'appel d'Heidelberg un caractère de document « historique ».

Des questions se posent, inévitablement, sur l'origine réelle de l'initiative du docteur Salomon. Lancer un appel à la raison au moment même où les politiques débattent des mesures à prendre pour préserver la biodiversité et lutter contre l'effet de serre, c'est-à-dire les deux conventions qui heurtent le plus les laboratoires pharmaceutiques et les industriels, c'est évidemment une *curieuse coïncidence*. Quant à la façon de contac*ter la presse, notamment par des* intermédiaires appartenant à l'Association française de l'amiante, elle fait plus qu'intriguer.

Les membres de l'IMS n'ont cure de ces soupçons. *« Salomon s'est servi de nous, mais qu'importe : c'était aussi notre message »*, explique Louis Albou, qui refuse d'envisager que *« soixante Nobel puissent être complices de petites magouilles »*. *« Quand un texte me plaît, je signe*, dit Jean-Marie Lehn. *Les industriels n'ont rien à voir là-dedans. Les intérêts, il y en a des deux côtés. Les biotechnologies, en Europe, sont menacées par des campagnes que je réprouve. Je suis pour qu'on se serve de ce qu'on sait. »* Membre du CRED et de l'IMS, le démographe Hervé Le Bras, qui était à Heidelberg, considère de son devoir de lutter contre *« l'écologisme, paraphrase dogmatique de la science, comme l'astrologie pour l'astronomie »*.

L'appel d'Heidelberg est donc le résultat de trois éléments distincts : la montée de l'écologie politique, qui hérisse une bonne partie de la communauté scientifique, la proximité de Rio *(« une foire où les politiques vont brader la recherche »)*, et la présence du docteur Salomon, *incontournable intermédiaire « situé à l'interface de la recherche et de l'industrie »*. Survenant à un moment où le ras-le-bol des scientifiques *« contre les gourous et les charlatans »* est à son comble, cela donne un manifeste aux relents naïvement scientistes, qui somme les politiques de ne rien faire sans consulter les savants, ces hommes de raison.

Au 15 juin, 455 personnes avaient signé le texte – dont 62 Prix Nobel, – émanant de 33 pays différents. *« Je suis le premier surpris par le succès de cet appel »*, dit le docteur Salomon.

ROGER CANS

SOCIÉTÉ

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

La mission interministérielle de l'effet de serre est créée

Le *Journal officiel* du 17 juin annonce la création d'une *«mission interministérielle de l'effet de serre»*, présidée par M. Yves Martin, ingénieur général des Mines. Cette mission s'inscrit dans le droit fil de la conférence de Rio sur l'environnement, où la convention *sur le changement climatique*, négociée par le Français Jean Ripert, a fait l'objet d'une convention (*le Monde* du 17 juin). Depuis «l'appel de la Haye», lancé en 1989 à l'initiative des gouvernements français, néerlandais et norvégien, M. Yves Martin était chargé au ministère de l'environnement de coordonner les recherches menées sur l'effet de serre. Il avait *été pressenti pour diriger l'*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), finalement confiée à M. Michel Mousel.

La mission aura pour tâche d'étudier *«les mécanismes et conséquences de l'effet de serre»*, d'évaluer *«les émissions de gaz à effet de serre»*, d'étudier *«les mesures techniques et économiques de prévention»* et *«le suivi de application des décisions prises par le gouvernement»*. M. Yves Martin rendra compte de la mission à une commission interministérielle de l'effet de serre, où sont représentés un grand nombre de *directeurs d'administration centrale*.

★ Le mensuel la Recherche a publié en mai un numéro spécial consacré à l'effet de serre (40 F).

HISTOIRE

Deux jeunes négationnistes condamnés

M. Pierre Gauzer, vingt-six ans, mécanicien automobile, et M. Fabrice Robert, étudiant en histoire, qui avaient distribué des tracts niant l'existence des chambres à gaz nazies, à la sortie des lycées Masséna et Calmette de Nice, ont été condamnés, mercredi 17 juin, respectivement à 20 000 F et 10 000 F d'amende, par le tribunal correctionnel. Quatre associations qui s'étaient portées partie civile ont obtenu 1 F de dommages et intérêts. A l'audience, les deux jeunes gens s'étaient affirmés *«ethno-différentialistes»*, et *«aucunement racistes, mais antisionistes et propalestiniens»*, avaient avoué avoir confectionné les tracts négationnistes. Au domicile de l'un d'eux, la police avait trouvé des drapeaux *nazis et des portraits* d'Hitler et de Mussolini.

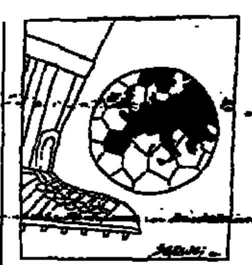
NUCLÉAIRE

Inculpation d'un troisième responsable dans l'affaire de l'accélérateur de Forbach

M. Michel Roche, un des administrateurs et conseiller technique d'Electron Beam Service (EBS), entreprise de Forbach (Moselle) où trois employés avaient été gravement irradiés en août 1991 par un accélérateur d'électrons, a été inculpé de *«blessures involontaires ayant entraîné une incapacité de travail supérieure à trois mois»* et d'*«infraction aux règlements sur l'hygiène et la sécurité relatifs aux générateurs de rayonnement utilisés dans l'industrie»*. Mis à disposition de Bourgogne-Technologie par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) depuis 1990, M. Roche s'était vu confier par EBS, lorsque cette dernière avait racheté les actifs de la société Ionest en dépôt de bilan, un audit technique pour déterminer l'état de ses installations. Son inculpation est la troisième prononcée sous le même chef dans cette affaire, après celles de MM. Muller et Magnen, directeur et PDG d'EBS (*le Monde* du 24 octobre 1991).

IMMIGRATION

□ **Interpellation des grévistes de la faim kurdes à Rouen.** – La police a investi, jeudi matin 18 juin, l'église Saint-Sever de Rouen et interpellé les dix-sept Kurdes de nationalité turque, demandeurs d'asile déboutés, qui y faisaient la grève de la faim depuis trente-cinq jours. Des heurts ont eu lieu entre la police et les militants du comité de soutien, qui scandaient des slogans hostiles au gouvernement. Les Kurdes avaient refusé la proposition de la préfecture de la Seine-Maritime d'un réexamen individuel de leur situation s'ils cessaient leur mouvement. Ils continuaient de réclamer *«un titre de séjour pour tous»*.



SPORTS

FOOTBALL : le Championnat d'Europe des nations, groupe 1

En perdant contre le Danemark, 2-1, l'équipe de France de football a été éliminée du Championnat d'Europe des nations, mercredi 17 juin à Malmö. Les buts de la rencontre ont été inscrits par John Larsen (8e mn) et Lars Elstrup (78e mn) pour le Danemark, et Jean-Pierre Papin (61e mn) pour la France. Après l'élimination de l'Angleterre, défaite par la Suède, 2-1, à Stockholm, le groupe I est donc celui de la déroute des favoris et du triomphe des pays nordiques. Les Suédois, premiers avec 5 points, et les surprenants Danois, deuxièmes avec 3 points, disputeront les demi-finales contre les deux premiers du groupe 2, les 21 et 22 juin.

Danemark-France, 2-1

Retour à la réalité

MALMÖ

de notre envoyé spécial

Le stade avait chaviré depuis longtemps dans des vagues blanches et rouges, lorsque Michel Platini s'est levé de son banc. Les mains vissées dans les poches, il s'est planté à l'entrée du tunnel des vestiaires. La tête basse et l'œil *vide, ses joueurs l'ont frôlé un* à un. Pas un mot, pas un regard. L'heure n'était plus aux tapes consolatrices, aux excuses de circonstance. Le sélectionneur n'en a pas cherché beaucoup. *«Ils ont bien joué vingt minutes*, a-t-il explique la mine défaite, *le reste a été nul. Il est donc logique que nous rentrions à la maison. Une équipe qui joue aussi peu de temps en trois rencontres ne mérite pas de se qualifier pour les phases finales d'un championnat d'Europe. Je crois qu'il leur a manqué l'expérience d'une grande compétition.»*

Le manque d'expérience ? Les jeunes Danois, qui ne savaient même pas il y a un mois qu'il participeraient à cet Euro, n'ont pas dû en entendre parler. Ils se *sont entraînés en quelques jours (le Monde* du 13 juin) pendant que les Français peaufinaient leur mois de mise en forme à Clairefontaine et pensaient même à passer prendre l'air marin du Touquet. Cela n'a pas empêché leur groupe hétéroclite, mélange de mercenaires et d'amateurs, d'arracher mercredi soir une qualification qu'ils osaient à peine imaginer. Dans le stade de Malmö, empli de supporters venus en voisins, les Danois avaient tout simplement joué de la manière dont les Français ont construit leurs succès, il n'y a pas si longtemps.

Malaises chroniques

Le temps d'une première mi-temps de cauchemar pour les Français, ils ont fait apparaître, béantes, toutes les failles que l'on soupçonnait dans le jeu tricolore depuis deux mois, que l'on ne souhaitait pas voir depuis trois ans. Face à leurs coups de boutoir, la défense bleue était à nouveau frappée de ses malaises chroniques, cette fébrilité qui tout à coup l'empêche de voir les complots les plus transparents se fomenter sous ses yeux. Face à leurs cavalcades, le milieu de terrain bleu ressemblait à une zone neutre, où tous les ballons de contrebande pouvaient transiter, sans risque de se faire arrêter. Et les percées du génial Brian Laudrup venaient rappeler, comme des coups de poignard, quel joueur manque au groupe tricolore.

De ce groupe, les joueurs de l'OM constituent l'ossature. Est-ce *un hasard*, dès lors, si l'équipe de France vient de rejouer, en trois actes suédois, le «drame» de Bari, cette finale de la Coupe d'Europe des clubs champions perdue contre Belgrade en 1991 ? Avec par ordre d'entrée en scène, les trois grands protagonistes des équipes dans le *doute : peur au ventre, jambes* molles et tête vide. Le tout mis en scène selon la trame d'un vieux scénario français que seule la grande équipe des années 80 avait eu la force de déchirer : l'incapacité de négocier les rendez-vous cruciaux.

Contre la Suède, les Français ont paru paralysés par le trac. Comme si leur réputation d'invincibilité s'était tout à coup muée en boulet. En devenant des favoris, ils avaient oublié ce culot, cet enthousiasme *qui furent le moteur de leur par*cours en éliminatoires. Contre l'Angleterre, ils ont tenu à jouer «à l'italienne», comme des favoris sûrs d'obtenir la qualification en additionnant quelques petits points. C'était nier ce qui fut l'essence même de leur épopée invincible : la générosité dénuée de toute arrière-pensée. L'orgie de buts et de victoires s'était tout à coup inversée en une sinistre aporie du jeu.

Plus maçons qu'artistes

Mais au-delà de la manière, la retraite de Suède remet surtout en lumière le problème de fond de cette équipe de France. Michel Platini hésite de moins en moins à l'avouer, pour construire sa maison il a dû se contenter de ce qu'il *trouvait à portée de la main. Un* assemblage d' *«artistes et de maçons» (le Monde* du 6 septembre 1991). Beaucoup de maçons à vrai dire, dont le gros œuvre, souvent approximatif, fut longtemps camouflé par les belles fioritures *d'un Papin ou d'un Cantona.*

Mais en Suède, lorsque les artistes se sont «emmêlé les pinceaux» (*Cantona) ou qu'ils ont été* mis dans l'incapacité de trop s'en servir (Papin), les maçons n'ont plus suffi pour bâtir sur les fondations d'une campagne victorieuse.

Et l'on vit ce que l'euphorie des buts ne masquait plus, ce que la série des matches amicaux avait commencé à révéler. Une équipe moyenne, sans grand génie individuel. Une formation qui, sans sup*porter la comparaison nostalgique* avec la grande formation des Platini et Giresse, possédait pourtant quelques raisons d'espérer briller en Suède.

Car le pire pour les Français, est qu'il feront leurs valises – qui ne contiendront en tout que deux points et deux buts de Papin – après avoir eu le temps de se don*ner des remords. Pendant* vingt minutes, contre le Danemark, ils ont trouvé la manière dont il aurait fallu jouer. Pendant ces vingt minutes là, Eric Cantona, qui aura traversé cette compétition comme un zombie, s'est réveillé pour affoler la défense danoise. Le ballon a circulé en passes courtes et précises, propulsé par des *joueurs enfin débarrassés de leurs* noires arrière-pensées. Et comme toujours, Jean-Pierre Papin n'a pas eu besoin de se faire prier pour convertir cette domination en un bénéfice palpable : un de ces buts qu'il semble incapable de rater. Pendant ce laps de temps, les Français ont tenu leur qualification pour les demi-finales.

Las ! il était trop tard. Le fantôme du groupe des éliminatoires n'avait été convoqué que *pour mieux s'évanouir dans la* lumière crue d'un dernier but danois. Un but qui achevait de placer l'équipe face à ses lacunes, et le football national face à ses réalités. Car si les tricolores ne méritaient pas de figurer parmi les quatre meilleurs européens, le football français n'avait sans doute pas encore le droit moral de se griser *au champagne. Il a des affaires à* régler, une catastrophe à expier, avant de penser à faire la fête.

JÉROME FENOGLIO

Suède-Angleterre, 2-1

Les Anglais par la petite porte

L'Angleterre a été battue (2 à 1) par la Suède grâce à deux buts de Erikson (51e) et de Brolin (82e), alors que les Anglais, dominateurs en début de match, avaient ouvert le score par Platt (4e).

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

«J'ai eu une belle carrière et la vie continue». Le sourire triste, *Gary Lineker* répondait avec une amabilité, comme on en rencontre rarement, aux journalistes qui l'entouraient à la sortie des vestiaires. A dire vrai, ils avaient autant envie de le réconforter que de l'interroger sur la manière dont l'Angleterre *avait été éliminée* par la Suède de l'Euro 92. C'est que le capitaine de la sélection anglaise est sorti par la petite porte de la scène du *football* international.

Pourtant, tout s'était si bien passé pendant la première mi-temps. Menant à la marque dès la 3e minute, la formation dirigée par Graham Taylor contrôlait le match, se créant de surcroît trois *occasions de but dans le dernier* quart d'heure de cette première période. Même Lineker, qui honorait sa quatre-vingtième sélection à la pointe de l'attaque anglaise, était servi dans de bonnes conditions, lui qui disait avant le match *n'avoir reçu qu'un «bon ballon»* au cours des rencontres contre le Danemark et la France. Décidant de pratiquer franchement l'offensive, l'entraîneur avait titularisé deux vrais ailiers de débordement dont Tony Daley qui a affolé pendant quarante-cinq minutes la défense suédoise.

Mais, peu après la reprise, Jan Erikson a refait le coup qu'il avait fait aux Français en marquant un but de la tête sur corner. Alors, la Suède, animée par un Tomas Brolin *survolté*, a dominé l'équipe anglaise dont le jeu s'effilochait. Elle reprenait ses bonnes vieilles habitudes du *«kick and rush»* sans en avoir vraiment les moyens, et *Daley s'engageait dans des courses* aveugles. Pour tenter de renverser la vapeur, Graham remplaçait le «vieux» Lineker. L'avant-centre de Tottenham, qui avait fait les beaux jours de Barcelone, n'égalera pas le record (49 buts) de Bobby *Charlton en équipe nationale. Il* comptait combler son retard d'une unité à l'occasion du tournoi européen qui, avait-il annoncé, devait mettre fin à sa carrière internationale.

Les recherches de Taylor

A *trente-deux ans, Lineker* a préparé sa retraite, ou plutôt sa semi-retraite. Comme Pelé et Beckenbauer étaient partis aux Etats-Unis, Lineker continuera de jouer au football au Japon. Le départ en catimini du populaire Gary – il ne *s'est pas présenté* à la *conférence* de presse aux côtés de son entraîneur comme cela était prévu – révèle le trouble qui règne au sein de la formation et, pour tout dire, la contestation sourde contre Taylor. Persuadé que le jeu britannique *a pris du retard sur celui du* continent, le sélectionneur anglais est à la recherche d'une nouvelle formule pour mettre à niveau le football de l'équipe nationale.

Mais ses conceptions sont constestées, à la fois par nombre de joueurs et par la presse britannique, qui est souvent féroce avec lui. A la veille de l'ouverture de la *campagne* en *Suède, n'a-t-il pas dû* enregistrer des défections de dernière minute, notamment celle de Mark Wright, le libero de Liverpool et l'un des piliers du onze de base ? Depuis deux ans qu'il est à la tête de la sélection nationale, il a utilisé pas moins de soixante-dix joueurs. Lorsqu'on lui demande d'établir la comparaison entre Taylor et son prédécesseur, Robby Robson, Lineker répond : *«Ils ont deux conceptions différentes. Robson alignait toujours la même équipe. Taylor, lui, est partisan d'effectuer des expériences. Mais ne me demandez pas d'aller plus avant dans la comparaison. Ce ne serait pas fair-play».* L'Angleterre s'est néanmoins qualifiée pour le Championnat d'Europe et n'a perdu, avant *mercredi* soir, qu'un *match* (contre l'Allemagne) sur vingt-trois rencontres (13 victoires et 9 nuls). Reste qu'aujourd'hui, elle est éliminée, comme la France, par des pays qui sont considérés comme des petites nations du football. La *fédération anglaise donnera-t-elle* assez de temps à Graham Taylor pour aller au bout de sa recherche ?

MARCEL SCOTTO

Nuit de violence à Stockholm

Des supporters anglais se sont violemment opposés à la police et à des supporters suédois, *mercredi 17 juin à Solna,* dans la banlieue de Stockholm, avant la rencontre Suède-Angleterre, *puis dans le centre de* la capitale après l'élimination de leur équipe de l'Euro 92. Au moins 6 personnes ont été blessées et 64 autres interpellées à la suite d'agressions, de vols, de scènes de beuverie, de détention de drogue et de trouble à l'ordre public. Parmi les 36 Anglais et 28 Suédois interpellés, certains ont été placés en garde à vue en vue de poursuites judiciaires, les *autres ayant été remis en* liberté quelques heures plus tard. Au total, quelque *1 800 policiers avaient été* mobilisés pour ce match.

Avant les interpellations de mercredi soir, quelque 120 Anglais avaient déjà été appréhendés, au cours des jours précédents, en marge de l'Euro 92. M. Lennart Johansonn, président de l'UEFA, avait alors déclaré : *«Si les incidents continuent, nous devrons naturellement discuter de l'avenir des clubs anglais et de l'équipe nationale au niveau international. Le problème des hooligans ne peut pas se reposer chaque année.»* En Grande-Bretagne, tout en déplorant le comportement de ces hooligans, on avait critiqué les autorités suédoises qui n'ont pas interdit la vente de bière aux supporters avant les matchs.

CULTURE

ARTS

Kassel pêle-mêle

La IXe Documenta, plus belge qu'allemande, expose cent quatre-vingts artistes

KASSEL

de notre envoyée spéciale

La Documenta été créée par Arnold Bolde, en 1955, dans l'espoir, aujourd'hui comblé, de voir l'art allemand rentrer dans le circuit international dont il était écarté depuis 1933. On peut se dire qu'elle n'a plus tellement de raison d'être. D'ailleurs sa mort est annoncée, comme celle de toutes les grandes kermesses de l'art contemporain. Elle n'en demeure pas moins un enjeu économique pour Kassel, petite ville sans grâce, qui a tout intérêt à en accepter les débordements – œuvres, cafés rognant sur les pelouses, faux restaurants ici et là, et faune internationale errant dans les parages de la grande place, autour de laquelle la Documenta a conquis un à un *des bâtiments, du Museum Fridericianum*, une ruine en 1955, restauré depuis, et qui en est l'âme, à la Documenta-Halle inaugurée cette année.

Outre ces deux points fixes, la IXe Documenta a investi la Neue Galerie, où des artistes sont présentés parfois jusqu'au beau milieu des collections permanentes, parmi les impressionnistes allemands, ou non loin de la salle Beuys, qui vaut *le détour. D'autres artistes sont* logés (bien, d'ailleurs) dans l'Othoneum, d'autres encore se retrouvent dans les jardins, en plein air ou dans un ensemble de bâtiments provisoires joliment faits. L'Orangerie, *qui est en travaux, en reçoit* quelques-uns. Dedans, dehors, dessus et dessous, des œuvres ont été installées : il en est qu'on ne peut pas manquer, comme le personnage de Borofsky qui grimpe sur un grand mât en oblique et d'autres qu'il faut aller chercher dans les rues commerçantes, à la vitrine de banques, dans un magasin (une installation autobiographique de Pistoletto), sur le côté pile du Fridericianum, ou au deuxième sous-sol d'un parking. Bref, il faut compter, si l'on veut tout voir, deux journées pleines, et quelque errance : le guide (18 marks) n'est pas mal fait, mais reste un peu approximatif. Quant au catalogue (3 tomes, 95 marks), il est trop lourd pour qu'on s'en serve pendant la visite des quelque cent quatre-vingts artistes, dont certains sont exposés dans trois ou quatre endroits.

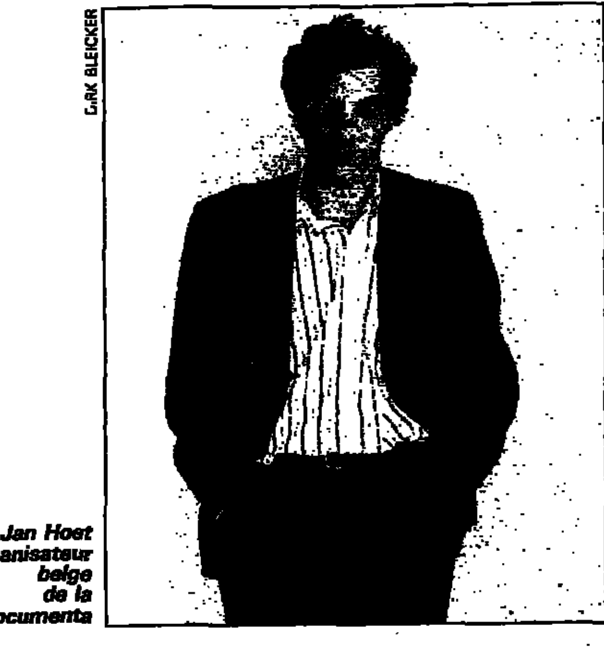
« Un bon spectateur crée aussi », dit un proberbe suisse peut-être inventé par Joseph Kosuth, qui l'a glissé parmi les citations de sa *Documenta Flanerie*, à la Neue Galerie. Assurément, les organisateurs de la Documenta y comptent bien. Ils se sont arrangés pour ne pas nous mâcher le travail, ingéniés à créer les conditions d'un parcours non dirigé. Jan Hoet (1), le patron, qui est belge, un peu fou et ouvertement passionné, l'a dit et répété (2) : son but était de favoriser des rencontres personnelles, des relations d'individu à individu ; d'organiser un corps à corps avec l'art. Comme il l'avait fait, il y a quelques années à Gand, avec *Chambres d'amis*, en présentant des artistes chez des particuliers ? Une telle expérience peut-elle se répéter à l'échelle de la Documenta ?

Briser les certitudes

Toujours est-il que pour gérer son corps à corps (il y a de la boxe au programme de la Documenta, du base-ball et du jazz), l'arbitre Jan Hoet a cherché à casser les lignes droites, les pistes sûres, les certitudes et les habitudes du milieu de l'art. Et a travaillé à l'idée de « déplacement ». Par exemple en mêlant vedettes et artistes non confirmés, sans prendre en compte une possible filiation, en mettant sur un même palier les monstres sacrés et les *autres. Le résultat : une sacrée* confusion.

Si l'on attendait de cette Documenta des affirmations, du solide, qu'elle s'impose par un concept, on sera déçu. Les cartes sont brouillées. Il n'y a pas de règle du jeu, semble-t-il. Pas de mode d'emploi. A chacun de chercher l'énigme. Comme sur la tour qui jouxte le Fridericianum, où Baumgarten a semé des mots et des atouts. Comme dans la tour, où l'on fait de curieuses rencontres : celle de David, Gauguin et Ensor, chacun représenté par un tableau, puis celle de Beuys, puis celle du *Nez* de Giacometti et d'une peinture de René Daniels, avant de finir *tout* en haut, sur un espace blanc de James Lee Byars. Comprenne qui peut, ou qui veut !

Partout, c'est la même chose : les œuvres peuvent être isolées,


DIRK BLEICKER

Jan Hoet l'organisateur belge de la Documenta

confrontées, associées, selon des critères visiblement changeants. En fonction de l'architecture et de l'esprit des lieux différents : chargés au Fridericianum, légers et sans histoire, dans les pavillons provisoires du jardin.

Parcours non fléché

Mais ce n'est pas suffisant : on croit tenir le bon bout en reconnaissant ici le terrain désigné du drame, là celui du divertissement visuel. Vient un tableau, une sculpture ou une *installation* qui vous prouve que vous avez fait fausse route. Il faut donc se résigner à accepter l'idée d'un parcours non fléché, hors cadre, à points de vue multiples, rapprochant les suites *cinétiques en rouge de Jean-Pierre* Bertrand et les tableaux nuagistes gris de Michael Biberstein. De quoi prêter à confusion si on ne connait pas les artistes en question, d'autant qu'aujourd'hui les peintres, *avec ou après le doctoral* Richter, donnent volontiers dans plusieurs manières.

Avec un tel accrochage, source d'accrocs, on s'étonnera que les artistes aient l'air satisfait de cette Documenta. Il est vrai qu'ils ont souvent choisi eux-mêmes leur espace d'exposition, qu'on les a laissés s'étendre. Quitte à casser l'effet voulu, après. En super vedette, Mario Merz occupe un mur gigantesque avec ses peintures traversées de néons et un alignement de fagots. Mais il doit accepter la proximité d'une installation de Mat Mullican. C'est là le premier des corps à corps dont la *Documenta* se réclame. Il est dur. Elle est dure, comme une jungle. Elle dérange, elle agace. On ne comprend pas pourquoi Lawrence Carroll est si présent avec des structures primaires sans grand intérêt, ni pourquoi Jan Fabre a pu planter partout ses moulages de main. Jusqu'à l'exaspération. Ellsworth Kelly, dont on peut se demander ce qu'il fait dans un environnement avant tout voué à l'image du corps ou au corps de la peinture, à son poids de couleur et de pigments (une des spécialités des artistes allemands), a d'ailleurs fini par demander qu'on ôte la main de Jan Fabre de sa salle.

Si la Documenta a été organisée comme un lieu de rencontres, celles-ci n'y sont pas tendres. Les coups de cœur du commissaire, venu avec ses amis belges, y sont doublés de coups de poing. Les conflits sont nombreux, réglés, multipliés en vue d'un dialogue dont les termes ne sauraient être édulcorés. Le moins qu'on puisse dire, c'est que Kassel ne sent pas la rose ces temps-ci, et que ce qu'on y brasse ne saurait relever du bon goût, des formes d'art rassurantes, décoratives ou esthétisantes.

Une image mouvante de la création

Pour cela, il faut saluer l'entreprise de Jan Hoet, quoi qu'on puisse penser de sa sélection, trop pleine d'artistes peu convaincants, qu'on oubliera probablement très vite. Cela dit, notre commissaire justifie ses choix, en rappelant qu'il a voulu une Documenta montrant que l'art existe aussi là où il n'est pas forcément reconnu, et qu'on peut le faire savoir sans démagogie. Soit.

On n'enverra donc pas Jan Hoet et son équipe (3) au plancher pour leur prestation, qui donne de la création artistique une image incertaine, mouvante, en crise et qui tend à refléter tous les maux de la Terre, toutes les incertitudes de l'Homme. Il y est fortement question de sexe, de maladie, de mort, des choses de la vie courante, qui passent vite. Le corps y est montré, mis à nu, épelé, entravé, harnaché. L'homme y est dit, avec sa quête de repos, d'abri. Le visiteur finit par vivre le malaise de la la Docu*menta, à force de répétitions*, de variantes, sur le thème de la chute ou de la maison abandonnée. Surtout au Fridericianum, où l'on ne peut pas éviter l'installation vidéo de Bruce Naumann, qui est terrible, *comme le Cri* de Munch et la voix d'Antonin Artaud après Rodez. Et qui donne le ton.

Dans la foulée, on nous propose Bacon ; juste après, les plaques noires, dressées, de Rabinovitch, annoncent *l'idée d'une construc*tion piégée, dangereuse. Il y en a beaucoup, sous diverses formes, dans toute la manifestation. Où l'on bute tout le temps sur un mur, des poutres au sol, des ébauches de *maison inhabitable. On est décidé*ment loin du temps des utopies constructivistes, de l'optimisme et du ludisme des artistes cinétiques.

Ici, quand on propose un « pénétrable », il n'est pas fait de fils de nylon mais de punching-balls en cuir, ou d'une pluie de mètres dépliants en bois dans une salle aux murs couverts d'horloges. On ne joue plus, le temps est compté. Et l'espace vital de l'homme réduit, sinistre. *Le jeune Mike Kelley* fabrique des meubles et des accessoires faussement innocents, du genre pot de chambre et planche à découper le saucisson, pour l'ogre et ses victimes. De son côté Ilya *Kabakov reconstitue un apparte*ment communautaire, qui ressemble à des latrines publiques, où une rangée de sièges troués voisine avec des meubles de salle à manger couverts d'objets minables. Plus léger, ou plus lourd, Wim Delvoye invite à ne pas marcher sur son sol en céramique à décor d'étrons. Un gag anti-design. On pourra trouver sans mal plus de profondeur dans l'installation de Kawamata, qui au *fond* des jardins, sur les bords du ruisseau, a reconstitué avec des planches et des tôles un village abandonné, où l'on peut se faire tout un cinéma *sur* ses habitants.

Cette Documenta, déplacée dans *tous* les sens du terme, manque de consistance, c'est dommage, et paradoxal. Ce grand corps flottant, malade, fonctionne quand même, porté par l'énergie de quelques artistes (qui ne sont pas des peintres), *Bruce* Naumann, Bill Viola, pour une vidéo très forte associant l'eau et l'homme dans l'image de la chute ; ou Louise Bourgeois, qui, à plus de quatre-vingts ans, n'a pas fini d'étonner. Sa pièce pour la Documenta, une chambre pleine de grappes de verres et de boules, qui sont avant ou après tout des outils plastiques, est plus d'actualité que la plupart des travaux des jeunes artistes qui traitent de la sexualité. Elle vaut bien le déplacement.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Documenta 9, Kassel. Jusqu'au 20 septembre.**

(1) Directeur du Museum voor Hedendaag de Gand.

(2) *Art Press*, numéro de juin.

(3) Denys Zacharopoulos, Pier Luigi Tazzi, Bart de Baere.

□ **Rectificatif.** – Une erreur typographique a rajeuni les soldats de l'armée chinoise exposés à Metz. Ils ne sont pas âgés de 200 ans mais de 2 000 ans.

CINÉMA

Trois actrices en liberté

Mehdi Charef, cinéaste de la solitude

AU PAYS DES JULIETS

de Mehdi Charef

On a dit de Medhi Charef, et c'est vrai, qu'il est le cinéaste des marginaux, des exclus de la société, pour lesquels il s'acharne à établir une solidarité frileuse. C'est aussi le cinéaste de la solitude, et, passées les turbulences du Festival de Cannes, c'est bien ce qui frappe dans l'histoire de ces trois prisonnières, Raïssa, Thérèse et Henriette, sorties d'une prison de province pour une permission de vingt-quatre heures et immobilisées par une grève des chemins de fer, à Lyon, la ville natale de l'une d'entre elles.

Mehdi Charef abandonne, cette fois, le réalisme psychologique comme le réalisme poétique. Le film est tourné en décors réels, mais ces *femmes seules, chacune avec* elle-même, se déplacent dans un univers dont elles ne voient plus que des signes fantomatiques. Libres pour peu de temps – et de quelle liberté ! – il leur faut, d'urgence, *se délivrer de ce qui les* étouffe, par la parole. Se griser de mots, mentir pour arriver, finalement, à la délivrance de la vérité. Entre Saône et Rhône, le film est un fleuve de mots directement adressés aux spectateurs. Avec des plages de silence en ce qui concerne Raïssa, la plus atteinte moralement parce que socialement la mieux lotie.

Car, au sein des références cinéphiliques un peu naïves mais tou*jours émouvantes, au sein de cet* univers de solitude où la nuit un moment s'arrête, se fige dans le rêve, il y a cette idée, très concrète, de la différence de classes. Raïssa, comme les autres mais plus que les autres, agit selon son statut social. Elle a de l'argent, elle peut signer des chèques, faire des cadeaux, et c'est à elle que revient l'itinéraire moral le plus compliqué pour « rejoindre » Thérèse et Henriette.

Mehdi Charef s'est lancé, avec audace, dans un style de récit pour lui inhabituel. Et il a lancé ses actrices dans des rôles de trapézistes sans filet. Claire Nebout ne réussit pas le « main à main » comme Laure Duthilleul. Maria Schneider impressionne par sa retenue, son visage rongé de douleur, sa silhouette noire, cette façon qu'elle a de se retirer dans une obsession. Et puis, elle devient bouleversante. Grâce à Mehdi Charef, les cinéastes français vont peut-être se rendre compte de ce qu'ils perdent en ne faisant pas appel à elle.

JACQUES SICLIER

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Acte d'amour

LE ZÈBRE

de Jean Poiret

Notaire dans une petite ville de province, marié depuis quinze ans à Camille, professeur de lettres, père de deux enfants, heureux autant qu'on peut l'être, Hippolyte Pécheral se distingue, de temps à autre, par des extravagances qui l'ont fait surnommer, dans son entourage, *le Zèbre*. Et voilà qu'il applique ces extravagances à sa vie conjugale ; pour retrouver le climat de passion des premières années, pour réaliser un besoin d'absolu dont Camille conservera en elle la flamme, après sa disparition.

Le Zèbre, adapté d'un roman d'Alexandre Jardin, est le premier film réalisé par Jean Poiret. C'est aussi le dernier. Comme pour Montand, chez Beineix, il faut se garder de l'effet-miroir. Cet Hippolyte, humoriste secrètement angoissé, atteint d'une maladie de cœur qui va l'emporter, cet Hippolyte qu'interprète Thierry Lhermitte, ce n'est pas Poiret filmant la chronique de sa mort annoncée avant de disparaître lui aussi. C'est un personnage de roman dont le caractère a séduit Poiret. C'était bien tentant de passer du vaudeville à l'étude psychologique, de glisser, progressivement, du comique burlesque à la demi-teinte dramatique et à l'émotion. Poiret a mis en scène cette belle histoire comme il l'aurait fait pour une pièce de théâtre : avantage aux dialogues, aux acteurs, aux gags, aux rebondissements de l'intrigue. Avec des scènes d'extérieur pour aérer. *C'est un peu appliqué*, mais qu'importe...

On se laisse prendre à cette comédie de l'amour en représentation, à ces jeux conjugaux où la femme est finalement complice dans la tendresse. On est sensible à la bonne humeur, à l'imagination, et aux émois sentimentaux qui partent de Camille et reviennent à elle, en hommage. Car *le Zèbre*, c'est aussi le cadeau de Jean Poiret réalisateur à Caroline Cellier, sa compagne. Une belle et grande comédienne qu'on peut ici admirer dans la plénitude de son talent.

J. S.

Une longue marche

LA PUTAIN

de Ken Russell

La putain, c'est Theresa Russell (sans lien de parenté avec le réalisateur. *Elle monologue* en marchant dans une ville américaine anonyme. Ce monologue est illustré d'incidents actuels – elle essaie de se libérer de son souteneur – et passés – mariage raté et descente *par paliers jusqu'à l'enfer.*

Ken Russell a laissé au magasin l'arsenal de fantasmes qui lui avait servi pour *les Jours et les nuits de China Blue*, et donne ici dans le commentaire social et sexuel. Theresa Russell, cheveux et sourcils décolorés, pli amer au coin des lèvres, arrive presque à porter un texte qui touche parfois à l'émotion. Mais dès le premier tiers du film, l'actrice et le scénario tombent dans l'ornière, de généralités pédagogiques en gags lourdingues. On dirait que Ken Russell s'est arrêté à la porte des bas-fonds des villes américaines et en contemple le spectacle en bon Européen, atterré et incrédule, sans jamais tout à fait comprendre.

T. S.

Les enfermés

LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE

de Jeunet et Caro

CARNE

de Gaspar Noë

Les murs lépreux, les tuyaux rouillés, les poutres pourries, les labyrinthes de couloirs souterrains, les escaliers de guingois, les machines bricolées qui servent à n'importe quoi en faisant beaucoup de bruit, les mondes et les gens oubliés du temps. Ce sont les mondes et les gens de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, l'infernal duo, auteurs de *Delicatessen*, leur premier long métrage couvert de prix. Auparavant ils avaient réalisé des courts métrages dont *le Bunker de la dernière rafale* où l'on assiste aux derniers jours de quelques soldats vaguement nazis, tous rasés et qui s'ennuient, s'entre-tuent, subissent les assauts d'ennemis fort mystérieux.

Prison mentale

Il n'y a pas d'histoire, juste un jeu grinçant, un enchaînement d'images blafardes, en noir et blanc (avec quelques vagues traînées colorées), d'actions absurdes, burlesques, passées au vitriol. Cet humour corrosif, ce sens de la caricature inquiétant correspondent à ce que l'on peut attendre de gens qui ont fait leurs classes dans la bande dessinée, mais le cinéma leur apporte quelque chose de plus. Le mouvement, par contraste, leur permet de faire ressentir de façon plus étouffante encore l'enfermement et la perte *qui s'ensuit* du sens de la durée et puis de tout repère, et le naufrage de la raison.

Le Bunker de la dernière rafale passe avec *Carne*, moyen métrage (40 minutes) de Gaspar Noë et qui, sous couvert d'un mélo ironique traite aussi d'enfermement : la prison mentale des gens qui n'osent pas parler tout haut. Cette sorte d'autisme social qui les entrave, les empêche de s'adresser aux autres si ce n'est pour balbutier des banalités aussi ennuyeuses que leur existence. Graines de fascistes, bourrés de revanches à prendre, et dont la violence explose comme une délivrance.

Il y a une *histoire*, celle d'un boucher spécialisé dans la viande de cheval, qui s'écœure de son métier et élève seul sa fille muette. Un jour, elle arrive, effarée, violée. Fou de rage, le boucher part tabasser le coupable mais se trompe d'homme. Il doit vendre sa boucherie (rachetée par un Arabe), passe quelque temps en prison, est séparé de sa fille, séduit la grosse patronne d'un bistro où il avait ses habitudes...

C'est avec un évident plaisir que Gaspar Noë montre la façon dont sa brute bornée de boucher se fait avoir. Il procède par flashes, les coupe d'inscriptions inspirées par la littérature de *presse populaire, fragmente* les personnages rarement vus en entier, les pose dans des décors succincts, cible en gros plan le genre de détails que l'on fixe quand on se sent mal, qui deviennent le symbole du malaise, *prennent* une importance démesurée, l'importance d'une exaspération sans cause. Et il noie l'ensemble dans une dominante d'ocre rouge.

Gaspar Noë était parti pour un long métrage. Le *manque d'argent* l'a obligé à modifier ses plans. Aurait-il poussé du côté du rire ou de l'angoisse ? Dans l'état actuel du film, les deux se chevauchent et s'équilibrent. Mais, en fin de compte, la *sensation* d'angoisse domine. Parce que Philippe Nahon apporte au boucher une effrayante réalité. Il emmène à l'intérieur de vies emmurées dans leurs pauvres certitudes. Un comédien *formidable* plus un metteur en scène percutant donnent un moyen métrage réjouissant.

COLETTE GODARD

CULTURE

ARTS

Fortes femmes

Où l'on découvre l'un des plus étonnants sculpteurs américains de ce siècle

GASTON LACHAISE
à la galerie Gérald Piltzer

Comme Flaubert, Gaston Lachaise aimait les femmes à la gorge large et pleine, à la poitrine bien galbée et même un peu lourde – ce que Flaubert appelait des *«seins de nourrice»*. De ce goût, le premier fit l'aveu dans une lettre, mais n'en dit rien dans ses romans; le second, sculpteur, en fit le sujet de son œuvre, le sujet d'une multitude de plâtres et de bronzes. Figurines ou figures monumentales présentent toutes des nus féminins, des nus puissants et généreusement hypertrophiés.

L'histoire de cette passion est précisément connue. Lachaise naît en 1882 à Paris, fils d'ébéniste. En 1898, grâce à sa remarquable et précoce dextérité, il est admis à l'Ecole des beaux-arts et remporte le prix de Rome. Il expose alors au Salon. Jusque-là rien de troublant, aucun signe de fétichisme. En 1904 cependant, Gaston Lachaise rencontre Isabel Dutaud Nagle, de dix ans son aînée, Canadienne fortunée, *«beauté brune, étonnante et imposante»*, disent les catalogues. Etonnante, elle l'est assez pour captiver le bon élève des Beaux-Arts et l'attirer à Boston, où il émigre en 1906 pour la retrouver. Il finit par l'épouser en 1917, étant entre-temps devenu citoyen américain. Imposante, assurément, elle l'était plus encore, puisqu'elle a inspiré à l'artiste l'essentiel de son œuvre.

Celle-ci, fort connue aux Etats-Unis, a été jusqu'ici peu montrée en France, absence d'autant plus fâcheuse que l'art de Lachaise s'inscrit clairement dans l'évolution de la sculpture française au début du siècle. Ses maîtres ont noms Rodin, Maillol, Bourdelle et Renoir. Du premier, il conserve à ses débuts le modelé sinueux et fortement gestuel; du second il adopte ensuite les volumes ronds et lisses de plus en plus réguliers et géométriques; à Bourdelle, il emprunte à l'occasion ses réminiscences archaïsantes. Pour Renoir, c'est affaire de canons et de proportions plus que de style, affaire de hanches ovales, de cous et de bras cylindriques, de cuisses colossales et de ventres proéminents.

Ainsi considéré, Lachaise passerait pour un sculpteur de synthèse et récapitulation, homme de la tradition moderne mâtinée de néo-classicisme. S'il échappe à une telle définition, il le doit à la force de l'obsession sexuelle qui établit peu à peu son empire dans son atelier. Vers 1918, il n'est encore qu'un habile praticien. Dans les années 30 – il meurt brutalement en 1935 –, quand il modèle *in extremis*, ses nus debout et ses *Abstract Female Figures*, abstractions femelles, pourrait-on traduire, il atteint à une sorte de grandeur expressive dans la disproportion et l'obsession. Les torses ploient sous le poids de seins gigantesques; têtes et bras s'effacent, atrophiés et inutiles; ventres et sexes viennent au premier plan. Point paroxystique de l'évolution : une composition qui se dit abstraite et montre sans équivoque deux gros seins sphériques séparés par un sexe féminin. Un autre bronze, guère moins explicite, *Dynamo Mother*, est une apologie lyrique de l'accouchement.

Paisiblement païen

Indécence, obscénité, pornographie? En aucun cas. Lachaise modèle sereinement, en artiste soucieux de l'équilibre des volumes et de la grâce des surfaces, ses apologies de la féminité, de l'amour et de la fertilité. Paisiblement païen, si l'on peut dire, voluptueux, ennemi de tout morbide comme de toute métaphysique, il célèbre l'origine du monde, comme Courbet s'y était aventuré avant lui par une toile longtemps tenue secrète. Dans le Courbet, la suavité de la peinture et des transparences s'accorde exactement au sujet, le ventre d'une femme allongée sur un lit. Chez Lachaise, l'élégance du modelé et l'habileté des constructions anatomiques font parfaitement écho au motif. De cette harmonie nécessaire naissent des idoles érotiques d'une belle éloquence.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris; tél. : 43-59-90-07. Jusqu'au 15 juillet.

ARCHITECTURE

Pont aérien

L'élégance des structures métalliques

LE PONT TRANSBORDEUR
à l'hôtel de Sully

C'était l'époque de la construction métallique. Gustave Eiffel, Henri de Dion, Paul Sédille, Frantz Jourdain, et quelques autres, tissaient dans Paris de vastes trames de fer. La tour Eiffel, le Printemps, la Samaritaine, se paraient d'arcs audacieux et de fines poutrelles. Le Meccano n'existait pas encore, mais l'ingénieur Ferdinand Arnodin avait déjà conçu le plus beau des monuments industriels : le pont transbordeur.

Ces vastes portiques de résille métallique permettaient d'enjamber les voies maritimes sans limiter le trafic grâce à un «tirant d'air libre» de plusieurs dizaines de mètres. Les pylônes, placés sur chaque berge, supportaient une longue poutre d'acier à laquelle était suspendue une nacelle voyageant au ras de l'eau, sorte de bac aérien. Ferdinand Arnodin construisit une demi-douzaine de ces géants, à Bilbao d'abord, où le transbordeur édifié il y a près d'un siècle (1893) est toujours en service, puis à Bizerte (Tunisie), et à Newport (Grande-Bretagne). En France, il y eut Rouen, Rochefort, Nantes, Marseille, et Brest, qui récupéra en 1909 le transbordeur de Bizerte démonté deux ans plus tôt pour cause d'élargissement du canal qu'il enjambait.

Parce qu'il participe d'une esthétique industrielle un peu désuète, et parce qu'il n'en subsiste qu'un en France, le transbordeur mérite bien l'hommage que lui rend en ce moment l'hôtel de Sully. L'exposition évite l'écueil de la démonstration scolaire en choisissant d'intégrer au sujet la vision des avant-gardes allemandes et françaises, et en privilégiant la photo moderniste. Le transbordeur de Marseille, amputé par les Allemands en 1944, et finalement démoli en 1945, est au centre de cette célébration. Cinquante-quatre tirages originaux provenant de différentes collections françaises et étrangères, des documents sur l'histoire de sa construction, et d'amusantes photographies stéréoscopiques (effet 3-D) côtoient de nombreux films sur le cinéma et la ville dans les années 30 : *le Ballet mécanique*, de Dudley Murphy et Fernand Léger, les *Jeux des reflets et de la vitesse*, d'Henri Chomette, *la Tour* de René Clair, et beaucoup d'autres. Contrairement à la tour Eiffel, les ponts transbordeurs avaient une fonction. Obsolètes, ils étaient donc passibles de démolition, ce qui les voua, du moins en France, à l'oubli et à la ferraille. Le pont de Rochefort, seul rescapé, est classé monument historique depuis 1976 ; son cousin marseillais n'a pas eu cette chance.

▶ «Le Pont transbordeur et la vision moderniste.» Hôtel de Sully. Tél. : (1) 44-61-21-24. Jusqu'au 28 juin.

MUSIQUES

L'épopée d'Abed Azrié

Le chanteur et compositeur syrien fouille les mémoires au synthétiseur

ABED AZRIÉ
au New-Morning

En 1843, Emile Botta, consul de France, découvre les palais des rois d'Assyrie, dans l'ancienne Ninive, en Irak. La bibliothèque d'Assourbanipal contient vingt-cinq mille tablettes d'argile couvertes d'écritures cunéiformes. En 1863, George Smith, graveur en billets de banque, passionné d'orientalisme, collaborateur occasionnel du British Museum, en décrypte le sens : les contours de la légende de Gilgamesh (vers 3 000 ans av. J.-C.), l'un des principaux héros de la mythologie assyro-babylonienne, s'esquissent. En 1970, Abed Azrié, musicien syrien, né à Alep, étudiant à Beyrouth et exilé en France, contemple au Louvre les douze statues de Goutéa, gouverneur de la cité sumérienne de Lagash, deux mille ans avant Jésus-Christ.

«Moi qui n'avais plus de pays, je retrouvais mon histoire dans cette salle. J'y ai passé des jours entiers, et des bribes de musique ont commencé à surgir à ce moment-là. J'avais lu des fragments en arabe de l'épopée de Gilgamesh. J'avais été frappé par leur proximité, leur liaison évidente avec tous les grands textes de l'humanité nés dans cette région, la Bible en particulier, qui prendra le relai plus tard». Abed Azrié met en musique une *«version concentrée»* – en arabe – de la quête de Gilgamesh. Deux ans plus tard, il en publie une adaptation française, *l'Epopée de Gilgamesh* (Editions Berg International).

«Puis, je me suis intéressé aux soufis. J'ai toujours été attiré par les dissidences au dogme islamiste, aux révoltés des premiers temps de l'islam. Mais j'avais aussi l'envie de retrouver des pans de la culture proche-orientale qui ont été parfois occultés par le nationalisme arabe depuis Nasser.» Chanteur sans engagement, Abed Azrié chante aussi les poètes palestiniens, tel Tawfiq Zayyad, par ailleurs maire de Nazareth, ou encore envoie des messages anti-intégristes en s'appuyant sur des mystiques algériens du dix-neuvième siècle.

En 1989, Abed Azrié, qui a longtemps quitté la scène *«pour échapper à l'étiquette militante»*, est invité pour un concert au Printemps de Bourges. L'année suivante, il signe avec le label américain Elektra/Nonesuch. L'album, *Aromates*, onze titres composés très lyriquement sur des textes *«qui s'inscrivent dans l'histoire»*, se classe en tête des palmarès de *world music* américains. Il séduit les tenants des mélanges avant-gardistes, tels David Byrne ou Peter Sellar, grâce à un savant dosage entre modes, instruments traditionnels (oud, kânoun, ney) et synthétiseurs qu'il utilise très finement *«pour donner des couleurs, permettre le mariage des cultures»*.

Au New-Morning, Abed Azrié (chant et claviers), six musiciens (dont une percussionniste venue de l'ensemble baroque Malgloire), fêteront la sortie en France, chez Warner Classics, d'*Aromates*, méditation musicale longuement mûrie.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Au New-Morning le 18 juin à 21 h 30. Tél. : 45-23-56-39.

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la Bpi. Jusqu'au 28 septembre.

LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique MNAM. Du 18 juin au 13 septembre.

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Du 18 juin au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 23 juin au 13 septembre.

CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 23 juin au 13 septembre.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 23 juin au 13 septembre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h. Ouvert les 28 mai et 8 juin jusqu'à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 13 juillet.

L'IL DU CONNAISSEUR : HOMMAGE A PHILIP POUNCEY. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Du 19 juin au 7 septembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition Sima). Jusqu'au 21 juin.

PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.

SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeu. à 12 h, sam. à 16 h, dim. à 11 h.

HELIO OITICICA (1937-1980). Rétrospective. Galerie nationale du Jeu de paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 août.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

MICHEL AUDEBERT. Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 18 juin.

POL BURY. Images pour la théorie de la démarche d'Honoré de Balzac. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

LUIS CABALLERO. Hôtel de Miramion, Musée de l'Assistance publique, 47, rue de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

DENISE COLOMB. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 23 août.

DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. *Une épopée portugaise.* Musée national des *arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna* (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 31 août.

ESPACES PUBLICS. *Trois aménagements.* Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 juin,.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, Jardin des plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43-36-54-26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

OSWALDO GUYASAMIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 juillet.

LES HERBES DE LA SAINT-JEAN. Gravures de Charlotte Noyelle. *Muséum* national d'histoire naturelle, galerie de *botanique, jardin des Plantes, 2, rue Buffon* (40-79-30-00). T.l.j. sf de 12 h à 18 h. *rendez-vous au 43.36.54.26. Du 23 juin* au 27 septembre.

***IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980,* LES MAGAZINES A L'AFFICHE.** Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 septembre.

NORIYOSHI ISHIGOOKA. Orangerie de Bagatelle, allée de la Reine-Marguerite, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 9 h 30 à 16 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 31 décembre.

LES JARDINS DE L'UTILE ET DE L'AGRÉABLE. Musée du Luxembourg, orangerie, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. 1er et 8 mai de 11 h à 18 h. Du 18 juin au 12 juillet.

ANNIE LEIBOVITZ. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 juillet.

SHERRIE LEVINE. Fondation nationale des arts. Hôtel des Arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 août.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

***MARY ELLEN MARK :* 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE.** Centre national de la photographie, *Palais de Tokyo, 13, av. du* Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de *9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F* (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

***ANTOINE-IGNACE MELLING, ARTISTE* VOYAGEUR A CONSTANTINOPLE EN *FRANCE ET DANS LES PAYS DU* NORD.** Musée Carnavalet, 2e étage, *23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf* lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : *30 F. Jusqu'au 19 juillet.*

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre *national de la photographie, Palais de* Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à* 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. *L'œuvre* **symboliste : 1903-1918.** Pavillon des *Arts, 101, rue Rambuteau* (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à *18 h 30. Entrée : 30 F. Du 19 juin au 27* septembre.

***LE PASSÉ RECOMPOSÉ, PHOTOGRA-*PHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION. *DE LA BIBLIOTHÈQUE DES* ARTS DÉCORATIFS 1850-1900.** *Musée des arts décoratifs - Palais du Lou*vre,, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). *T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim.* de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, Opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : *28 F. Jusqu'au 18 octobre.*

LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully *- 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00).* T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au *28 juin.*

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités 1991. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 juin.

LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.

STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. *Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro* (45-53-70-60). T.l.j. *sf mar. et fêtes de* 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F *(comprenant la visite du musée). Jusqu'au* 30 novembre.

TRADITION ET MODERNITÉ. *Musée* Cernuschi, 7, av. Vélasquez *(45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 7 et 14* juillet de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

UN VOYAGE GOURMAND, 60* AFFICHES DE GASTRONOMIE DE *1850 A 1950. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et *jours fériés de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 12 septembre.

VAN CLEEF & ARPELS. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Du 18 juin au 30 octobre.

VOYAGE AUX ILES D'AMÉRIQUE. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Fermeture exceptionnelle le 13 juin. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

A LA RECHERCHE DE SAMARCANDE... *Friedrich Sarre, Ali Sarmadi,* photographes. Institut du monde arabe, *1, rue des Fossés-Saint-Bernard* (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à *18 h. Jusqu'au 13 septembre.*

FERDINANDO AMBROSINO. Paris Art *Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47).* T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 juillet.

L'AMÉRIQUE, TERRE D'UTOPIES. Mairie du 6e, *salon du Vieux-Colombier,* place Saint-Sulpice (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. *de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 4 juillet.*

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des arts, Parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 13 septembre.

AZULEJOS : MURS DE RÊVE. Fondation Calouste Gulbenkian, centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de *10 h à 18 h. Jusqu'au 15 juillet.*

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de La *Villette, 30, av. Corentin-Cariou* (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à *18 h. Jusqu'au 10 octobre.*

BOLESLAS BIEGAS (1877-1954). *Sculpteur et peintre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à* 18 h 30. Entrée : 30 F, prix d'entrée du *parc : 5 F. Jusqu'au 30 août.*

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. *Centre Wallonie-Bruxelles à Paris,* 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). *T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h.* Entrée : 20 F. Du 18 juin au 4 octobre.

FRÉDÉRIC BLEUET, PETER BRIGGS, WANG KEPING. Hôtel de Ville, salle *Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine.* T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au *12 juillet.*

ALBERTO BRECCIA. Maison de l'Amérique *latine, 217, bd Saint-Germain* (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de *10 h à 22 h. Jusqu'au 25 juin.*

LA CÉRAMIQUE JAPONAISE, UN ART *MAJEUR.* 58 créateurs contemporains. Mitsukoshi Etoile, Espace des Arts, 3, rue de Tilsit (42-67-86-92). Jusqu'au 10 juillet.

LA CITÉ HISPANO-AMÉRICAINE, LE *RÊVE D'UN ORDRE.* Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). *T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 19 h 30.* Table ronde avec Alain Touraine. Jusqu'au 30 juin.

COLLECTION CAISSE DES DÉPÔTS. *Nouvelles acquisitions.* Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob *(40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun.* de 10 h à 18 h 15. Du 18 juin au 18 juillet.

***LES COLLECTIONS PERMANENTES* DE L'ENSB-A, ACCROCHAGE D'ÉTÉ.** *Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts,* 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de *13 h à 19 h. Entrée : 20 F.* Jusqu'au 6 septembre.

***DISTINCTEMENT ENSEMBLE :* BERTIL VALLIEN, ULRICA HYDMAN-VALLIEN.** *Centre culturel suédois, hôtel de* Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). *T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Réouverture de* l'exposition du 17 septembre au 4 octobre. *Jusqu'au 12 juillet.*

MATTHIAS DUWEL. Goethe Institut, *annexe Condé, 31, rue de Condé* (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. *Fermé du 28 mai au 1er juin.* Jusqu'au 20 juin.

EMILIENNE FARNY. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois *(42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h* à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

PHILIPPE FAVIER, MICHEL PAYSANT, WILLIAM MACKENDREE. Art contemporain. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 18 h à 0 h. Jusqu'au 6 juillet.

RAYMOND GID. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42-97-27-20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

JON ONE. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

FRÉDÉRIC LAIR. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Du 19 juin au 28 juin.

ALEXANDRE MAIRET. Centre culturel *suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois* (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h *à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.*

MALINE. Centre d'animation et de loisirs *Valeyre, 24, rue Rochechouart* (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à *20 h. Jusqu'au 26 juin.*

MOORE A BAGATELLE. Parc de Baga*telle, bois de Boulogne (40-67-97-00).* T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée *du parc). Jusqu'au 3 octobre.*

PARIS CAPITALE DU XIXe SIÈCLE - LE *LIVRE DES PASSAGES.* Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). *T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h.* Jusqu'au 17 juillet.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Opéra de Paris., place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du Palais Garnier, du Musée et de. Jusqu'au 18 octobre.

QIAO SHIGUANG. Centre culturel la bibliothèque AMORC, 199 bis, rue Saint-Martin (42-78-39-29). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 septembre.

GREGORY RYAN. Espace Acier - Immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 juillet.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 juillet.

JEAN ET ALBERT SEEBERGER. Photographies de mode. Société française de photographie, 9, *rue* Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.

SANDY SKOGLUND. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 juillet.

GOUIDER TRIKI. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

LOTTI VAN DER GAAG. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 juillet.

VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 56 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, Champ-de-Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

WALTER. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (Iéna). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.

GALERIES

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jus*qu'au 24 juin.*

RAMON ALEJANDRO. Galerie Berthet-*Aittouarès, 29, rue de Seine* (43-26-53-09). Jusqu'au 28 juin.

AREZKI AOUN. *Galerie Lucien Durand,* 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 19 juin.

ANNE BAXTER. Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon (43-59-09-18). Jusqu'au 11 juillet. / Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte *(43-25-84-20). Jusqu'au* 4 juillet.

BEAUFORD DELANEY. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot *(43-54-78-41). Jusqu'au 1er juillet.*

PIERRE BENSAALI. Galerie Pons Debord, 9, rue de L'Eperon *(43-29-31-90). Du* 23 juin au 18 juillet.

BLANC, EMRICK, HYBERT, METAIS, PEQUIGNAT, URRIOS. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 18 juillet.

ROSS BLECKNER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 27 juin. / Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 18 juin.

VACLAV BOSTIK. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 11 juillet.

BOUTIQUES ET CAFÉS NAIFS. Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon (42-22-86-15). Du 18 juin au 16 septembre.

TONIA CARIFFA. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 30 juin.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Les portes du jardins JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 27 juillet.

CLAVÉ. *Galerie Patrice Trigano,* 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 juillet.

DENISE COLOMB. Portraits d'artistes. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 2 juillet.

RICHARD CONTE. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 18 juin.

LE CORBUSIER ET LA COULEUR. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 11 juillet.

MAYA CORM. Galerie K, 19, rue Guénégaud (43-26-15-41). Du 18 juin au 25 juillet.

LE CORPS DU SYMBOLE. Galerie *Philippe* Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 juin.

ROSARITA COSTA. Galerie Florence Arnaud, 10, *rue* de Saintonge (42-77-01-79). Jusqu'au 11 juillet.

NICOLE CRESTOU. *Galerie Pierre-Marie* Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-*Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 27 juin.*

CYCLE POMONA. Art of this Century, 3, *rue Visconti* (46-33-57-70). Jusqu'au 11 juillet.

***OLIVIER DEBRÉ, JAMES GUITET,* PAUL KALLOS, JEAN-CLAUDE SILBERMANN.** *Galerie Véronique Smagghe,* 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 11 juillet.

ANNE DELFIEU. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue *Mazarine* (46-34-71-80). Jusqu'au 27 juin.

DE MAASTRICHT A PARIS. *L'art* contemporain européen. Galerie Anne-*Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville* (42-77-83-44). Du 18 juin au 11 juillet.

MAURICE DENIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). Jusqu'au 13 juillet.

ERIK DIETMAN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 11 juillet. / Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 30 juin.

HERVÉ DI ROSA. Galerie Lasge-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 31 juillet.

ADRIAN DOURA. Galerie Catherine Fletcher, 116, rue Vieille-du-Temple (40-29-01-12). Jusqu'au 10 juillet.

ARTURO DUCLOS. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Sainte-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 11 juillet.

DUFRENE, HAINS, ROTELLA, VILLEGLÉ. Œuvres de 1960 à 1990. Galerie *Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-*Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 5 juillet.

ENGUERRAND. *Galerie des artistes,* 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). *Jusqu'au 24 juin.*

EROTIQUES. A. B. Galeries, 24, rue Keller *(48-06-90-90). Jusqu'au 25 juillet.*

ESPAGNE, 23 ARTISTES POUR L'AN *2000.* Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 11 juillet.

ET L'EUROPE CRÉA HOLLYWOOD. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-18-00). Jusqu'au 31 juillet.

LEONOR FINI. Les Passagers (1er volet). Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 31 juillet.

CHIARA FIORINI. Galerie d'art internatio*nal,* 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 25 juillet.

BARRY FLANAGAN. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 20 juin.

JOANNA FLATAU. Galerie l'Il-de-bœuf, 17, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 27 juin.

THOMAS FLORSCHUETZ. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 20 juin.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 18 juillet.

ELISABETH FUFFOLI, CLAUDE CUSSINET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 20 juin.

JEAN-CLAUDE GAGNIEUX. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 25 juillet.

ELIZABETH GAROUSTE, MATTIA BONETTI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICE GIRARD, KEITH LONG, NASSER SOUMI. Galerie Leila Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Du 19 juin au 11 juillet.

PAUL GRAHAM. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 27 juin.

GRANCÉ, SAINT-HILLIER. Galerie *Lavignes-Bastille,* 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 11 juillet.

GUYOMARD ET SES AMIS. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 11 juillet.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 11 juillet.

RAOUL HEBREARD, ERIC WATIER. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 1er juillet.

HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 juillet.

HIQUILY OU LE MÉTAL DIRECT. Galerie *Thierry Salvador, 6,* avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 10 juillet.

SUZUKI HISATO. *Galerie Bernanos,* 39, avenue Georges-Bernanos *(40-51-37-80). Jusqu'au 28 juin.*

REBECCA HORN, JEAN-PIERRE BER*TRAND.* *Galerie de France,* 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

IVACKOVIC. *Galerie Mostini, 18, rue de* Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 27 juin.

ILYA KABAKOV. Galerie *Dina* Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 18 juillet.

KARSKAYA, PAGAVA, SIMA, SZENES. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 10 juillet.

KAZUO SHIRAGA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 17 juin.

PIERRE KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 juillet. / Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 juillet.

JIRI KOLAR. Dictionnaire des méthodes. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

STANISLAV KOLIBAL. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 31 juillet.

EDWARD KRAVINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 11 juillet.

MATEJ KREN. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 5 juillet.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Mon*taigne, 36, avenue Montaigne* (47-23-32-35). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICK LANNEAU. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jus*qu'au 11 juillet. / Galerie Mostini Bastille,* 23, rue Beffroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 juillet.

JONATHAN LASKER, RONA PONDICK. *Galerie Thaddaeus Ropac,* 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 14 juillet.

JEAN-MARC LEFEBVRE. Galerie Peinture fraîche, *29,* rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 11 juillet.

MICHAEL LEIBOVICI. Galerie Anne Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Jusqu'au 7 juillet.

BORIS LEJEUNE. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 11 juillet.

COLETTE LEVINE. Galerie Marie-Thérèse Cochin, 49, rue Quincampoix (48-04-94-16). Jusqu'au 20 juin.

WOLFGANG LUY. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 11 juillet.

DAVID MACH. Galerie Nikki Diana Mar*quardt, 9, place des Vosges* (42-78-21-00). Jusqu'au 29 août.

MICHEL MACRÉAU. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine *(45-63-52-00). Jusqu'au 27 juin.*

MAIS QUI EST DONC GASTON *LACHAISE ET CÉLÉBRATION LYRIQUE* DU NU. FÉMININ, IRVING PENN. Gale*rie Gérald Pitzer, 78, avenue des Champs-*Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 16 juillet.

***MAITRES FRANÇAIS DES XIXe ET* XXe SIÈCLES.** Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

LA MÉMOIRE DES BRUMES. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.

OLIVIER MÉRIEL. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 27 juin.

MIRO. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 20 juin au 20 août.

AXEL MÖKEL. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 10 juillet.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

OMBRES & LUMIÈRES. Galerie de *l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville* (40-67-72-66). Jusqu'au 11 juillet.

***CHANA ORLOFF, 1888-1968, MANE-*KATZ, 1894-1962.** Galerie Katia Granoff, *13, quai Conti* (43-54-41-92). Jusqu'au 11 juillet.

MAX PAM. Photographies 1971-1992. FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes *(49-54-30-00). Jusqu'au 27 juin.*

PASTORALES, PHOTOGRAPHIES PRIMITIVES 1847-1857. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 27 juin.

ALAIN PÉCLARD. Galerie de l'Udac, 55, rue de la Mare (40-33-48-73). Jusqu'au 27 juin.

LUC PEIRE. Galerie Art mouvement, 34, rue Keller (48-29-94-19). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 30 juin.

PASCAL-HENRI POIROT. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 18 juillet.

NICOLA PONZIO. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 30 juin.

JEAN RACAMIER. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Du 23 juin au 31 août.

MARKUS RAETZ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 juillet.

MAN RAY. Galerie Couvrat-Desvergnes, 15, rue des Beaux-Arts (43-54-28-06). Jusqu'au 15 juillet.

SABRINA RENAUD. La Maison du don, 20, rue Lecourbe (45-66-97-17). Jusqu'au 29 juin.

RÉTROSPECTIVE DES EXPOSITIONS A LA GALERIE ZABRISKIE DE PARIS. Et de New York. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

RONTROUS ET CERCLURES. Jean-Marc Andrieu, Franck Labille, Sigurdur Sigurdsson. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 11 juillet.

ROUGEMONT. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 28 juin.

WILLIAM SAROYAN. Galerie Garig Basmadjian, 90, boulevard Raspail (42-22-00-97). Du 19 juin au 31 juillet.

BRIGITTE SIMON. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 11 juillet.

DANIEL SIMON FAURE. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 26 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 JUIN

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », *10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).*

« Romantique Butte-aux-Cailles, passages pittoresques, évocation du *passé et artisanat », 10 h 30* et 14 h 30, métro Place-d'Italie, devant cinéma Grand Ecran (Paris capitale historique).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale » (Carte d'identité), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

« L'église de la Trinité », 12 h 45, accueil de l'église, place d'Estienne-d'Orves (paroisse de la Trinité).

« Jardins et passages de Clignancourt », 14 h 30, métro J.-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Galeries et passages au cœur de Paris », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Europ explo).

« Les belles demeures du Marais aristocratique, de la place des Vosges à l'hôtel Salé. *Un quartier du Grand Siècle et ses célèbres habitants », 14 h 30, sortie métro Chemin-Vert* (Arts et caetera).

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe *Auguste Rive-Droite », 14 h 30, Cour* Carrée du Louvre, près du bassin *(A nous deux, Paris).*

« Le Marais, hôtels de Marie ou *Beauvais, d'Onon. Promenade dans* les traboules du XVIIe siècle », *14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).*

« Autour du Pont-Neuf, Henri IV urbaniste », 14 h 30, statue Henri IV sur Pont-Neuf (Sauvegarde du Paris historique).

« Notre-Dame des Halles : l'église Saint-Eustache », *15 heures,* portail église, 2, rue du Jour (Sauvegarde du Paris historique).

« Le musée de la vie romantique. Un des pôles de la Nouvelle Athènes. Souvenirs de George Sand et de la *famille Renan-Scheffer », 15 heures,* 16, rue Chaptal (Société historique et archéologique).

« Claude Monet et les collections du *Musée de l'Orangerie », 15 heures,* place de la Concorde, entrée du musée (Approche de l'art).

« Promenade : histoires et petites histoires du Pont-Neuf à la place Dauphine », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Paris et son histoire).

« Les salons de l'hôtel de Lassay, résidence présidentielle », 15 heures, sortie métro Assemblée-Nationale (Paris et son histoire).

« L'Ecole Militaire, chef-d'œuvre de Gabriel » (Carte d'identité), 15 heures, 1, place Joffre (D. Bouchard).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais nord », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, *20 h 15 :* « Réalité et mirages du voyage *astral ». Entrée libre* (Loge unie des théosophes).

La construction européenne et le recul des marchés financiers

Maastricht, la croissance américaine et la baisse de Tokyo inquiètent les places financières de la Communauté

Depuis le «non» danois à Maastricht du 2 juin, les Bourses européennes cèdent du terrain. Paris, Milan, Madrid, Bruxelles et Londres ont perdu depuis cette date entre 4 % et 6 %. Seul, Francfort, dopé par le regain d'intérêt pour le deutschemark et les obligations allemandes, redevenues subitement des valeurs refuges, reste quasiment inchangée. *Mais la construction européenne n'est pas le seul sujet de préoccupation des boursiers; la croissance américaine et plus encore Tokyo provoquent des craintes.*

Longtemps négligée, la construction *de l'Europe est devenue* un des sujets de préoccupation majeur des investisseurs, qui avaient tous, jeudi 18 juin, les yeux braqués sur l'Irlande et les résultats de son référendum sur la ratification des accords de Maastricht.

Dans ce contexte, la baisse des actions depuis deux semaines est somme toute logique après les fortes secousses subies par les marchés obligataires et monétaires, les hausses des taux d'intérêt à long terme et l'accumulation d'incertitudes politiques. Mais on ne peut pas pour autant parler de véritable défiance. La faiblesse du volume des transactions sur la plupart des places témoigne plutôt d'une réaction de prudence et d'attentisme. Ce climat de relative sérénité, qui contraste avec les à-coups violents des marchés d'obligations, pourrait rapidement se dégrader sous l'influence de New-York et plus encore de Tokyo.

Après ses sommets historiques du début du mois, Wall Street a perdu en quelques jours plus de 3 % et l'indice Dow Jones est repassé sous la barre symbolique des 3 300 points. Refrain bien connu, les investisseurs américains doutent à nouveau de la solidité de la reprise économique et ont des craintes sur les résultats des entreprises pour le deuxième trimestre.

Le recul du Kabuto-cho

Mais l'incertitude la plus forte vient à nouveau de Tokyo. Depuis la mi-avril, la Bourse japonaise semblait pourtant se reprendre. Mais il a suffi que l'enquête trimestrielle de la Banque du Japon, publiée le 12 juin, fasse état d'un pessimisme inégalé des patrons nippons depuis cinq ans pour que le Kabuto-cho perde pied à nouveau. En *moins d'une semaine*, le recul approche les 10 %. La place japonaise a atteint, jeudi 18 juin, à un peu plus de 16 000 points pour l'indice Nikkei, son plus bas niveau depuis octobre 1986 *(voir graphique)*. Le recul depuis le début de l'année est de 30 %, et de près de 59 % depuis décembre 1989!

Le plus inquiétant, c'est que les professionnels japonais ne voient pas la fin du cauchemar et considèrent que le Nikkei pourrait fort bien descendre jusqu'à 15 000 points. D'autant que le gouvernement japonais se refuse toujours à prendre la moindre mesure de soutien à la croissance. Le nombre de faillites atteint un niveau record dans l'archipel et les profits des entreprises ont baissé de 14,7 % au premier trimestre, le recul le plus important depuis dix ans.

Cette éclipse de la finance nippone pourrait bien cette fois se traduire par des retraits massifs de capitaux investis à l'étranger. Les banques et institutions financières japonaises risquent de rencontrer des difficultés pour faire face à des échéances de crédits immobiliers ou de remboursements d'obligations à bons de souscription d'actions, les célèbres «warrants» émis dans les périodes d'euphorie. Les craintes d'une réaction en chaîne sont de retour.

Les doutes sur la solidité de la croissance économique américaine, de la Bourse japonaise et de la construction européenne sont lourds à supporter pour les marchés. Passer dans ce contexte un été sans encombres relèverait du miracle.

ÉRIC LESER

Les variations de l'indice Nikkei

29 déc. 89
39 915,87
6 janv. 92
23 801,18
18 juin 92
16 045,56
40000
35000
30000
25000
20000
15000
10000
5000
83 84 85 86 87 88 89 90 91 92

Lors des deux dernières séances des 17 et 18 juin, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a perdu près de 5,5 %, tombant à son niveau le plus bas depuis octobre 1986.

Les Douze en panne de politique industrielle

La Communauté ne se mobilisera pas pour son industrie. L'espoir caressé par les Français, et appuyé par M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, d'une action concertée des Douze pour donner du tonus aux entreprises européennes face à leurs concurrentes japonaises ou américaines, n'a guère de chance de se concrétiser. C'est ce qui ressort de deux débats ministériels à Luxembourg.

Cette stratégie s'est heurtée à l'allergie des pays libéraux du nord de la CEE à tout ce qui pourrait rappeler la politique industrielle *«à la française»* et à la volonté manifestée par la *majorité des États* membres d'éviter une inflation du budget communautaire susceptible d'être dénoncée comme gaspillage par l'opinion publique.

Lundi 15 juin, les ministres des affaires étrangères s'efforçaient de trouver un compromis sur la programmation budgétaire de la CEE. Idée générale retenue : *étaler cette programmation sur* sept ans au lieu de cinq et réduire le plafond des dépenses mobilisables en 1999.

Comment faire des économies? *«La Commission n'a guère trouvé d'appui pour sa proposition de soutien à la compétitivité des entreprises»*, a observé M. Delors. Une manière de faire son deuil d'un dispositif dont le Conseil ne voulait pas. Ce concept nouveau de soutien à la compétitivité (encore assez mal défini au sein même de la Commission) prévoyait un accroissement sensible de l'effort en matière de recherche-développement. Il faudra sans doute y renoncer.

Même type de déception mercredi : la déclaration adoptée par les Douze sur l'industrie automobile ne prévoit rien de *concret pour* aider les constructeurs européens à se restructurer pour affronter leurs concurrents japonais lorsque, à la fin du siècle, les importations communautaires seront complètement libérées. Des *promesses avaient pourtant été* faites d'un accompagnement communautaire sérieux lors de la conclusion, voici quelques mois, de l'accord d'ouverture du marché avec Tokyo.

M. Dominique Strauss-Kahn, *ministre français de l'industrie*, se console en faisant valoir que l'essentiel n'est pas de bénéficier d'un concours financier de la CEE, mais d'avoir l'assurance que Bruxelles n'empêchera pas les États *membres qui peuvent* offrir un tel soutien à leurs constructeurs de le faire.

La mode est aujourd'hui de dénoncer les abus de l'action communautaire. Une action collective en faveur de l'industrie *aurait pourtant* eu une valeur symbolique et politique importante, celle de démontrer la volonté des Douze de préserver leur appareil de production et de ne pas se résigner à accepter sans réagir les à-coups *du marché*.

PHILIPPE LEMAITRE

Bien que relevant des signes conjoncturels encourageants

La Bundesbank écarte tout relâchement «prématuré» des taux d'intérêt

FRANCFORT

de notre correspondant

L'économie allemande présente des signes encourageants, écrit la Bundesbank dans son rapport du mois de juin. La croissance de 2 % du produit national brut (PNB) au premier trimestre *«surestime sans doute la dynamique de l'économie»*, mais la conjoncture est *«clairement orientée vers le haut»*. A l'Est, l'activité repart dans les services et la construction. Même s'il demeure des ombres au tableau (l'exportation touchée par la faible reprise mondiale, le manque d'investissements productifs à l'Est), l'économie allemande se consolide.

Pour autant, la Bundesbank n'a pas l'intention de baisser ses taux d'intérêt. L'inflation a certes dépassé son maximum en mars (4,8 %), elle recule (4,5 % en mai), mais elle reste trop forte. Les négociations salariales n'ont pas marqué le tournant nécessaire puisqu'elles vont se solder par une hausse des coûts salariaux de 5,5 % en 1992 après 7 % en 1991. La Banque centrale relève toutefois positivement l'accord dans la métallurgie qui déborde sur 1993 avec une hausse ramenée cette année-là à 3,5 %.

Mais *«un relâchement prématuré de la politique monétaire pourrait mettre en péril le retour qui se dessine à la stabilité des prix»*. La masse monétaire, d'ailleurs, continue d'augmenter beaucoup trop rapidement, gonflée par les crédits bancaires. Le rôle de monnaie de réserve du deutschemark et sa place dans l'union monétaire de Maastricht imposent, en outre, de retourner au plus vite à l'exemplaire *stabilité des prix allemands*.

La Bundesbank attend du gouvernement une aide sous la forme d'un budget de rigueur pour l'an prochain (il sera présenté *le 1er juillet*). Pour cette année, la Banque estime que le déficit des finances publiques fédérales atteindra 120 milliards à 130 milliards de deutschemarks après 110 milliards en 1991.

E. L. B.

Selon sa dernière enquête régionale

La Réserve fédérale affirme que la situation aux Etats-Unis continue de s'améliorer

D'après la dernière enquête régionale de la Réserve fédérale *américaine (Fed) publiée* mercredi 17 juin, l'économie des Etats-Unis a poursuivi son amélioration début juin, l'activité du secteur *manufacturier regagnant de* la vigueur dans l'ensemble du pays. Dans ce document, baptisé «Livre beige» et fondé sur des enquêtes conduites jusqu'au 9 juin par les douze banques régionales formant le système de réserve fédérale, on note aussi une augmentation des dépenses de consommation, à l'exception toutefois du Nord-Est et de la côte ouest du pays.

L'activité dans la construction de logements est aussi restée nettement supérieure à ses niveaux de l'année précédente dans la plupart des régions. La demande pour des prêts bancaires s'est en outre accélérée. Mardi 16 juin, le gouvernement avait annoncé une augmentation de 11 % des mises en chantier de logements en mai et un accroissement de 0,5 % de la production industrielle pendant le même mois.

Le «Livre beige» servira de référence au comité de l'*open market*, le principal organe décisionnel de la Fed en matière de politique monétaire, lors de sa prochaine réunion le 30 juin. Mais malgré les appels répétés de l'administration Bush en faveur d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, la Fed ne paraît pas disposée à assouplir davantage sa politique monétaire.

POINT DE VUE

Pour une dynamique de renouveau du syndicalisme

par Louis Viannet

Alors que la *«volonté de changement et d'indépendance»* prônée par la CGT suscite de *fortes tensions* au *sein* de la Fédération des cadres et de la Fédération des finances, M. Louis Viannet, secrétaire général de la centrale depuis février, lance un appel aux autres organisations et, indirectement, aux minoritaires de la Fédération de l'éducation nationale en voie d'implosion.

PAS *une semaine ne se passe* sans que, sur un dossier ou un autre, ne se vérifie pour les salariés le besoin d'une activité revendicative, portée par la volonté des intéressés et nourrie par leurs aspirations. Le besoin de construire un *rapport* de forces pour des résultats est plus fortement ressenti devant les coups de boutoir des restructurations, délocalisations, fermetures d'entreprises, abandons de production, unilatéralement décidés.

Nombre de salariés ont du mal à se retrouver et encore plus à se reconnaître dans un syndicalisme dont l'efficacité est entachée des faiblesses du syndicalisme lui-même. La division, le trop faible nombre de syndiqués, la place envahissante des contraintes *«institutionnelles»* (commissions, réunions, etc.), le refus de l'unité, les exclusives, les exclusions-scissions qui caractérisent la situation, vont à contre-courant de l'aspiration à se rassembler, à s'unir pour être forts, à respecter les différences.

La recherche d'une *«recomposition»* fondée sur l'exclusive à *l'égard de la CGT, initiée par* CFDT et FEN, fait d'autant plus piètre figure qu'elle génère, avant même de voir le jour, un séisme destruc*teur dans le syndicalisme* enseignant. De plus, une démarche théorisée sur des exclusions pour des raisons politiciennes alimente un des *reproches majeurs* des salariés à l'encontre du syndicalisme : sa politisation.

Plus fondamentalement d'ailleurs, aucune centrale syndicale ne peut espérer devenir le pôle d'une quelconque recomposition à partir de considérations idéologiques, anticommunisme compris. Les salariés attendent bien autre chose aujourd'hui du syndicalisme. La recherche de coordinations, collec*tifs ou autres formes précaires* d'organisation pour des objectifs précis et/ou des catégories spécifiques, n'est-elle pas la traduction *des exigences neuves qui montent* dans le salariat pour une action syndicale où les salariés décident de leurs revendications, des formes d'action et gardent la maîtrise de l'appréciation des résultats?

Le syndicalisme et l'action col*lective ne sont pas l'objet de rejet* de la part des salariés. Ni les sondages, ni les élections professionnelles, ni le comportement des salariés ne délivrent ce message. Par contre, l'exigence d'un renouveau du syndicalisme émerge aujourd'hui avec force. Cette exigence concerne toutes les centrales syndicales françaises. La revendication doit être le cœur de sa raison d'être. La démocratie doit irriguer toute son activité.

Le temps presse

Ce syndicalisme renouvelé doit être indépendant et dégager sa démarche de toute contrainte politique, philosophique, religieuse, étatique ou patronale. Il doit aussi apprendre à plus anticiper les mutations pour mieux les investir, *proposer pour mieux* lutter. Les salariés sont en attente d'un syndicalisme dans lequel ils puissent affirmer leurs identités, leurs diver*sités et construire des actions* solidaires avec tous les salariés.

Sans nier le rôle de l'organisation ou des directions syndicales, cette conception tourne le dos au fonctionnement de syndicalisme de sommet et de délégation de pouvoir qui s'arrogeait le droit de décider ce qui était bon ou mauvais pour les salariés, ce qui était légitime ou pas dans la revendication.

Ce sont ces idées que notre 44e congrès a travaillées et que la CGT tente de mettre en œuvre, consciente de l'ampleur de cette tâche... *Les efforts des militant(e)s* ou organisations sont bien réels, mais forcément freinés par la faiblesse numérique du syndicalisme *et la force des habitudes. Or le* temps presse! La construction européenne est menée au pas de charge. L'Europe est pour l'instant *l'Arlésienne! Les salariés sont en* première ligne pour supporter les effets négatifs des stratégies de recherches de compétitivité-rentabilité.

Oui, un véritable sursaut s'impose. Le syndicalisme est à la croisée des chemins. Sa capacité à *imposer* d'autres choix en matière d'emplois, de retraites, de protection sociale, de rémunération, et la prise en compte du social en Europe, dépendent en grande partie de la reconquête du fait syndical en France. A l'évidence, cela suppose des transformations profondes. En cette période de crise, la capacité amoindrie du syndicalisme en France est aussi une véritable aubaine pour le patronat français et européen, comme le serait *d'ailleurs un syndicalisme dit «fort»* mais dépendant, cogestionnaire, technocratique.

La CGT est lucide sur la gravité de ces enjeux. Elle n'entend renoncer ni aux efforts pour des luttes unitaires ou convergentes dans notre pays, ni à l'action déterminée pour obtenir son adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES). Comment permettre, en effet, aux salariés de notre pays d'apporter tout leur poids à la pression syndicale en Europe, sans la CGT?

L'heure est au débat de masse

Mais les difficultés de la lutte sont bien réelles. Les salariés en font les frais. La nocivité de l'atomisation syndicale aura rarement été aussi patente! Nous ne désespérons certes pas de voir s'ouvrir un jour la perspective de la réunification syndicale, dans le respect du pluralisme des pensées. Mais nous n'en sommes pas là et nous n'avons pas le temps de rêver!

La situation doit évoluer. L'heure n'est pas à la reconstruction de formes du passé du type *«cartel»* ou *«intersyndicale de sommet»* débouchant tantôt sur un syndicalisme de compromis, tantôt sur un compromis de syndicalisme. L'heure est au débat de masse, en grand, posant les questions devant le pays tout entier, sans la moindre préjugé quant aux réponses à construire. L'heure est à l'interpellation solennelle des salariés. Le syndicalisme ne pourra se revivifier sans que les salariés ne s'approprient les enjeux de son devenir. Le *moment est plus que venu*, veillons à ce qu'il ne soit pas dépassé.

Aussi la CGT souhaite que s'engage un vaste débat démocratique, contradictoire, transparent, entre toutes les centrales et organisations syndicales telles qu'elles sont et l'ensemble des salariés pour en faire les acteurs de la reconstruction du syndicalisme dont ils considèrent avoir besoin. Non seulement nous sommes disponibles, mais *nous sommes décidés à favoriser*, et si besoin est à prendre, dans les délais les plus courts possibles, toutes les initiatives permettant *d'aller dans ce sens*.

La situation est sérieuse. Il est aujourd'hui urgent que les salariés se donnent les moyens de se faire entendre sur tous les aspects de leur vie de façon durable et fassent vivre un syndicalisme revendicatif, démocratique, indépendant. Un syndicalisme qui donne envie de croire que nos générations ne sont pas le *«Dernier homme»*, que la planète a un avenir, que le bonheur ça existe. Le processus en sera long? Sans doute! C'est bien pourquoi il ne faut pas perdre de *temps*. Retrouvons donc tout de suite les formes de dialogue entre nous tous. C'est une des conditions pour susciter une dynamique *de renouveau du syndicalisme* français.

► Louis Viannet est le secrétaire général de la CGT.

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Changement de présidence et ouverture accrue à l'Est

Eurêka audiovisuel crée un observatoire européen

Réunis en Finlande le 12 juin, les représentants des vingt-huit Etats membres d'Eurêka audiovisuel ont notamment décidé d'ouvrir au début de 1993 un observatoire européen de l'audiovisuel. Cet organisme devra améliorer la cohérence et la circulation de l'information sur l'industrie audiovisuelle. La France et l'Allemagne sont candidates pour l'héberger.

La conférence ministérielle a aussi insisté sur le renforcement de la coopération entre tous les Etats européens : Eurêka audiovisuel déborde largement de la Communauté, et la Roumanie, la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie viennent d'adhérer. La conférence a aussi exprimé son soutien aux nouvelles technologies européennes de télévision, et notamment au format 16/9. Elle recommande en particulier la création de plates-formes nationales de télévision haute définition.

La présidence finlandaise qui s'achève le 30 juin avait mis l'accent sur les problèmes spécifiques des «petits» pays, à aire géographique ou linguistique limitée. Cette orientation sera poursuivie sous la présidence allemande, qui lui succède pour un an. La Suisse a été désignée pour prendre le relais en juillet 1993.

Sous réserve d'une aide de la CEE de plus de 600 millions d'écus

Industriels et diffuseurs s'associent pour promouvoir la télévision haute définition

Les représentants de trente huit sociétés européennes spécialisées dans la télévision ont approuvé lundi 15 juin à Bruxelles un accord interprofessionnel qui affirme leurs intentions de promouvoir le développement de la norme D2 Mac et du format d'écran 16/9 (rectangulaire), préparant ainsi la voie à la télévision haute définition (TVHD) européenne.

Ce mémorandum a été préparé de longue date sous l'égide de la Commission européenne, comme le troisième pilier du dispositif européen en faveur de la TVHD, à côté de la directive sur la diffusion par satellite (qui impose aux seuls nouveaux diffuseurs le D2 Mac à partir de 1995) et du plan d'action de la Commission. Mais l'essentiel des décisions concrètes pour le financement de ce plan (une enveloppe de 600 à 850 millions d'écus sur cinq ans) ont été repoussées à novembre (*le Monde* du 9 juin). Seuls 33 millions d'écus sont disponibles pour l'année 1992. Or les signataires de ce mémorandum – qui n'est pas juridiquement contraignant – ont soigneusement subordonné sa mise en œuvre au déblocage des *«crédits adéquats»*, qui plus est, le texte doit encore être ratifié au plus haut niveau dans chaque société, ce qui n'est pas acquis partout.

Ces importantes réserves faites, l'accord représente *«une étape importante pour la mise en œuvre d'une télévision avancée en Europe»*, comme l'a déclaré le commissaire européen chargé des technologies, M. Filipo Maria Pandolfi. Il donne *«sa véritable dimension européenne à la norme D2 Mac»*, selon le ministre français des P et T, M. Emile Zuccarelli.

L'importance du format 16/9

Le mémorandum réunit les trois principaux industriels du continent (Philips, Thomson et Nokia), des câblo-opérateurs (dont la Lyonnaise et la Générale des eaux), des opérateurs de satellite (dont France-Télécom et la SES-Astra) et enfin les principaux diffuseurs européens : A2, Canal Plus en France, BBC et BSkyB en Grande-Bretagne, RTL-Plus, ARD, ZDF en Allemagne, la RAI et Fininvest en Italie, notamment. Il reste ouvert à d'autres partenaires.

Les signataires soulignent *«l'importance stratégique»* de la TVHD. Ils souhaitent une croissance rapide des services de télévision par satellite et du format d'écran large 16/9; *«dans ce contexte, le D2 Mac existe»*, dit la déclaration de principe, *«et offre un moyen immédiat de transmission au format 16/9 par satellite et câble»*. Mais l'ensemble du texte, à la demande en particulier des Allemands, met davantage en exergue le format 16/9 que le D2 Mac. Les opérateurs de satellites ou de réseaux câblés s'engagent donc à fournir des capacités suffisantes de transmission; les industriels, à mettre sur le marché des récepteurs à des prix attractifs et en grande quantité. Quant aux diffuseurs, ils sont invités à produire des programmes adaptés à ces normes, et à préparer des chaînes au format 16/9. Pour financer les projets qui lui seront soumis, la Commission prendra l'avis d'un consortium à créer entre les signataires.

Le mémorandum sera revu tous les deux ans en fonction des résultats et restera en vigueur *«aussi longtemps que sera disponible le soutien financier prévu dans le plan d'action de la Communauté»*. C'est bien montrer les limites du consensus : le format (reconnu mondialement comme celui de la future TVHD) est plus important que la norme; et ni la directive ni l'accord professionnel n'étant très contraignants, le passage des intentions aux réalités – et la réussite du plan en trois volets de la Commission – dépend plus que jamais des subventions accordées.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain s'est réunie le jeudi 11 juin 1992. Elle a notamment renouvelé le mandat d'Administrateur de MM. Jean-Louis BEFFA, Président de la Compagnie de Saint-Gobain, Guy DEJOUANY, Président de la Compagnie Générale des Eaux, Didier PFEIFFER, Administrateur Directeur Général de l'Union des Assurances de Paris, et nommé à cette même fonction M. Claude FREJACQUES, Vice-Président de l'Académie des Sciences.

L'Assemblée a également approuvé la distribution d'un dividende net de 14,50 F (plus 7,25 F d'avoir fiscal). Comme l'an dernier, Saint-Gobain offre la possibilité à ses actionnaires d'opter pour le paiement du dividende, soit en espèces, soit en actions. Pour le paiement en actions, le prix d'émission est de 517 F. Cette option peut être exercée – par le canal des intermédiaires financiers – entre le 19 juin et le 20 juillet 1992. Le paiement du dividende en espèces interviendra à partir du 27 juillet 1992.

Réuni à l'issue de cette Assemblée, le Conseil d'Administration a réélu M. Jean-Louis BEFFA Président-Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain.

Extraits du discours de M. Jean-Louis BEFFA

Président Directeur Général, A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 11 JUIN 1992

La stratégie du Groupe, définie il y a quelques années, conçue pour le long terme, est maintenue et poursuivie. Elle s'articule autour de quelques idées simples :

1. – Une très grande cohérence industrielle, celle d'abord des matériaux technologiques, notre domaine d'excellence. La force de Saint-Gobain réside dans sa compétence, patiemment accumulée, à maîtriser la fabrication et la transformation d'un certain nombre de matériaux, tels que le verre, la fonte, le papier, les céramiques.

Notre vocation, c'est d'apporter notre savoir-faire afin d'enrichir constamment ces métiers, pour répondre aux besoins de plus en plus diversifiés de nos clients, et de poursuivre notre développement en visant ou en conservant les premières places au niveau mondial.

L'acquisition de Norton s'est parfaitement inscrite dans cette stratégie. Elle a permis le renforcement considérable de notre activité céramiques industrielles, grâce à une exceptionnelle complémentarité, et nous a apporté un nouveau métier, les Abrasifs, avec une très bonne position mondiale, qu'il est possible d'améliorer encore. Nous sommes maintenant en mesure de dire que cette acquisition répond tout à fait aux objectifs qui étaient les nôtres quand nous l'avons effectuée.

2. – La recherche permanente d'un certain équilibre ensuite, entre nos métiers et nos marchés finals d'une part, entre nos positions géographiques d'autre part.

Ce double équilibre est d'abord un gage de stabilité et de résistance. Mais il permettra aussi au Groupe de tirer parti d'une palette d'opportunités plus vaste et de profiter plus vite de tout signe de reprise, même si elle n'est que partielle, en termes de marché ou de zone géographique.

C'est dans cet esprit que nous avons, au cours des dernières années, constamment renforcé nos positions dans l'emballage en verre avec notamment les acquisitions de Vetri en Italie et d'Oberland en Allemagne. Et nous avons pu constater, dans une période difficile, la très bonne tenue de ces marchés, comme entre autres d'ailleurs celui de l'emballage papier et carton, ou ceux de l'adduction d'eau et de l'assainissement.

Au plan géographique, Norton a fortement accru notre poids aux États-Unis, marché considérable où nous devions être plus présents. La consolidation et le développement de nos activités verre plat en Europe s'est faite en Angleterre avec Solaglas, au Portugal avec Covina, et à nouveau en Allemagne avec l'achat de Giag-Torgau. (...) L'Allemagne et les États-Unis pèsent aujourd'hui pour le Groupe environ le même poids, à peu près 16 % des ventes, atouts importants dans l'évolution du monde actuel. Enfin, nous maintiendrons une présence importante en Amérique latine, et notamment au Brésil, une des forces du Groupe.

3. – Une poursuite du développement en matière de techniques, de technologies et de produits de spécialités, à plus forte valeur ajoutée. Nous entendons fonder notre leadership sur notre capacité d'anticipation, de création, d'innovation pour répondre aux attentes futures de nos marchés en produits, qualité, services. (...)

Nous poursuivons donc notre stratégie, en maintenant le cap, plus que jamais dans une période de conjoncture plus difficile, mais nous voulons le faire en conservant pour le Groupe une situation financière saine et solide.

Après la période d'importants développements stratégiques qu'a connue Saint-Gobain depuis cinq ans, nous nous sommes fixé à court terme de réduire encore le taux, raisonnable, de notre endettement, afin de nous donner les moyens de nouvelles phases ultérieures, significatives, de développement. Concrètement, cela se traduira par les actions suivantes :

a) une rigueur maintenue dans la gestion, sans cesse attentive à l'amélioration constante de nos performances,

b) une très grande sélectivité dans le choix des investissements industriels, qui sera d'ailleurs facilité par le fait qu'en termes de capacité de production, grâce à nos acquisitions, nos investissements et nos progrès internes, nous sommes déjà prêts à faire face à un redémarrage de la demande. Le montant des investissements sera donc cette année sans inconvénients à nouveau en retrait, par rapport à 1991, (...)

c) la réduction des opérations de croissance externe, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura aucune, mais elles resteront d'ampleur limitée,

d) la réalisation, enfin, de certains désinvestissements sélectifs, si c'est l'assurance, pour les activités concernées, de mieux se développer en dehors du Groupe, et si l'occasion s'en présente.

En ce qui concerne le moyen terme, nous avons défini trois axes prioritaires :

1. – L'accélération de la croissance interne, en s'appuyant sur nos positions actuelles, nos marchés et nos bases de compétence, en nous développant commercialement, en introduisant de nouveaux produits et services enrichis. (...)

2. – L'expansion vers l'Europe de l'Est. Après avoir réussi la première étape de notre implantation dans les nouveaux Lander allemands, nous continuerons à saisir certaines opportunités d'implantation dans les pays de l'Est. Tout d'abord, en raison de l'important potentiel de développement de ces pays, mais aussi à cause de la proximité de nos marchés traditionnels et de l'intensification prévisible des échanges entre les pays de l'Est et le reste de l'Europe, et enfin, parce que pour certains produits les conditions de production pourraient y être favorables. Nous nous intéresserons en priorité à la première ligne de pays en contacts directs avec la Communauté européenne, des pays baltes à la Turquie, en passant par la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne.

3. – La présence du Groupe dans la zone Asie-Pacifique. Nous y étions encore trop peu présents. Norton nous a apporté certaines positions, au Japon, aux Indes et en Indonésie. Nous venons de mettre en route, en Corée du Sud, une nouvelle usine de fibres de renforcement, après notre unité de céramiques réfractaires en Chine. Nous souhaitons augmenter la part du Groupe dans cette zone, qui est, depuis longtemps et probablement durablement, une des zones de plus forte croissance du monde.

Venons-en maintenant à 1992. Je ne me livrerai pas au jeu des pronostics et resterai prudent. Par tradition, et aussi par conviction.

Des signes clairs de reprise se manifestent aux États-Unis. Ils sont les bienvenus, mais ils sont encore modestes, et surtout ne touchent pas de manière homogène tous nos secteurs d'activité.

Ailleurs dans le monde, le redémarrage ne paraît pas encore à l'ordre du jour. Toutefois, l'activité en Allemagne nous apparaît, sur plusieurs marchés, se maintenir à un bon niveau, ce qui est encourageant.

Enfin, comme souvent à la fin d'un long cycle haussier, le niveau des capacités de production rend la situation de concurrence particulièrement vive et pèse sur les prix de vente, phénomène qui ne s'estompera qu'après confirmation de l'augmentation de la croissance.

La reprise a donc sans doute démarré, mais elle mettra du temps à prendre de la puissance et ce n'est probablement pas avant la dernière partie de l'année 1992 et en 1993 que ses effets seront plus largement sensibles.

Au total, nous comptons sur un progrès de nos résultats en 1992 par rapport à 1991, mais à ce stade de l'année, il nous est difficile de définir l'ampleur de ce progrès.

Le groupe Saint-Gobain est aujourd'hui plus fort et mieux armé face aux incertitudes de l'environnement économique. Il le doit avant tout à la qualité de ses équipes, de ses hommes et de ses femmes, que je voudrais aujourd'hui, en votre nom, remercier pour leur compétence, leur professionnalisme, leur engagement au service du développement du Groupe.

Il le doit aussi à ses récentes acquisitions qui l'ont élargi et conforté, au meilleur équilibre entre ses activités ou ses implantations, à la continuité de son effort technologique et d'investissements, à l'attention vigilante portée à la rigueur de sa gestion, à sa santé financière enfin.

Il est donc prêt à poursuivre son développement et à tirer pleinement parti, le jour venu, de l'amélioration de la conjoncture économique. C'est pour tout cela que je peux vous redire ma pleine confiance dans l'avenir de notre Groupe.

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES – TÉL (1) 47-62-33-33 – Minitel : 3615 code GOBAIN - 3616 code CLIFF.



ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Le groupe Hachette dénonce une « manipulation de l'information »

Une « note d'un service de Matignon » n'est pas une « note de Matignon ». Dans nos éditions du jeudi 18 juin, au-dessus d'un article consacré au dialogue renoué entre Hachette et les créanciers de l'ex-Cinq, un surtitre (*« Après la divulgation d'une note confidentielle de Matignon »)* a pu laisser croire que ladite note confidentielle recommandant l'ouverture d'une enquête sur Hachette avait été endossée par M. Pierre Bérégovoy, premier ministre.

Cette note, qui émanait, comme indiqué dans l'article, du Service juridique et technique de l'information (SJTI), service rattaché au premier ministre et mis à la disposition du secrétaire d'Etat à la communication, a été rendue publique à la suite d'une fuite et n'engageait nullement la responsabilité du premier ministre. Le groupe Hachette, qui estime que cette *« manipulation de l'information a contribué à la baisse sensible du titre en Bourse »* entend poursuivre *« ceux qui ont occasionné un préjudice à l'ensemble des actionnaires »*.

□ **M. Jean Miot reconduit à la présidence du Syndicat de la presse parisienne.** – M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro*, a été réélu, mercredi 17 juin, à l'unanimité et pour la quatrième fois consécutive à la présidence du Syndicat de la presse parisienne (SPP), qui regroupe les éditeurs des quotidiens édités à Paris. Agé de cinquante-trois ans, M. Miot est aussi administrateur de la Socpresse, holding du groupe Hersant.

INDUSTRIE

Sur fond de désunion

Les professionnels du textile demandent une remise en ordre du commerce international

« Se perdre dans les délices byzantines de la différenciation et de la spécificité est sûrement agréable, mais peu efficace. (...) Seules les armées unies gagnent les grandes batailles. » Les professionnels réunis, mercredi 17 juin, *pour l'assemblée générale de* l'Union des industries textiles (UIT) étaient tous d'accord avec leur président. Ils ont à livrer l'un des plus importants combats de leur histoire : mettre un terme au désordre du commerce international, qui s'est traduit l'an dernier par une hausse des importations de *10 % à 25 %*, selon les secteurs, dans un marché en récession, et par la mise à mal d'une filière industrielle qui emploie, avec l'habillement, 3 millions de salariés en Europe (347 000 en France).

« Tous les quotas ont été dépassés, sans que ni la CEE ni les Etats membres aient protesté », a déploré le président de l'UIT, M. Julien Charlier, en présentant une plate-forme revendicative qui sera soumise dans les semaines qui viennent aux pouvoirs publics. Rejetant tout projet d'intégration du textile dans les dis*positions générales du GATT* (Accord général sur les tarifs et le commerce), il a demandé la prorogation d'un an de l'Accord multifibres (AMF) – spécifique – et le gel des quotas.

L'UIT demande une ouverture réciproque des marchés mondiaux – avec une période de transition de quinze ans, – une lutte efficace contre la piraterie, un embargo progressif sur la concurrence illégale (notamment des entreprises carcérales comme il en existe en Chine populaire), le respect par les pays fournisseurs d'une charte sociale et environnementale minimale (ou l'instauration de droits compensatoires). Le tout, bien sûr, soumis à des contrôles rapides et des sanctions dissuasives.

Tentatives de fusion

En France même, l'UIT réclame, comme son homologue de l'Union des industries de l'habillement, une plus grande flexibilité du régime du travail, la lutte contre le travail clandestin. Mais cette grande bataille, les professionnels l'aborderont désunis. Maladresse d'un côté ou de l'autre ? Lutte pour le pouvoir ? Les tentatives de fusion entre les fédérations du textile et de l'habillement se sont soldées jusqu'ici par un échec. Définitif ? A la « confédération » proposée par M. Charlier, le président de la Fédération de l'habillement, M. Henri Weil, répondait mercredi soir par la création d'un « comité de liaison ». Les professionnels n'en ont pas fini avec les querelles byzantines.

P.-A. G.

AMÉNAGEMENT

M. Mitterrand juge le dossier des transports urbains « simple, clair et aveuglant »

Après M. Michel Noir, député (non inscrit) et maire de Lyon, venu à l'automne lui expliquer son plan de huit ans en faveur des transports urbains (*le Monde* du 6 novembre 1991), M. François Mitterrand a reçu sur le même sujet pendant une heure, mardi 16 juin, une délégation d'élus de province. Ceux-ci étaient mandatés *pour rappeler au président* de la République l'urgence de créer une ressource spécifique destinée à financer les cent milliards de francs nécessaires pour sauver les villes de province de la thrombose automobile.

Représentant les autorités responsables des transports, l'Association des maires des grandes villes, les communautés urbaines et les villes moyennes, MM. Jacques Auxiette (La Roche-sur-Yon, PS), Dominique Baudis (Toulouse, CDS), Michel Noir (Lyon, ex-RPR), Robert Vigouroux (Marseille, apparenté PS) et Mme Catherine Trautmann (Strasbourg, PS), ont dit au chef de l'Etat qu'il fallait, ou bien prendre l'argent dans la poche des automobilistes par le biais de la fiscalité sur les carburants, ou bien utiliser le produit des privatisations de façon à affecter 4 ou 5 milliards de francs supplémentaires par an aux investissements dans les transports urbains.

M. Mitterrand leur a répondu qu'il ne lui appartenait pas de rentrer dans ces détails mais qu'il persuaderait le premier ministre – passablement réticent à l'idée de créer une nouvelle taxe – de les recevoir, tant ce dossier lui semblait *« simple, clair et aveuglant »*.

Al. F.

ÉTRANGER

La création d'une zone de libre-échange entre cinq pays sud-américains

Le Pérou se place en retrait du Pacte andin

LIMA

de notre correspondante

La réunion ministérielle de Quito (15-17 juin) visant à mettre au point l'union douanière et à créer une zone de libre-échange entre les cinq pays membres du groupe andin « Gran » (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela) a essuyé un nouvel échec : le Pérou a opposé son veto aux accords souscrits par ses partenaires et remis en cause les accords présignés.

« Cette position est lamentable, a commenté le représentant du commerce extérieur du Venezuela, M. Miguel Rodriguez. *Il s'agit d'une auto-exclusion du Pérou qui ne peut prétendre profiter de ses droits alors qu'il se défile de ses engagements. »*

Le ministre de l'économie et des finances du Pérou, M. Carlos Bologna, a démenti cette interprétation d'un virtuel retrait de son pays du Pacte andin. *« Nous n'allons pas pratiquer la politique de l'autruche face aux problèmes politiques et économiques qui paralysent l'intégration*, a-t-il affirmé, *et nous ne pouvons résoudre les seconds au prix de grands sacrifices sans avoir solutionné au préalable l'impasse diplomatique. »*

A la suite du *« putsch civil »* du 5 avril au Pérou, le Venezuela a rompu ses relations diplomatiques avec ce pays, et les relations avec la Colombie sont en froid depuis que l'ex-président Alan Garcia y a trouvé refuge. Ne s'agit-il pas d'une pieuse excuse avancée par le Pérou pour repousser les échéances concernant l'union douanière et la création d'une zone de libre-échange ? En fait, l'obstruction péruvienne était plus ou moins annoncée avant l'interruption du processus démocratique.

« Une concurrence déloyale »

L'ouverture totale des frontières entre les « cinq » impliquera plus de dommages que de profits à l'industrie nationale, ne cessent d'avertir les chefs d'entreprise péruviens, car le Venezuela et la Colombie pratiquent une *« concurrence déloyale »*, inondant de produits bon marché les pays pauvres du Gran (Bolivie, Pérou)...

Seconde objection péruvienne : pourquoi s'entêter à imposer dans l'immédiat une zone de libre-échange entre les « cinq », alors que l'union douanière, face aux importations provenant de pays tiers, n'est pas encore entrée en vigueur ? C'est mettre la charrue avant les bœufs, remarquent-ils. Créé en 1969, le Gran n'est jamais parvenu à décoller comme communauté économique andine.

NICOLE BONNET

EN BREF

□ **Dockers : amorce de négociation entre la CGT et le patronat.** – L'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) et la Fédération CGT des ports et docks ont tenu, mercredi 17 juin, une première réunion depuis le vote et la promulgation de la loi réformant le statut des dockers. Cette rencontre a été qualifiée de *« difficile »* mais *« positive »* par la partie patronale. Selon le président de l'UNIM, M. Hubert Péri, cette rencontre de près de cinq heures laisse finalement *« bien augurer de l'avenir »*.

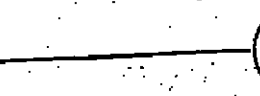
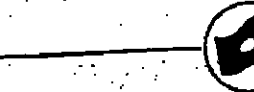
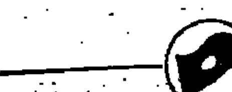
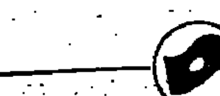
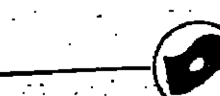
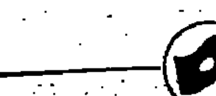
□ **Les agriculteurs du Loiret veulent bloquer le 19 juin les ponts sur la Loire.** – Les agriculteurs de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et du Centre des jeunes agriculteurs du Loiret ont annoncé, mercredi 17 juin, qu'ils voulaient bloquer *« tous les ponts sur la Loire dans le département vendredi 19 juin de l'aube au crépuscule »* afin de protester contre la *« réforme pernicieuse »* de la politique agricole commune (PAC). Selon les deux organisations, cette réforme va provoquer *« une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 12 à 14 % selon les exploitations, ce qui entraînera une régression des revenus d'environ 40 % »*.

□ **Pas d'accord à la SNCM.** – La direction de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) et les syndicats des marins CGT et STC (Syndicat des travailleurs corses) n'ont pu parvenir à un accord mercredi 17 juin, après plus de sept heures de négociations à Marseille, a indiqué la compagnie. Les responsables syndicaux rendront compte des discussions à leurs mandants, jeudi 18 juin, lors d'une assemblée générale et les marins décideront de la suite à donner à leur grève, qui a débuté lundi.

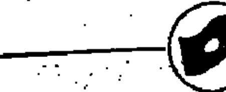
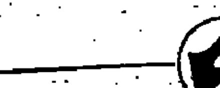
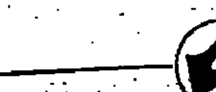
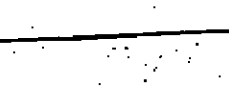
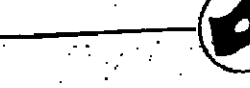
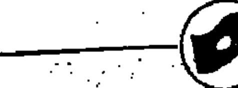
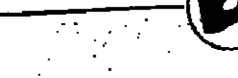
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



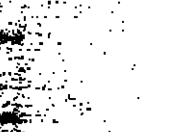
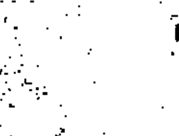


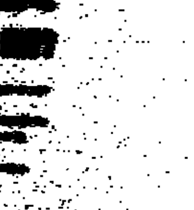







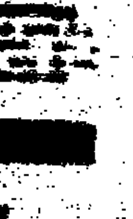
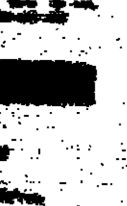
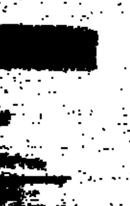
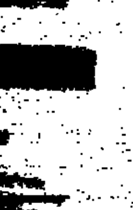
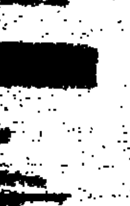
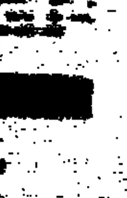



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS




VIE DES ENTREPRISES

Chute de 18 % de l'action à la Bourse d'Amsterdam

Philips traverse une nouvelle crise de confiance

AMSTERDAM

de notre correspondant

Un fort vent de panique a soufflé, mercredi 17 juin, à la Bourse d'Amsterdam après que Philips a annoncé que les résultats du deuxième trimestre seraient *« considérablement plus bas »* que ceux de la période correspondante en 1991 – qui s'était soldée par un bénéfice opérationnel net de 561 millions de francs – et que la firme s'attendait à une dégradation de son résultat d'exploitation annuel (2,94 milliards de francs l'an dernier), contrairement à ses prévisions initiales.

Pris de court par cette double mauvaise nouvelle, les investisseurs, notamment institutionnels, ont donné des ordres de vente massifs qui ont entraîné une chute vertigineuse du cours (18 %). La multinationale a perdu en quelques heures près du cinquième de sa valeur ! Cette dépréciation du titre Philips est plus forte que celle enregistrée le 3 mai 1990, lors de la crise qui devait conduire au limogeage du président Van der Klugt et à la suppression de 55 000 emplois. La tentation de dresser un parallèle avec cette page d'histoire est d'autant plus grande que, cette fois encore, les prévisions de la direction du groupe contredisent des propos aussi récents qu'optimistes. Le 7 mai, le président Timmer avait parlé devant l'assemblée générale des actionnaires d'une croissance du chiffre d'affaires comme du bénéfice annuels.

Mais il y a une différence de taille avec *la situation d'il y a deux ans* : Philips a pris cette année les devants, *sans attendre la fin du trimestre* en cours, ni spéculer sur une embellie *des ventes de l'électroménager* « brun » (téléviseurs et magnétoscopes) à la *faveur* des prochains Jeux olympiques.

Mais, vu la réaction de la Bourse, tout se passe comme si le groupe néerlandais avait déclenché un incendie... en cherchant à allumer un contre-feu préventif. La confiance inspirée par la vigoureuse opération « Centurion » et le rétablissement du bénéfice en 1991 apparaît ainsi *extrêmement* fragile et la question se pose de savoir si, par ricochet, la crise, qui semblait maîtrisée, ne va pas être relancée. Pourtant, les mau*vaises performances de l'électronique* grand public – qui pèse 45 % du *chiffre d'affaires de Philips – ne sont* pas une surprise : la guerre des prix et l'atonie des ventes avaient amené le président Timmer à évoquer l'hypothèse d'une nouvelle phase de restructuration dans ce secteur, qui avait déjà dégagé une perte de 300 millions de francs au premier trimestre. Dans ce contexte, le lancement prochain de la cassette musicale digitale fait de plus en plus figure de quitte ou double.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACTIONNARIAT

□ **Wallenberg se retire du capital de Matra.** – Le groupe familial suédois Wallenberg, qui détenait 2 % du capital de Matra, a transformé ses titres nominatifs en titres au porteur, en vue de se désengager du groupe français. Cette décision ne serait pas liée à la restructuration de Matra, affirme-t-on côté français, mais relève plutôt d'une réorientation stratégique du groupe Wallenberg. Les deux autres actionnaires minoritaires de Matra, l'allemand Daimler-Benz et le britannique Gec-Marconi, n'ont pas encore fait connaître leur position quant au maintien de leur participation au capital de Matra.

RÉSULTATS

□ **La Caisse des dépôts s'inquiète de la décollecte du livret A.** – Confirmant les résultats de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui se sont traduits en 1991 par une progression modeste, + 3 % à 3,53 milliards de francs (*le Monde* du 19 février), M. Robert Lion, directeur général de cet organisme, a déploré les difficultés de son groupe dans le câble (440 millions de pertes pour la filiale Communication-développement) et s'est inquiété de la décollecte du livret A qui sert à financer les logements sociaux. Ce phénomène très important en 1990 et 1991 (– 51 milliards chaque année) s'est accentué sur les cinq premiers mois, avec – 32,4 milliards à fin mai (*le Monde* du 12 juin). Si le programme des prêts locatifs aidés (PLA) prévus cette année est financé, à l'avenir il faudra soit réduire la décollecte, soit avoir recours à des ressources plus chères. Dans cette perspective, la Caisse des dépôts est favorable à un assouplissement de la formule. *« Le cadre actuel du financement social est uniforme et rigide, alors que les situations locales et par conséquent les besoins sont divers. Il est souhaitable d'aller dans le sens de la flexibilité et de la décentralisation »*, a préconisé M. Lion.

REGROUPEMENT

□ **Monoprix : les Galeries Lafayette restructurent leurs magasins populaires.** – La société anonyme des Monoprix (groupe Galeries Lafayette) a annoncé, mercredi 17 juin, dans un avis financier, le regroupement sous une seule entité cotée, la Société anonyme du Palais de la nouveauté, de l'exploitation de ses magasins populaires. Cette société va fusionner avec la Société des magasins populaires de la vallée de la Bièvre (SMPVB) et l'Union commerciale des magasins populaires (UCMP). Ces opérations permettront de constituer un ensemble de magasins réalisant un chiffre d'affaires (hors taxes) proche de 10 milliards de francs.

CESSION

□ **Roussel-Uclaf cédera la Sopharga à Clintec, firme contrôlée par Nestlé et Baxter.** – Roussel-Uclaf, filiale française du groupe chimique allemand Hoechst, a indiqué mercredi 17 juin avoir presque terminé les négociations avec la firme Clintec pour la cession de la Sopharga, société spécialisée dans la nutrition thérapeutique, représentée en France (*le Monde* du 18 juin). Le dossier de vente de cette activité devrait être soumis aux autorités françaises d'ici quelques jours. L'acquéreur Clintec est une firme détenue à 50/50 par Nestlé et la société américaine *Baxter Healthcare*.

REMANIEMENT

□ ***Union laitière normande* : le président reste, le directeur général s'en va.** – *Le conseil d'administration de* l'Union laitière normande (ULN) a réélu, mercredi 17 juin, à sa présidence M. Michel Ledru et enregistré la démission de M. Alain Juillet de ses fonctions de directeur général. Cette décision intervient alors que le groupe coopératif traverse de grandes difficultés. Au-delà de cette décision, le problème essentiel est la survie de l'ULN. Son avenir est désormais entre les mains des pouvoirs publics. Une décision devrait être prise rapidement. Le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) étudie trois plans, dont les deux ayant le plus de chances d'aboutir sont par ordre Besnier, puis Bongrain en association avec Sodiaal (Yoplait). Le troisième dossier, déposé par la direction de l'ULN, s'apparente plus à un complément des deux autres (*le Monde* du 12 juin).

PROJET

□ **Candy (électroménager) construit une usine de réfrigérateurs en Libye.** – Le groupe d'électroménager italien *Candy*, contrôlé par la famille Fumagalli, a annoncé, mercredi *17 juin à Milan*, la construction en Libye d'une usine semi-automatique de fabrication de réfrigérateurs. Cette unité, qui sera achevée d'ici deux ans, représente un investissement total de plus de 70 milliards de lires (313 millions de francs). Le contrat, signé entre Candy et la Manzlia (société publique libyenne pour l'approvisionnement en biens de consommation), sera financé par l'UBAE, banque euro-arabe dont font partie il Banco di Roma, la Banca Nazionale del Lavoro et le San Paolo di Torino. L'usine, la première de ce type en Libye, sera construite à Zuara. Sa production s'élèvera, à plein régime, à 50 000 réfrigérateurs par an, destinés pour l'essentiel au marché libyen et au Maghreb.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 juin ⬇

Nouvel accès de faiblesse

La répit aura été de courte durée. Après six séances consécutives de *baisse, la Bourse de Paris s'était ressaisie* mardi 16 juin (+ 0,69 %). Mais l'embellie n'a pas duré puisque dès mercredi matin l'indice CAC 40 perdait 0,84 % à l'ouverture. L'indicateur se dépréciait de 1,17 % à 1 908,84 en clôture. La dégringolade de la Bourse de Tokyo (– 2,99 %), qui se retrouve ainsi à son plus bas niveau depuis octobre 1986, a été à l'origine *de ce nouvel accès de faiblesse. Le* marché est désormais ébranlé non seulement par le traité de Maastricht mais aussi par le devenir de la situation japonaise. Sans parler bien *entendu des hésitations de Wall* Street qui pèsent lourdement sur l'évolution des cours de la place.

Du côté des sociétés, les prévisions des entreprises ne sont pas de nature à encourager le marché, indiquent encore les analystes : Vallourec, *par exemple, s'attend à des* pertes cette année et Moulinex, qui va augmenter son capital, espère réaliser un chiffre d'affaires analogue à celui de 1991.

Le retard apporté à la mise sur le marché d'un médicament par Synthélabo provoque une chute spectaculaire du titre, qui abandonne 11 % dans un marché actif de 102 000 *pièces. La cotation des actions de la Compagnie industrielle* était suspendue sur le marché au comptant dans la perspective du dépôt d'une offre publique de retrait (OPR) par la *Compagnie de Suez. Son capital est* détenu actuellement à hauteur de 51,1 % par Suez, de 46,1 % par l'UAP, les 3,8 % restants étant détenus par des actionnaires privés.

NEW-YORK, 17 juin ⬇

Recul de 1,3 %

Wall Street a terminé en nette baisse, mercredi 17 juin, le léger recul initial s'étant accentué après la publication d'un rapport de la Réserve *fédérale (Fed) selon lequel l'économie* américaine continue à s'améliorer. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 387,76 en baisse de 41,73 points (– 1,3 %) dans un *marché très actif où 228* millions de titres ont été échangés.

La grande Bourse new-yorkaise avait ouvert en baisse dans le sillage *de Tokyo, où l'indice Nikkei est à son* niveau le plus bas depuis 1986. Le recul de Wall Street s'est ensuite accentué après la publication du « livre beige » de la Fed. Selon ce document fondé sur des enquêtes effectuées par les douze banques *régionales* formant le système de la Réserve fédérale, l'économie américaine continue de s'améliorer. Ce rapport a été interprété par les investisseurs comme une décision des *autorités monétaires de ne pas* assouplir les taux dans l'immédiat.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 17 juin
Alcoa	76 3/8	77
ATT	42 1/2	42 5/8
Boeing	43 3/4	43
Chase Manhattan Bank	27 5/8	26 3/4
Du Pont de Nemours	52 1/2	51 3/4
Eastman Kodak	39 7/8	39 1/2
Exxon	62 1/8	62 1/4
Ford	47 5/8	45 1/2
General Electric	77 3/8	76 3/8
General Motors	44	41 5/8
Goodyear	64 1/8	63 1/4
IBM	93	92 5/8
ITT	64 1/8	63 5/8
Mobil Oil	65 7/8	65 1/4
Pfizer	68 3/4	67 5/8
Schlumberger	67 1/4	66 5/8
Texaco	64 1/8	63 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	116	115 1/4
Union Carbide	28 3/8	27 3/4
United Tech.	50 1/4	51 1/2
Westinghouse	18	17 1/2
Xerox Corp.	89	88 5/8

LONDRES, 17 juin ⬇

Revirement

A l'image des autres places européennes, le rebond enregistré mardi 16 juin n'aura pas duré. Les valeurs *se sont en effet nettement dépréciées* mercredi au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs est retombé en dessous de la barre des 2 600 points et a perdu 17,9 points (0,7 %) à 2 598,4 points.

Le marché avait pourtant réduit ses pertes en cours de séance en réaction à la publication de statistiques économiques positives sur la reprise en Grande-Bretagne. La progression de 0,3 % des ventes de détail en mai par rapport au mois précédent alors *que les analystes prévoyaient une* hausse de 0,2 % et la hausse de la production industrielle et manufacturière, conforme aux attentes des analystes, avait redonné espoir aux *investisseurs*.

TOKYO, 18 juin ⬇

Vive baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé sur *une nouvelle forte baisse, jeudi* 18 juin, à 16 045,56 yens, le Nikkei reculant de 400,24 yens (– 2,4 %) par rapport à la clôture de la veille. L'indicateur de la place japonaise a *clôturé ainsi à un plus bas niveau* depuis près de six ans.

Les investisseurs sont *préoccupés* par l'économie et déçus du manque de réaction des responsables politiques *vis-à-vis de l'économie et de la* Bourse. Le volume a porté sur 330 millions de titres environ, contre 280 millions la veille. La vive baisse des Bourses étrangères a également *pesé sur le marché. L'indice avait* atteint un plus bas de 16 030,91 en séance. Des achats d'opérateurs, de banques d'affaires et d'institutionnels lui ont permis de rester au-dessus des 16 000.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 18 juin
Ajinomoto	1 200	1 190
Bridgestone	1 160	1 150
Canon	1 360	1 340
Fuji Bank	1 300	1 230
Honda Motors	1 390	1 360
Matsushita Electric	1 260	1 250
Mitsubishi Heavy	548	540
Sony Corp.	4 020	4 010
Toyota Motors	1 460	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4590	4580	Immob. Hôtelière	1020	....
Arnault Associés	242	....	Inormt. Computer	152	....
B.A.C.	40	....	I.P.B.M.	82	....
Bque Vernes	760	....	Locamic	70 05	....
Boiron (Ly)	470	470	Marra Comm.	226	220
Boisset (Lyon)	234	....	Molex	174	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	710	720	Publ.Filipacchi	485	470
Calberson	386	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	334	....
Cardif	835	825	Select Invest (Ly)	98	....
C.E.G.E.P.	170	....	Serbo	270	...
C.F.P.I.	287 90	....	Sopra	328	....
C.N.I.M.	1180	1175	TF1	485	470
Codetour	289	....	Thermador H. (Ly)	369	....
Conforama	1219	....	Unilog	260	....
Creeks	185 20	....	Viel et Cie	104 50	....
Dauphin	315	....	Y. St-Laurent Groupe	839	839
Delmas	1100	....			
Demachy Worms Cie	370	....			
Devanlay	1255	1224			
Deville	170	....			
Dolisos	118 90	....			
Editions Belfond	133	....			
Europ. Propulsion	190 50	187			
Finacor	123	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	80	76 90			
G.I.M.	366	....			
Gravograph	120	....			
Guntoli	820	....			
I.C.C.	200	....			
Idianova	91	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 112 680

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,32	107,60	107,82
Précédent	107,30	107,54	107,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,09	0,60	0,56	1,01

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 402

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 915	1 914	1 932
Précédent	1 934	1 934	–

CHANGES

Dollar : 5,3345 F ⬆

Le dollar progressait jeudi *18 juin, s'inscrivant à 5,3345 F* au cours des premiers échanges entre banques à Paris contre 5,3000 F à la clôture des échanges interbancaires de mercredi et à 5,2850 F au fixing du même jour. Il semble qu'un certain nombre d'opérateurs aient acheté des dollars pour asseoir leur position avant le vote de l'Irlande sur le traité de Maastricht.

FRANCFORT	17 juin	18 juin
Dollar (en DM)	1,5660	1,5810
TOKYO	**17 juin**	**18 juin**
Dollar (en yens)	127,60	127,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 juin)	9 3/4 %
New-York (17 juin)	3 5/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)	16 juin	17 juin
Valeurs françaises	112,20	111,1
Valeurs étrangères	103,10	102,2
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	526,44	525,06
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 931,41	1 908,84

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	16 juin	17 juin
Industrielles	3 329,49	3 387,76

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	16 juin	17 juin
100 valeurs	2 616,30	2 598,40
30 valeurs	2 037	2 022,10
Mines d'or	105,30	104,36
Fonds d'Etat	88,74	88,76

FRANCFORT	16 juin	17 juin
Dax	1 779,10	1 771,78

TOKYO	17 juin	18 juin
Nikkei Dow Jones	16 445,80	16 045,56
Indice général	1 276,61	1 245,64

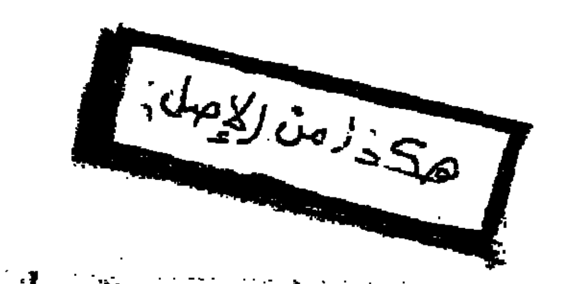
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3340	5,3360	5,4155	5,4205
Yen (100)	4,1773	4,1806	4,2348	4,2408
Ecu	6,9011	6,9064	6,8910	6,9013
Deutschemark	3,3678	3,3683	3,3698	3,3727
Franc suisse	3,7299	3,7340	3,7364	3,7434
Lire italienne (1000)	4,4451	4,4487	4,4528	4,4605
Livre sterling	9,8535	9,8600	9,8540	9,8677
Peseta (100)	5,3433	5,3470	5,3085	5,3177

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	*Offert*	*Demandé*	*Offert*	*Demandé*	*Offert*
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16	4 5/16	4 7/16
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	8 7/8	9
Lire italienne (1000)	14 7/16	14 11/16	13 7/16	13 11/16	13 3/8	13 5/8
Livre sterling	9 7/8	10	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 2/8	12 5/8	12 7/16	12 11/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 JUIN

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4770	C.N.E 3%	4650	4650	4650	....
915	B.N.P. T.P	917	917	916	- 0 11
900	Cr.Lyon. T.P	900	900	900	....
1680	Renault T.P	1540	1528	1500	- 2 60
1779	Rhone Poul. T.P	1770	1770	1770	....
1156	Saint Gobain T.P.	1131	1132	1132	+ 0 09
890	Thomson T.P	890	890	890	....
785	ACCOR	753	742	745	- 1 06
795	Air Liquide	757	755	757	....
645	Alcatel-Alsthom	630	624	627	- 0 48
1740	Als.Superm.	1787	1787	1780	- 0 39
315	A L S P I	320	313	313	- 2 19
490	AGF Sté Centrale	486	480	481	- 1 03
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	149 50	146 10	146	- 2 34
1000	Axa (ex Cie Midi)	938	919	922	- 1 71
142	Bafip	145 30	145	145	- 0 21
128	Bail-Equipem.	112	110	110	- 1 79
815	Bail Investiss.	815	818	815	....
490	Bancaire	404 50	396	396 10	- 2 08
810	Bazar H.-V.	816	802	802	- 1 72
1450	Berger (M)	1420	1410	1410	- 0 70
410	Bertrand Faure	400	....	....	....
755	Bic	810	800	800	- 1 23
1110	B.I.P.	1076	1050	1070	- 0 47
345	BIS	329	319	302	- 8 21
400	B N P (CI)	359	354	367	+ 2 23
785	Bollore Tech.	780	771	770	- 1 28
3230	Bongrain	3175	3176	3175	....
720	Bon-Marché	657	657	659	+ 0 30
656	Bouygues	603	598	600	- 0 50
114	BP France	109	109 10	109 10	+ 0 09
1140	B S N	1084	1077	1079	- 0 46
1180	Canal Plus	1179	1153	1165	- 1 19
315	Cap Gem.S.	275	271 10	271 20	- 1 38
2730	Carrefour	2600	2595	2597	- 0 12
179	Casino	155	155	153	- 1 29
106	Casino ADP	95 80	93 20	93 20	- 2 71
542 50	Castorama D.L.	550	540	537	- 2 36
194	C.C.F.	178 20	175	173 80	- 2 47
45	CCMC Ly	42 50	43	43	+ 1 18
435	C.D.M.E.	410	412	416	+ 1 46
189	C.E.G.I.D.	184	....	....	....
110	Cerrest (Ny)	97	95	95	- 2 06
430	C.E.P. Comm.	376	376	373	- 0 80
132	Cerus	123 20	122 10	121 50	- 1 38
795	Cetelem	777	777	766	- 1 42
280	CF Int.	264	260	260	- 1 52
325	CGI Info.	311 90	306	307	- 1 57
1260	C G I P.	1094	1080	1080	- 1 28
640	CGP	648	647	647	- 0 15
1270	Chargeurs S A.	1215	1210	1205	- 0 82
345	Christian Dior	321	312	312	- 2 80
620	C I C A (M)	600	....	....	....
465	Ciments franc.	472	472	472	....
725	Clarins	737	730	730	- 0 95
535	Club Méditer.	462	456	460	- 0 43
186	CMB Packa.	184 90	185	185	+ 0 05
790	Coles	787	796	785	- 0 25
250	Cpt. Entrep.	235 80	232	232	- 1 61
1300	Compt Mod.	1195	1193	1191	- 0 33
265	CPR (Paris Réa.)	237	237	239 50	+ 1 05
995	Créd. Foncier	900	890	883	- 1 88
225	Crédit Loc France	231 60	229	228	- 1 12
595	Cr Lyon (CI)	585	587	580	+ 1 93
1090	Crédit Nat.	943	932	932	- 1 17
330	CSEE	276	274	271	- 1 81
3200	Damart	3201	3201	3201	....
380	Dassault Aviation	380	382	382	+ 0 53
189	Dassault Electr.	189 60	184 10	188	- 0 88
1770	De Dietrich	1780	1795	1795	+ 0 84
87	Dév.P.d.C.(Li)	80	80	80	....
151	Dév.R.Sud-Est	134	128	128	- 4 48
365	D M C	348	346	347 50	- 0 14
430	Docks France	419 20	416 70	417	- 0 52
310	Dynaction	302	301	302	....
2400	Eaux (Gle)	2281	2263	2265	- 0 70
875	E.B.F.	860	860	860	....
475	Ecco	466	465	465	- 0 21
385	Elf Aquitaine	376	370	373 50	- 0 66
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1057	1045	1053	- 0 38
275	Essp-Elf (Certif)	271	....	....	....
665	Eridania-Beghin	660	651	660	....
480	Essilor	427	419 80	421	....
220	Essil.Int.(DP)	212	212	211	- 0 47
795	Esso	779	780	777	- 0 26
1560	Eurafrance	1413	1420	1413	....
700	Eurocom	698	685	685	- 1 86
125	Eurodisneyland	114 40	112 20	113 40	- 0 87
1060	Europe 1	1007	1015	1005	- 0 20
38	Europannel	33 70	33 75	33 80	+ 0 30
1400	Exor	1401	1420	1420	+ 1 36
120	Finextel	120 10	120	119 60	- 0 42
405	Fives Lille	397	396	395	- 0 50
3080	Fromagér. Bel	3340	3315	3310	- 0 90
1960	Gal.Lafayette	2210	2165	2165	- 2 04
1970	G.A.N.	1862	1865	1850	- 0 11
570	Gascogne (B)	555	550	550	- 0 90
1460	Gaz et Eaux	1470	1450	1450	- 1 36
635	Géophysique	723	711	711	- 1 66
685	Gerland Ly	665	665	665	....
760	Groupe André SA	746	740	736	- 1 21
530	Groupe Cité	540	540	540	....
425	GTM-Entrep.	405	406	405	....
1770	Guyenne-Gas.	1690	1690	1690	....
140	Hachette	132 10	130	127 50	- 3 48
540	Havas	523	516	516	- 1 34
310	Idia	313	313	317	+ 1 28
345	Imétal	322	318	316	- 1 86
148	Immob. Phénix	134	132 20	132 20	- 1 34
106	Ingénico	101 30	101 10	100 50	- 0 79
6700	Inst. Mérieux	6700	6680	6600	- 1 49
480	Intertail	465	468	465	....
865	Intertechnique	839	836	836	- 0 36
960	J. Lefebvre	900	872	872	- 3 11
555	Klépierre	490	485	480	- 2 04
765	Labinal	784	783	783	- 0 13
385	Lafarge	343 50	340	340 10	- 0 99
320	Lebon	320	....	....	....
4860	Legrand	4780	4720	4721	- 1 23
2650	Legrand (DP)	2700	....	....	....
450	Legris Industries	450	440	443	- 1 56
720	Locindus	740	740	738	- 0 27
4150	L.V.M.H.	3909	3870	3890	- 0 49
565	Lyon.Eaux/Dumez	541	530	533	- 1 48
115	Majorette Ly.	104	103 50	103 50	- 0 48
320	Mar. Wendel	319 50	312	312	- 2 35
184	Mana	188	185	185	- 1 60
590	Merlin-Gerin	491	487	483 20	- 1 59
98	Metaleurop	89	88 70	86 50	- 2 81
38	Métrologie In.	34 70	34 55	35	+ 0 86
220	Michelin	200	196 50	197 20	- 1 40
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
79	MMB	73	72 10	72	- 1 37
171	Moulinex	144	141 50	148	+ 2 78
1130	Navig. Mixte	1053	1050	1050	- 0 28
122	Nord-Est	128 10	126	124 10	- 3 12
295	Nordon (Ny)	261 10	265	265	+ 1 49
590	Nouv Galeries	583	....	....	....
167	Olipar	150 10	150	150	- 0 07
900	Oréal	869	868	868	- 0 12
415	Paribas	376	370	369 50	- 1 73
205	Pechiney Int.	195	193 20	192 60	- 1 23
375	Pechiney (CIP)	337 10	332	338	+ 0 27
1560	Pernod Ricard	1595	1575	1576	- 1 19
775	Peugeot	742	738	740	- 0 27
375	Pinault	366	362 10	364	- 0 55
840	Plastic-Omn.	794	785	785	- 1 13
600	Poliet	579	577	570	- 1 65
715	Primagaz	720	718	713	- 0 97
820	Printemps	780	783	789	+ 1 15
3730	Promodès	3490	3499	3499	+ 0 26
610	Radiotechn.	560	560	540	- 3 57
5700	Redoute (La)	5650	5620	5690	+ 0 71
185	Remy Cointreau	180	180	183	+ 1 67
645	R. Poulenc CIP	622	622	620	- 0 32
335	Rebur Franc.	319	..	....	....
68	Rochette (La)	64 30	65	62	- 3 58
2120	Roussel Uclaf	2271	2260	2260	- 0 48
3250	R. Impé.Ly *	3110	....	....	....
183	Sade (Ny)	182	182	183	+ 0 55
2050	Sagem	2133	2130	2120	- 0 61
585	Saint Gobain	563	555	559	- 0 71
1330	Saint Louis	1265	1260	1270	+ 0 40
1480	Salomon Ly.	1380	....	....	....
330	Salvepar (Ny)	317	318	318	+ 0 32
1420	S A T.	1430	1386	1386	- 3 08
250	Saul. Chât.	243	242	244 80	+ 0 82
1150	Saupiquet (Ns)	1095	1092	1100	+ 0 46
785	Schneider	620	610	616	- 0 65
18 50	SCOA	14 70	14 80	14 80	+ 0 68
395	Scor s.a.	386	381	381	- 1 30
2230	S.E.B.	2120	2115	2102	- 0 85
450	Sefimeg	431 80	424	420	- 2 73
127	Selectibanque	127	125 50	125 50	- 1 18
240	Sextant A.	215	216 90	213 10	- 0 88
790	S F I M.	741	740	740	- 0 13
245	S.G.E.	229 10	227	223	- 2 66
435	Simco	430	426	426	- 0 93
710	St. Rossignol	650	638	630	- 3 08
500	Sligos	475	475	475	....
535	Société Géné.	505	495	500	- 0 99
62	Sodexco (B)	60	60	60	..
129	Sodero (Ns)	104 90	104	103 90	- 0 95
1020	Sodexho	1030	1025	1027	- 0 29
80	Sogenal (Ny)	75 30	74	74	- 1 73
430	Sogerap	418	416 60	412 20	- 1 39
1500	Sommer-Allib.	1490	1491	1483	- 0 47
405	SOPHIA	400	400	400	...
1700	Source Perrier	1701	1700	1700	- 0 06
875	Sovac	812	810	808	- 0 49
375	SPEP	314 50	314 50	314 50	..
360	Spie-Batignol.	322	320	320	- 0 62
875	Strafor Facom.	840	824	819	- 2 50
335	Suez	302 20	304	302	- 0 07
1170	Synthelabo	1020	1030	1026	+ 0 59
160	Thomson CSF	154	152	151 90	- 1 36
250	Total	237 50	235	235 60	- 0 80
186	- (certif)	188 50	....	...	...
210	TotBaz Fin.	217 70	215	215	- 1 24
540	U.A.P.	481	479 80	478 50	- 0 52
340	U F B Locab.	302	301	301	- 0 33
735	U I C	670	656	640	- 4 48
450	U I F	450	448	449	- 0 22
800	U I S	730	....	...	...
525	Unibail	448	445	442	- 1 34
740	Valéo	750	757	751	+ 0 13
255	Vallourec	210	202	203	- 3 33
310	Via Banque	281	280	280	- 0 36
345	Worms et Cie	338	323	333	- 0 89
1290	Zodiac	1257	1257	1255	- 0 16
1070	Elf Gabon	1070	1070	1070	....
113	Amax	119	118 80	118 80	- 0 17
135	Amer. Barrick	147	145	143 10	- 2 65
124	Amer. Express	121 60	....	...	..
235	A.T.T.	224 30	226 80	226 80	+ 1 03
190	Anglo Amer.C.	180	179 20	179 20	- 0 44
326	Amgold	305	....	...	....
265	Banco Santander	242	238	238	- 1 65
830	B.A.S.F.	818	812	812	- 0 73
980	Bayer	967	963	963	- 0 41
54	Blecheim Plc	53 60	54	54	+ 0 93
36	Buffelsfont.	35 90	....	....	....
156	Chase Manh.	146 50	143 50	143 50	- 2 05
2730	Daimler Benz	2700	2710	2710	+ 0 37
146	De Beers	128 40	129 10	129 10	+ 0 55
2400 96	Deutsche Bank	2310	2337	2337	+ 1 17
1170	Dresdner Bank	1147	1147	1147	....
64	Driefontein	62 55	62	62 50	- 0 08
290	Du Pont-Nem.	276	275 20	275 20	- 0 29
220	Eastman Kodak	211 20	212	212	+ 0 38
14	East Rand	13 50	13 90	13 80	+ 2 22
33	Echo Bay	32 80	32	32 70	- 0 30
260	Electrolux	240	....	...	....
134	Ericsson	134 60	131	131	- 2 67
325	Exxon Corp.	323 30	330 70	332 60	+ 2 88
240	Ford Motor	249 20	244 50	243	- 2 10
47	Freegold	47 60	47 50	47 50	- 0 21
20	Gencor	19	18 80	18 80	- 1 05
420	Gén. Elect	409 40	408 60	408 10	- 0 32
210	Gén. Motors	231 50	223 60	220 50	- 4 75
360	Gén. Belgique	352 10	347	347	- 1 46
50	Gd. Métropol.	47	47	47	...
61	Guinness	56 25	56 30	57	+ 1 33
23	Hanson PLC	21 80	21 80	21 80	...
26	Harmony Gold	24 30	24 20	24 20	- 0 41
405	Hewlett Packard	349	346 10	346 10	- 0 83
34	Hitachi	31 70	31 50	31 40	- 0 95
380	Hoechst	369	...		.
69	Homestake	71 50	71 65	71 65	+ 0 21
132	I.C.I.	123 70	..	...	..
500	I.B.M.	492 50	493 50	492 50	...
355	I.T.T.	337	340 50	339 70	+ 0 80
186	Ito Yokado	178 60	176 50	177 60	- 0 56
58	Matsushita	53 10	52 80	52 80	- 0 56
3 55	Maxwell	3 55	..	..	...
250	Mc Donald's	237 80	...	...	....
268 07	Merck	257	254	253 10	- 1 52
515	Minnesota M.	506	...	..	...
44	Mitsubishi	38 60	37 75	37 75	- 2 20
335	Mobil corp.	350 40	347	347	- 0 97
310	Morgan J.P	289 80	286 30	286 30	- 1 21
37390	Nestlé	36550	36300	36150	- 1 09
143	Norsk Hydro	141	139	137	- 2 84
106	OFSI	104	...	...	....
1860	Pétrofina	1698	1694	1694	- 0 24
415	Philip Morris	377	381	380 50	+ 0 93
115	Philips	92 85	89 90	91 10	- 1 67
56	Placer Dome	57	56 50	56 50	- 0 88
555	Procter Gamble	515	499 80	499 80	- 2 95
210	Quilmès	197	.	...	....
25	Randfontein	23 40	23 10	23 10	- 1 28
310	Rhone Poul. Rorer	293	289 70	289 50	- 1 19
460	Royal Dutch	470 70	468 40	468 50	- 0 47
63	R T Z.	61 45	60 60	61	- 0 73
2 17	Saat.& Saatch.	1 72	1 72	1 73	+ 0 58
32	St Helena	29 90	29 70	29 50	- 1 34
335	Schlumberger	353 20	356 30	356	+ 0 79
49	Shell transp.	49 55	49 30	49 40	- 0 30
2320	Siemens	2251	2234	2234	- 0 76
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	167 50	168	168 90	+ 0 84
61	Sumitomo Bank	57 50	55 70	55 70	- 3 13
183	T.D.K.	164 70	163 60	163 60	- 0 67
60	Telefonica	56 10	56 35	56 35	+ 0 45
27	Toshiba	25 40	25	25	- 1 57
555	Unilever	559	556	556	- 0 54
290	Unic.Techn.	267	273 40	273 40	+ 2 40
290	Vaal Reefs	280	272	272	- 2 86
1340	Volkswagen	1368	...	..	....
400	Volvo	380	....	....	....
166	West. Deep	150	150	150	....
390	Xerox Corp.	368 50	....	...	...
108	Yamanouchi	101 20	103 20	101 10	- 0 10
4 20	Zambia Cop.	4 20	4 11	4 10	- 2 38

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 80	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	9 15
10,80% 79/94	101 10	8 49
Emp.Etat 13,4%83	104 90	6 59
Emp.Etat 12,2% 84	100 53	8 46
10,26% mars 86	103 50	2 75
OAT 10% 5/2000	107 25	0 60
OAT 8,9% 12/1997	....	5 08
OAT 9,8% 1/1996	102 12	3 74
PTT 11,2% 85	....	5 67
CFF 10,30% 86	102 80	3 79
CFF 10,25% nov 90	106	2 66
CNA 10 % 1979	99 95	2 95
CNB Bques 5000F	98 30	4 14
CNB Paribas 5000F	98 05	4 14
CNB Suez 5000F	98 05	4 14
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 25	4 14
CNT 9 % 86	....	1 59
CRH 10,90% déc.85	106 80	4 58
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	1025	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	601	....
Ly. Eaux cv 8,5%	780	....
Thoms. cv 9,2% 88.	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	819	802
Applications Hydr.	1561	....
Arbel	539	....
Bains C.Monaco	1000	....
B.Hypoth.Europ.	361	....
B.N.P. Intercont	380	380
Beghin-Say (C I)	495	482
Bénédictine	2510	....
Bidermann Internat.	460	....
Blanzy Ouest	2772	....
B T P	64 60	63 70
Cambodge	1095	....
Carbone Lorraine	488	490
Case Poclain	8 20	....
C.B.C.	364	350
C.E.G.F (Frigor.)	724	...
Centenaire Blanzy	388	...
Cerabati	63	....
Champex Ny	61	....
CIC (CIP)	217	....
C.I.M.	1450	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	340	340
Compiphos	510	....
Cie Industrielle	5990	....
Cpt Lyon Alemand	358	351 20
Concorde	701	714
Conserv.Mdc.Prov.	19 50	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	306	....
Darblay	700	....
Degremont	1990	1951
Delmas Vieljeux	2475	....
Didot Bottin	590	....
Eaux Bassin Vichy	3080	....
Eaux Vittel	850	....
Ecia	391	389
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex (ex Euromi)	2060	2060
Finalens	301 10	...
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	1949	1901
Foncière (Cie)	512	....
Fonc.Lyonnaise	631	620
Foncina	351	...
Fougerolle	910	900
France I.A.R.D.	636	....
France SA (Li)	1983	1950
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	505	485
Gesafim	339 90	335
Gévelot	499	....
G.F.C.	341 20	341 20
Groupe Victoire	1150	....
G.T.I (Transport)	236	....
Immobail	328	328
Immobanque	630	626
Im.Marseillaise	5140	....
Immofice	430	....
Invest.(Ste Cle.)	3200	....
Lambert Frères	291	....
Lille Bonnières	1010	....
Locafinancière	477 50	....
Louis Vuitton	712	....
Louvre	2947	2905
Lucia	900	....
Machines Bull	34	33 10
Mag.Uniprix	179 50	....
Magnant	570	....
Métal Déployé	465	....
Mors	71 50	70 50
Navigation (Nle)	200	....
Optorg	280	280
Oréal (Cl)	471 60	470
Origny-Desvroise	732	....
Palais Nouveauté	1407	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	163	....
Paris France	200	....
Paris Orléans	209 90	....
Parthena Invest.	271	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1130	....
Porcher	480	....
Promodès (CI)	1948	....
Publicis	870	870
Rochefortaise	110	....
Rosario	164	165 10
Rougier	225	....
S.A.C.E.R.	427 10	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	228	....
Saga	391	....
Saint Dominique (F.)	109	109
Salins du Midi	626	624
Savoisienne M.	161	....
S.C.A.C.	770	....
Seeale	422 10	427
S.Eaud.Parr. (M)	140	....
Silic	606	602
Simin	135 30	...
S.I.P.H.	141	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	635	640
Soffo	327	...
Soficol	1079	1060
Solétanu (ex Sasam)	79	....
Sofragi	2495	....
Soudure Autogène	850	850
Sovabail	400	....
Stemi	500	....
Taittinger	2700	2700
Testut-Aequitas	215	....
Tour Eiffel	211	....
Ufiner	1130	....
Vicat	490	490
Viniprix	1364	....
Virax	108	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	....
Akzo Nv Sico	455	....
Alcan Aluminium	111	....
American Brands	235	....
Arbed	650	...
Asturienne Mines	95 10	....
Banco Popular Espa.	686	....
B.Reglements Int.	17000	....
Can.Pacifique	81	....
Chrysler Corp.	106 10	..
C.I.R.	6 65	....
Commerzbank	850	...
Dow Chemical	315	....
Fiat	22 80	....
GB. (Brux Lamb.)	520	....
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd	72	....
Goodyear Tire	345	..
Grace and Co (WR)	184	...
Honeywell Inc. Inn.	384	...
Johannesburg	90 95	...
Koninklijke Pakhoed	132 30	...
Kubota	20 20	...
Midland Bank	36 60	..
Noranda Mines	78 20	.
Olivetti priv.	9	..
Pfizer Inc.	362 30	..
Ricoh	21 80	....
Robeco	281 60	281 80
Rodamco NV	144	143
Rolinco	277 70	276
Saipem	6	..
Sema Group	24 60	...
SKF Aktiebolaget	106 50	....
Tenneco Inc	240	...
Thorn Electrical	80 50	....
Toray Ind.	23 20	....
West Rand Cons.	6 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	...
Calcphos	109 80	....
C G H Cogenhor	11	...
Coparex	615	.
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	300	.. .
Europ. Accum.	79	..
Europ Soutres Ind.	29	..
Gadot S.A.	64 30	....
Guy Degrenne	445	...
Lecteurs du Monde	167	....
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	22	...
Rorento N.V.	218 10	....
St-Gobain-Emballage	1904	...
S.E.P.R.	1698	....
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B	280	...
Waterman	1100	....

Cote des Changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 285	....	5	5 6
Ecu	6 902	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 650	....	326	346
Belgique (100 F)	16 357	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 660	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 451	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 440	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 824	....	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 762	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	373 500	....	361	381
Suède (100 krs)	93 200	....	89	97
Norvège (100 k)	86 080	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 836	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 348	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 050	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 416	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 169	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/6
Or fin (kilo en barre)	58000	.....
Or fin (en lingot)	58100	.....
Napoléon (20f)	332	.....
Pièce Fr (10 f)	399	.....
Pièce Suisse (20 f)	335	.....
Pièce Latine (20 f)	331	.....
Souverain	424	.....
Pièce 20 dollars	2000	.....
Pièce 10 dollars	970	.....
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2145	.....
Pièce 10 florins	336	.....

SICAV (sélection) 17/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	202 13	196 72
Agepargne	802 53	779 16
Améri-gan	7054 06	6792 75
Amplia	267210 42	267210 42 •
Amplitude	632 73	614 30
Arbitrages Court.T	7238 65	7238 65
Associc	1094 23	1094 23
Atout Futur	421 31	411 03
Aurecic	1193 50	1158 74
Avenir Alizes	1703 21	1669 81
Axa Capital	169	164 08
Axa Court Terme	7961 43	7961 43
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	924 86	897 92
Axa Europe	131 81	127 97
Axa Investissem.	110 97	107 74
Axa NPI	122 87	119 29
Axa Ob.Fr.Extens.	139 40	135 34
Axa Prem.Ex.Agepra	113 91	110 59
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	149 15	144 81
Axa Valeurs PER	122 99	119 41
Cadence 1	1047 69	1027 34
Cadence 2	1037 74	1017 39
Cadence 3	1029 57	1009 38
Capmonétaire	6317 85	6311 54
Capobligs	6397 74	6272 29
Captacic	1308 28	1286 95
Comsis	1317 77	1286 63
Comptavalor	3521 53	3516 26
Convertimmo	355 71	348 74
Cradimer	457 65	444 32
Crédit Mutuel Capital	1280 94	1255 82 •
Cred.Mut.Ep Cour.T	672 85	672 85
Cred.Mut.Ep.Indus.	96 64	94 05
Cred.Mut.Ep.J	69767 59	69767 59
Cred.Mut.Ep long.T	192 43	187 28
Créd.Mut.Ep.Monde	1147 61	1116 90
Cred.Mut.Ep Quatre	1085 12	1058 08
Dieze	1334 08	1301 54
Drouot France	862 92	837 79
Drouot Sécurité	227 95	221 31
Ecocic	1085 38	1053 77
Ecupar	126 81	123 12
Ecureuil Capitalisation	2569 51	2544 07
Ecureuil Géovaleurs	2331 84	2263 92
Ecureuil Invest.	451 37	438 22
Ecureuil Monepremière	67236 75	67236 75
Ecureuil Monétaire	39551 15	39551 15
Ecureuil Trésorerie	2439 95	2439 95
Ecureuil Trimestr.	2005 01	1985 16
Elicash	2 802749	2 802749 •
Energie	269 68	257 45
Eparcic	3611 17	3611 17
Eparcourt-Sicav	4324 80	4314 01
Epargne Associat.	25370 87	25081 99
Epargne Capital	10717 87	10611 75
Epargne Croissance	1727 20	1680 97
Epargne Obligat.	193 42	188 24
Epargne Première	14402 20	14294 99 •
Epargne-Unie	1281 97	1250 70
Epargne Valeurs	434 96	423 32
Eofi Cash capi.	8376 68	8376 68 •
Eofinvest capi.	670 53	[illegible] •
Eurocic Leaders	1125 95	1093 16 •
Eurodyn	1224 14	1194 28
Euro Gan	6512 63	6262 14
Europe Nouvelle	568 38	542 61
Fonsicav	14455 04	14455 04
France-gan	10090 07	9701 99
France Garantie	258 83	258 31
France Index Sicav	113 16	109 85
France Obligations	466 96	462 24
Francic	487 68	473 46
Francic Pierre	105 62	102 54
France-Regions	1249 44	1213 05
Fructi-Associations	35 38	35 38
Fructi-Capi	41 87	41 25
Fructidor	235 72	232 24
Fructifrance action C	930 72	909 02
Fructifrance action D	909 71	887 52
Gestilion	14809 76	14736 08
Gest.Associations	189 89	186 15
Horizon	1241 30	1205 15
HLM Monétaire	13966 83	13966 83
Indust.Fse.Court.T	1474 66	1474 66
Interépar	103468 11	100454 48
Interoblig	13788 35	13517 99
Intersélection Fce	538 80	528 24
Japacic	155 03	150 51 •
Jeunepargne	287 57	283 32 •
[illegible]	2261 79	2258 40
Lauri C.T.	12580 94	12580 94
Lauri L.T.	6549 06	6358 31
Lion Associations	11286 25	11286 25
Lion Institution	29517 37	29443 76
Lionplus	975 43	956 30
Lion Trésor	2106	2085 15
Lion 20 000	26331 69	26331 69
Livret Bourse Inv.	568 21	551 66
Livret Portefeuil.	707 90	687 28
Méditerranée	178 08	172 89
Mensuel CIC	10141 25	10040 84
Monedan	88211 50	88211 50
Mone.J	72859 55	72859 55 •
Monévalor	82277 49	82277 49
Mutualist dépôts	13469 41	13442 52
Mutuelle Unie Sél	137 59	133 58
Natio Court Terme	285025 00	285025
Natio-Epargne	17686 54	17510 44
Natio-Ep. Ret.	129 51	126 04
Natio Eparg.Trésor	7783 42	7777 86
Natio-Imm.	1130 22	1099 97
Natio-Inter.	1396 72	1359 34
Natio-Monétaire	25395 70	25395 70
Natio-Patrimoine	1360 54	1324 13
Natio-Placements	64340 31	64340 31
Natio-Revenus	1025 41	1015 26
Natio Sécurité	12103 86	12103 86
Natio-Valeurs	881 51	867 92
Nippon-Gan	4894 09	4706 86
Nord Sud Dévelop.	1582	1578 84
Obli-Associations	151 94	150 44
Oblicic-Mondial	2620 61	2581 88
Oblicic-Régions	1099 44	1083 19
Oblifutur	2839 37	2770 12
Oblig très catt.	176 11	173 51 •
Oblilion	1348 93	1335 57
Oblisécurité Sicav	12944 49	12944 49
Oraction	1020 66	995 77
Orvalor	6759 85	6627 30
Paribas Capitalisation	1492 14	1470 09
Paribas Opportunités	127 67	122 47
Paribas Patrimoine	576 33	552 83
Patrimoine Retraite	222 82	218 45
Pervalor	622 32	610 12
Placement A.	1467 06	1438 28
Placement J.	7253 62	7239 14
Placement M.	67188 40	67054 29
Placement Nord	976 15	957 01
Plénitude	133 89	130 31
Poste Croissance	21842 21	21820 39
Poste Gestion	65989 82	65989 82
Première Oblig.	10610 48	10599 88
Privoy Ecureuil	109 80	108 71 •
Priv'Associations	29552 42	29552 42
Proficius	1010 28	985 54
Quarz	134 67	131 39
Rentvalor	796 63	781 01
Renasc	160 78	158 40
Revenus Trimestr.	5283 30	5230 99 •
Revenu-Vert	1138 33	1119 54
St Honoré Bio-Alim.	992 45	947 45
St Honoré Bons du Tr.	11268 93	11212 87
St Honoré Global	226 63	216 35
St Honoré Invest.	783 70	748 16
St Honoré Pacifique	570 53	544 66
St Honoré PME	536 67	512 33
St Honoré Real	15015 50	14955 68
Sécuricic	1749 13	1749 13
Sécuri-Gan	12862 99	12610 77
Sécuritaux	1397 03	1397 03
Sicarden	710 82	700 32
Sicav Associations	1851 35	1851 35
SFI-CNP Assur.	651 59	632 61
S.G. Fr opportunités	1197 78	1174 29
Sicav 5.000	443 78	431 90
S.I. Est	1324 69	1286 11
Slivafrance	714 03	694 92
Slivam	393 43	382 90
Slivarente	223 78	219 39
Slivinter	430 23	416 72
S.N.I.	1131 31	1098 36
Sogefrance	1119 99	1098 03
Sogépargne	315 68	308 49
Sogevar	1055 21	1034 52
Soginter	1285 81	1260 60
Soleil Investissements	582 84	560 42
Solstice	2210 85	2205 34
State Street Act. Eur.	10188 25	9843 72 •
State Street Act. Fnce	11134 10	10809 81 •
St. Str. Act.Japon	10285 14	9918 01 •
State Street Emer. Mkt	12584 82	11989 30 •
St.Street OAT Plus	10155 05	9955 93 •
Stratégie Actions	817 27	785 84
Stratégie Rendement	1402 28	1358 14
Technocic	1097 53	1065 56
Techno-Gan	5717 49	5497 59
Thesora	861 77	655 22 •
Trésor Plus	1282 05	1269 36
Trésor Trimestriel	1027 99	1017 81
Trésoricic	130189 71	130189 71 •
Trilion	5099 12	5033 68
UAP Investissement	433 44	417 77
UAP Actions France	594 01	572 54
UAP Act. Select.	616 10	593 63
UAP Aedificandi	532 82	513 56
UAP Altefi	197 96	190 80
UAP Alto Sicav	155 51	149 89
UAP Moyen Terme	139 14	134 11
UAP Première Cat.	10725 18	10337 52
Uni-Associations	123 48	123 48 •
Uni-Foncier	1215 13	1185 49
Unifrance	596 38	581 83
Uni-Garantie	1287 15	1261 89
Uni Régions	1407 63	1373 30
Univar	237 07	237 07 •
Univers Actions	1258 58	1227 86
Univers Obligations	1788 50	1744 88
Valorg	2057 58	2055 52
Valrea	53449 53	53422 82

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Maître Michèle BITTON
avocat à la Cour
16, rue de l'Odéon
75006 PARIS

Extraits d'un jugement rendu le 8 février 1990, par la 3e chambre du TGI de Paris.

A la requête de la société LEONIDAS, 43, boulevard Jules-Graindor, B 1070, BRUXELLES, BELGIQUE.

A l'encontre de : 1) la société *FOLIES BONBONS*, 107, *rue St-Denis*, Paris-1er. 2) Le CENTRE D'INFORMATION DES COMITÉS *D'ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS* (CICEC), 4-8, rue Henri-Murger, Paris-19e. 3) La société GOURMANDINE, 4, rue de la Poste, 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE.

Il résulte que : « la société GOURMANDINE en vendant à CICEC des chocolats LEONIDAS, a violé les *dispositions de son contrat* (...) et a concouru aux actes de concurrence déloyale perpétrés par CICEC et la société *FOLIES BONBONS*, la *première* en les confiant à la seconde qui les a exposés à la vente et vendus alors qu'ils étaient défraîchis, grisâtres, écrasés ou partiellement cassés. (...)

« (...) Condamne *in solidum* la sté GOURMANDINE, CICEC et la sté FOLIES BONBONS à payer à LEONIDAS, 100 000 F à titre de dommages et intérêts (...) et 6 000 F en vertu de l'article 700 du NCPC. »

Les parties défenderesses ont acquiescé à ce jugement.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MEAUX

Par jugement du 30 mars 1989, le tribunal de grande instance de MEAUX a déclaré que la société MUST COMMUNICATION de Rozay-en-Brie a contrefait la marque *MUST de la société CARTIER et l'a* condamnée à :
- modifier sa dénomination sociale;
- verser à la société CARTIER 30 000 F à titre de dommages et intérêts;
- payer la présente publication.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 17 juin, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Conventions internationales

– Le ministre d'Etat, ministre *des affaires étrangères*, a *présenté* deux projets de loi autorisant l'approbation d'accords conclus avec l'Argentine et avec les Emirats arabes unis sur l'encouragement et la *protection réciproques des investissements*. L'accord passé avec l'Argentine est le premier de ce type à l'être avec un Etat d'Amérique latine.

• *Les résultats* de la conférence de Rio

– *Le ministre* de l'environnement a présenté une communication sur les résultats de la conférence de Rio.

La France a joué un rôle important au cours de ce sommet. Active dans les discussions entre les Etats membres de la Communauté européenne, elle a présidé à l'élaboration de la convention sur les changements climatiques. Elle est à l'origine de la création d'institutions nouvelles et a formulé des propositions intéressant les pays du Sud, notamment en matière d'aide financière et de lutte contre la désertification.

Pour lutter contre l'effet de serre et appliquer la convention sur les changements climatiques, la France stabilisera d'ici à l'an 2000 ses émissions de gaz carbonique à *moins de 2 tonnes de carbone par* habitant et par an. Le décret créant la commission de lutte contre l'effet de serre est publié aujourd'hui.

Pour exécuter la convention sur la biodiversité, le ministre de l'environnement préparera l'actualisa*tion des mesures de protection* des espèces. La France défendra, à l'occasion de la prochaine réunion de la commission *baleinière*, *la* création d'un sanctuaire pour les baleines dans les mers australes au sud du 40e parallèle. Le patrimoine naturel de la Guyane sera protégé, *notamment par la création d'un* grand parc de la forêt tropicale. Le comité de liaison sur la forêt amazonienne, mis en place avec le Brésil, tiendra une première réunion *cet automne*.

La France œuvrera pour qu'un *nouveau sommet* de la « planète Terre » se tienne d'ici trois à cinq ans. Un premier bilan des suites de la conférence de Rio et l'examen du problème de l'eau devrait en constituer l'ordre du jour principal. Dans cette perspective, un groupe d'experts préparera les grandes *lignes d'une convention internatio*nale sur l'eau ; celle-ci fera l'objet de discussions préliminaires avec les principaux Etats intéressés au mois de septembre.

Un conseil pour le droit des générations futures sera créé. Il groupera des *scientifiques, les* grandes associations œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement, les partenaires sociaux et l'Etat. Il suivra l'application des décisions prises à *Rio* et contribuera à la préparation du rapport de la France à la commission du développement durable.

A Rio, une nouvelle conscience est née pour protéger la planète, réparer les atteintes portées à l'en*vironnement, préserver les droits* des générations futures et construire une nouvelle alliance entre le Nord et le Sud.

• La préparation des contrats de plan Etat-régions

– Le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire a présenté une *communication sur la préparation* des contrats de plan Etat-régions.

1. – Les actuels contrats de plan conclus entre l'Etat et les régions arrivent à échéance le *31 décembre 1993. Les actions prévues* par ces contrats portent sur un total de près de 111 milliards de francs, dont 60 milliards à la charge de l'Etat et 51 milliards à *celle des collectivités locals. L'exé*cution de ces contrats, dont le taux de réalisation varie de 75 % à 80 % selon les régions, est satisfaisante.

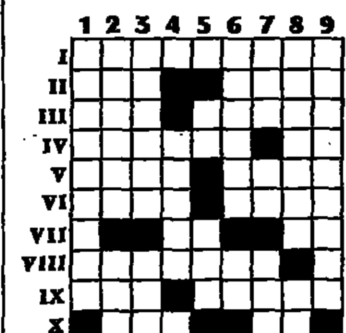
2. – De nouveaux contrats de plan seront conclus entre l'Etat et les régions au titre du XIe Plan, pour les années 1994 à 1998. Les orientations fondamentales du XIe Plan, qui seront approuvées *par le gouvernement au début de* 1993, serviront de référence dans la préparation de ces contrats.

3. – Les contrats devront définir un nombre limité d'objectifs stratégiques et coordonner en conséquence les interventions de l'Etat, *des régions et des autres collectivi*tés locales pour développer l'emploi, améliorer le cadre de vie, offrir une plus grande sécurité dans les villes et reconquérir l'espace *rural. L'élaboration des contrats de* plan permettra d'assurer la cohérence nécessaire entre tous les contrats pluriannuels conclus entre l'Etat et les collectivités locales, *notamment les contrats de ville.*

4. – L'exécution des contrats de *plan fera l'objet d'une évaluation* régulière.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5805



HORIZONTALEMENT

I. Valent par l'eau autant que par le feu. – II. La Bible en fait mention. *Sera vachement engraissé.* – III. Cours étranger. Est bien vu par un polémiste. – IV. Peu lourdes. Quartier de Parme. – V. Pigeonnées. Connut Parménide enfant. – VI. Ont emporté un certain nombre de personnes. Abandon momentané à une vive attirance. – VII. Bras coupé. Siffla (épelé). – VIII. Plus elle a absorbé et plus elle profite. – IX. Abréviation. Avertissement discutable parfois reçu la *nuit. – X. Il est juste d'attacher* quelque importance à son salut. Symbole. – XI. Vise à éliminer le chef.

VERTICALEMENT

1. Devient vite légère entre les mains de celui ou celle qui l'aime. – 2. *La forme la plus discrète de l'in*discrétion. Se dresse, à l'occasion. – 3. *Ne conserve sans doute pas* un bon souvenir de Lyon. Dérangé. – 4. En France. Conjonction. – 5. Terme musical. Crié à l'ennemi. – 6. Très fine. Auteur de *prouesses (épelé)* – 7. *Déclarée à* qui de droit. Paire de jumelles. Fruit. – 8. Ne manque pas de vigueur. Esprit anglais. – 9. Accident de travail.

Solution du problème n° 5804

Horizontalement

I. Préjudice. – II. Arpège. E.M. – III. Tuile. – IV. Nurse. – V. N.E.EG.OT. – VI. Trac. Elut. – VII. Huile. Ope. – VIII. Edrisi (géographe). Es. – IX. Sî. Eolos. – X. Etonnerai. –XI. Sent. Sein.

Verticalement

1. Parenthèses. – 2. RR. Erudite. – 3. Epte. Air. On. – 4. Jeu. Client. – 5. Ugine. Eson. – 6. Déluge. Iles. – 7. Er. Lô. Ore. – 8. Ce. Soupesai. – 9. Emiettés. In.

GUY BROUTY

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 1er avril 1992 la 11e chambre de la cour d'appel de PARIS a confirmé un jugement rendu par le tribunal correctionnel de PARIS ayant condamné M. Jean-François KAHN et M. Lionel DUROY, ainsi que le journal ***L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI*** pour diffamation à l'égard de M. Pierre DANGLES en lui imputant l'accomplissement dans l'exercice de sa fonction de conseiller de PARIS des faits précis portant atteinte à son honneur et à sa considération. Ils ont donc été condamnés chacun à la peine de 5 000 F d'amende ainsi qu'à 30 000 F à titre de dommages et intérêts et 8 000 F au titre des dispositions de l'article 475-1 du code de procédure pénale ainsi qu'au coût de la publication de l'arrêt dans trois journaux.

Pour extrait.

Me Hervé CREN,
avocat à la cour de PARIS.

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T
puis OSP

VENTE aux enchères publiques en l'étude de Me ROSEY, notaire associé à MONTBARD, 18, rue d'Abrantès, le 27 JUIN 1992, à 15 heures.

BEAUX LOCAUX INDUSTRIELS à CREPAND

NEUFS sur 6 600 m², av. PARKING 5 000 m². Bât. de 1 200 m², dont entrepôt fermé, garage, bureau, conçus pour une activité de transport, affrètement et stockage de marchandises. A 800 m de la gare de MONTBARD *sur axe reliant* A 6 et A 31.

MISE A PRIX : 1 700 000 F HT + TVA

S'adr. pr vis. à l'étude - 80-92-12-75.

Vte S/sais. imm. Pal. Just. *CRÉTEIL (94) JEUDI 2 JUILLET* à 9 h 30

PROPRIÉTÉ A CHARENTON-LE-PONT (94)

11 *bis*, rue Thiébault. Compr. Bât. à us. commercial + terrain Cce tot. 3a76ca

MISE A PRIX : 2 000 000 F

S'adr. à Me Th. MAGLO, avocat à CRÉTEIL (94), 4, allée de la Toison-d'Or. Tél. : 43-29-48-58 et à Me R. BOISSEL, avocat, 9, bd Saint-Germain PARIS 5e. Tél. : 43-29-48-58.

Vte S/sais. imm. Pal. Just. CRÉTEIL (94) JEUDI 2 JUILLET à 9 h 30

PROPRIÉTÉ SUR SOUS-SOL A SUCY-EN-BRIE (94)

77, route de la Queue-en-Brie. r. de ch. et 1er étage : 5 PCES PPALES et bureau + pièce indépendante en façade avant du pavillon.

MISE A PRIX : 200 000 F S'adr. à Me Th. MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'Or CRÉTEIL (94). Tél. : 43-29-48-58 et à Me R. BOISSEL, avocat, 9, bd Saint-Germain PARIS 5e. Tél. : 43-29-48-58.

VENTE SUR LICITATION au Palais de Justice de NANTERRE, *le JEUDI 2 JUILLET 1992, à 14 heures.*

APPARTEMENT 3 P.P. à BOULOGNE-BILLANCOURT (92) - 34, RUE RIEUX

Mise à prix : 300 000 F S'adr. à Me GÉRARD-PAILLARD, *avocat* à ASNIÈRES (92), 2, avenue de l'Union, tél. : 47-93-90-61. Au greffe du T.G.I. de NANTERRE. Sur place pour visiter, le 29 juin, de 10 h à 11 h.

Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 2 JUILLET 1992, à 14 h 30,

APPARTEMENT à PARIS-13e

78 à 84, rue Brillat-Savarin - 25 à 31, rue Boussingault - 72 à 76, rue Vergniaud, au 10e étage du bâtiment B, escalier 4, de 3 pièces principales, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c. - CAVE - MISE A PRIX : 451 000 F.

S'adr. à la SCP HOCQUARD & MASSON, avocats à PARIS-8e, 7, rue Saint-Philippe-du-Roule, tél. : 42-56-44-82 ; Me Jean-Paul ROUBY, avocat à *PARIS-16e, 1, rue de Sfax; Me Denis TALON, avocat à PARIS-1er, 20, quai de la* Mégisserie; Me Alfred ANSELME, avocat à PARIS-16e, 1, villa George-Sand.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, en 1 lot, *le JEUDI 2 JUILLET 1992 à 14 h 30*

à PARIS (11e) - 26, bd Jules-Ferry

et 109, rue de la Folie-Méricourt

au 4e ét. comp. entrée, salle à manger, 2 ch., cuis. W.-C., débar.

UN APPARTEMENT de 3 P. *Ppales*

MISE A PRIX : 200 000 F

S'adresser à Me Alain THELLIEZ, avocat à PARIS 7e, 10, avenue Daniel-Lesueur. Tél. : 47-34-02-16 – au greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

Vente sur folle enchère après surenchère du dixième et sur licitation, au Palais de Justice de VERSAILLES, le MERCREDI 8 JUILLET 1992, à 9 h 30, EN UN LOT :

UNE PROPRIÉTÉ à VIROFLAY (78)

20, rue Rieussec - avec JARDIN. Cont. 555 m²

MISE A PRIX : 1 000 000 de francs

S'adresser pour renseignements à : SCP d'avocats MARTIN-BATAILLE, *14, rue Hoche*, 78000 VERSAILLES, tél. : 39-51-78-32 ; *Me* REGRETTIER, avocat, 45, avenue de Saint-Cloud, 78000 VERSAILLES, tél. : 39-02-37-31 ; Me SOLANET, avocat, 9, rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES, tél. : *39-50-21-98 ; Me BLANCHON-FABRE*, avocat, 2, *rue Jean-Houdon*, 78000 VERSAILLES, tél. : 30-21-91-91. Greffe du T.G.I. de VERSAILLES où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter s'adr. à l'avocat.

CARNET DU Monde

Naissances

– Anne-Sophie, Yvon
et
Pierre GAUTIER,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

à Grenoble, le 17 juin 1992.

Mariages

– M. et Mme André C. AUMONT,
M. Alain SCHLUMBERGER
et Mme Jacqueline
APPIA SCHLUMBERGER,

ont heureux de faire part du récent mariage de leurs enfants

Ange-Pascale
et
Louis-David.

20, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
21, rue de Turenne,
75004 Paris.
89, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.

– M. et Mme Pierre FORTIN,
M. Léon BRÉZIN,
M. et Mme Edouard BRÉZIN,
M. et Mme François
LÉONARD de JUVIGNY,

sont heureux de faire part du mariage de

Sophie BRÉZIN
avec
Olivier LÉONARD de JUVIGNY,

à Paris, le 13 juin 1992.

15, rue de Navarin,
75009 Paris.

Décès

– *M. Jacques-Willy Binder,*
son époux,
Le docteur Michel Binder et Mme,
Me Olivier Binder et Mme,
ses enfants,
Caroline, Valérie, Diane-Sophie et Stéphanie,
ses petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Nané BINDER,
née Lalaurie,

survenu le 15 juin 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

– On annonce le décès de

M. Serge DAGET,
directeur de l'UFR des sciences historiques, artistiques et politiques de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III.

Né le 21 décembre 1927, après avoir rempli des fonctions administratives au *Congo-Kinshasa M. Serge Daget* a passé brillamment son doctorat en histoire en 1970 et son doctorat d'Etat en 1987 sur « les croisières françaises de répression de la traite des Noirs sur les côtes occidentales de l'Afrique (1817-1850) ». Il a enseigné à l'université d'Abidjan de 1972 à 1980, puis à *l'université de Nantes comme maître* de conférences, et à l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III comme professeur depuis 1989.

Responsable de la commission de l'UNESCO pour une histoire du développement culturel de l'humanité, membre élu du conseil d'administra*tion de la Société française d'histoire* d'outre-mer, il était spécialiste de l'histoire maritime et de l'histoire de l'Afrique. Il a organisé à Nantes, en 1985, un grand colloque international sur la traite des Noirs, qui a réuni les meilleurs spécialistes mondiaux. Chercheur très actif, il a créé, à Lille, un centre de recherches *sur l'histoire de l'Afrique* et il a dirigé l'UFR des sciences historiques, artistiques et politiques avec beaucoup de compétence depuis un an.

Très estimé de ses collègues et de ses étudiants, sa brusque disparition a suscité une très vive émotion parmi tous ceux qui le connaissaient et travaillaient avec lui à l'université.

(Le Monde du 18 juin.)

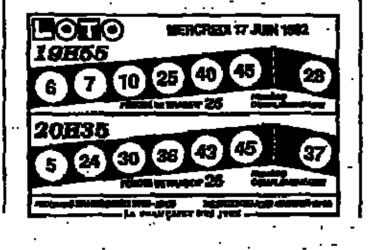
– Les familles Melka, Robinsohn, Semhoun, Melka-Teichroew,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Youna MELKA,

leur père et grand-père,
survenu le 17 juin 1992, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le service religieux, suivant le culte israélite, aura lieu le vendredi 19 juin, à 14 h 15, au cimetière de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

67, avenue Aristide-Briand,
94110 Arcueil.



– François JACQUES

est décédé le 3 mai 1992.

Né en 1946, à Bourges, d'une famille d'enseignants, François Jacques, agrégé d'histoire en 1968, devint *peu après* assistant à l'université de Reims, puis *professeur d'histoire romaine* à Nantes, et enfin à Lille-III où il enseignait depuis 1985. En 1980, il soutint une *thèse consacrée à la vie municipale* dans l'Occident romain, travail imposant qui fut publié en deux volumes de mille trois cents pages, *combattant* l'idée traditionnelle que les empereurs *auraient étouffé* l'autonomie municipale et causé le déclin des cités romaines. Dans plus de cinquante articles, *il s'était penché sur des inscriptions* de Gaule, d'Italie et d'Afrique, sur le Sénat et les sénateurs, et surtout sur la vie municipale de *l'Empire* romain, domaine où son autorité était universellement reconnue. Déjà atteint du mal incurable qui l'emportera, il donna, en 1990, deux manuels qui *feront longtemps autorité*, un recueil de textes traduits et commentés sur les cités de l'Occident romain, et – avec son ami *J. Scheid* – un excellent ouvrage sur le Haut-Empire romain. Sa mort prématurée vient interrompre une recherche qui était loin d'être tarie et sera une grande perte pour l'histoire romaine en France.

– *Le directeur,*
Et toute l'équipe de l'Agence française de lutte contre le sida tiennent à témoigner leur profonde tristesse devant la disparition de

Michael POLLAK,

qui a apporté à la prévention du sida une aide précieuse par son expérience personnelle et professionnelle, la qualité de ses travaux et de sa réflexion.

Tous s'associent à la douleur de ses proches, famille et amis, et leur renouvellent leur soutien.

– Mme Eda Saporta,
son épouse,
Sylvie et Gérard Dancygier,
Mathilde et Alexandre,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Abram, Cohen, Djivré, Molho et José Saporta,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. *Raphaël* SAPORTA,
ingénieur chimiste,

survenu le 16 juin 1992.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 18 juin, au cimetière parisien de Bagneux.

Anniversaires

– Il n'y a de mort que dans l'oubli.

Le 19 juin 1991,

Jean PIFAUD,
professeur.

nous quittait.

Colette Pifaud,
Et ses enfants,
12, allée Paul-Claudel,
29000 Quimper.

Communications diverses

– L'Institut français d'histoire sociale annonce que le prix Mauricius sera attribué, au cours de l'automne de *l'année 1993*, à *l'auteur d'une étude* en langue française, dactylographiée, traitant le thème suivant : **« La liberté de la personne. Type de société ne relevant ni d'un régime totalitaire ni d'un régime capitaliste sans frein, et réunissant les conditions optimales pour l'épanouissement de la personne ».** Prière d'adresser *les demandes* de renseignements et les propositions, au plus tard le 31 octobre 1992, à l'Institut français d'histoire sociale, Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03.

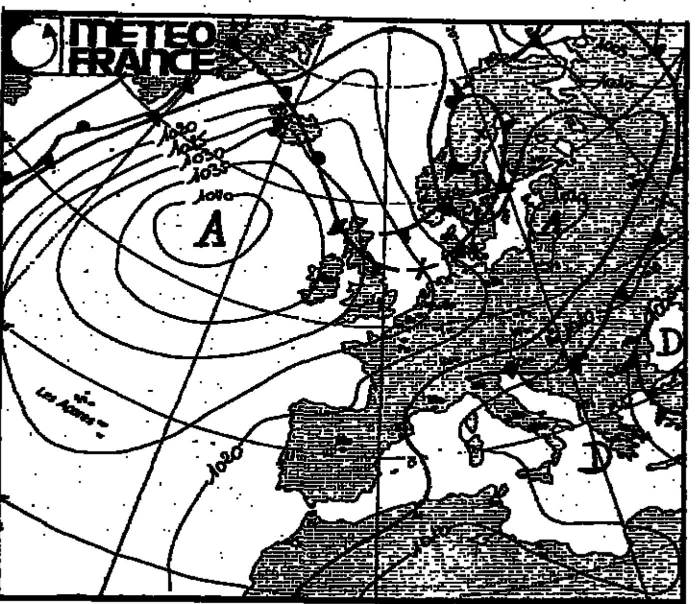
Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 19 juin 1992, à 14 heures, salle Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, *Paris-7e. M. Christian* Lequesne : « L'appareil politico-administratif central de la France et la Communauté européenne : mai 1981-mai 1991 ». Thèse de doctorat en science politique et habilitation à diriger des recherches.

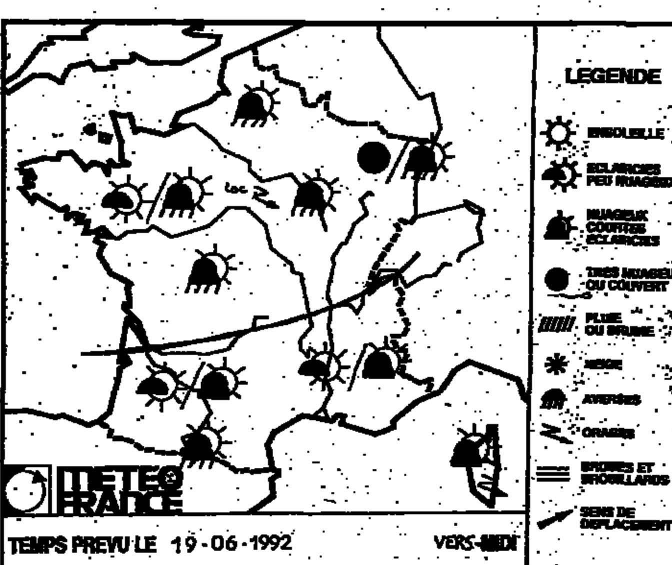
– M. Torfi Tulinius soutiendra sa thèse de doctorat : « La Matière du Nord », saga légendaire et fiction dans *la littérature irlandaise* en prose du treizième siècle, le mardi 23 juin, à 9 h 30, salle Louis-Liard, université *Paris-IV* (Sorbonne), 1, rue Victor-Cousin.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN 1992



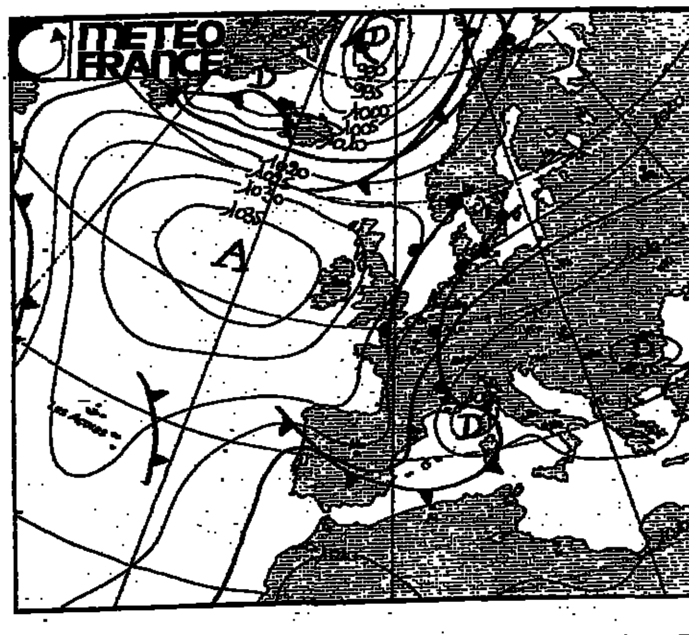
Vendredi : très nuageux et averses. – Le matin, le ciel sera nuageux sur l'ensemble du pays sauf sur le golfe du Lion où la tramontane et le mistral soufflant a 80 km/h par rafales chasseront les nuages. Des averses se produiront en cours de matinée sur les côtes de la Manche, gagnant vers le sud.

Il pleuvra faiblement du nord-est au Massif Central. Des Alpes à la Corse, le temps sera orageux.

L'après-midi, au nord d'une ligne Bordeau-Lyon, le ciel sera très nuageux avec des averses fréquentes. Il continuera de pleuvoir des Vosges au Jura. Du Sud-Ouest aux Alpes, les nuages seront abondants avec des averses, et des orages éclateront, surtout sur les Alpes et la Corse. sur les Pyrénées, le temps sera couvert et pluvieux. Les températures seront fraîches pour la saison.

Les températures minimales avoisineront 8 degrés à 10 degrés au nord et 10 degrés à 13 degrés au sud. L'après-midi, les températures maximales iront de 17 degrés à 19 degrés au nord, 20 degrés à 22 degrés au sud-ouest, jusqu'à 24 degrés sur le Sud-Est et en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-6-1992 à 18 heures TUC et le 18-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE								ÉTRANGER			
AJACCIO	24	18	D	STRASBOURG	23	12	D	LUXEMBOURG	23	11	D
BIARRITZ	17	17	C	TOULOUSE	20	17	C	MADRID	27	15	C
BORDEAUX	26	17	D	TOURS	26	12	D	MARRAKECH	28	16	D
BOURGES	25	13	D	**ÉTRANGER**				MEXICO	25	14	N
BREST	17	11	D	ALGER	25	15	C	MILAN	28	16	C
CAEN	17	12	C	AMSTERDAM	20	11	C	MONTRÉAL	26	11	D
CHERBOURG	17	10	C	ATHÈNES	26	20	D	MOSCOU	28	14	C
CLERMONT-FER.	24	14	N	BANGKOK	34	27	C	NAIROBI	22	14	C
DIJON	25	14	D	BARCELONE	24	16	P	NEW-DELHI	40	30	D
GRENOBLE	25	15	C	BELGRADE	27	15	C	NEW-YORK	29	18	D
LILLE	20	10	N	BERLIN	26	13	D	OSLO	–	–	–
LIMOGES	23	13	D	BRUXELLES	21	8	C	PALMA-DE-MAJ.	27	14	D
LYON	25	16	D	COPENHAGUE	24	10	C	PÉKIN	32	20	D
MARSEILLE	28	17	D	DAKAR	29	23	D	RIO-DE-JANEIRO	25	–	C
NANCY	23	13	D	DJERBA	27	18	N	ROME	26	17	D
NANTES	26	12	D	GENÈVE	25	17	C	SINGAPOUR	33	27	C
NICE	26	19	D	HONGKONG	31	23	P	STOCKHOLM	21	14	N
PARIS-MONTS.	23	12	D	ISTANBUL	24	18	D	SYDNEY	19	10	A
PAU	18	16	C	JÉRUSALEM	23	14	D	TOKYO	24	18	P
PERPIGNAN	26	20	C	LE CAIRE	34	22	D	TUNIS	27	17	N
POINTE-A-PITRE	32	25	D	LISBONNE	24	16	D	VARSOVIE	21	11	D
RENNES	23	12	D	LONDRES	20	9	C	VENISE	28	18	D
ST-ETIENNE	23	15	C	LOS ANGELES	22	15	D	VIENNE	26	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Le droit d'insinuer

GEORGINA DUFOIX avait choisi de venir répondre aux questions du «Droit de savoir» sur la transfusion. Très bien. Mais ce fut pour persévérer dans la dérobade et ne rien ajouter à son désormais célèbre *«responsable mais pas coupable»*. Confrontée à l'insistance de Robert Namias, qui avait trouvé le ton juste, ni complice ni persécuteur, elle se défendit bien mal. Même si nulle loi ne lui interdisait de parler, elle assura réserver sa version au procès, où elle sera entendue comme témoin. Soit. Mais alors pourquoi être venue? On était, par instants, traversé d'une pénible pitié pour cette femme traquée, perdue. Et puis, on repensait aux petits transfusés. Et toute pitié s'envolait.

On capta au vol que le docteur Garetta avait signé un contrat aux termes duquel son éventuelle condamnation à des dommages et intérêts serait assumée, en fin de compte, par les deniers publics. On aurait aimé en savoir plus, mais l'émission glissa. Elle glissa beaucoup, d'ailleurs, et de vilaine manière. Les «investigateurs» du «Droit de savoir» déployèrent ainsi un certain soin à accrocher le nom de François Mitterrand à l'affaire. Comment? Attention, il faut suivre.

1) L'un des médecins protagonistes – qui n'a d'ailleurs pas été inculpé – était locataire d'une maison dans la banlieue parisienne. 2) Cette maison est devenue un repaire des Moudjahidines iraniens. 3) Certains de ces Moudjahidines ont par la suite été expulsés de France. 4) Ils sont ensuite revenus en France sur «intervention personnelle», paraît-il, de Danielle Mitterrand. Que restait-il de ce feuilleton dans l'esprit du téléspectateur? Que le nom du chef de l'Etat avait été prononcé et que certains pontes, c'est évident, avaient bénéficié de hautes protections. CQFD!

Le «Droit de savoir» vaut parfois mieux que les sarcasmes qui l'entourent souvent, et ses «investigations» ne méritent pas toujours leurs guillemets. Mais si PPDA et ses coproducteurs se mettent ainsi à manier l'insinuation, ce cancer de l'enquête, ils auront vite fait de rendre leur émission détestable.

D'autant que l'on récidive immédiatement avec Georges Habache. Dans une interview exclusive, le chef du FPLP assura que sa récente venue mouvementée en France avait été organisée, côté français, «au plus haut niveau». «Au plus haut niveau», c'était déjà pas mal pour vendre l'émission. Mais il fallait mieux. L'intervieweuse précisa ainsi que *«la femme de Georges Habache avait beaucoup insisté pour qu'il cite le nom de François Mitterrand, mais qu'il avait refusé»*. Qu'à cela ne tienne! Si Mme Habache nous le disait...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 juin

TF 1

20.50 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire. Honneur et justice, de Paul Planchon.
22.30 Sport : Football. Euro 92 : CEI-Ecosse, en différé de Norrköping.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Le Débat.

A 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La Guerre des boutons, de Jean-François Delassus. *L'armée française en exercice de défense aérienne.*
22.10 ▶ Téléfilm : Le Tueur de l'ombre. De Peter Edwards.
23.50 Magazine : Merci et encore Bravo.

FR 3

20.00 Sport : Football. Euro 92 : Allemagne-Pays-Bas, en direct de Göteborg.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : La Femme en bleu. ■■ Film français de Michel Deville (1972). Avec Michel Piccoli, Léa Massari, Michel Aumont.
0.20 Musique : Mélomanuit. Invitée : Alexandra Stewart. *Le Vaisseau fantôme* (air du Hollandais), de Wagner, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus ; sol. : José Van Dam, baryton.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Le Sang des héros. □ Film américain de David Peoples (1989).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : La Loi criminelle. □ Film américain de Martin Campbell (1989) (v.o.).
23.50 Cinéma : L'Entraînement du champion avant la course. □ Film français de Bernard Favre (1990). Avec Richard Berry, Valérie Mairesse, Mireille Perrier.

M 6

20.40 Cinéma : La Mousson. ■ Film américain de Jean Negulesco (1956).
22.35 Cinéma : Sous le signe de Rome. ■ Film italo-français de Guido Brignone (1958). Avec Anita Ekberg, Georges Marchal, Gino Cervi.

ARTE

20.30 Soirée thématique. Le Bauhaus.
20.33 Documentaire : Déjeuner au Bauhaus. De Teri Wehn-Damish et Pierre Desfons.
21.35 Court métrage : Bauhaus pour ou contre. La colère de Tom Wolfe. Interview de Ute Lemper. Interview de Philippe Stark.
21.50 Reportage : Les Hommes le dimanche. De Robert Siodmak, Fred Zinneman, Samuel Wilder et Edgar G. Ulmer. *Sortie dominicale de deux couples au lac Saint-Nicolas, près de Berlin.*
22.45 Jean Weinfeld. *Expulsé du Bauhaus en 1930 pour des raisons politiques, Jean Weinfeld raconte...*
23.00 Portrait de Moholy-Nagy. De John Halas. *Vie et œuvre du plasticien.*
23.15 Designers et peintres. Interviews de Dieter Rams et Roger Tallon.
23.35 Danse : Le Ballet triadique. Chorégraphie d'Oskar Schlemmer.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Une leçon de piano à la française. 4. Dominique Merlet.
20.30 Dramatique. La Forêt des jours, de Martine Paulais.
21.30 Profils perdus. Michel de Certeau, jésuite et historien (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Caillou kanak. 3. La famille Trabe.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Cesaria Evoria (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (donné en mars 1991 à l'auditorium Ravel de Lyon) : Béatrice et Bénédict, de Berlioz par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Nelson ; sol. : Susan Graham, Jean-Luc Viala, Sylvia McNair, Catherine Robbin, Gilles Cachemaille, Gabriel Bacquier, Vincent Le Texier, Philippe Magnant.
23.10 Ainsi la nuit... Quatuor à cordes op 64, de Haydn.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'heure bleue. Par André Clergeat. Jazz SVP ; C'était hier ; Tous en scène.

Vendredi 19 juin

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Club Dorothée.
17.25 Série : Loin de ce monde.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Loto sportif.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Variétés : Tous à la Une. Avec Michel Galabru, Michel Serrault, Mathilda May, Macaulay Culkin, Michel Sardou, Laurent Voulzy, Véronique Sanson, Annie Lennox, François Feldman.
22.40 Magazine : Si on se disait tout. Invités : Lio, Eddy Mitchell, Tom Novembre.
23.45 Divertissement : Arthur, émission impossible.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.20 Variétés : La Chance aux chansons Hommage à Jean-Claude Pascal, avec Alberto, Corinne Rousselet, Ricet Barrier, Minouche Barelli, Christiane Fleury, Catherine Boulenger.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.25 Magazine : Défendez-vous.
16.40 Magazine : Giga.
18.30 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan. *Chasse au trésor au Mexique.*
22.10 Divertissement : Rire A 2. Les premiers pas nº 3, spécial chanteurs. Avec Sheila, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday, Hervé Vilard, Michel Polnareff, Françoise Hardy, Jacques Dutronc, Barbara, France Gall.
23.05 Magazine : Lumière.
23.30 Cinéma : Meurtre dans un jardin anglais. ■■■ Film britannique de Peter Greenaway (1982) (v.o.).

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Documentaire : La Transhumance.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Enrico Macias, Al Jarreau, Gérard Rinaldi.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour. *Les Ingénus*, de Félicien Marceau.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Vertige de la mer. *Le Sud marocain, entre le désert et la mer.*
21.40 Magazine : Caractères. Les Caractères du mois. Invités : Calixte Beyala *(le Petit Prince de Belleville)* ; Félicien Marceau *(les Ingénus)* ; Luis Sepulveda *(Le Vieux qui lisait des romans d'amour)*.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. L'œil écoute... Rio-de-Janeiro, de Jean Lefait. *Visite de Rio, avec pour guide la musique de Villa-Lobos.*
0.05 ▶ Océaniques. Georges Haldas ou l'état de poésie, de Guy Milliard.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Allô maman, ici bébé. ■ Film américain d'Amy Heckerling (1989).
15.10 Documentaire : Fangio, quatre-vingt ans de courses. De Stirling Moss.
16.00 Cinéma : Lola Zipper. □ Film franco-canadien d'Ilan Duran-Cohen (1990).
17.35 Concert : Eric Clapton.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Chasse à l'homme en Californie. De Bruce Seth Green.
22.00 Documentaire : Madagascar, l'île aux fantômes. De Doug Allen et Paul Bennett.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Uranus. ■■ Film français de Claude Berri (1990).
0.35 Sport : Golf. L'Open des Etats-Unis. 2e journée à Peeble Beach.
1.55 Cinéma : La Loi criminelle. □ Film américain de Martin Campbell (1989) (v.o.).

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : L'Homme de fer.
14.40 Série : Destination danger.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Ohara.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Capital. Présentation du sommaire.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Jeux dangereux. De Frantz Peter Allen, avec Peter Bongartz. *D'après un roman de Patricia Highsmith.*
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.55 Capital.

ARTE

19.00 Documentaires : Palettes. Miracle dans la loggia, de Alain Jaubert.
19.30 Documentaire : Gaudi. De Manuel Huerga. *Vie du fameux architecte catalan né en 1852, mort en 1926, bâtisseur de la grande cathédrale la Sagrada Familia.*
20.30 Spécial info. Reportage promo. Baalbek. « Le temple du Soleil » (Liban). Olivier Warin.
21.00 Téléfilm : Pierre qui roule. De Marion Vernoux. *Une jeune femme égarée s'accroche désespérément à un critique gastronomique quadragénaire.*
22.30 Magazine : Mégamix. *De Martin Meissonnier. Tom Zé, Kraftwerk,* Tisuka, Kristen Nogues, Penfleps, Alan Stivell, Public Ennemy.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Une leçon de piano à la française. 5. Geneviève Ibanez.
20.30 Radio-archives. Arletty.
21.30 Musique : Black and Blue. La vie brève et fertile de Bob Gordon.
22.40 Les Nuits magnétiques. Caillou kanak. 5. Le cyclone.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Cesaria Evoria (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 mai au nouveau Gewandhaus de Leipzig) : Ouverture d'Obéron, de Weber ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35, de Tchaïkovski ; Danses symphoniques pour orchestre op. 45, de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de la Mitteldeutscherundfunk, dir. : Victor Fedotov ; sol. : Maxim Fedotov.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards à Paris : le Quintette du trompettiste François Chassagnite.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Œuvres de Donizetti, Mozart, Chabrier, Wagner.

Le Monde

Pour répondre aux enquêteurs de l'Office des fraudes graves

Les fils de Robert Maxwell, Kevin et Ian ont été arrêtés

Les fils de Robert Maxwell – le magnat de la presse britannique disparu en mer le 5 novembre 1991, – Kevin et Ian, ont été arrêtés à Londres, jeudi 18 juin au matin, afin de répondre aux questions des enquêteurs de l'Office des fraudes graves. Le SFO s'intéresse notamment aux activités de Bishopsgate Investment Management (BIM), une société qui gérait les fonds de retraite des sociétés du groupe Maxwell en faillite et dont Kevin et Ian *étaient tous deux directeurs.*

LONDRES

De notre correspondant

Les dignes fils de leur père? Après la mort de l'ancien magnat de la presse, le 5 novembre 1991, une vague de sympathie avait profité à Kevin et Ian Maxwell : la disparition dramatique de leur père, la réputation de rudesse de celui-ci envers ses enfants, la dignité de la famille... On découvrit assez vite que les fils de l'« empereur romain » jouaient un rôle non négligeable dans la conduite des affaires familiales, dont l'enquête allait *révéler* le caractère à bien des égards frauduleux. Aujourd'hui, on s'aperçoit que les « enfants » ont bien profité des leçons paternelles : non seulement leurs noms se retrouvent *sur quantité de documents autorisant* des transferts de fonds dont l'illégalité est avérée, mais, dans les heures et les jours qui ont suivi la mort de leur père, Kevin et Ian, *démontrant des nerfs d'acier, ont* pris des décisions importantes pour tenter de sauver une partie des actifs et des fonds de l' « empire Maxwell ».

32 000 retraités spoliés

Sur les quelque 933 millions de livres (1) qui ont été détournées par Robert Maxwell, les *enquêteurs* savent qu'une faible partie pourra être retrouvée. Le plus choquant dans cette fraude à grande échelle est la disparition d'une partie des fonds (plus de 400 millions de livres) déposés dans les caisses de retraite des sociétés du groupe Maxwell, et le fait *qu'environ* 32 000 retraités ont été spoliés. Ces transferts financiers, au profit des sociétés privées contrôlées par la famille, ont *été* opérés par Bishopsgate Investment Management (BIM), la compagnie chargée de gérer les 700 millions de livres représentant le total des fonds de retraite. MM. Kevin et Ian Maxwell étaient tous deux directeurs de BIM, une *responsabilité qui s'ajoutait à bien* d'autres : Kevin était aussi directeur général de Maxwell Communication Corporation (MCC) et Ian, vice-président de Mirror Group of Newspapers (*MGN*), les *deux compagnies* « publiques » du groupe.

Les signatures des deux frères (surtout celle de Kevin) se retrouvent sur plus d'une dizaine d'ordres de transferts de fonds, *totalisant* 145 millions de livres. L'Office des fraudes graves (SFO) s'intéresse donc à cette « piste », parmi d'autres. La plus préoccupante pour les fils Maxwell est peut-être celle du détournement de quelque 300 millions de livres des comptes de MCC et MGN. Ces sommes ont *transité sur des comptes* en Suisse et au Liechtenstein, pour ensuite servir à revaloriser le cours des actions de MCC et MGN. Or la justice détient des documents prouvant *que M. Kevin Maxwell était* directement impliqué dans ce montage financier.

Cinq enquêtes différentes ont été lancées pour tenter de démêler l'écheveau financier de l'empire *Maxwell*. L'une d'entre elles vise notamment à retrouver une partie des sommes déposées au Liechtenstein sur les comptes de la Fondation Maxwell. L'épée de Damoclès que *constituait* leur possible arrestation n'avait cependant pas empêché les fils Maxwell de tenter un nouveau départ dans les affaires, avec Sphere Inc., *une société contrôlée à 80 % par* la Fondation Maxwell, sise au Liechtenstein. Bref, les fils de feu Robert Maxwell devraient, sur bien des points, pouvoir éclairer la justice britannique...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 10 francs français.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Eurêka !

CE *matin*, je débarque en retard dans mon bureau, j'allume la télé sans la regarder, je me jette sur ma pile de journaux et qu'est-ce que j'entends? Une voix charmante m'expliquer que si ça roule mal en ville, c'est parce qu'il y a trop de bagnoles et qu'on va essayer d'y remédier en développant les transports en commun. Ça alors ! Je jette un œil sur TF1, je vois des embouteillages monstres et je tombe dans mon fauteuil, écrasée par la stupéfiante nouveauté de cette idée-force.

On nous avait encore jamais parlé, vous êtes *témoins*, de grands parkings souterrains, de tramways, de taxis collectifs et le reste. Si, vous croyez? Non, c'est une impression, vous avez dû rêver. La preuve : on en est encore à demander aux Français s'ils seraient d'accord. Pas fous, nos maires ! Avant d'engager d'aussi folles dépenses, ils veulent être bien sûrs qu'on est pas contre. Non, pas du tout ! On est même pour à 78 %. Tiens, dis donc, Minette, ça me fait penser, faut que je donne ma voiture à *réviser, alors demain*, on prend la tienne.

Non, parce que le bus, le métro et le train de banlieue, merci bien, mais non merci : trop lent, trop rare, trop hasardeux et trop crado. *Il n'y a jamais que 18 %* d'entre nous à s'y risquer. Des *paumés*, des clodos, des fauchés, bref des RMI. Vous me direz : Depuis le temps qu'on en cause qu'est-ce qu'on attend pour agir? Cette question ! Avant d'agir, faut réfléchir. Du coup, de Lille à Marseille en passant par Paris et Lyon, on réfléchit ferme à la rendre fluide, la circulation.

Sans vouloir troubler le moins du monde les intenses cogitations des édiles, je voudrais me permettre une simple suggestion : *Si on commençait par interdire l'accès de la capitale aux cars de touristes qui encombrent*, coincent et bloquent des quartiers *entiers ? En Europe, toutes* les grandes villes les parquent à leurs *portes. Et ça* les vexe pas, les touristes, au contraire. C'est après nous qu'ils en ont : C'est pas possible ces encombrements dans Paris. Il leur faut deux heures pour aller de la tour Eiffel à l'obélisque !

La visite en France de M. Leonid Kravtchouk

Paris consacre l'ancrage européen de l'Ukraine

Rencontrant la presse à Paris quelques heures après l'annonce à Washington de l'accord sur les armes stratégiques ayant donné la vedette à son rival *Boris Eltsine*, le président ukrainien Leonid Kravtchouk *s'est contenté, mercredi* 17 juin, d'un bref commentaire : il *« approuve »* cet accord *passé « au nom de la seule Russie »*, car, de toute façon, l'Ukraine a déjà promis de démanteler d'ici à l'an 2000 les armes stratégiques sur son territoire et de *« devenir un Etat dénucléarisé »*.

Une promesse inscrite dans le « traité d'entente et de coopération » signé la veille à Paris, devenue ainsi la première capitale avec *laquelle Kiev ait conclu un traité* interétatique, comme l'a relevé le président Mitterrand à l'issue d'une somptueuse séance de signature à l'Elysée.

Cherchant à s'affirmer comme chef d'un Etat « plus européen » que la Russie, M. Kravtchouk, qui a aussi complété le processus d'adhésion de *l'Ukraine* à la CSCE en devenant mardi le cinquante-deuxième *signataire* de la Charte de Paris, estime avoir obtenu un début de satisfaction et met fin à ses réticences à se débarrasser des armes nucléaires soviétiques.

Mais la question posée par une journaliste ukrainienne *(« le renoncement à ces armes n'est-il pas précipité, alors que la menace russe pèse toujours ? »)* traduit un sentiment fort répandu parmi ses compatriotes. Et si le président Kravtchouk a martelé sa détermination à *« respecter scrupuleusement les principes du processus d'Helsinki et à tout faire pour contribuer à la paix sur le continent »*, il n'en a pas oublié pour autant, même à Paris, *sa polémique* avec Moscou.

Après avoir tempêté contre *« l'impérialisme »* de la Russie devant un auditoire du patronat francais peu habitué à ces formules, le président ukrainien a affirmé que *« la question de la Crimée ne concerne pas la Russie »* et qu'il n'a pas l'intention d'aborder ce point *central du contentieux* russo-ukrainien lors de sa rencontre prévue avec le président Eltsine le 23 juin à Dagomys, dans le sud de la Russie. Ce qui est une façon un peu brusque, bien que juridiquement défendable, d'expliquer que *le degré* d'autonomie de cette presqu'île, à population majoritairement russe mais donnée en 1954 à l'Ukraine, ne peut être discuté qu'entre ses autorités locales et celles de Kiev.

L'opposition ukrainienne

M. Kravtchouk a tenu à souligner que *les* rapports de l'*Ukraine* avec les autres Etats de la CEI *« n'étaient pas au programme de ses entretiens »* à Paris, même s'il a exposé son point de vue à ce sujet au président francais. Un point de vue qui s'est fait conciliant lors de *sa conférence de presse : « La CEI peut encore jouer un rôle... »*

Mais le ton *n'était plus* à la conciliation lorsqu'il fut question de la situation intérieure de l'Ukraine, six mois après la confirmation éclatante de son indépendance. M. Kravtchouk a récusé les accusations fréquentes, portées *notamment par* la Banque mondiale, selon lesquelles Kiev n'aurait pas vraiment commencé de réforme économique et resterait dirigée par les anciens bureaucrates.

Quand à l'opposition, *« elle n'a ni programme, ni équipe de rechange »*, a tranché M. Kravtchouk, en parlant de celle conduite par l'ex-dissident Viatcheslav Tchernovyl. Ce dernier a certes été *lâché* par la majorité nationaliste de l'ancien mouvement d'opposition Roukh, qui a choisi la collaboration avec le président, mais il est désormais soutenu par un nouveau parti représentant des milieux d'affaires et des russophones.

Au Parlement, tous ces *opposants ont* failli *(par 154 voix contre* 168) obtenir la semaine dernière la démission du gouvernement. Une menace qui laisse ouverte la tentation pour le pouvoir de refaire l'union sacrée sur des thèmes nationalistes. La même situation guettant la Russie, l'arrimage de Kiev (quelques mois après celui de Moscou) dans le processus européen, tel qu'il vient de progresser à Paris, ne paraîtra pas une précaution superflue.

SOPHIE SHIHAB.

Kiev en quête d'investissements

La politique d'ouverture éco*nomique pronée par le prési*dent ukrainien en France sem*ble avoir trouvé des échos* favorables, tant auprès du gou*vernement que des décideurs* privés. Mardi, le ministère de *l'économie et des finances* annonçait la signature par *MM. Michel Sapin et Piatatchenko*, ministre des finances *d'Ukraine*, d'un *accord sur un* don de 5 millions de francs *pour financer une bourse de* valeurs à Kiev . De son coté, *M. Kravtchouk signait* les statuts du Centre du commerce *international* de l'Ukraine, *qui* réunit des partenaires privés, *français et ukrainiens*, prêts à investir dans les deux pays.

M. François Perigot, président du CNPF, a cependant *estimé*, en accueillant mercredi le président ukrainien, qu'une *« ombre »* couvre les *« perspectives prometteuses »* qu'offre *l'Ukraine : « celle des financements »*. M. Kravtchouk a dû *réaffirmer sa volonté d'honorer* le remboursement de 13 mil*lions de dollars*, part qui lui incombe sur les 80 millions de *dollars* de dette hérités de l'URSS et que doit aujourd'hui la CEI *à ses créanciers*. *« Mais nous avons des possibilités assez limitées »*, avoue M. Kravtchouk, qui met en accusation la gestion de la Vnechekonombank (VEB), ancienne banque soviétique du commerce extérieur *« nationalisée »* par la Russie et *« qui bloque les crédits des autres républiques. »*

Les coupons, monnaie de transition introduite en Ukraine en janvier 1992, n'ont pas été *remplacés*, comme prévu, par la monnaie nationale le mois dernier. Mais M. Kravtchouk a confirmé son intention de *« commencer le processus de son lancement »* à l'automne prochain, après entente avec la Russie.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 23 à 34

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1992 a été tiré à 482 900 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Le cauchemar yougoslave

Il y aura bientôt un an que l'ancienne Fédération yougoslave vit en état de guerre. André Fontaine analyse, dans une série de deux articles dons nous commençons demain la publication, les enjeux géopolitiques d'une crise qui trouve ses racines dans l'Histoire.

« Le Monde sans visa » : Montaigne en « librairie »

On fêtera en septembre le 400[e] anniversaire de la mort de l'auteur des *Essais*. Où le rencontrer : dans sa *« librairie »*, ou dans son œuvre ? *A lire également, une rencontre avec Gilles* Vigneault et un reportage sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent au Québec. Visite du nouvel aéroport de Londres, Stansted, dû à l'architecte Norman Foster.

Fuites de gaz et délabrement

Alertes au lycée Louis-Armand

Pour avoir un lycée neuf, des salles insonorisées et repeintes de frais, les occupants du lycée Louis-Armand, dans le quinzième arrondissement de Paris, étaient prêts à supporter le bruit *des marteaux-piqueurs, le dépôt* des façades, les coupures d'eau et les gravats. Il n'y a pas grand-chose à garder de cet établissement construit en 1971, en chantier depuis plusieurs mois. La région Ile-de-France a prévu de le rénover entièrement, et la facture *devrait s'élever à 63 millions de* francs, *« sans compter la maintenance »*, précise le conseil régional.

Bons princes, les enseignants et leurs élèves ont supporté le bruit et les nuisances. Mais l'alerte au gaz qui a nécessité, mercredi 17 juin au matin, l'évacuation d'urgence des locaux, a achevé d'ébranler les plus *calmes. Rien de grave apparemment* : la démolition d'une ancienne canalisation dans laquelle restait un peu de gaz résiduel. *« Un incident tout à fait mineur »*, selon le chef de travaux de l'entreprise Gerra-Tarcy *en charge du chantier*. Mais pour les profs, c'en était trop. *« Le lycée doit fermer*, disent-ils, *car nous ne pouvons plus assurer la sécurité des élèves »*.

C'est en fait la deuxième fois en guère plus d'un mois que les mille élèves du lycée, leurs cent trente professeurs et le person*nel doivent évacuer les lieux*. Lors du premier incident, le 11 mai, on avait frôlé la catastrophe. A 8 heures du matin, une forte odeur de gaz rôdait dans le bâtiment. L'alerte a été donnée environ une heure plus tard. *« L'alerte, c'est beaucoup dire*, souligne un professeur d'électrotechnique, M. Guay, *puisque le système d'alarme ne fonctionnait pas et qu'on a dû passer de classe en classe pour prévenir les élèves. »* Dans l'affolement, une enseignante a même été oubliée, dans sa classe, avec ses élèves...

Personne ne minimise cet incident-là. Un ouvrier aurait omis, le vendredi soir, de revisser le bouchon de vidange du *gaz avant de fermer les vannes*. Quand, le lundi matin, le cuisinier du lycée les a rouvertes, le gaz s'est échappé en continu dans les sous-sols.

La réaction des professeurs

Les profs, alors, ont réagi. *« Le gaz*, souligne l'un d'entre eux, *s'ajoutait aux fils électriques qui pendent sans protection, aux plans d'évacuation des locaux qui ont tous disparu, aux barrières qui doivent normalement protéger le chantier et qui manquent une fois sur deux, à la cantine des élèves qui n'est plus assurée depuis le 1[er] juin, et aux sanitaires qui n'ont pas fonctionné pendant deux jours en mai. »*

Réuni le 27 mai, le conseil d'administration *du lycée* se prononçait pour la fermeture du lycée à partir du 22 juin, date du début des épreuves du bac. *« Nous sommes en sous-effectifs et les élèves ne sont plus encadrés »*, argumentaient les enseignants. L'incident du 17 juin a finalement ébranlé le rectorat de Paris jusque-là hostile à la fermeture du lycée. Le secrétaire général devait se rendre sur le site, jeudi 18 juin, en compagnie de responsables de la région et décider s'il y a avait lieu de fermer l'établissement.

CHRISTINE GARIN

□ **Accord militaire franco-koweïtien.** – Le gouvernement du Koweït a approuvé, mercredi 17 juin, le projet d'un accord militaire avec la France, au terme duquel les deux pays organiseront des exercices communs et la France livrera des équipements de défense à cet émirat du Golfe. Le ministre koweïtien de la défense, *Cheikh Ali Sabah Al Salem*, sera en visite officielle en France à partir du 13 juillet. *Le Koweït a déjà* signé avec les Etats-Unis un accord qui donne aux forces américaines des « facilités » de stockage pour le prépositionnement de leurs unités aériennes et navales.

CLAUDE SARRAUTE

Eurêka !

Le Monde

DES LIVRES

Prince danois, moine indien

Dans un livre visionnaire et coléreux, Henrik Stangerup retrace l'odyssée historique et spirituelle d'un franciscain du XVIe siècle parti pour le Nouveau Monde

FRÈRE JACOB
d'Henrik Stangerup.
Traduit du danois
par Frédéric Durand,
Ed. de l'Olivier, 332 p, 140 F.

Vu d'ici, le Danemark est un pays aimable. Et le «non» surprenant que cette petite nation vient d'opposer à une certaine conception de l'Europe n'a en rien diminué le capital de sympathie dont elle dispose : les faveurs du public vont toujours à David contre Goliath, sans trop se soucier de savoir qui a tort ou raison dans la querelle.

Vue de là-bas, la vie danoise apparaît moins idyllique. Du moins si l'on en croit les plus grands créateurs qu'aient vu naître ces plaines de sable et de gravier. Non pas qu'il y ait *«quelque chose de pourri au royaume de Danemark»*, comme le proclamait Hamlet, mais au contraire, semble-t-il, parce que la pourriture, comme toute fermentation vitale, comme toute négation de la saine norme, y est immédiatement isolée, recyclée, aseptisée.

L'union de Dieu et de l'Etat, proclamée dès le seizième siècle, ne laisse à l'imagination, à la poésie et même à la foi que l'espace de la révolte. Celle de Carl Dreyer dans *Dies Irae*, celle surtout de Sören Kierkegaard, pourfendant au nom de Dieu l'Eglise nationale évangélique luthérienne, son christianisme officiel, ses pasteurs fonctionnaires, une vie quotidienne totalement corsetée par la règle édictée au nom du Souverain Bien.

Henrik Stangerup a repris le flambeau de Kierkegaard. Aux *Trois stades sur le chemin de la vie* que proposait le flamboyant penseur de l'existence – l'esthétique, l'éthique et le religieux – correspondent ses trois grands romans, eux-mêmes construits autour de trois personnages. L'homme du stade esthétique, c'était Peter Ludvig Moller, le héros du *Séducteur* (Mazarine, 1987); celui du stade éthique, son vieil adversaire, Peter Wilhelm Lund, ce naturaliste beau-frère de Kierkegaard qui s'installa au Brésil, dans la région du Minas-Gerais et qui y vécut plus de trente ans, dans la plus noire mélancolie, avant de trouver, très âgé, le bonheur dans la fusion avec cette nature qu'il s'était jusqu'alors contenté d'étudier (*Lagoa Santa*, Mazarine, 1985).

Pour incarner l'homme du stade religieux, la forme suprême de l'existence en ce qu'elle se déprend de la vie immédiate pour chercher *«cette arche ténue qui nous relie à l'inaccessible»* et qui est *«la voie inverse de celle de notre esclavage»*, Stangerup recrée l'odyssée historique et spirituelle d'un Danois du seizième siècle presque inconnu aujourd'hui en Europe, mais que les Indiens du Michoacan continuent à révérer, Jacob le Danois, Fray Jacobo Daciano, Jacob de Dacie, du nom de la province franciscaine scandinave dont il fut le dernier dirigeant avant que l'Eglise luthérienne n'interdise tous les ordres mendiants.


GASTON BERGERET

Henrik Stangerup :
« Notre dernier espoir de renaissance est peut-être dans notre mémoire. »

L'histoire de Frère Jacob est aussi belle qu'une légende. Né vers 1484, il est le troisième fils du roi Hans du Danemark, qui règne également sur la Suède. Il est aussi le beau-frère par alliance de Charles Quint qui ne cessera, jusqu'à sa retraite, de le protéger. Mais Jacob renonce à toute prétention à la couronne pour entrer chez les franciscains. Il affronte alors au cours de véritables combats théologiques les partisans de Luther.

Le triomphe militaire du roi protestant Christian III chasse les moines catholiques du Danemark et Frère Jacob entreprend un long périple qui le conduit en Italie, en France où il rencontre Rabelais et les plus brillants disciples d'Erasme, en Espagne où il s'affronte à la réaction anti-humaniste, anti-juive et anti-arabe et aux champions de l'Inquisition. Pour fuir ce vieux monde du christianisme européen qui se déchire dans de sanglantes querelles de pouvoir, bien loin de la foi, il embarque pour la Nouvelle-Espagne. Les terres que vient de découvrir Colomb ne sont-elles pas une nouvelle chance pour les hommes, le lieu neuf où pourra s'édifier enfin, après tant d'échecs, tant de malformations, tant de dégénérescences, la nouvelle Rome d'une création réconciliée dans l'amour de Dieu?

Jacobo Daciano apprend le nahuatl à Tenochtilan, le futur Mexico, puis la langue des Tarasques (c'est ainsi que les Espagnols nommaient, par dérision – le mot veut dire «beau frère» – les Indiens du Michoacan dont ils enlevaient les femmes et les filles). Il construit le couvent et l'église de Tarecuato et commence l'évangélisation. A sa manière, qui cadre mal avec les directives du pouvoir, avec l'appétit d'or et l'esclavagisme des colons, avec la théologie du mépris que professent les autorités ecclésiastiques pour qui les Indiens ne seront jamais bons qu'à faire des baptisés : une catégorie définitivement inférieure du peuple de Dieu.

Jacobo se bat, perd ses illusions sur les chances d'une nouvelle Rome, se fait condamner au silence, mais il brave les interdits et, surtout, il découvre les liens profonds qui, au-delà des formes rituelles, unissent la vision du monde et la cosmologie des Tarasques et sa propre foi de franciscain, ce sentiment amoureux et mystique d'une fraternité de toute la création. Il meurt, à quatre-vingt-trois ans. Son corps est enlevé par les Indiens qui le cachent pour en faire un lieu de culte, demeuré à jamais secret.

C'est peu de dire qu'Henrik Stangerup révolutionne le genre érodé par l'eau de rose de la «vie de saint». *Frère Jacob* est un livre violemment inspiré, enthousiaste, coléreux, visionnaire. L'écrivain n'y raconte jamais le paysage d'une vie mais cherche à retrouver et à transmettre les lumières et les passions d'une existence. Rien n'y est jamais joué d'avance, rien n'y est enfermé dans une logique. Jacob est traversé par toutes les tempêtes de son époque et par toutes les feux – Erasme, l'*Utopie* de Thomas More, Luther – à laquelle elle se réchauffe, ou se consume.

A cette foi qui fait une synthèse vivante, douloureuse et enchantée du doute et de l'acceptation, il fallait la prose inquiète et souveraine de Stangerup, sa manière de fondre le récit et le poème, l'épopée et l'histoire, la vivacité du dialogue et les lents enchantements de la légende, les subtilités de la théologie et la puissance du sentiment de la nature, le passé et le présent.

Frère Jacob, s'il parle de la fin d'une espérance, dans la première moitié du seizième siècle, celle de la fusion de l'humanisme et de la foi chrétienne, ne cesse d'en appeler, dans la colère, le sarcasme, l'ironie, à une nouvelle naissance, une nouvelle espérance. Et lorsque Stangerup écrit, dans un petit livre consacré au peintre flamand Joachim Patinir (1480-1524) : *«L'espoir d'une «nouvelle frontière» n'est plus, la vie sur d'autres planètes ne pourrait être qu'un monde utopien, ou, pis encore, à l'image du film* Total Recall. *(...) Notre dernier espoir de renaissance est peut-être dans notre mémoire»* (1), on peut penser que ce pessimisme est encore une manière de provoquer le sursaut.

Pierre Lepape

Lire page 32 notre ensemble sur les lettres scandinaves

(1) *Joachim Patinir*. Flohic Editions. 80 p.

LECTURES EN VACANCES



Au centre de ce numéro, quatre pages pour guider les lectures de votre été. «Le Monde des livres» propose *une sélection d'une centaine* de livres à découvrir ou à redécouvrir. La saison se prête au bilan, profitons-en pour regarder ce que les Français ont lu cette année.

Pages 27 à 30

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Fragments de cathédrale

Les Histoires sur un mode presque classique de Harold Brodkey ne sont pas des nouvelles, ni une autobiographie. Ce sont des *tentatives d'édification* d'un monument littéraire. Mais Brodkey manque de puissance créatrice. Le temps des cathédrales est sans doute passé pour le roman

Page 24

LITTÉRATURE FRANCAISE

Un entretien avec Henri Thomas

Une rencontre avec un poète et romancier qui ne peut concevoir le plan d'un roman : «Mes livres sont structurés mais ils se structurent au fur et à mesure».

Page 25

Albert Londres, journaliste vertical

Le plus célèbre et le plus actuel des reporters : « Notre métier n'est pas de faire plaisir non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie »

ŒUVRES COMPLÈTES
d'Albert Londres.
Présentées par Henri Amouroux,
Arléa, 857 p., 175 F.

Un jour de 1922 qu'il était en Chine, égaré entre seigneurs de guerre, marchands et trafiquants, pirates et margoulins, Albert Londres *fut pris* d'un doute existentiel. Que faisait-il là, dans ce pays en folie, ouvrant la fenêtre de sa chambre pour découvrir que *«dehors tout était dégoûtant»*? Quel intérêt ses lecteurs trouveraient-ils à sa scrupuleuse narration de cette lointaine guerre civile alors qu'*«un beau crime à Ménilmontant l'emportera toujours sur une guerre dans la province du Tchély»*? Réponse : *«Bah! un reportage est un reportage. Là-dessus je me coiffai et je partis à la recherche du truculent bandit qui a nom Tsang-To-lin.»*

Mais à quoi ça sert, un reportage? Et un journaliste? Il arrive qu'en ces temps frileux, on se le demande plus souvent qu'à l'ordinaire, au spectacle de complaisances et de politesses, de redondances et de facilités où le métier s'émousse et s'affadit. Dans ces moments de doute et d'abandon, un seul remède : lire, relire Albert Londres, le plus actuel des journalistes. Et, sous l'apparente tautologie, entendre au fil des pages sa véritable réponse : un reportage, un journaliste, ça sert à déranger, à bousculer, à ne pas vous laisser dormir tranquille.

Une intime morale citoyenne

La définition est évidemment de parti pris – et sans doute, ici même, n'est-elle pas forcément partagée par tous. Mais il n'en est pas d'autre pour rendre compte de cette étrange alchimie qui a nom Albert Londres. Venant après leur publication, tome après tome, dans la collection « 10-18 » et après la rigoureuse biographie de Pierre Assouline (1), la réédition en un seul volume, qui plus est à un prix abordable, de ses onze grands reportages permet de goûter avec délectation ce précipité éminemment subversif.

Car c'est ainsi qu'il faut aborder l'œuvre de Londres : en la prenant en bloc, comme si de Cayenne à Biribi, de Belgrade à Buenos-Aires, de Varsovie à Tel-Aviv, de Dakar à Djibouti, elle était d'un seul tenant, un seul pari, une même aventure. Et c'est alors que l'on comprend que le plus célèbre des journalistes français, statufié en grand ancien de la profession, en est l'un des spécimens les plus encombrants et les moins apaisés.

Avec Londres, l'exercice professionnel rejoint la leçon civique. Sous l'admirable artisanat du voyageur et de l'enquêteur, qui réussit à faire oublier ce que cela suppose de discipline et d'exigence, transparaît une intime morale citoyenne, cette solide conviction que la réforme perpétuelle et la critique incessante sont l'âme de l'universelle République. Aucun ministre, aucun patron, aucun policier, malgré leurs efforts conjugués, ne réussiront à l'ébranler.

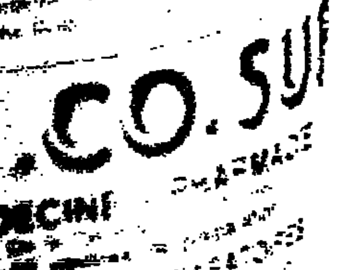
Son directeur du moment lui demande de remanier un reportage, jugé trop tendre, sur l'occupation de la Ruhr? Il claque la porte en lançant le fameux *«un reporter ne connaît qu'une seule ligne : celle du chemin de fer»*. Le parti colonial s'émeut de son enquête sur l'Afrique noire, *Terre d'ébène*? Il répond qu'*«un journaliste n'est pas un enfant de chœur et que son rôle ne consiste pas à précéder les processions, la main plongée dans une corbeille de pétales de roses»*. Et ajoute, formule également célèbre : *«Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie.»*

Le plus surprenant, c'est que cet *insatisfait n'était pas un révolté*. Londres n'agit pas par conviction militante mais par conscience professionnelle, comme s'il s'agissait d'un devoir évident, d'une ascèse naturelle. Ce moraliste détestait l'hypocrisie vertueuse et le prouva *par sa fréquentation assidue des* maisons de passe. Ce procureur des lâchetés politiques écrivit pour l'essentiel dans un quotidien conservateur, *le Petit Parisien*, totalement dévoué à l'ordre établi. Ce grand professionnel n'était pas un pur : ne lui est-il pas arrivé de mélanger les genres en succombant à la tentation du renseignement ou d'admirer un rédacteur en chef que l'on disait *«pourri par l'amour de l'argent»*? Cette célébrité, enfin, loin de piaffer d'ambition juvénile, ne signa pas un seul article avant trente ans, apprenant le métier en tricotant d'anonymes échos parlementaires.

Edwy Plenel

Lire la suite page 33

(1) On doit à Francis Lacassin l'édition des reportages de Londres en «10-18». La biographie de Pierre Assouline, *Albert Londres, Vie et mort d'un grand reporter* (Balland, 1989) est disponible dans la collection «Folio».



LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

ANGE
Histoires sur un mode presque classique, tome 2
de Harold Brodkey. Nouvelles traduites de l'américain par Michel Lederer, Grasset, 466 p., 130 F.

Fragments d'une cathédrale

POUR la modestie, selon la formule d'Alphonse Allais, M. Harold Brodkey ne craint personne. Lui prête-t-on du génie, il confirme sans hésiter. Lui dit-on qu'il est le Proust américain, il opine. Sur un ton de confidence, il avoue avoir renoncé à toute forme d'humilité. Dans une petite brochure tirée à part et destinée aux libraires par son éditeur français, on peut lire un texte, « Harold Brodkey par Harold Brodkey », qui est assez désopilant, à la fois par l'épouvantable maladresse de la traduction (celle du livre lui-même en revanche est remarquable) et par la vanité échevelée qui s'y déploie.

L'auteur y parle de lui à la troisième personne, cela va sans dire, sauf quand il trébuche dans son émotion, son admiration sincère pour lui-même et dit « je » le temps d'un paragraphe : « *Ce qu'il y avait de plus évident dans ses premiers écrits était une tentative de style narratif dans lequel le ton esthétique, simple ou élaboré, alternait avec un ton plat et personnel, le vrai ton pour ainsi dire – le ton de la réalité biographique. Je ne sais pas ce qui a été fait dans cette voie en Europe. Je l'ai puisé chez Proust [...] Après moi, on trouva cela chez Nabokov, chez O'Hara et chez Lowell.* » Excusez du peu.

Il est donc parfaitement logique que, toujours dans cette auto-préface, « *Harold Brodkey trouve la plupart des œuvres contemporaines rejetables – ou détestables (mais pas les vies ni ceux qui les vivent) – et c'est involontaire. Il essaye de faire preuve de tact. Mais le sujet est trop sérieux. Compte tenu de ses sentiments, il fait preuve d'un tact extraordinaire [...] Le problème, quand on est un révolutionnaire, c'est que tous les autres font figure de carriéristes* ». On dirait Mme Duras dans ses grands jours.

On apprend néanmoins par M. Brodkey que M. Brodkey est né en 1930 à Staunton, dans l'Illinois, petite bourgade minière de 4400 habitants, de Ceil et Max Weintrub, couple de ferrailleurs juifs fraîchement immigrés. A la mort de sa mère Ceil en 1932, le jeune Aaron Roy fut adopté par Joseph et Doris Marie Rubenstein Brodkey et devint Harold. En 1934, ils s'installèrent à Saint-Louis, Missouri. Son père adoptif mourut en 1943, sa mère adoptive en 1948. A dix-huit ans, Harold était orphelin pour la deuxième fois. On conçoit qu'il ait été un enfant perturbé, puis un jeune homme révolté, avec un regard très personnel sur le monde, l'Université et la culture en général.

Nous avons certes affaire à un drôle d'oiseau pas tout simple (les lecteurs de *Premier amour et autres chagrins* et de *Histoires sur un mode presque classique*, tome 1, parus également chez Grasset, s'en doutaient déjà), qui a le don d'irriter facilement. Aux Etats-Unis, ou plutôt à New-York, ce qui n'est pas tout à fait pareil (et, de plus, Brodkey est un pilier de la revue *The New Yorker*), Brodkey entretient sa réputation de génie sur le point, depuis au moins trente ans, d'accoucher de son œuvre maîtresse, dont nous connaissons déjà le titre, *Party of Animals*, et là on verra ce qu'on verra, en nous entretenant à petit feu de quelques recueils de nouvelles, censées être extraites du grand œuvre. Certains prétendent que c'est une vaste fumisterie et que Brodkey est un fruit sec de soixante-deux ans dont il ne faut pas attendre *Ulysse* ni *A la recherche du temps perdu*. Tout cela pour dire avec quelle prudence contrariée et quelle prévention on a pu être amené à lire ces nouvelles.



NANCY CRAMPTON

Harold Brodkey : « Le problème, quand on est un révolutionnaire, c'est que tous les autres font figure de carriéristes. »

LA surprise est de taille. Le talent est aussi original et fort que le tapage organisé par l'auteur est agaçant. On a avec *Dans les bras de son père* la vision du monde d'un bébé désemparé devant la montagne de puissance et d'amour imprévisible qu'est son père. « *Mon père a l'odeur et le toucher du désir d'être mon père.* » Une montagne qui le fait sauter en l'air, qui a des poils sur la figure, qui sent fort. Qu'il faut apaiser quand il est de mauvaise humeur, ce qui est très ardu pour un bébé. « *Sa tête est entourée d'un halo de solide méchanceté, d'improbabilité. Si son humeur ne se modifie pas, quelque chose s'effondre en moi. Il s'agit peut-être plus d'une dépression nerveuse que d'un grand chagrin : j'ai manqué à mes devoirs vis-à-vis de lui ; son amour pour moi est très limité : je dois mourir à présent.* » Cette existence si fragile s'ouvre aussi, au cours d'une promenade, sur un fleuve de pure lumière, magnifique.

Ses parents adoptifs ont déjà une fille, Nonie, qui a onze ans de plus que lui. Nonie le bat, le torture doucement, comme dans un jeu de mains qui tourne mal. C'est le début de ce que le bébé-écrivain désigne par le « *continuum souffrance* ». Une sensibilité exceptionnelle comme la sienne, dans une situation familiale aussi catastrophique et complexe, ne peut guère engendrer le bonheur. D'autant plus que les psychologues scolaires déclarent un jour que l'enfant est prodigieux, un cerveau surdoué, ce qui n'arrange rien du côté de Nonie. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas une chose à dire trop vite à un enfant, il lui en reste à l'âge adulte un mélange de morgue et de déception embarrassant.

Ses plus belles pages, Brodkey les consacre à ses mères. Dans *Une histoire presque orale de ma mère*, il fait un très beau portrait de Leila, sa mère adoptive, une femme fière et séductrice, jamais vaincue, même lorsque de son propre aveu elle cesse d'être belle et brûle toutes les photos de sa jeunesse pour qu'on ne sache plus combien elle a été belle avant. Une femme de caractère qui lance sa voiture contre un autobus parce qu'elle pense que le chauffeur l'a regardée de travers, une femme enthousiasmante d'énergie.

Pour parler de Ceil, sa première mère, la vraie, il est obligé d'imaginer : « *Ma mère en tant que bébé, puis enfant, puis fillette, garçon manqué peut-être, de sept ans, de dix ans et anguleuse, puis fille de douze ans, puis fille de dix-neuf, grande, mince, les jambes incroyablement longues. Je suis son héritier dénaturé, endeuillé, changé et ignorant. Elle est morte quand j'avais deux ans. Je suis mort aussi, mais j'ai ressuscité dans une autre famille, où personne ne lui ressemblait, où tout était différent.* » Et les relations entre les deux mères, racontées par la seconde, sont incroyables, touchantes, extraordinaires comme l'histoire du grand-père tué deux fois, par les Russes d'abord, par les Allemands ensuite.

EVIDEMMENT, il ne s'agit pas de nouvelles à proprement parler. Ni d'une autobiographie – un des textes, toujours à la première personne, raconte le voyage d'une petite fille à Vérone. Ce sont des tentatives d'édification d'un monument, des assauts qui démarrent souvent avec bonheur et s'enlisent. Faute de puissance créatrice, faute d'un projet unificateur. On voit bien des colonnes monter, des pans de mur s'élever, mais là où Proust a su faire l'ogive et la voute et les rosaces de sa cathédrale, Brodkey s'essouffle et nous livre les beaux restes d'un chantier inachevé. Les fausses ruines ont leur charme au demeurant, et on ne doit pas rougir d'échouer avec une si belle ambition.

Le temps des cathédrales est sans doute passé pour le roman. On ne voit pas beaucoup de Proust, de Musil, de Tolstoï, de Balzac se profiler de nos jours, dans nos langues européennes ou américaine. Les bâtisseurs sont déjà passés. Ils ont bâti et sont repartis. On peut du moins se représenter comme cela la période de flou que traverse le roman. Mais il y a d'autres versions plausibles sans doute, qui sont autant de romans.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

POMPEI, LE RÊVE SOUS LES RUINES
Textes choisis, présentés et commentés par Claude Aziza. Presses de la Cité, coll. « Omnibus », 1 022 p., 135 F.

Versions latines

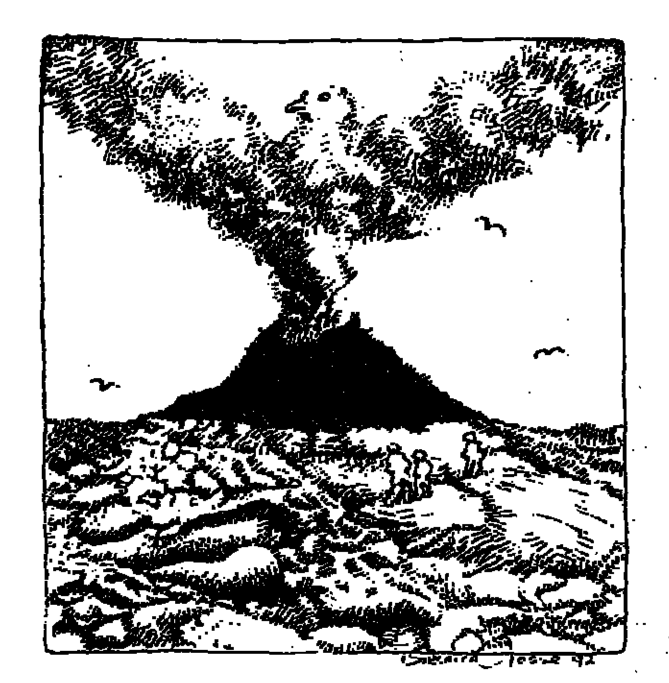
LES écrivains français ont toujours été jaloux de Shakespeare, car il restait le meilleur en version latine, avec *Antoine et Cléopâtre* et *Jules César*. Certes, Corneille et Racine avaient remis d'excellents devoirs. Le premier, *Horace* et *Cinna*. Le second, *Britannicus* et *Bérénice*. Mais on était forcé de reconnaître la supériorité du poète anglais... Entreprise au dix-huitième siècle, l'exhumation de Pompéi donna aux écrivains français l'occasion de réviser leur latin. Cette ville encourageait la rêverie, car on la retrouvait comme si ses habitants l'avaient quittée la veille. Comme s'ils venaient à peine d'abandonner leurs occupations, leurs tracas et leurs amours... Et l'on croyait apercevoir le fantôme de Pline l'Ancien qui conversait encore avec celui de Pline le Jeune.

Pour les amateurs de gérondif et de péplum, voici une anthologie de l'abondante littérature qui fut inspirée par cette ville chimérique. Germaine de Staël y figure avec Alexandre Dumas, Gérard de Nerval, Gustave Flaubert, Théophile Gautier, Hippolyte Taine et Tristan Corbière... Il faut leur ajouter le romancier allemand Wilhelm Jensen, le romancier anglais Edward George Bulwer-Lytton et, bien sûr, Pline le Jeune, seul « témoin » du désastre qui se produisit le 24 août 79.

TITUS régnait à Rome. Sa liaison avec la princesse Bérénice avait naguère favorisé les commérages, mais la raison d'Etat l'avait emporté sur les raisons du cœur. Les gens riches venaient se reposer et se distraire à Pompéi. C'était un « endroit de villégiature », comme on dit. Le rendez-vous des « vacances romaines ». Cependant, cette petite ville de province ne méritait peut-être pas la réputation de débauche qui lui sera faite. En août 79, Tacite avait environ vingt-quatre ans. Et Pline le Jeune connaissait les engouements ou les espérances de sa dix-huitième année. Mais, pour lui, l'âge n'avait pas une telle importance, car la postérité le doterait d'une jeunesse éternelle...

Pétrone et Sénèque étaient morts depuis treize et quatorze ans déjà. Le temps passait. Il fait la même chose partout. C'est une vieille habitude qu'il a prise on ne sait trop ni quand ni pourquoi. Mais il allait s'accélérer dans la matinée du 24, lors de l'éruption du Vésuve, et se confondre avec les cendres qui recouvrirent Pompéi. La cité voisine, Herculanum, disparut sous la lave et la boue. Le lendemain, ce fut au tour de Stabies d'être enseveli. C'est là que Pline l'Ancien mourut, sur la plage. Il avait cinquante-six ans. Pour lui non plus, l'âge ne comptait guère. L'Histoire lui donnerait les privilèges de l'éternelle ancienneté. Elle aurait d'ailleurs les mêmes attentions à l'égard de Bruegel père...

Le 24 août, les deux Pline, l'oncle et le neveu, se trouvaient à Misène, de l'autre côté de la baie de Naples. Mais, obéissant à ses devoirs d'homme de science, l'oncle prit un bateau pour aller observer de près la catastrophe, tandis que le neveu retournait à ses occupations ordinaires et se remettait à lire tranquillement Tite-Live. L'avantage des lectures de jeunesse, c'est qu'elles ne sont même pas dérangées par les tremblements de terre... Quand on retrouva le corps de l'oncle, le 27 août, celui-ci « *ressemblait à un homme endormi* », comme l'écrivit le neveu dans ses lettres à Tacite.



MME DE STAËL alla rêver, en février 1805, dans les ruines de Pompéi. L'hiver était sans doute la meilleure époque pour savourer la « *mélancolie* » que cela entraîne. Toutefois, on peut s'affliger également en été devant les traces des civilisations défuntes. La fille de M. Necker fit accomplir la même promenade à Corinne, son double romanesque, pour confirmer que les larmes seraient le genre littéraire à la mode. « *L'apparence même de vie qu'offre ce séjour fait sentir plus tristement son éternel silence* », écrivit Mme de Staël dans *Corinne ou l'Italie*. En 1992, il faut sûrement se lever de bonne heure si l'on désire percevoir le grand silence de Pompéi...

L'honorable Edward, je veux dire Mr. Bulwer-Lytton, qui serait élu deux fois au Parlement britannique et deviendrait secrétaire d'Etat aux colonies, visita la ville morte avant ses trente ans, durant l'hiver 1832-1833. Il était accompagné de sa femme, mais celle-ci tolérait mal le climat de l'Italie du Sud. Elle souffrait peut-être de langueur, et l'Antiquité romaine l'ennuyait sans doute. Cherchant à se distraire, elle trompa Edward pendant qu'il visitait les ruines. Celui-ci donna à son infortune conjugale l'accent des chagrins du siècle, et Pompéi devint le meilleur endroit pour la passion malheureuse et la souffrance romantique.

On sait que la littérature remplit de nombreux emplois. C'est pour se consoler de ses déboires que Bulwer-Lytton se mit à son roman, *les Derniers Jours de Pompéi*. La ville semblait attendre le retour de ses habitants, et Corinne avait déploré de ne voir personne réapparaître. Edward fit rentrer tout le monde. Il ressuscita les fantômes, repeupla les ruines et réinventa le funèbre été 79. Il concluait son livre de cette manière : « *Un étranger venu de cette île barbare et lointaine, que le Romain de l'Empire ne nommait pas sans frissonner, s'est arrêté au milieu des délices de la douce Campanie, pour y composer cette histoire.* » C'est assez joli. On irait presque remercier Mrs. Bulwer-Lytton d'avoir eu des amours illégitimes.

Quant à Dumas, de septembre à décembre 1860, il dirigea les fouilles de Pompéi. On se demande quel métier Alexandre n'a pas exercé... Il avait déjà visité la Campanie durant les années 1830. Toujours vorace, il avait écrit : « *Si l'on avait la faculté de bondir de Paris à Florence, de Florence à Venise, de Venise à Naples, ou de fermer au moins les yeux tout le long de la route, l'Italie présenterait des sensations tranchées, inouïes, ineffaçables ; mais, au lieu de cela (...), il faut bien traverser un paysage, il faut bien aborder dans un port ; les préparations détruisent alors les sensations.* » La lenteur et la fatigue du voyage n'empêchèrent quand même pas Dumas de subir le charme de Pompéi ni de célébrer « *cette belle teinte sombre* » que « *le temps avait déposée* » sur les pierres. « *L'image de la ville grise et rougeâtre* », comme le dirait ensuite M. Taine...

Sans l'éruption du Vésuve, Pompéi n'aurait pas été conservée sous les cendres et n'aurait sans doute pas acquis cette gloire posthume. L'endroit serait tombé dans l'oubli comme la plupart des villes de l'Antiquité. Ses habitants auraient sûrement préféré vivre quelques années de plus. Ils auraient pensé que l'immortalité, cela coûte cher. Mais le Vésuve ne demande l'avis de personne.

Henri Thomas en ombre chinoise

Rencontre avec un poète et romancier pour qui « la poésie ne doit jamais être vague » et qui ne peut concevoir le plan d'un roman, « pas plus que le plan d'une fleur »

LA JOIE DE CETTE VIE
d'Henri Thomas.
Gallimard, coll. « Le Chemin », 100 p., 70 F.

LE CINÉMA DANS LA GRANGE
d'Henri Thomas.
Le temps qu'il fait, 102 p., 78 F.

Chaque nouveau livre d'Henri Thomas est un mystère : celui qu'il dévoile comme dans Une saison volée *(1) consacré au Collège de pataphysique, ou celui qu'il invente dans* Ai-je une patrie *(2). Mystère surtout d'une création merveilleusement féconde en particulier depuis quelques années. Nous l'avons rencontré à l'occasion de la parution de ses carnets, de la réédition de* John Perkins *(3) et de la publication d'un roman de jeunesse oublié et retrouvé, histoire d'un amour adolescent et frustré en Bretagne, où l'on trouve déjà le dépouillement et la violence vibrante et poétique qui caractérisera toute l'œuvre de Thomas.*

***« C'est donc votre premier roman,* le Cinéma dans la grange.**

– Non, le premier était en vers. Mais mon cousin en se penchant par-dessus mon épaule m'avait fait observer qu'il y avait des vers boiteux. J'ai tout fichu en l'air! Celui-ci a été retrouvé par ma fille. Je n'avais jamais essayé de le publier, je l'avais complètement oublié. Il ressemble à ma copie du concours général de philosophie où j'ai été reçu premier. Le sujet du concours était l'opposition entre la pensée et l'action. Ma conclusion était non...

– Ça ne vous a jamais donné envie d'entreprendre des études de philosophie?

– Regardez ce que je lis en ce moment : *Logique formelle et logique transcendentale* de Husserl. Je lis ça comme un roman policier : la logique formelle, c'est le vilain. La logique transcendentale, c'est le détective. Elle aura sa peau! La logique transcendentale réussit à saisir l'esprit des mathématiques. Pas seulement les mathématiques, leur esprit : c'est là que réside la finesse.

– Le formalisme vous intéresse d'un point de vue romanesque?

– Un roman ça commence par le bruit d'une porte qui s'ouvre ou qui se ferme. Il ne doit pas y avoir d'exposition. C'est pour Balzac les expositions. Je débute par le geste d'un personnage, un geste qui me surprend. L'important, surtout c'est la scène capitale, le centre invisible qui attire l'esprit quand il s'éloigne. Même dans ce qui n'est pas un roman comme *la Joie de cette vie*. Le centre, c'est l'hôtel abandonné. Je vivais dans un hôtel qui allait fermer. J'étais le dernier client. L'automne finissait, il y avait une tempête et j'étais seul. Je me disais que je trouverais là des idées qui seraient mon secret. Mais je ne les ai pas trouvées.

– Ça donnera peut-être un roman?

– Non, ce n'est guère possible. C'était une idée trop bizarre sur l'instant. Le monde se réduit pour nous à un instant, à ce que nous en percevons. Le mot allemand *Augenblick* me paraît plus expressif : le temps d'un coup d'œil.

Un enfant de la catastrophe

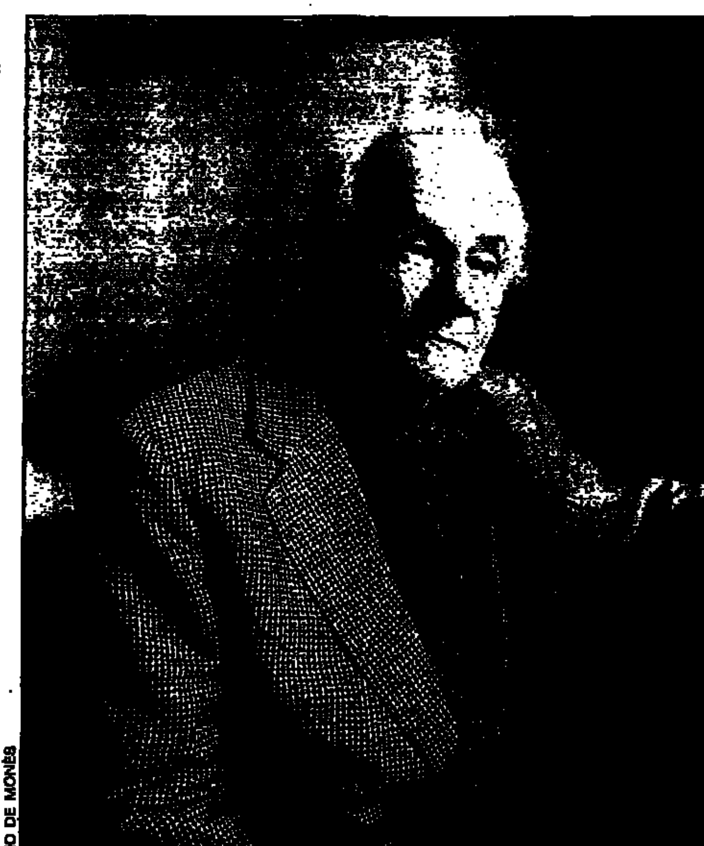
– Vos livres sont émouvants précisément par les instants que vous décrivez : une lumière, une rencontre, une parole. Comment amenez-vous ces moments forts?

– Je suis obligé pour l'expliquer de remonter à mon adolescence. J'ai eu le sentiment alors qu'il y avait des *instants déterminants* qui pouvaient donner la clé d'un mystère. Ainsi, j'ai eu la clé d'un sermon. On voulait m'envoyer à la messe et je refusais. Je me suis promené dans une allée boisée merveilleuse qui montait dans les montagnes. Les feuilles d'or me tenaient compagnie : là, j'ai eu la clé du sermon. Quand je suis revenu, on m'a demandé : *« Qu'a raconté le curé? »* Alors, j'ai ressorti tout un boniment sur l'eucharistie...

– Comment resurgissent ces réminiscences qui nourrissent votre œuvre avec une très grande exactitude?

– Surtout maintenant. Je pense que je suis un enfant de la guerre, de la catastrophe. Mon père est mort en revenant de la guerre 14-18. Notre maison a été brûlée, notre bétail a été tué, nous avons tout perdu. Je suis habitué à ça. Je suis resté avec ma mère qui ne m'a jamais parlé de mon père, pourtant enterré dans le village voisin. Je ne suis jamais allé sur sa tombe. J'ai un seul souvenir de mon père : une image dans un livre. Il m'avait fait venir à son chevet et m'avait montré un livre illustré, *l'Ami Fritz*, et en particulier une image que je n'oublierai jamais. Une voiture de foin qui penche et que des gens soutiennent de l'épaule. C'est tout ce qui me reste. Je ne me souviens que de lui, me montrant ce livre. Ce n'est pas un hasard qu'il s'agisse d'une image dans un livre.

– Vous avez rapidement refusé les formes institutionnelles, académiques, de la culture. Vous avez arrêté vos études.


BRUNO DE MONÈS

Henri Thomas : « Sans logique, la littérature n'est rien. »

– J'étais admissible au concours de l'Ecole normale supérieure et je n'ai pas passé l'oral. J'avais horreur de cet esprit. Ce n'était pas par horreur de la collectivité ni de la société. J'étais engagé politiquement. J'ai été communiste. Je ne détestais pas les autres.

– Vous avez beaucoup écrit sur les autres : des personnalités auxquelles vous rendez hommage ou encore des aventures collectives comme le Collège de pataphysique.

– Mes personnages sont à demi imaginaires. Je les fais exister pour moi. Par exemple, dans *la Vie ensemble*, (4) j'ai créé tous les personnages même si je les ai bien connus dans la vie. Dans *Ai-je une patrie*, je suis parti du souvenir d'un amour que j'ai eu à l'âge de douze ans. Ma mère bien plus tard m'a dit : *« Ginette, je crois qu'elle a mal tourné. »* J'ai brodé sur ce mot sur cette idée d'une vie malheureuse. Quand le livre a paru, l'an dernier, j'ai reçu une lettre de cette fille. Soixante ans après! Elle avait lu mon roman. Elle m'a reproché de ne pas avoir écrit ce qui s'était réellement passé. En fait, je n'étais pas parti d'un souvenir qui m'était propre mais de celui d'une phrase de ma mère. Je me suis laissé aller...

– Vos romans sont parsemés de petits miracles..

– Sauf *la Nuit de Londres* (5) qui est écrit à partir de plusieurs nuits fondues en une seule. Je mets ce roman à part. Je l'ai rédigé en Savoie, dans une vieille maison qu'on appelait le « château ». Elle avait un toit comme une tente. Je travaillais sur un pétrin. J'entendais distinctement une araignée qui venait me voir, traîner ses pattes sur le mur. Elle me regardait et repartait. Elle a dû avoir une influence très mystérieuse sur mon livre. Il est vrai que je ne l'ai pas commencé là mais à Londres au premier étage d'un autobus. Dans ce livre, il y a une image centrale : une feuille morte de marronnier embrochée sur une grille. Il me semble qu'elle était là pour moi.

– Vous cherchez à définir une sorte de logique de l'organisation de la nature autour de vous. Comme si tout avait un sens.

– Sans logique, la littérature n'est rien. Par exemple dans *le Promontoire* (6), je me trouvais en Corse. Il y avait une saison extraordinaire, douze jours de neige sur les plages. Les vaches cherchaient de l'eau et de l'herbe avec leur museau. Cette vision a été déterminante : j'ai vu mon malheureux personnage à ma place. Moi, je traduisais Nietzsche à l'époque. Lui, des prospectus de pharmacie. C'est un peu la même chose...

– Comment expliquez-vous que votre premier succès littéraire aient été votre « roman américain »,* John Perkins*?

– John Perkins a existé, c'était son nom. Il m'avait mis au défi de raconter sa vie. je lui ai dit : chiche! Sa femme que j'ai appelée Paddy faisait effectivement cet étrange double métier, de travailler dans un hôpital et de participer à des courses automobiles. Elle était très gentille, mais alors entre eux... Le premier soir où je suis allé chez eux, elle a jeté ses souliers dans le poste de télévision. Lui, il était très intelligent. Ses cantines que vous voyez dans ma chambre lui appartenaient. Elles viennent d'Amérique.

– C'est curieux : on dirait que vous possédez un objet d'un de vos personnages...

– Je ne l'ai jamais revu. Je ne sais pas s'il a lu mon livre. Il a été question de le traduire en anglais, mais ça n'a pas été fait.

– De l'écriture, vous dites : c'est une prairie « dont tous les brins d'herbe me sont connus ».

– Quand je me promenais dans l'île d'Houat, et que je voyais une belle prairie, je pensais que c'était l'écriture. C'est bien présomptueux de le dire... Mais pas de l'écrire!

– Cela peut vouloir dire que vous connaissez bien votre instrument.

– Cela signifie plutôt que mon instrument me connaît. J'ai toujours eu l'impression que c'était le langage qui me prenait et non le contraire. Cela n'a rien à voir avec l'écriture automatique. Mais je ne conçois pas le plan d'un roman. Pas plus que le plan d'une fleur : elle pousse ou elle ne pousse pas. Mes livres sont structurés mais ils se structurent au fur et à mesure.

– Vous écrivez que vous êtes un « homme impossible ».

– Hélas! Parce que je cherche toujours quelque chose d'autre. Je n'arrive plus à comprendre l'expression « avoir confiance en quelqu'un ». C'est comme croire en Dieu. On peut croire que ce livre existe. *Mais un Dieu...* L'autre *est* toujours une présence offensive. Une offense muette. Pourquoi y a-t-il plusieurs personnes? Pourquoi y a-t-il un autre? Quand on se bute à cette question, on ne s'en sort plus. C'est Rimbaud qui écrit *« ces mille questions qui se ramifient n'amènent au fond qu'ivresse et folie »*. C'est parfaitement vrai.

– Vous écrivez :* « Les anecdotes me fuient ». *Moi, en vous lisant, j'ai le sentiment contraire.

– Elles m'ont fui à partir d'une certaine date. Je ne voyais plus que les idées générales alors que pendant longtemps il me suffisait de descendre dans la rue et j'avais des anecdotes. Je n'avais qu'à prendre le métro et surtout le métro de Londres.

– Pourtant la poésie de vos livres n'est jamais vague.

– La poésie ne doit jamais être vague. La poésie de Rimbaud n'est pas vague. Quand il décrit une *« route surnaturellement sobre »* il évoque une route qui était surnaturelle parce que surélevée au-dessus de la plaine, et sobre parce qu'il n'y avait pas de bistrot!

– On m'a dit que vous étiez dans la chambre où a vécu Beckett.

– Non, il était à l'étage au-dessous mais en effet dans la même maison de repos. Je l'ai vu une fois quand je partais pour Londres. Il m'a dit : *« Comment? Vous allez vivre au milieu de dix millions de maniaques? »* C'était l'Irlandais qui parlait! J'avais publié dans la revue *84* l'un de ses premiers textes en français.

– Est-ce que votre séjour ici influe beaucoup sur ce que vous écrivez?

– Non, parce que j'avais déjà en m'installant ici l'idée d'écrire des études sur des poètes dont l'une sur Baudelaire a paru dans le numéro de février de *la NRF*. Baudelaire pense que la fin du monde a eu lieu mais que nous ne nous en sommes pas aperçus. C'est peut-être vrai. Qu'est-ce que c'est exister? Nous sommes des ombres et parfois des ombres chinoises. »

Propos recueillis
par René de Ceccatty

(1) 1966. Gallimard comme tous les titres cités.
(2) 1991.
(3) 1960. *« L'Imaginaire »* (164 p., 38 F). Prix Médicis.
(4) 1945. Repris dans *« Folio »* nº 1493
(5) 1956. Repris dans *l'Imaginaire* nº 4.
(6) 1961. Prix Femina.

★ **Signalons la sortie, chez Fata Morgana, d'un recueil de cinq nouvelles, *le Crapaud dans la tour* (96 p., 72 F).**

La réédition de « la NRF » de décembre 1940 à juin 1941

On s'attendait à pire



Un défaut de communication m'a fait croire, et déplorer (« le Monde des livres » du 12 juin) que le livre de Pierre Hebey, *la NRF des années sombres*, ne s'accompagnerait pas d'une réédition des numéros de l'époque. Il n'en est heureusement rien. Un premier volume réunissant les textes de décembre 1940 à juin 1941 sort en même temps que l'essai-préface (Gallimard, 896 p., 150 F).

Cette publication rend caduc le reproche fait à Pierre Hebey de ne pas nous laisser juger sur pièces. Qu'il m'en excuse.

Il est d'autant plus précieux d'avoir accès aux textes eux-mêmes que leur relecture atténue plutot l'idée qu'on s'en faisait. Les signataires les plus engagés dans la collaboration réservaient leurs professions de foi à la presse d'opinion. Dans la *NRF*, ils se voulaient visiblement plus intemporels et « littéraires », au sens de : frivoles.

Abel Bonnard est seul à se dire « délivré » par la défaite (p. 404). Paul Morand surprend, plus qu'il ne choque, en voyant dans le *Dom Juan* de Molière une critique de la démagogie parlementaire style IIIe République (p. 73).

Drieu se montre tempéré au regard de ce que, à lire son *Journal, il brûle d'écrire. Gide se permet* d'ironiser sur l'expansionnisme allemand (p. 349).

Même le texte de Jacques Chardonne sur un paysan de Charente rescapé de Verdun qui offre un vieux cognac à un colonel de la Wehrmacht jugé « très correct », même ce texte souvent cité ne paraît pas si scandaleux, dans sa banalité de scène nullement exceptionnelle.

B. P.-D.

هكذا من الأصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Roudaut et la parole de l'autre

La critique comme littérature, déambulation, mise en ordre

LE BIEN DES AVEUGLES
de Jean Roudaut.
Gallimard, « Le Chemin ».
166 p., 90 F.

Sous le titre de son dernier livre, *le Bien des aveugles*, Jean Roudaut a inscrit ces deux mots : *« Fiction critique »*. On peut parier que l'auteur cherche par là moins à décontenancer le lecteur qu'à l'orienter. Mais cette orientation, parce qu'elle conduit à l'écart des catégories et des genres convenus, peut cependant troubler. C'est ce trouble, précisément, un trouble n'excluant nullement la rigueur, qui constitue le chemin qui oriente.

Procédons par élimination. Il ne s'agit pas ici d'une thèse romancée – genre que la littérature d'aujourd'hui, si souvent fascinée par l'idée qu'elle a d'elle-même, devrait faire homologuer. Il n'est pas davantage question de l'exercice d'un savoir – même si celui de Jean Roudaut apparaît immense, multiple – ni de la volonté d'imposer, grâce à ce savoir, l'artifice d'un pouvoir intellectuel. Enfin, la synthèse imaginaire vers laquelle convergeraient divers modes d'expression artistique ne répond aucunement au projet, à l'ambition ou au désir de l'écrivain.

Le trouble donc, comme chemin, et, plus encore, comme définition de la méthode et du projet critiques conçus comme genre littéraire à part entière. Ce que Roudaut cherche à démontrer, ou plutôt à montrer, dans une langue, un style singuliers que la sensibilité et l'intelligence informent, c'est la continuité essentielle entre la *réflexion*, la *création* et, finalement, l'existence. Continuité qui n'est pas donnée d'avance, inscrite quelque part dans le monde de l'esprit et des choses, mais qui reste toujours à construire, à ordonner.

De quoi s'agit-il à nouveau et toujours ? Donner à voir, témoigner en actes que le geste de lire, que les gestes d'écrire, de créer, de contempler et, plus encore, de vivre, d'aimer et de souffrir, de « pâtir » sont un seul et même geste, décliné de mille manières par l'art et la littérature. De quoi s'agit-il ? De se mettre à l'écoute, à la disposition, de répondre, d'acquiescer, d'embrasser son mouvement invisible. Ce geste, encore une fois, ne dessine pas une synthèse, ne borne pas l'horizon, mais laisse apparaître, multiplie les paysages du monde. Là, le mot *« fiction »* commence à prendre sens. Celui de s'opposer à l'immobilité instituée autour de l'œuvre, à sa fixité et à celle, seconde, du commentaire critique.

« La perle reçue »

« Je ne me suis jamais reconnu qu'en d'autres images... », écrit Jean Roudaut au seuil de son livre, avant de poursuivre : *« Ce que je n'espérais pas m'a été remis en don. Tout ce que l'on reçoit est immérité, c'est ensuite qu'on a à en être digne. Car le don est la forme la plus ordinaire de notre expérience ; mais nous vivons en aveugles, dans la profusion des biens, nous nous construisons une prison et nous mettons en exil. Le devoir moral est de s'éclairer de la lumière offerte, de s'élaborer jusqu'à être de la même eau que la perle reçue. »* A la dernière page de son livre, l'auteur revient sur le titre, si beau, si riche de sens : *« aveugles »*, nous tâtonnons vers ce *« bien sensible »* qui trace une ligne continue entre l'éthique, le *« devoir moral »*, et la matérialité irréductible des objets de notre vie.



JOHN FOLEY/OLYMPE

Jean Roudaut : « Le don est la forme la plus ordinaire de notre expérience. »

Nous sommes, devant ce bien ou ces biens qui ressortissent à l'être plus qu'à l'avoir, comme le *« jeune homme de modeste fortune »*, dont le périple imaginaire scande le livre. Des arcades hantées par les femmes hiératiques et dénudées de Paul Delvaux – même si on peut ne pas partager le goût de Roudaut pour l'œuvre limitée de ce peintre – à Watteau et Chardin, du *Roman de la rose* à la « maison » d'Edmond de Goncourt, de l'idée de bonheur dans la littérature à celle de nature morte et de Vanité dans l'art pictural, la *« déambulation »* suit un parcours sinueux mais nullement hasardeux.

Guide attentif et vigilant, Jean Roudaut est lui-même guidé, conduit. L'émotion qu'il ressent et dont il se fait le narrateur amplifie la nôtre. Lecteur, nous trouvons, comme l'auteur lui-même, notre place dans ce jeu d'échange et de miroir : *« Je fais ma maison de la maison d'à côté. (...) J'apprends à vivre de la maison d'à côté, la mienne métamorphosée. »* Loin d'être juxtaposition de fragments et d'émotions esthétiques, le livre et généralement le projet littéraire de Jean Roudaut répondent à la volonté d'une « mise en ordre », au désir d'habiter un lieu, de *« le cadastrer en une longue phrase »*.

En même temps que *le Bien des aveugles* paraît un numéro spécial de la *Revue de Belles-Lettres* (1) consacré à Jean Roudaut et coordonné par Olivier Bretschen, Françoise Zay et Jean-Philippe Coen. L'hommage arrive à son heure. Il s'inscrit dans cet échange vivant dont nous parlions, il dresse l'inventaire provisoire d'une œuvre qui se poursuit depuis près de trente années dans la discrétion qui lui sied, selon *« l'ordre »* de ces *« lieux de composition »* dont la littérature, la peinture, mais aussi les villes (2) et les jardins recèlent le multiple secret.

On ne s'étonnera pas de retrouver dans ce cahier les noms de Georges Perros, dont Roudaut fut l'ami et auquel il consacra un livre (3), de Jacques Réda, Michel Butor (4), Ludovic Janvier, Paul de Roux, Jean Starobinski, Jean-Pierre Richard, Jacques Borel, Gilles Quinsat... *« Parler, c'est appeler à se manifester celui à qui l'on s'adresse, parce qu'on est dans l'ignorance de soi et qu'on a besoin de la parole de l'autre pour s'entendre »*.

P. K.

(1) *RBL*, n° 3-4, 1991 (Case postale 456, 1211, Genève 4. Distribution distique).

(2) Voir notamment *les Villes imaginaires dans la littérature française*, coll. « Brève littérature », Hatier, 1990.

(3) Georges Perros, coll. « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 1991.

(4) Le premier livre de Jean Roudaut s'intitulait : *Michel Butor ou le Livre futur*, Gallimard, 1964.

AU FIL DES LECTURES

par Josyane Savigneau

Comment « donner corps »

Le deuxième roman de Marianne Bourgeois, *la Femme impalpable* – après *les Faubourgs de la rétine*, également aux éditions de la Différence – est un conte, qu'elle sait mener avec subtilité et cohérence, témoignant déjà de sa maîtrise d'écrivain, dosant juste comme il convient le merveilleux et le réel, dans une histoire où il n'était pas facile de « tenir » le lecteur jusqu'au bout. Elle y parvient si bien qu'on ne saurait, sans nuire à cet équilibre, résumer ce qui arrive à Pierre et à Maya.

Pierre, le médecin, qui, surprenant tout son entourage, avait abandonné soudainement sa *« vie insouciante de célibataire »* à Marseille pour s'installer à Maussane, sur le flanc sud des Alpilles. *« A son amie Jane, il avait donné une explication qui ressemblait à une boutade. Pierre avait prétendu qu'il était tombé amoureux d'un olivier, le jour où il était venu signer chez le notaire la succession de l'oncle Angel. »*

Dans cet olivier, il avait vu Maya, la jeune femme qui ne sortait pour ainsi dire jamais, jeune femme *« impalpable »*, au corps insaisissable, qui se nourrissait en respirant l'odeur des aliments, et qui ne parvenait à jouer de son instrument favori, le violon, qu'à l'aide d'un singulier stratagème. Une femme impalpable ? Illusion ? Mystère pour la science ? Phénomène intolérable pour le médecin qu'est Pierre ? Toutes ces questions sont posées, et résolues, dans le livre. Séduisante parabole pour la question essentielle : l'amour peut-il « faire prendre corps », « donner corps » à, quelqu'un ? Qu'en est-il au juste de ce mystère parfois oublié, celui de l'incarnation ? 150 pages pour une réponse romanesque et séduisante.

► **La Femme impalpable**, *de Marianne Bourgeois, éd. de la Différence, 150 p., 79 F.*

Un rébus équivoque

C'est aussi une sorte de conte que propose Joseph Danan, auteur de plusieurs pièces de théâtre, pour son deuxième et bref roman, *Allégeance*. Le narrateur, amateur de musique, tout particulièrement de quintettes, affronte dans un obscur combat qui pourrait devenir mortel, un autre homme, un comédien. *« Il m'obscurcit le monde*, dit-il, *la beauté même des femmes est ternie. »* Veut-il le tuer, le faire disparaître, l'éliminer ou simplement le domestiquer, capturer son image ? Il tente de le filmer, il le filme, avant que *l'Autre* ne détruise sa caméra.

Mais qui est donc cet autre ? Son double ? Celui dont il voudrait se débarrasser, qu'il rêve d'envoyer au bout du monde, tandis qu'il resterait « tranquillement » entre ses parents – un rien loufoques – et la femme qu'il aime, Hélène ? C'est une hypothèse. Mais le texte, subtil, de Joseph Danan, n'est pas à lire comme un rébus qui aurait une solution unique. Il est un délicieux et équivoque voyage pour ceux qui aiment à s'embarquer dans des narrations imprévisibles.

► **Allégeance**, *de Joseph Danan, Gallimard, « l'Infini », 80 p., 65 F.*

La saveur de vivre

Le sel, c'est « le sel de la vie », dont est empli le beau récit autobiographique de Jocelyne François. Un peu incantatoire par moments, peut-être, trouveront les « obsédés » de la pudeur. De la pudeur, il y en a cependant beaucoup, dans ce texte. Surtout quand Jocelyne François évoque la douleur, la maladie qui l'a, un temps, immobilisée, paralysée. Le corps sanglé sur un plan incliné, elle rassemble ses forces pour lire, pour rejoindre ceux qui, comme elle, écrivent. Dans *Portrait du joueur*, elle lit le passage sur Pascal, *« Sollers ayant évoqué Pascal dans un moment de solitude, à la faveur de cette solitude qui est notre lieu vrai à nous qui écrivons, notre lien le plus sûr aussi sans qu'il soit nécessaire de l'exprimer d'une quelconque manière »*.

Contre la maladie, pour retrouver *« l'indispensable intégrité corporelle »*, qui, soudain, lui a fait défaut, Jocelyne François choisit, avec vigueur, dans un effort de vie et de volonté extrême, l'écriture, le chemin autobiographique, et l'espoir en un avenir intelligent. *« Je ne fais que le pressentir mais la chaîne ininterrompue des attentifs qui ont sauvegardé les traces, les écrits, les œuvres d'art et d'humanité prévaudra sans aucun doute sur l'oubli organisé à des fins inavouables (...). La sous-culture s'effondrera parce qu'elle ne peut pas franchir le temps, à son tour elle apparaîtra comme ce qu'elle est : une pollution. »* De cette renaissance possible, le travail d'écriture de Pascal Quignard lui paraît être un signe.

Pour Jocelyne François, les *« variations autobiographiques »* ne sauraient se comprendre sans qu'on y parle de l'amour. Homosexuel, dans son cas, mais, dit-elle, *« je ne suis pas tout à fait sûre que si je l'avais vécu dans une version hétérosexuelle, il eût été moins dérangeant »*. *« J'écris ici à propos de l'amour sexuel*, précise-t-elle, *celui qui est un arrachement de l'être entier, esprit et corps, j'écris sur cette expérience irréfutable qui ne s'incline devant rien, qui sait où elle va (...). On est empoigné, emporté, et pour toujours on se trouve dans le camp de ceux qui parient pour l'amour ressenti comme la première des valeurs. »* Contre cette société qui programme la fin de la pensée, l'ennui, la mort des plaisirs, de « reality shows » en interdiction de fumer, on se plaît, avec Jocelyne François, à plaider pour le *singulier*. Pour décider de redonner à cette fin de siècle fadasse un peu de sel.

► **Le Sel**, *de Jocelyne François, Mercure de France, 126 p., 95 F.*

Hector Bianciotti lauréat du prix de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco

Le quarante-deuxième prix littéraire de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco, doté d'un montant de 50 000 F, a été attribué mardi 16 juin à notre collaborateur Hector Bianciotti pour l'ensemble de son œuvre.

Né le 18 mars 1930 à Cordoba en Argentine, d'origine piémontaise, Hector Bianciotti a publié ses premiers romans en espagnol et ses premiers textes de critique littéraire en français à partir de 1969. Prix Médicis étranger en 1977, pour son roman *le Traité des saisons*, il a publié ensuite en 1983 un recueil de nouvelles, *L'amour n'est pas aimé*, Prix du meilleur livre étranger. Il décide ensuite d'écrire en français *Sans la miséricorde du Christ*, prix Femina en 1985, suivi en 1989 par *Seules les larmes seront comptées* (1). Il vient de publier un récit autobiographique : *Ce que la nuit raconte au jour* (2) *(lire l'article d'Octavio Paz dans « le Monde des livres » du 7 février)*.

(1) Tous quatre chez Gallimard.

(2) Grasset.

□ **Nouveaux transferts dans l'édition.** – Deux changements viennent d'intervenir dans le monde de l'édition. Maren Sell, qui avait créé sa propre maison d'édition en 1987, quitte les éditions Payot pour rejoindre Calmann-Lévy. Thérèse de Saint-Phalle, quant à elle, rejoint Plon (Presses de la Cité) ; elle travaillait auparavant chez Flammarion.

□ **Précision.** – Pour tout renseignement sur le Forum *Le Monde*-Le Mans : « L'art est-il une connaissance ? » (« le Monde des livres » du 12 juin), il faut appeler le Palais des Congrès et de la culture du Mans au (16) 43 24 22 44 (télécopie : (16) 43 28 33 68). Nous avions malencontreusement omis l'indicatif téléphonique de la province.

Ramsay dépose son bilan

Les éditions Ramsay et les éditions Régine Deforges viennent de déposer leur bilan. Etroitement liées (M. Franck Spengler, PDG de Ramsay, est le fils de la romancière), les deux maisons accusent un endettement de 20 millions de francs, endettement causé par la longueur de la procédure opposant la Trust Company Bank à Régine Deforges. Cette société américaine, propriétaire des droits d'auteur de Margaret Mitchell, avait estimé en 1987 que les trois tomes du roman de Régine Deforges, *la Bicyclette bleue*, constituaient une contrefaçon d'*Autant en emporte le vent*.

Un premier jugement datant de 1989, qui condamnait la romancière française à payer 2 millions de francs à la partie adverse, fut infirmé un an plus tard par la cour d'appel de Paris. Le 4 février 1992, enfin, la Cour de cassation annulait cet arrêt, durcissant du même coup la position des banques à l'égard des éditions Ramsay et Régine Deforges.



Il y a des livres qu'on dit « d'été ». Et puis, il y a les autres, parmi lesquels, quelle que soit la saison où ils ont paru, nous pouvons choisir ceux qui nous accompagneront en vacances. En voici une centaine, parmi ceux que « Le Monde des livres » a aimés depuis la rentrée littéraire de l'automne dernier. En accompagnement, un bilan de la saison passée, de ses meilleures ventes, dans tous les genres, de ses déceptions, des humeurs heureuses du public. La semaine prochaine, nous proposerons une sélection de livres de poche et un choix de livres pour la jeunesse.


CAGNAT

LECTURES EN VACANCES

Cent livres pour l'été

ARTS

L'ART DE L'AGE MODERNE
L'esthétique et la philosophie de l'art du XVIIIe siècle à nos jours
de Jean-Marie Schaeffer.

De Kant à aujourd'hui, Schaeffer détaille avec talent l'évolution de la *pensée esthétique, ses avatars* romantiques et post-romantiques. Une superbe leçon de philosophie critique. (Gallimard « Essais », 448 p., 150 F.)

LES PRIMITIFS FLAMANDS
d'Erwin Panofsky.

L'un des maîtres-livres d'un maître de l'histoire de l'art, ce traité peut se lire de plusieurs façons, historique, esthétique, théorique – toutes formidablement instructives. (Traduit de l'anglais par Dominique Le Bourg. Hazan ,904 p., 495 F jusqu'au *30 juin, 620 F* ensuite.)

L'ATELIER DE REMBRANDT
de Svetlana Alpers.

Une enquête rigoureuse sur le marché européen de l'art à l'époque de Rembrandt, sur les relations du *public avec l'œuvre. Une manière* nouvelle de poser la question : « Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? ». (Traduit de l'anglais par Jean-François Sené. Gallimard. 379 p, 260 F.)



ESSAIS ET DOCUMENTS

L'AVENIR DURE LONGTEMPS
suivi de les Faits (autobiographie)
de Louis Althusser.

Effet sidérant de l'autobiographie posthume d'un philosophe qui a marqué les années 60 et dont la folie a fait le meurtrier de sa femme. Une personnalité hors du commun, *la question des rapports* entre philosophie et pathologie mentale, une interrogation sur le statut littéraire de ce texte en font une lecture vertigineuse (Edition établie par Olivier Corpet et Yann Moulier-Boutang (Stock/IMEC, *357 p. 140 F.)* A lire aussi le très sérieux travail de recherche et de compréhension accompli par Yann Moulier Boutang dans *Louis Althusser. Une biographie* (Grasset, 509 p., 175 F), et le bref essai de Clément Rosset *En ce temps-là. Notes sur Louis Althusser* (Minuit, 45 p., 35 F.), qui ne perd pas le nord, tout philosophe et sceptique qu'il soit.

LE CHATEAU DES SONGES
de Michel Jouvet.

Un savant en onirologie *moléculaire* choisit le roman du XVIIIe siècle pour présenter de manière divertissante mais rigoureuse ses découvertes scientifiques. Après cette première approche, les lecteurs approfondiront leur connaissance du rêve avec *le Sommeil et le Rêve,* l'essai qui paraît chez le même éditeur. (Odile Jacob, 366 p., 120 F.)

L'HISTOIRE CONTINUE
de Georges Duby.

Les Mémoires du grand médiéviste *sont* eux-mêmes une leçon d'histoire, prodiguée avec élégance, humour et sensibilité : comment a *évolué* depuis un demi-siècle la façon de faire de l'histoire. (Odile Jacob, 224 p, 120 F.)

RÉPONSES
de Pierre Bourdieu, avec Loïc Wacquant.

Un long entretien avec le sociologue de *la Distinction*. Bourdieu, dans un langage accessible à tous, y précise sa démarche, ses concepts, ses bases théoriques et pratiques et cherche à répondre aux objections les plus fréquentes qu'elles suscitent. (Seuil. 268 p., *120 F.)*

DE L'ARGENT EN PSYCHANALYSE ET AU-DELA
de Serge Viderman.

Comment l'argent et la passion *qu'il suscite jouent un rôle déterminant* dans la peur de la mort et dans son illusoire conjuration. (PUF, 155 p., 88 F.)

LE LIVRE RETROUVÉ
de Simha Guterman.

Une histoire qui relève du miracle, celui de la littérature, celui de la vie : le récit du martyre des juifs de Plock en Pologne durant la guerre raconté par un de ses habitants, retrouvé dans une bouteille à Random en 1978. Le symbole bouleversant de ce que peut être la litté*rature lorsqu'elle devient,* simplement, une *nécessité.* (Traduit du yiddish par Abi Wieviorka. Edité et présenté par Nicole Lapierre, Plon, 280p., 160F.)

THEODOR HERZL
ou le labyrinthe de l'exil
d'Ernst Pawel.

Une biographie sérieuse et irrévérencieuse qui révèle les contradictions et tourments du grand leader sioniste. (Traduit de l'anglais (États-Unis) par Françoise Adelstain, Seuil, 524 p., 220 F.)

LES JUIFS ENTRE LA MÉMOIRE ET LE PRÉSENT
de Pierre Vidal-Naquet.

Du deuxième siècle avant J.-C. à aujourd'hui, une série d'études et de réflexions éclairantes sur l'identité plurielle des juifs en diaspora, à la croisée des cultures et des fidélités. (La Découverte, 320 p., 125 F.)

DÉPORTATION ET GÉNOCIDE
Entre la mémoire et l'oubli
d'Annette Wieviorka.

Un ouvrage de référence sur les représentations et témoignages de la déportation dans la France de l'après-guerre. (Plon, 506 p., 195 F.)

LA MÉTHODE 4
Les idées, leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation
d'Edgar Morin.

Avec ce quatrième volume de *la Méthode*, Edgar Morin poursuit son ambitieuse entreprise de « connaissance de la connaissance » en étudiant le monde des croyances et des idées. *(Seuil, 264 p, 130 F.)*

CAPITALISME, SOCIALISME, ÉCOLOGIE
d'André Gorz.

Fidèle à ses engagements, l'auteur plaide pour une « civilisation du *temps libéré* ». (Galilée, 242 p., 135 F.)

BRÈVE HISTOIRE DE L'EUPHORIE FINANCIÈRE
de John Kenneth Galbraith.

Le roman noir des krachs et des folies spéculatives depuis le XVIIe siècle, avec grains d'humour. (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Paul Chemla, Seuil, 128 p., 85 F.)

HISTOIRE ÉCONOMIQUE
de Max Weber.

Une traduction en français qui a attendu *soixante-dix ans. Où l'on* voit que le grand rival de Marx a été un ancêtre de Braudel. (Traduit de l'allemand par Christian Bouchindomme, préface de Philippe Raynaud, Gallimard, 432 p., 160F.)

QUI GOUVERNE EN EUROPE ?
de Dominique Pélassy.

Une analyse spectrale des pouvoirs dans les États de l'Europe occidentale, en dehors de ceux qui émanent des institutions de Bruxelles. (Fayard, 420 p.,160 F.)

L'ART DE LA FAIM
de Paul Auster.

De Knut Hamsun à Perec, de Mallarmé à Jacques Dupin, de David Reed à Jean-Paul Riopelle, les romans, les poèmes, les peintures dans lesquels l'auteur de *la Trilogie new-yorkaise* et de *Moon Palace* identifie une « esthétique de la faim » qui est aussi la sienne. (Suivi de *Conversations avec Paul Auster*, traduit de l'anglais. (Etats-Unis) par Christine Le Bœuf, Actes Sud, 300 p., 150 F.)

SIMONE DE BEAUVOIR
de Deirdre Bair.

Une somme biographique sur l'une des femmes qui a marqué le siècle et dont on n'a pas encore évalué l'exacte influence. Un livre passionné, engagé, contestable, qui se fit sans une seconde d'ennui. (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-France de Paloméra, Fayard, 834 p., 180 F.)

LE DERNIER LANGAGE DE LA MÉDECINE
Histoire de l'immunologie de Pasteur au sida
d'Anne-Marie Moulin.

A travers l'histoire de l'immunologie, l'analyse en profondeur de la théorie médicale régnante. (PUF, 447 p., 220 F.)

AUTOUR DU POLITIQUE
Lectures 1
de Paul Ricœur.

Quarante ans de lectures des grands philosophes du politique, par leur pair. (Seuil, 408 p. 160 F.)

LA RUMEUR DE RODEZ
de Pierre Darmon.

L'histoire d'un procès truqué autour d'une des plus grandes affaires criminelles du siècle dernier, « l'affaire Fualdès ». Une œuvre de sociologue autant que d'historien. (Albin Michel, 244 p., 95 F.)

LA VILLE A VUE D'ŒIL
de Richard Sennett.

L'érudition du sociologue, et la sensibilité de l'écrivain, pour lier l'évolution de notre culture au regard que les hommes ont porté, et portent sur la ville. (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Dill, *Plon, 314 p., 150 F.)*

LA FABRIQUE DU SEXE
Essai sur le corps et le genre en Occident.
de Thomas Laqueur.

Comment mieux comprendre le *fonctionnement de la « fabrique du* sexe » au cours de l'histoire de l'Occident : du « modèle du sexe unique » à l'invention du sexe tel que nous le connaissons. (Traduit de l'anglais par Michel Gauiter, Gallimard, 355 p., 230 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

SADE
de Maurice Lever.

Une approche biographique savante – et agréablement écrite – de l'écrivain. L'aventure littéraire de Sade dans le mouvement des idées et de la sensibilité de son époque. (Fayard, 912 p. 198 F.)

VOYAGE EN ÉGYPTE
de Gustave Flaubert.

Après l'édition monumentale des *Carnets* de Flaubert, Biasi entreprend, et réussit, une autre « première » spectaculaire. Une vue imprenable sur la machine littéraire flaubertienne et sur la perception que l'écrivain avait de lui-même. (Édition intégrale par Marc-Pierre de Biasi, Grasset, 462 p., 148 F.)

BUSSY-RABUTIN
de Jacqueline Duchêne.

Pour mieux connaître le cousin de la chère Sévigné. Il eut une vie très remuante. Elle l'appelait *« le petit Cicéron »*. (Fayard, 437 p.,150 F.)

RECUEIL DES DAMES, POÉSIES ET TOMBEAUX
de Brantôme.

Pierre de Bourdeille, dit Brantôme (1539-1614), fut le témoin et l'écrivain d'une époque où l'on faisait beaucoup la guerre et beaucoup l'amour. Quelle vigueur et quel appétit !. (Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », édition établie, présentée et annotée par Etienne Vaucheret, 1632 p. 470 F.)

REGARDEZ LA NEIGE QUI TOMBE
Impressions de Tchekhov
de Roger Grenier.

Une promenade avec le fantôme d'Anton Pavlovitch. Roger Grenier l'imagine comme l'un de ces pianistes de bar à qui l'ont demande de jouer encore *« quelque chose de triste »*. (Gallimard, « L'un et l'autre », 244 p., 115 F.)

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE RUSSE
dirigée par Efim Etkind, Georges Nivat, Ilya Serman et Vittorio Strada.

Après les trois volumes sur le vingtième siècle, vient de paraître le premier tome dans l'ordre chronologique, *Des origines aux Lumières,* consacré aux sources de la littérature russe, soit huit siècles avant Pouchkine. Une entreprise considérable et sans égal. (Fayard, 894 p., 495 F.)

HISTOIRE

UN MEURTRE, UNE SOCIÉTÉ
L'Assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407
de Bernard Guenée.

Quand le frère du roi est assassiné par leur cousin germain, qu'Armagnacs et Bourguignons sortent l'épée, *le rêve passe : la* douce France porte vraiment en elle la guerre civile et la guerre étrangère. (Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 350 p., 170 F.)

HISTOIRE DE LA FRANCE RELIGIEUSE
XVIIIe-XIXe siècles
dirigée par Jacques Le Goff et René Rémond.

Les auteurs montrent notamment comment la déclericalisation de la France avait commencé bien avant *la Révolution, et comment elle peut* s'accompagner d'une persistance du sentiment religieux. (Seuil, 556 p., 450 F.)

HISTOIRE DU NOUVEAU MONDE
Vol. 1 De la découverte à la conquête
de Carmen Bernand et Serge Gruzinski.

Une aventure dont l'écho ébranle aussi le Vieux Monde, désormais hanté par les Amériques. C'est une prouesse que d'avoir fait revivre avec tant de science et de panache ce lancement de l'usine coloniale à imaginaires et à épices. (Fayard, 768 p., 190 F.)

Lire la suite page 28

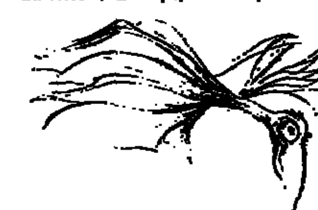


Cent livres pour l'été

Suite de la page 27

LA FIN DES DÉMOCRATIES POPULAIRES
Les Chemins du post-communisme
de François Fejtö.
Dans les ruines de l'empire soviétique, la résurgence des vieux clivages dont certains remontent sans doute aux Byzantins et aux Ottomans. Le livre terriblement vivant d'un éminent spécialiste. (Avec la collaboration d'Ewa Kulesza-Mietkowski.Seuil, coll. «XX• siècle», 561 p., 155 F.)

LE TESTAMENT DE LIOU LIO LIAN
de Léon Lenneman.
Un des témoignages les plus authentiques sur l'URSS de Staline au cours duquel défile une foule de personnages rencontrés par l'auteur au fil de ses pérégrinations d'un bout à l'autre du pays où il découvre le venin de l'antisémitisme. (Le Cerf, coll. «Toledot-judaïsme», 269 p., 164 F.)



LITTÉRATURE FRANÇAISE

CARNETS DU GRAND CHEMIN
de Julien Gracq.
Un nouveau volume de «lettrines» *de l'auteur du Rivage des Syrtes,* prosateur hors pair, qui nous donne avec la liberté que confère le grand âge une leçon de géographie, d'histoire, de littérature. Une confiture de vieux garçon. (José Corti, 308 p., 100 F.)

CYTOMEGALOVIRUS et L'HOMME AU CHAPEAU ROUGE
d'Hervé Guibert.
Le journal d'hospitalisation, bouleversant, et le dernier roman d'un écrivain cruel et narcissique qui va beaucoup manquer à sa génération. *Tué par le sida, comme il l'a* raconté dans *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie.* (Seuil, 93 p., 59 F, et Gallimard, 135 p., 85 F.)

FAUX PAS
de Michel Rio.
Un faux polar dérisoire pour un vrai jeu sur le roman et la figure du romancier, par l'un des écrivains les plus secrets et les plus doués de sa génération. (Seuil, 124 p., 72 F.)

DEUX FEMMES UN SOIR
de Dominique Rolin.
*Une mère et sa fille dînent ensem*ble en tête à tête, comme elles le font régulièrement. Mais ce soir-là est singulier : des comptes se règlent, des choses se disent. Un récit double, alterné, magnifiquement mené par un écrivain accompli. (Gallimard, 236 p., 85 F.)

LA PLURALITÉ DES MONDES DE LEWIS
de Jacques Roubaud.
Et pourquoi pas des poèmes pour les vacances? Un recueil mêlant vers et prose et que l'on doit lire dans la continuité de *Quelque chose noir* (Gallimard, 1986), de très beaux poèmes accomplissant le chemin d'un deuil. Où chercher *la présence de l'absent – de l'absente* – après la mort. (Gallimard, 116 p., 75 F.)

LE SÉJOUR A HOLLYWOOD
de Françoise de Maulde.
Les nouvelles, cocasses, dramatiques et toujours subtiles, d'un jeune écrivain talentueux. Avant d'y aller, ne manquez pas «la Plage»... Edifiant. Ni «Bonsaï» où passe *toute la crédulité de l'époque.* (Gallimard, 146 p., 82 F.)

FESTIVITÉ LOCALE
de David di Nota.
Le premier roman, bref, alerte et gai d'un jeune homme né le 27 décembre 1968; Paris, cité *magique*; un amour avec une femme imprévisible. Déjà une belle énergie d'écrivain. (Gallimard, «l'Infini», 124 p., 75 F.)

LE JOUR DE L'ÉCLIPSE
de François-Olivier Rousseau.
Rousseau a été l'écrivain français de la dernière rentrée le plus maltraité par les jurys littéraires. Son roman, écrit avec superbe, d'une encre noire et venimeuse, porte pourtant le regard le plus précis qu'un moraliste ait jamais jeté sur les illusions et les vanités de notre *époque.* (Grasset. 260 p, 95 F.)

ÉTOILE ERRANTE
de J. M. G. Le Clézio.
Deux errances, celle d'une jeune juive chassée de son village par l'arrivée des troupes allemandes et celle d'une jeune Palestinienne que l'établissement d'Israël pousse de camp en camp. Dans la lignée de *Désert*, un beau poème sur l'homme, *l'histoire et la nature* : n'y a-t-il pas une place pour tout le monde sous le soleil? (Gallimard, 340 p., 110 F.)

UNE FEMME EN SOI
de Michel del Castillo.
L'admirable et terrible portrait *d'une mère par celui qu'elle a* abandonné lorsqu'il était enfant. Une méditation baroque et déchirante sur l'histoire, sur la mémoire, sur la trahison et sur la fidélité. (Seuil, 394 p., 120 F).

LE MALHEUR
d'Alain Bonfand.
Ce premier roman du deuil amoureux, de la détresse et du chagrin, qui laisse cependant venir *«l'heure de l'extrême douceur»*, s'impose par la tonalité et la qualité de son écriture autant que par sa construction rigoureuse. (La Différence, 166 p., 79 F.)

SOUS L'ÉTOILE DU CHIEN
de Bernard Puech.
Pour son premier roman, Bernard *Puech a écrit une bouleversante* parabole sur l'amour et l'humanité, en choisissant pour l'exprimer le cadre qui est leur négation la plus absolue : les camps de la mort nazi. Un livre surprenant et admirable. (José Corti, 344 p., 120 F.)

RIMBAUD LE FILS
de Pierre Michon.
Loin du mythe et des célébrations un peu dérisoires, l'évocation du poète des *Illuminations*, tendue, violente, inattendue, servie par l'écriture exemplaire de Pierre Michon, écrivain majeur de notre époque. (Gallimard, 120 p., 87 F).

PERSONNAGES DANS UN RIDEAU
de Jean-Louis Baudry.
Passé relativement inaperçu au cours de la rentrée littéraire de septembre, ce roman de l'un des anciens membres du groupe *Tel Quel* est pourtant d'une singulière beauté. Autour du *«jeu fatal et éternel de l'homme et de la femme»*, Baudry a construit un *superbe «corps de fiction»*. (Seuil, 416 p., 130 F.)

LA LUEUR DES JOURS
de Jean Grosjean.
Poèmes du crépuscule, du jour qui s'éteint, gardant encore intacte la beauté du monde, et toute la capacité d'éblouissement. S'il ne fallait juger un livre que sur le *bien* qu'il fait, il serait nécessaire de recommander chaudement *le recueil de* Grosjean. (Gallimard, 130 p., 68 F.)

VOYAGES EN FRANCE
de Stendhal.
M. Beyle n'aimait pas la France. Il préférait l'Italie. Il a quand même visité la province. C'est passionnant. Très drôle et très féroce. (Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», textes établis, présentés et annotés par V. del Litto, 1582 p.,490 F.)

POISONS
de Léon-Paul Fargue.
Lorsqu'un écrivain de charme fait la tournée des bistrots et démontre que ces endroits abritent *«les secrets les plus délicats de la vie française»*... (Le temps qu'il fait, 116 p., 85 F.)

ŒUVRES II
d'André Hardellet.
Les bouts d'histoires, les poèmes et les romans d'un surréaliste de la banlieue sud-est, qui allait danser «Chez Temporel». (L'Arpenteur/ Gallimard, 418 p., 245 F.)

LE RIVAGE DES JOURS (1990-1991)
de Claude Roy.
Des carnets du temps qui passe et du temps qu'il fait. Tous les charmes de la méditation et de la flânerie. Le voyage vaut la peine. *(Gallimard, 312 p., 110 F.)*

EN SORTANT DE L'ÉCOLE
de Michèle Gazier.
Des enseignantes solitaires, des adolescents perdus. Gazier conjugue nos souvenirs d'école dans des récits justes et émouvants. *(Julliard, 230 p., 100 F.)*

COLÈRE
de Patrick Grainville.
La rédemption d'un homme, *amoureux de Rio*, ville de toutes les fanges, de tous les fastes. Un Grainville torride. (Seuil, 486 p., 130 F.)

L'ANGE AVEUGLE
de Tahar Ben Jelloun.
Ben Jelloun dénonce, en poète, les *crimes de la Mafia*. Un livre captivant et actuel. (Seuil, 201 p., 85 F.)

LE BALCON D'ANGELO
de Hugo Marsan.
Marsan explore les racines de son désir d'écrire. Une magnifique épreuve de vérité. (Verdier, 119 p., 78 F.)

ENTRE JOUR ET SOMMEIL
de Ludovic Janvier.
Entre douceur et violence, entre rage lyrique et dérision, des *poèmes qui, sur des rythmes* divers, entraînent loin, dans l'espece et dans la mémoire. (Seghers, 110 p., 95 F.)

TENDRE JULIE
de Michèle Rozenfarb.
Sous le signe de l'Oulipo, un pre*mier roman acidulé et plein d'hu*mour, dont l'héroïne est une ingénue férue d'arithmétique. (Minuit, 158 p., 78 F.)

L'HÔTEL DU RETOUR
de Claude Gutman.
Deuxième volet d'une trilogie, dont *le héros, David Grunbaum, a mira*culeusement échappé à une rafle nazie. Une façon simple, légère et émouvante de décrire l'héroïsme ordinaire qui résiste à la chiennerie. (Gallimard, coll. «Page blanche», 120 p., 58 F.)

LE VOILE NOIR
d'Anny Duperey.
Anny Duperey a attendu presque trente-cinq ans avant d'entreprendre l'apprentissage du deuil de ses *parents, disparus accidentellement* alors qu'elle était âgée de huit ans. Son livre, douloureux et pudique à la fois, est une plongée dans une mémoire qu'elle avait jusqu'alors niée. (Seuil, 235 p., 149 F.)

LA MÉCANIQUE DES FEMMES
de Louis Calaferte.
Depuis *Septentrion*, Louis Calaferte s'était promis d'aller plus loin encore et de dresser une espèce *de répertoire pornographique* du vocabulaire amoureux féminin. Amant, voyeur et écrivain public, il a réalisé sa promesse dans un style souverain. (L'Arpenteur/ Gallimard, 140 p.,80 F.)

L'OGRE DE GRAND REMOUS
de Robert Lalonde.
La réalité du quotidien par la féerie d'un conte recréé. La force de l'image servie par le talent d'un écrivain qui sait aussi bien dire la beauté de la nature que les troubles de l'âme. (Seuil, 190 p., 85 F.)

LES AGRANDISSEMENTS DU CIEL EN BLEU
de Francis Dannemark.
L'amour-toujours par un aquarelliste qui, d'une banale histoire, fait un récit d'une parfaite originalité. Un charme très particulier. (Robert *Laffont*, 149 p., 89 F.)

LA VIE RETROUVÉE
d'Yvonne Baby.
«Je suis entrée au Monde *un matin de novembre 1957.»* Yvonne Baby raconte l'histoire d'une femme qui a décidé de tout dire, et *qui se souvient. L'histoire d'un* journal, l'histoire d'une époque révolue. (Ed. de l'Olivier, 418 p., 130 F.)

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

JOURNAL DE 1920
d'Isaac Babel.
*Sur le front russo-polonais, en Vol*hynie et en Galicie. Le matériau brut, stupéfiant, de *Cavalerie rouge*. (Traduit du russe par Wladimir Berelowitch, Balland, 204 p., 89 F.)

UN AN suivi de HIER
de Jean Emar.
Sous la forme trompeuse d'un Journal, une recherche littéraire inventive, fantastique, quotidienne et déconcertante qui s'interroge avec talent sur les frontières de la fiction et sur l'œuvre en train de se faire. Publié en 1935 par l'écrivain chilien Alvaro Yanez Bianchi sous *le pseudonyme-programme* de Jean Emar. (Traduit de l'espagnol [Chili] par Béatrice de Chavagnac, La Différence, 228 p., 98 F.)

POUR INVENTAIRE *et* EN FIN DE COMPTE
de Yaakov Shabtai.
Israël après l'utopie... Des vitelloni de Tel-Aviv vus avec angoisse par le grand écrivain de sa génération. Une écriture haletante, étouffante, obsessionnelle. (Traduits de l'hébreu par Rosy Pinhas-Delpuech et Emmanuel Mosès, Actes Sud, 416 p. et 352 p., 138 F chaque.)

MONSIEUR WATSON DOIT MOURIR
de Peter Matthiessen.
Mystère en Floride... Pourquoi le village tout entier a-t-il décidé de tuer le mystérieux Watson, celui qui était venu d'on ne sait où? *(Traduit de l'anglais [Etats-Unis]* par Brice Matthieussent, Ed. de l'Olivier, 654 p. 160 F.) Du même auteur : *les Loups d'Aguila et autres nouvelles* (Gallimard, 246 p., 120 F.)

LE GRAND ROMAN
de Ladislav Klima.
Un roman monstre, délirant, inachevé, par un contemporain de Rilke et de Kafka, auteur maudit et inspiré, inclassable, pour qui le *monde est une «automystification géniale, la folie suprême»*. (Traduit du tchèque par Erika Abrams, La Différence, 646 p., 198 F).

LE TEMPS DE LA MORT
de Dobritsa Tchossitch.
Immense fresque politico-histori*que sur le destin du peuple serbe*, sacrifié, abandonné par ses alliés au temps de la première guerre mondiale, par l'auteur du *Temps du mal*, devenu cette semaine président du Parlement de la Serbie et du Monténégro. (Traduit du serbo-croate par Dejan M. Babic, L'Age d'Homme. Deux tomes : 768 p., 170 F, et 1015 p., 190 F).

AVANT LA NUIT
de Reinaldo Arenas.
L'anti-Guibert. Atteint lui aussi du sida, Arenas en parle à peine, en préface, comme pour s'excuser d'aller vite. Et raconte avec une verve, une joie, un amour de la vie sublimes son enfance à Cuba, sa sexualité précoce et panique, sa persécution par le régime castriste. *Un grand livre de courage. (Julliard,* traduit de l'espagnol (Cuba) par Liliane Hasson, 442 p., 150 F.)

AMERICAN PSYCHO
de Bret Easton Ellis.
Le roman qui a horrifié les Etats-Unis. Portrait délirant et maniaque *de l'Amérique reaganienne à tra*vers un *golden boy* de Wall Street qui se transforme la nuit en tueur à la chaîne. Drôle et infernal. (Traduit de l'anglais par Alain Delffossé, Salvy, 512 p., 145 F.)

ÊTRE SOI A JAMAIS
de John Updike.
Les premiers Mémoires littéraires du plus grand romancier américain vivant. Du bon usage de l'enfance et des maladies ou comment l'on devient un écrivain surdoué, riche, heureux et content de l'être. (Traduit de l'anglais par Mirèse Akar, Gallimard, «le Messager», 306 p., 125 F.)

LES FILS DE LA MÉDINA
de Naguib Mahfouz.
Désormais connu d'un vaste public grâce à son prix *Nobel*, Mahfouz s'impose comme le conteur extraordinaire des quartiers populeux du Caire, des petites gens, d'une vie grave et gaie. Un réaliste enchanté. (Traduit de l'égyptien par Jean-Patrick Guillaume, Sinbad, 528 p., 163 F.)

LA MARIÉE DE L'INNISFALLEN
d'Eudora Welty.
Eudora Welty évoque un univers multiforme et une nature humaine mystérieusement appréhendés par les sens autant que par l'esprit. Un écrivain contemporain qu'il faut lire pour l'originalité de sa vision et sa force poétique. (Nouvelles traduites de l'anglais (Etats-Unis) par André Davoust et Gérard Petiot, Flammarion, 243 p., 120 F.)

LES TOURS DE BARCHESTER
d'Anthony Trollope.
Virginia Woolf écrivait de Trollope, l'auteur de quarante-sept romans écrits entre 1847 et 1882 : *«Le monde de Trollope est si complet que dans toutes ses directions nous cherchons à y être rassurés, et nous le sommes.»* (Traduit de l'anglais par Christian Berubé, préface de John Kenneth Galbraith, introduction et notes de Robin Gilmour, Fayard, 505 p., 160 F.)

RODMOOR
de John Cowper Powys.
Un roman paroxystique et tragique où les éléments, la mer en particulier, ne cessent de nourrir la rêverie powysienne. (Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux, Seuil, coll. «Le don des langues», 404 p., *140 F.)*

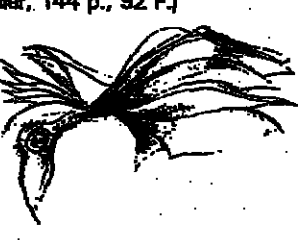
LES INVISIBLES
de Nanni Balestrini.
Plus qu'un témoignage social, la fidélité d'un auteur à ses propres exigences littéraires. Sans ponctuation, *mais dans un style limpide*, le monologue d'un détenu politique dans un quartier de haute sécurité révèle les fissures de la société italienne depuis vingt ans. (Traduit de *l'italien par Mario Fusco* et Chantal Moiroud., P.O.L., 312 p., 140 F.)

LE CHARIOT DES DAMNÉES
de Glendon Swarthout.
Au temps de la conquête de l'Ouest, l'odyssée d'un couple disparate, dépareillé, chargé de convoyer une cargaison de femmes folles vers la civilisation et l'asile. On imagine à chaque instant de la lecture le beau film que cela ferait... (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Martinache, Presses de la Cité, 324 p.,110 F.)

RÉCITS AFGHANS
d'Oleg Ermakov.
Des récits de la guerre coloniale conduite par l'URSS en déclin mais où il est beaucoup plus question de la mère Russie que de l'Afgha*nistan. Par l'un des plus authenti*ques écrivains russes de sa génération. (Traduit du russe par Françoise Gréciet, Albin Michel, 228 p., 120 F.)

SOMBRES NUÉES
de Yang Jiang.
«J'ai été débusquée aujourd'hui, et toi?» Sans jamais hausser le ton, avec une simplicité splendide, Yang Jiang, universitaire chinoise *devenue «génie malfaisant»*, nettoie les toilettes, se fait insulter par les enfants. Souvenirs de la révolution culturelle, qui atteignent à l'universel. (Christian Bourgois, 91 p., 60 F.)

L'AME DU VENT
d'Oh Jung-Hi
Il y a le mari qui n'est pas sentimental. Il y a le bébé, Seung Il. Il y a la femme, Eun Sou, qui éprouve des difficultés avec la vie normale. La vie quotidienne en Corée est bâtie sur des silences, et Eun Sou *est une sorte de symptôme. Bou*leversant. (Traduit du coréen par Lee Byoung-Jou, Ed. Philippe Picquier, 144 p., 92 F.)



ROMANS POLICIERS

CHRONIQUE SENTIMENTALE EN ROUGE
de Francisco Gonzalez Ledesma.
Au panthéon des villes noires, Barcelone a bien de la chance. Après *Montalban et Pepe Carvalho, son* «privé» à l'ironie glacée, voici Ledesma et son vieux flic cynique et truculent, *Mendez*, qui hante les bas quartiers et les gargotes infâmes, quadrillant la ville et sa mémoire. Après *Soldados*, la confirmation d'un grand d'Espagne. *(Traduit de l'espagnol par* Jean-Jacques Fleury, éd. L'Atalante, 332 p., 83 F. Le même éditeur permet, ce mois-ci, de retrouver le duo Ledesma-Mendez avec *les Rues de Barcelone.)*

RIPLEY ENTRE DEUX EAUX
de Patricia Highsmith.
Après dix ans d'absence, le retour de Tom Ripley, cet Américain si tranquille, amateur de fleurs, de peinture et de musique, qui se *débarrasse*, avec une singulière placidité, de tous ceux qui le gênent. L'imagination la plus noire *alliée à l'humour le plus implacable.* (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Ménard, Calmann-Lévy, 356 p., 130 F.)

10 % DE VOTRE VIE
de Hiber Conteris.
Dans le Los Angeles des années 50, un «privé» enquête sur le meurtre d'un agent littéraire. Il s'appelle Philip Marlowe, et son principal conseiller... Raymond Chandler. Une fidélité *radicale* à *l'œuvre chandlérienne dans un ver*tige borgésien. (Traduit de l'espagnol [Uruguay] par François Maspero, Actes Sud, coll. «Polar sud», 300 p., 128 F.)

OMBRE DE L'OMBRE
de Paco Ignacio Taibo II.
La première œuvre accessible en français d'un étonnant romancier *mexicain, fils naturel* d'Alexandre Dumas et de Gabriel Garcia Marquez, qui met en scène, dans le Mexico des années *20, un quatuor* d'amateurs de dominos tentant de déjouer une conspiration militaire. Picaresque, échevelé, constamment réjouissant. (Traduit de l'es*pagnol [Mexique] par Mara Herna*dez et René Solis, Rivages/noir, 240 p., 49 F.)

VÊPRES ROUGES
d'Ed McBain.
Une nouvelle aventure des flics du 87•, qui enquêtent, Carella en tête, sur le meurtre d'un prêtre. Des dialogues au cordeau, une maîtrise parfaite des actions parallèles, un rythme qui ignore les temps morts, une efficacité souveraine : les *années n'ont décidément pas de* prise sur le talent du grand Ed. (Traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Jacques Martinache, Presses de la Cité, 286 p., 115 F.)



SCIENCE-FICTION

LES GRANDES PROFONDEURS
de René Réouven.
Après avoir approché le mythe de Jack l'éventreur par le biais du roman policier dans *Elémentaire, mon cher Holmes*, René Réouven avance une nouvelle hypothèse : et si Jack l'éventreur était l'expression de la libido collective victo*rienne dégagée des profondeurs* de la psyché par l'invention d'un savant, William Crookes, tenté par l'exploration de l'au-delà? (Denoël, coll. «Présences», 228 p., 85 F.)

FLAMMES D'ENFER
de Jonathan Carroll.
Un acteur américain qui vit à Vienne une histoire d'amour inspirée voit sa vie s'émailler de péripéties insolites, puis d'événements de plus en plus étranges. Il découvre au bout d'une quête hasardeuse qu'il est prisonnier d'une mise en boucle perverse d'un *conte de Grimm. (Traduit de l'an*glais (Etats-Unis) par Marie-Hélène Dumas et Evelyne Chatelain, Albin *Michel*, coll. «Blême», 289 p., 89 F.)

HYPERION
de Dan Simmons.
Un livre-événement qui a défrayé la chronique en trustant tous les prix de science-fiction américains en 1990. A juste titre. Ce prodigieux exercice de style fascine par son ambition et sa réussite. (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Guy Abadia, Robert Laffont, coll. «Ailleurs *et demain»*, 492 p., 135 F.)

FIÈVRE GUERRIÈRE
de J.G. Ballard.
Dans ce recueil de nouvelles du maître britannique, *on trouve des* textes caractéristiques de ses différentes manières – du surréalisme apocalyptique à la satire politique au vitriol, – on s'immerge dans l'exploration de ses thèmes de prédilection. (Traduit de l'anglais par Bernard Sigaud, Fayard, 268 p., 120 F.)





Explorations estivales

Des best-sellers, des fresques, des thrillers... pour les plages et les transats

Les romans dits «d'été» recherchent moins cette année l'exotisme tropical mâtiné d'ethnologie et d'amours torrides qu'ils ne cultivent le mystère, le suspense, l'énigme, la nostalgie, le rêve – ou le cauchemar, l'angoisse métaphysique, voire le mysticisme... A une ou deux exceptions près.

La plus notable de ces exceptions, tant par le volume (730 pages serrées) que par la densité, est sans conteste le *Hawaii* de James A. Michener. Auteur de *Caraïbes*, *Pacifique Sud*, *Chesapeake* et de quantité d'autres best-sellers, Michener se détache du pondeur standard de sagas à l'anglo-saxonne par le souffle et la dimension de ses fresques, monuments qui chevauchent l'Histoire des origines à nos jours.

Du voyage des antiques Polynésiens à travers l'immense Pacifique, mille ans avant l'expédition du *Kon-Tiki*, à la découverte de l'archipel par Cook et à la domination anglaise qui s'ensuivit, puis à Pearl-Harbor et à l'essor économique de l'après-guerre, Michener n'oublie rien de l'histoire de ces ex-îles Sandwich perdues au cœur de la plus grande mer du globe.

Plus proche de nous qu'Hawaii, une autre terre volcanique, vissée celle-ci au cœur de l'Hexagone, perd chaque année un peu de sa substance : l'Auvergne, grande productrice de bons fromages et de ministres (bons ou mauvais). A ces exportations, il faut en toute justice ajouter des écrivains et non des moindres : Alexandre Vialatte, Henri Pourrat, et Jean Anglade dont cinq romans viennent de ressortir en Omnibus sous le nom générique de *Gens d'Auvergne*. Rien que les titres de ces romans, *Une pomme oubliée*, *Le tilleul du soir*, *La bonne rosée*, etc., évoquent un univers de saveurs douces et âpres, un monde aussi faussement endormi que ses volcans.

Avec *le Courrier des captifs*, de Jacques et Bettina Roth, et *l'Autre Messie*, de Bernice Rubens, on bascule du passé simple au futur antérieur : plus de nostalgie, même régionaliste, mais une étreinte épique et métaphysique : celle du messianisme.

Sabbatai Tsevi, personnage réel, très haut en couleur et très controversé, incarna un temps, au milieu du dix-septième siècle, le rêve de grandeur et de liberté du peuple juif opprimé. A l'appel de son nom, des banquiers immensément riches distribuèrent leur fortune, de paisibles marchands abandonnèrent maison et commerce pour s'embarquer avec leur progéniture vers la Terre Promise...

Selon que le lecteur préfère l'éclairage direct ou indirect sur ce héros semi-légendaire aujourd'hui oublié, il s'attachera plutôt à l'ouvrage de Bernice Rubens ou bien à celui des Roth, qui ont choisi pour leur part de faire passer au premier plan de leur récit la vie et les multiples mésaventures de Mounia, juif d'Europe centrale survivant des pogroms de 1648, esclave évadé errant dans les plaines d'Europe centrale avant de croiser la route du nouveau messie.

L'Exocet du Moyen Age

Mais, au feu de la foi, vous préférerez peut-être un autre feu, celui de la flotte byzantine, autrement dit *le Feu grégeois*, évoqué par Luigi Malerba. Chaque année ou presque, l'univers infiniment foisonnant et tortueux de Byzance fournit à un romancier décor, trame, atmosphère, anecdotes et personnages. L'année dernière, le très remarquable *Byzance* de Michael Ennis retraçait avec bonheur la jeunesse du très aventureux roi de Norvège Harald Sirgurdarson qui fut un temps chef de la garde prétorienne à la cour de Constantinople.

Cette année, c'est le missile Exocet du Moyen Age, ce fameux feu grégeois inventé en 672 par un ingénieur grec de Syrie, Callinicos, qui est à l'honneur... ou plutôt le secret de fabrication qui l'entourait et la manière dont l'Etat byzantin sut perpétuer ce secret pendant plus de cinq siècles, malgré les intrigues, les trahisons, les invasions. Un livre étrange et envoûtant, où le cruel se lie sans cesse au bizarre, où la philosophie la plus éthérée et la théologie la plus absconse débouchent sur les pires atrocités, où la parole et la plus pure érudition mènent, selon qu'elles sont employées à bon ou mauvais escient, aux sommets ou dans le gouffre. Le fantôme d'un empire disparu – à moins que ce ne soit celui d'Umberto Eco – règne sur ces pages.

Et l'amour dans tout ça? Contrarié, c'est peu dire... Frappé du sceau de la tragédie, de la torture physique et morale, de la mort, qu'il s'agisse de *la Fille du saulnier*, d'Hortense Dufour, qui a pour décor la Saintonge et pour cadre la répression de 1793 contre les prêtres réfractaires, ou qu'il s'agisse de la *Trop belle Orovida* de Yael Guiladi, si belle Orovida que dans cette Espagne de l'Inquisition, dirigée en sous-main par l'infâme Torquemada, sa beauté la marque aussi infailliblement que ses origines juives.

Amours interdites, donc, sauf peut-être pour cet *Amant américain*, délégué par la toute jeune république américaine dans le Paris de 1789, attiré, choqué et déboussolé par les étranges mœurs françaises, mœurs amoureuses, peut-être, mais surtout mœurs politiques, à partir du moment où la Terreur se déclare... Gouverneur Morris, toutefois, n'est pas une invention de l'écrivain et sociologue Jean-Pierre Moulin. Il a réellement existé et a laissé un journal dont Moulin s'est largement inspiré.

Mais si le roman, historique, exotique ou non, vous lasse, n'hésitez pas à plonger dans le récit de voyage, quand les voyageurs se nomment Savorgnan de Brazza ou Odette de Puigaudeau. A trois générations de distance, deux rêveurs-explorateurs follement épris de l'Afrique, vont jusqu'au bout de leur passion... Phébus a eu l'excellente idée de rééditer leurs aventures plus que mouvementées – et parfaitement authentiques – en les accompagnant de cartes : *Au cœur de l'Afrique* (vers la source des grands fleuves), et *Pieds nus à travers la Mauritanie*, deux grands classiques à redécouvrir.

A l'antique, au révolutionnaire, ou aux tourments de l'explorateur solitaire perdu dans des contrées hostiles, peut-être préférez-vous les affres du thriller contemporain? Qu'à cela ne tienne, la cuvée est bonne, même si elle a parfois un parfum de réchauffé.

La poésie, le fantastique, le merveilleux un rien surannés, ne vous paraissent pas incompatibles avec la notion même de polar? Alors (re) découvrez avec délice *les Disparus de Saint-Agil*, *les Métamorphoses*, plus quatre autres romans, deux nouvelles et une pièce radiophonique de Pierre Véry, réédités par les Editions du Masque dans un premier volume d'œuvres complètes assorties d'une bibliographie, de pré- et de postfaces à chacun de ces récits.

Le vertige de l'agonie

Si frissonner d'horreur sied mieux à votre humeur estivale, vous vous plongerez dans quatre romans du très prolifique G.J. Arnaud (auteur à ce jour de plus de quatre cents romans, policiers, science-fiction; fantastique), réunis en recueil sous un titre éminemment évocateur : *les Angoisses*, qui rappellera aux amateurs éclairés celui d'une collection mythique créée il y a près de quarante ans. Cannibalisme mondain, résurgences simultanées de la peste noire et de la peste brune, villages maudits et abandonnés, autant de renaissances du mal sous tous ses avatars dans un univers contemporain, presque quotidien, c'est ce qu'offre Arnaud avec un sadisme jubilatoire d'où la parabole politique, humaniste, écologique, n'est pas absente.

Mais l'horreur, la vraie, le vertige de l'agonie, le pas de deux macabre du tueur et du condamné, le relâchement des sphincters du bourreau enfin rejoint par sa victime, c'est dans le dernier Klotz, poète incomparable de la mort violente, que vous les trouverez, dans la double vengeance des innocents et des assassins, dans le parcours ensanglanté de *Kobar*, marchand de tableaux vieillissant au passé mystérieux, à l'âme usée par un terrible secret...

Pour qu'il y ait suspense, et même crime, il n'est pourtant pas nécessaire qu'il y ait torture ou mort d'homme : c'est ce que nous enseigne Carl Djerassi, grand scientifique et père de la pilule anticonceptionnelle, dans *le Dilemme de Cantor*. En règle générale, peu de choses sont *a priori* aussi suspectes qu'un roman écrit par un homme de science, surtout éminent. Méfions-nous des généralités! Cette visite guidée sans temps mort au cœur du village scientifique a pour fil conducteur la tentation de fraude (crime beaucoup plus grave pour un savant que l'assassinat, fût-il multiple) : mémoire de l'eau, fusion froide, ou paternité du virus HIV, pour ne citer que de récentes affaires, ont largement franchi le cercle des initiés pour passionner un large public.

Djerassi, conscient de ce récent phénomène, tire de son expérience de savant et de chercheur un très attachant récit, qui n'épargne rien des petits ni des gros travers de ces grands manitous nobélisables, de leurs doutes, de leurs élans, de leurs grandeurs et de leurs petitesses. Une réussite.

Enfin, que serait l'été sans son Robert Ludlum? *Le Manuscrit Chancellor* réunit tous les composants qui ont fait le succès du genre : un héros solitaire, déstabilisé par une tragédie intime, manipulé – dès le début – par une association secrète autant qu'omnipotente, des bons qui sont en fait des méchants et des méchants qui sont des bons (ou bien le contraire), deux idées fortes : 1 – Comment une organisation se sert du talent de visionnaire d'un romancier à succès pour mettre au jour un complot fascisant; 2 – Les Etats-Unis peuvent-ils devenir un Etat policier?, une intrigue qui se construit pierre à pierre, sans faille aucune, avec une précision d'horloge suisse, un retournement qui fait du manipulé l'agisseur, une foultitude de détails technologiques plus vrais que nature, une connaissance approfondie des vrais dossiers (ici celui du FBI et de la mort de son patron mythique, John Edgar Hoover), un suspense qui ne se dément jamais. Que demander de plus?

Alexis Lecaye

► **HAWAII**, *de James A. Michener, Presses de la Cité, 736 p., 150 F.*

► **GENS D'AUVERGNE**, *de Jean Anglade, Presses de la Cité, 1370 p., 135 F.*

► **LE COURRIER DES CAPTIFS**, *de Jacques et Bettina Roth, Flammarion, 340 p., 129 F.*

► **L'AUTRE MESSIE**, *de Bernice Rubens, Editions du Félin, 10, rue la Vacquerie, 75011 Paris, 450 p., 145 F.*

► **LE FEU GRÉGEOIS**, *de Luigi Malerba, Fayard, 283 p., 120 F.*

► **BYZANCE**, *de Michael Ennis, Presse de la Cité, 625 p., 149 F.*

► **LA FILLE DU SAULNIER**, *de Hortense Dufour, Grasset, 290 p., 110 F.*

► **TROP BELLE OROVIDA**, *de Yael Guiladi, Editions Pygmalion/Gérard Watelet, 460 p., 115 F.*

► **L'AMANT AMÉRICAIN**, *de Jean-Pierre Moulin, Editions François Bourin, 513 p., 139 F.*

► **AU CŒUR DE L'AFRIQUE, vers la source des grands fleuves, 1875-1877**, *de Pierre Savorgnan de Brazza, Phébus, 206 p., 118 F.*

► **PIEDS NUS A TRAVERS LA MAURITANIE**, *Odette de Puigaudeau (1933-1934), Phébus, 261 p., 128 F.*

► **ŒUVRES COMPLÈTES**, vol. I, *de Pierre Véry, Editions du Masque, 1024 p., 145 F.*

► **LES ANGOISSES**, *quatre romans de G. J. Arnaud, coll. «Quatuor», Fleuve noir, 540 p., 85 F.*

► **KOBAR**, *de Claude Klotz, Albin Michel, 270 p., 98 F.*

► **LE DILEMME DE CANTOR**, *de Carl Djerassi, Balland, 350 p., 115 F.*

► **LE MANUSCRIT CHANCELLOR**, *de Robert Ludlum, Laffont, 328 p., 118 F.*

□ **Autres parutions.** – *Le Rêve de jade*, de Robert Boulanger : une descente mystique et magique en Chine ancienne, au temps de l'empereur Auguste Lumineux, dit Xuanzong (Lattès, 400 p., 145 F). *Les Feux de Dieu*, de Jacques Lamalle : à la poursuite du diamant vert, depuis l'enfer birman jusqu'à la place Vendôme (Flammarion, 236 p., 99 F). *Grand-Port*, de Daniel Vaxelaire : l'île Maurice et ses planteurs, «lâchés» au profit des Anglais par Napoléon qui avait d'autres chats à fouetter (Phébus, 287 p., 135 F). *Crâne d'argent*, de G. J. Arnaud : les aventures d'un galérien, homme à tout faire à Toulon, juste avant la Révolution (Julliard, 580 p., 120 F). *Agatha Christie n° 5, les années 1936-1937* : recueil de six classiques de la reine du crime dans de nouvelles traductions – *ABC contre Poirot*, *Mort sur le Nil*, etc. (Le Masque, 1344 p., 135 F). *Les quatre fils du Dr March*, de Brigitte Aubert : confidences d'un «serial killer» anonyme entrecoupées des jérémiades d'une bonniche scrupuleuse mais velléitaire : un thriller grinçant et efficace (Seuil policiers, 246 p., 39 F).

Contes sportifs

Notre collaborateur Alain Giraudo, ancien chef de la rubrique sportive, vient de publier un recueil de nouvelles. *Nous avons demandé* au journaliste et écrivain Guy Lagorce d'en rendre compte.

LES TOURNANTS DE LA GLOIRE
d'Alain Giraudo.
Le Monde Editions,
263 p., 120 F.

Jour après jour, dans les colonnes sportives du *Monde*, Alain Giraudo nous a donné l'habitude de lire ses excellentes analyses. *Traiter du sport en* France n'est pas chose commode, surtout lorsqu'on s'adresse à des intellectuels qui, souvent, soupçonnent le muscle d'être réactionnaire. La France est, en ce domaine, volontiers manichéiste depuis que son plus grand philosophe, Descartes, s'avisa un jour de séparer l'esprit de la matière. C'est-à-dire l'esprit et le corps... autrement formulé, Dieu et le diable.

En outre, dans notre vieux pays de morale chrétienne, la foi païenne du corps a toujours été tenue pour idolâtre, donc suspecte. A table et au lit, soit : l'haleine chaude, sacrifions à la bête. Ailleurs... D'autre part, les luttes sportives peuvent sentir le soufre dans la mesure où elles débouchent sur les inégalités qui existent entre un homme et un autre. En ce domaine, la «contestation des valeurs» ne trouve guère de prises auxquelles s'agripper.

Sorti victorieux de ces slaloms – très spéciaux, – le journaliste passe sur la distance supérieure, celle de l'édition, avec un livre intitulé *les Tournants de la gloire*, qui comprend vingt-trois nouvelles.

De Jules Ladoumègue à Mike Tyson, Giraudo met en scène vingt-trois champions réels au cœur d'événements réels. Mais, à l'intérieur de ces faits bruts, il invente tous les ressorts, toutes les pulsions, tous les dialogues de l'intrigue. Et, coup de maître (ceux qui connaissent le sport de l'intérieur seront touchés au vif), rien n'est plus vrai que ce qu'imagine l'auteur. Il a tout compris, tout «senti» avec finesse, d'une jolie plume bien maîtrisée.

Plusieurs nouvelles sont magnifiques. Notre préférence va à *l'Honneur perdu de Soné*, qui décrit la fin de l'hégémonie japonaise sur le judo. Chaque seconde du combat Geesink-Soné est une note qui sonne juste dans un *crescendo* oppressant. Quel beau et bon travail! Il reste à l'auteur à croire tout à fait en la citation de Boris Vian qu'il a placée en exergue de son livre : «*Cette histoire est vraie puisque je l'ai inventée.*». La technique de Giraudo est sûre, sa compétence excellente, sa sensibilité – moitié harpe moitié sismographe – est aiguisée, il ne lui reste plus qu'à larguer les amarres. Et à ne rendre de contes qu'à lui-même.

Guy Lagorce



IN «VISIONS DU SPORT»/ADMIRA

Bruno Munari : Football - Photomontage - *1934-1935*

A la mi-temps

ONZE HISTOIRES DE FOOTBALL
de Camilo José Cela.
Traduit de l'espagnol
par André Gabastou,
préface de Jean-Marie Bretagne,
Critérion, 98 p., 69 F.

Rien ne se répare jamais, dit-on. Il existe cependant des endroits qui sont faits pour dédommager l'espèce humaine. Sur les terrains de football, cela s'appelle des surfaces de réparation. Il est possible que la littérature remplisse le même usage, et que les livres effacent ou compensent, à leur manière, les torts que l'on subit.

C'est pourquoi, sans doute, le romancier espagnol Camilo José Cela, prix Nobel de littérature, se passionne pour le football. Sur la pelouse des stades, les héros de ses nouvelles (ou plutôt de ses fantasmagories) s'efforcent de tromper le malheur, de «*dribbler la mort*» et de retarder «*le coup de sifflet*» qui mettra fin à la partie. Dans les textes qu'il avait consacrés au Tour d'Italie (1), Dino Buzzati, cet autre péninsulaire, faisait accomplir le même métier aux champions cyclistes.

Naturellement, les personnages de Cela sont des esprits chimériques : des «*coureurs d'idéal*» ou des «*rêveurs candides*», comme le disait Henri Bergson. Durant ce mois de juin suédois, il faut lire leurs mésaventures à la mi-temps.

F. B.

(1) *Sur le Giro 1949*, Laffont, 1984.

★ **Signalons le livre de Pol Vandromme, *les Gradins du Heysel : une morale pour le football* (La Table ronde, 132 p., 75 F).**

LECTURES EN VACANCES

Échos d'une saison morose

Il n'y a plus de crise mais une situation permanente : on s'habitue à la baisse des ventes

« Médiocre », « molle », « morose »... telles sont les épithètes qui reviennent le plus souvent dans la bouche des éditeurs à propos de la saison littéraire qui s'achève. La situation, certes, n'est pas nouvelle et l'on s'habitue, depuis cinq ans au moins, à la diminution des ventes – donc aussi des « mises en place » en librairie – et à l'augmentation des retours. Les best-sellers eux-mêmes et les livres primés souffrent, à leur niveau, de cette déprime. Même chez les éditeurs satisfaits de leur année, on souligne qu'il ne convient plus de parler de crise, mais d'une situation « endémique et permanente » dont pâtiraient tous les secteurs, de l'édition courante aux « clubs » et aux « poche ».

Commençons par les grands prix littéraires de l'automne qui continuent de polariser l'attention et l'intérêt et qui constituent un bon indicateur de la conjoncture actuelle. Les subtils dosages des jurys cette année ont conduit à des choix prudents sanctionnés par des chiffres de vente qui ne le sont guère moins. Goncourt relativement modeste (autour de 300 000) pour Pierre Combescot et ses *Filles du Calvaire* (Grasset). Dan Franck, avec *la Séparation* (Seuil), approche les 160 000. L'Interallié – *Un long dimanche de fiançailles*, de Sébastien Japrisot (Denoël) – et le Médicis – *la Dérive des sentiments*, d'Yves Simon (Grasset) – se situent tous deux autour de 200 000. Quant au Femina – *Deborah et les anges dissipés*, de Paula Jacques (Mercure de France). – il reste sous la barre des 70 000. *Histoire qui fut heureuse, puis douloureuse et funeste*, de l'Italien Pietro Citati (Gallimard), Médicis étranger : 15 000; *la Valse des éthiques*, d'Alain Etchegoyen (François Bourin), Médicis essais : 35 000. *Ce vaste monde*, de l'Australien David Malouf (Albin Michel), Femina étranger : 15 000. Et enfin, dernier-né des prix, le Novembre, qui est allé à Raphaël Confiant pour *Eau de café* (Grasset), atteint les 45 000.

Littérature française

En dehors des livres primés et si l'on excepte le dernier roman de Jeanne Bourin, *les Compagnons d'éternité* (François Bourin, 240 000), le seul succès spectaculaire est celui du bref roman d'Annie Ernaux *Passion simple* (Gallimard), dont le tirage dépasse les 170 000 exemplaires.

• **Autour de 100 000.** – Dans la série des succès programmés : *la Révolte à deux sous*, de Bernard Clavel, et *Une jeune fille bien comme il faut*, d'Ysabelle Lacamp (Albin Michel); *les Dix Mille Marches*, de Lucien Bodard (Grasset); *Helvétie*, de Maurice Denuzière (Denoël); *la Rivière Espérance*, de Christian Signol (Robert Laffont); du même auteur, sorti en avril chez Seghers, *Adeline en Périgord* arrive à plus de 35 000. Un peu moins prévisibles, *Tous les matins du monde*, de Pascal Quignard (Gallimard), *Comme un roman*, un éloge de la lecture par Daniel Pennac, et surtout *Étoile errante*, le dernier roman de Le Clézio qui, sorti en mai, atteint un tirage de 110 000 exemplaires (tous les trois chez Gallimard). Un peu au-dessous de cette barre, *Divine*, de Françoise Mallet-Joris et *Au nom du père et de la fille*, de Françoise Dorin, toutes les deux chez Flammarion, voisinent les 85 000.

• **Entre 50 000 et 70 000.** – *Ce que la nuit raconte au jour*, d'Hector Bianciotti (Grasset); *Youri*, d'Henri Troyat (Flammarion); *Prends garde au loup*, de Yann Queffélec (Julliard); *la Senora*, de Catherine Clément (Calmann-Lévy); *la Fontaine des Innocents*, de Max Gallo (Fayard).

• **Autour de 50 000.** – *Les Heures dangereuses*, de Claire Gallois (Grasset); *la Nuit des hulottes*, de Gilbert Bordes (Laffont); *Cytomégalovirus*, d'Hervé Guibert (Seuil), et, du même auteur, *l'Homme au chapeau rouge* (Gallimard) qui se situe, lui, un peu au-dessus, autour de 70 000 exemplaires. *L'Ange aveugle*, chronique sicilienne de Tahar Ben Jelloun (Seuil); *la Grande Nubiade*, de l'égyptologue Christiane Desroches-Noblecourt (Stock); *Il y a longtemps que je t'aime*, de Nicole Avril (Flammarion); *le Premier Siècle après Béatrice*, roman d'anticipation d'Amin Maalouf (Grasset); *Sire*, de Jean Raspail.

• **Entre 30 000 et 50 000.** – *Porfirio et Constance*, de Dominique Fernandez (Grasset); *Battements de cœur*, recueil de nouvelles de Jean-Denis Bredin (Fayard); *Ayez pitié du cœur des hommes*, d'Eve de Castro (Lattès); *Portraits de femmes*, de Jean Dutourd (Flammarion); *Monsieur Pinocchio*, de Jean-Marc Roberts (Julliard); *Lettre à mon fils*, de Michèle Fitoussi (Calmann-Lévy); *Une femme en soi*, de Michel Del Castillo, *Colère*, de Patrick Grainville, et *le Tarbouche*, premier roman de notre collaborateur Robert Solé (tous les trois au Seuil).

• **Entre 20 000 et 30 000.** – *Carnets du grand chemin*, de Julien Gracq (Corti), *aBel-air*, de Sylvie Caster, qui a obtenu le Prix populiste (Grasset); *Une vie de rechange*, de François Salvaing (François Bourin); *l'Inattendu*, de Charles Juliet, écrivain et poète qui, jusqu'à son précédent livre, *l'Année de l'éveil*, n'était connu que d'un public limité (POL); *le Troisième Mensonge*, de l'écrivain d'origine hongroise Agota Kristof, qui vient d'obtenir le Prix du livre Inter après avoir manqué le Médicis (Seuil).

• **Entre 15 000 et 20 000.** – *Le Crépuscule des pensées*, de Cioran (l'Herne), *Sonate au clair de lune*, de Nicolas Bréhal (Mercure de France); *Une peine à vivre*, de l'écrivain algérien de langue française Rachid Mimouni (Stock); *la Plage d'Ostende*, de Jacqueline Harpman (Stock); *En douceur*, de Jean-Marie Laclavetine (Gallimard), qui figurait parmi les finalistes du Renaudot; *le Grand Ghâpal*, de Paule Constant (Gallimard); *Un été à la diable*, roman de Daniel Boulanger (Gallimard); *le Livre de John*, du feuilletoniste du « Monde des livres », Michel Braudeau, sorti en avril (Seuil); citons enfin, dans cette catégorie, le premier roman remarqué de Patrick Séry, *le Maître et le Scorpion* (Flammarion) et celui d'Ana Novac, *Un pays qui ne figure pas sur la carte* (Balland).

• **10 000 et moins.** – *Grand Port*, roman d'aventures de Daniel Vaxelaire (Phébus, 10 000), *les Mains de Jeanne-Marie*, de Gisèle Le Rouzic (Viviane Hamy, 9 000) *la Mécanique des femmes* de Louis Calaferte (l'Arpenteur, 7 000) et *l'Enterrement*, de François Bon (Verdier, 8 000). Plusieurs romans d'auteurs inconnus ou encore peu connus atteignent des scores qui méritent d'être soulignés : *Sous l'étoile du chien*, surprenant et magnifique premier roman de Bernard Puech (José Corti, 7 000), chez POL, le deuxième roman joueur et subtil de Camille Laurens, *Romance*, *Fausto*, de Richard Morgiève (Seghers), *Lettres à Mademoiselle Blumenfeld*, de David McNeil (l'Arpenteur) – 5 000 pour ces trois derniers. Bons scores aussi, à leur niveau, pour *les Gouvernantes*, premier roman d'Anne Serre (Champ Vallon, 2 500), pour *le Propre du bouc*, de Chantal Attané (Manya), un premier roman également, et pour *les Plages du silence*, de Serge Mestre (Ombres).



NICOLAS GUILBERT

Deux inédits d'écrivains célèbres, publiés chez Gallimard, n'ont pas dépassé les 5 000 exemplaires : *l'Ennemi déclaré*, de Jean Genet, et *la Reine Albemarle et le dernier touriste*, de Jean-Paul Sartre.

Du côté des classiques, l'*Œuvre-vie* de Rimbaud, agencée sous la direction d'Alain Borer chez Arléa, atteint les 15 000 exemplaires. Un inédit de Jules Verne au Cherche-Midi, *l'Oncle Robinson* : 21 000; chez Climats, *le Chef-d'œuvre inconnu*, de Balzac : 8 000; chez Desjonquères, le premier volume de la *Correspondance* de Ferdinando Galiani et de Mme d'Epinay : 2 500; chez Jérôme Millon, *De l'éducation des femmes*, de Choderlos de Laclos : 3 000; citons enfin, au Castor Astral, deux Colette, *Lettres aux petites fermières* et *Au concert*, et chez Fourbis *la Course de taureaux*, de Michel Leiris.

Lettres étrangères

Ne faudrait-il pas parler, à propos de la littérature étrangère, de dépression? Des ouvrages de qualité pourtant ont été publiés, mais *on ne trouve pas cette saison* d'auteurs aussi publics qu'un John Irving ou un Le Carré. Si l'on met de côté, le roman à suspense de Mary Higgins Clark, *Nous n'irons plus au bois* (Albin Michel, 100 000) et le dernier Patricia Highsmith, *Ripley entre deux eaux* (Calmann-Lévy, 50 000), la palme semble revenir à l'Américain Paul Auster pour *la Musique du hasard* (Actes Sud, 42 000). La réédition en collection de poche Babel, chez le même éditeur, de la *Trilogie new-yorkaise* d'Auster parvient au même score.

Le dernier James Ellroy, *White Jazz*, atteint les 40 000 (Rivages). Succès au goût de soufre pour l'Américain Bret Easton Ellis avec *American Psycho*, sorti fin mars (Salvy, 35 000). Beau résultat également, toujours chez Actes Sud, pour *Amkoullel, l'enfant peul*, du Malien Amadou Hampaté Bâ (25 000). *La Nuit de tous les dangers* de Ken Follet, chez Stock, dépasse 30 000 exemplaires, comme *la Chute du British Museum*, de David Lodge (Rivages, 35 000). Chez Stock, le monumental roman en deux volumes du Sud-Africain André Brink, *Un acte de terreur*, dépasse les 20 000 exemplaires, résultat un peu inférieur pour *Galindez* du Catalan Manuel Vazquez Montalban (Seuil, plus de 16 000).

Le dernier roman traduit de Paul West, *les Filles de Whitechapel et Jack l'Éventreur*, chez Rivages, arrive à 12 000, comme le quatrième titre traduit de la romancière anglaise du début du siècle Elizabeth von Arnim, avec *l'Eté solitaire* (Salvy). Succès remarquable pour *le Vieux qui lisait des romans d'amour*, du Chilien Luis Sepulveda, inconnu en France; sorti fin avril chez A.M. Métailié, ce court récit, honoré du prix des Relais H du roman d'évasion et du prix France-Culture, parvient à un tirage de 22 000.

• **Autour des 10 000.** – Chez Sindbad, deux Naguib Mahfouz, *les Fils de la médina* et des entretiens, *Mahfouz par Mahfouz*, *Jean le Peregrin*, du Finnois Mika Waltari (Phébus); *Ermites dans la taïga*, de Vassili Peskov et *Paula ou l'éloge de la vérité*, dernier roman traduit du Suédois Torgny Lindgren (Actes Sud, *lire page 32*); trois Christian Bourgois : *l'Ange noir*, d'Antonio Tabucchi, *Moins que les anges*, de Barbara Pym et la réédition du beau livre de Tadeusz Borowski sur l'univers concentrationnaire, *le Monde de pierre*; *Vineland*, qui marque le retour de Thomas Pynchon (Seuil), *la Favorite*, de Yasushi Inoue et *les Pornographes*, de Akiyuki Nosaka (Philippe Picquier, respectivement 8 000 et 6 000), *Entre fleuve et forêt*, de Patrick Leigh Fermor, sorti début mai (Payot, 6 000), et *les Gaietés de Russie*, nouvelles d'Alexandre Zinoviev (Complexe, 7 500). La première édition complète du *Kâma-sûtra*, traduit directement du sanskrit par Jean Papin atteint les 6 000 (Zulma). Même score pour *le Cerveau de Lénine*, de Tilman Spengler, récemment sorti chez Alinéa.

• **Autour de 5 000.** – Et *les Jeux tardifs de l'âge mûr*, de l'Espagnol Luis Landero; *la Cuirasse de feu*, de William Golding; et, un peu au-dessous, *les Années bienheureuses du châtiment*, de Fleur Jaeggy, tous les trois chez Gallimard. Aux Éditions de l'Aube, un inédit de Stefan Zweig, *le Brésil, terre d'avenir*, se situe également au même niveau. De leur côté, les deux livres de Peter Matthiessen *les Loups d'Aguila* (Gallimard), et *Urubamba* (Payot), malgré un accueil très favorable de la critique, n'atteignent respectivement que 3 000 et 5 000. Enfin, le deuxième volume des nouvelles complètes d'Henry James – entreprise qui comble un manque assez criant de l'édition française pour être saluée – frôle les 5 000 exemplaires (La Différence).

Dans les tirages plus modestes, mais concernant des livres de valeur publiés par des éditeurs qui ne le sont souvent pas moins : *Canto*, de Paul Nizon (Jacqueline Chambon, 3 500); *Anna la douce*, de Dezso Kostolanyi (Viviane Hamy, 3 500), *Journal confisqué* et *Écrits sur des manchettes*, de Mikhaïl Boulgakov (Solin, 5 000 chacun); *le Père Serge*, de Tolstoï (Le Temps qu'il fait, 2 000); *le Marque-Page*, de Sigismund Krzyzanowski (Verdier, 3 500).

Essais et documents

Avec *Tant et plus*, sorti le 9 avril chez Grasset, François de Closets arrive une fois de plus en tête de cette catégorie avec 250 000 exemplaires. Le dernier livre de Jacques Attali, *1492* (Fayard), parvient quant à lui à 170 000, tandis qu'avec le premier tome des *Jésuites* Jean Lacouture dépasse les 85 000 exemplaires (Seuil).

• **Entre 50 000 et 80 000.** – *Le monde de Jean-Paul II*, d'André Frossard (Fayard), et, dans un style très différent, *les Riches*, de Paul-Loup Sulitzer (Olivier Orban), atteignent tous deux les 70 000 exemplaires; score que dépassent l'émouvante évocation par Anny Duperey de ses parents tragiquement disparus (*le Voile noir*, Seuil) et le pamphlet de Philippe Guilhaume *Lettre ouverte aux Français...* (Albin Michel); *le Malheur des autres*, de Bernard Kouchner (Odile Jacob, 55 000); chez le même éditeur, de Michel Jouvet, *le Sommeil et le rêve* et *le Château des songes* dépassent les 40 000. Dans la catégorie des documents politiques, citons : *Des modes et des convictions*, d'Edouard Balladur (Fayard), *la Décennie Mitterrand*, de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, (Seuil), et *Français, si vous saviez*, d'Alain Minc (Grasset).

• **Entre 30 000 et 50 000.** – Dans les plus de 40 000, signalons *le Regain démocratique*, de Jean-François Revel (Fayard). *Mitterrand s'en va*, le pamphlet signé Manicamp (Olivier Orban), *Eclaircissements*, entretiens de Michel Serres avec Bruno Latour (François Bourin), et *l'Argent facile*, de Gilles Gaetner, dépassent les 30 000, comme *le Cadavre de Bercy*, de Thierry Pfister (Albin Michel) et le livre de Claude Olievenstein, *l'Homme parano* (Odile Jacob, 38 000). *Histoire de lynx*, de Claude Lévi-Strauss (Plon), *le Onzième commandement*, d'André Glucksmann (Flammarion), atteignent les 30 000. Score dépassé par deux « Atlas » de la Découverte : celui de l'*État du monde* de l'année (45 000) et des *Peuples d'Europe centrale* (35 000).

• **Entre 20 000 et 30 000.** – Plusieurs essais marquants ou qui ont suscité des débats ces derniers mois dépassent souvent largement les 20 000 exemplaires. Ainsi, *l'État culturel*, de Marc Fumaroli (De Fallois, 30 000), *la Fin de l'Histoire*, de Francis Fukuyama (Flammarion), *Qu'est-ce que la philosophie?*, de Gilles Deleuze et Félix Guattari (Minuit), l'essai d'Alain Finkielkraut sur Péguy, *le Mécontemporain* (Gallimard), *l'Un sans l'autre*, de l'ancien directeur du *Monde*, André Fontaine, et *Touvier et l'Eglise*, texte du rapport établi à la demande de l'épiscopat, sous la direction de René Rémond, tous les deux chez Fayard. *La Force d'âme*, de Jean-Edern Hallier (Belles Lettres), pamphlet littéraire plus qu'essai, en est à un tirage de 20 000. Score proche pour le livre de Moumen Diouri, *A qui appartient le Maroc?* (l'Harmattan), et pour deux livres des Éditions Jacques Bertouin : *Journal d'un tueur*, de Gérard J. Schaefer, récit, à la limite du supportable, des « exploits » d'un *serial killer* et *les Milliardaires II*, d'Yvon Samuel. La réédition de l'*Atlas stratégique* de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau (Complexe) atteint les 23 000 exemplaires. L'essai de Robert Schneider sur Michel Rocard, *la Haine tranquille* (Seuil), frôle, lui, les 30 000.

• **Entre 10 000 et 20 000.** – *La Régression française*, de Laurent Joffrin (Seuil), *Et si l'Afrique refusait le développement*, d'Axelle Kabou (l'Harmattan). Les derniers tomes de *l'Histoire des femmes*, dirigée par Georges Duby et Michelle Perrot (Plon), dépassent les 15 000. Même chiffre pour la belle entreprise dirigée, à la Découverte, par Guy Martinière et Consuelo Varela, l'*État du monde en 1492*. Chez le même éditeur, l'essai de Benjamin Stora sur la guerre d'Algérie, *la Gangrène et l'oubli*, atteint les 10 000. Denis Tillinac, avec *le Retour de d'Artagnan* (la Table ronde, 15 000). Le livre du prix Nobel de la paix 1991, la Birmane Aung San Suu Kyi, *Se libérer de la peur* (Des Femmes) atteint 12 000.

• **Moins de 10 000.** – Scores plus qu'honorables (10 000 ou un peu moins), pour *Akhênaton*, savoureuse *« histoire de l'homme racontée par un chat »*, de Gérard Vincent (Quai Voltaire), *FIS de la haine*, charge vigoureuse contre l'intégrisme, de Rachid Boudjedra (Denoël), et, plus inattendu, la nouvelle traduction de la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel due à Jean-Pierre Lefebvre, chez Aubier.

Résultats satisfaisants également, chez Liana Levi, pour *les Juifs d'Espagne, histoire d'une diaspora 1492-1992*, ouvrage collectif dirigé par Henry Méchoulan; chez Complexe, pour les trois premiers volumes de l'*Histoire de France* de Pierre Milza et Serge Bernstein (10 000), chez A. M. Métailié, *Passion du risque*, de David Le Breton (6 000), et, aux Belles Lettres, le récent ouvrage de Claude Singer, *Vichy, l'Université et les Juifs* (5 000), chez Hatier l'essai de Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant sur *les Lettres créoles*, dans la collection « Brève-littérature 4000 »; citons enfin l'*Histoire des stimulants* de Wolfang Schivelbusch (le Promeneur).

Biographies souvenirs

A plus de 100 000 exemplaires, on trouve un habitué du succès, Henri Troyat, avec son *Nicolas II* (Flammarion). 100 000 également pour le *Jenny Marx* de Françoise Giroud (Laffont). *Le Voleur de hasard*, de Jacques Lanzmann (Lattès), arrive à un tirage de 50 000.

• **Entre 20 000 et 40 000.** – Outre le premier volume de la *Correspondance* de Françoise Dolto (Hatier, plus de 30 000), deux « confessions » autobiographiques très différentes, celle de Françoise Verny, *Dieu existe, je l'ai toujours trahi* (Olivier Orban), et *L'avenir dure longtemps* suivi de *les Faits*, de Louis Althusser (Stock/IMEC), l'événement éditorial de ce printemps. Paru en même temps, le premier volume de la biographie du philosophe par Yann Moulier Boutang (Grasset) ne dépasse pas, elle, les 15 000 exemplaires. *Le Mirador, mémoires rêvées d'Irène Nemirovski*, d'Elisabeth Gille, paru en février, arrive aux 22 000 (Presses de la Renaissance).

Dans le même ordre de grandeur, le *Diderot* de notre collaborateur Pierre Lepape (Flammarion), *Roger Vailland, un libertin au regard froid*, d'Yves Courrière (Plon), et le *Sade* de Maurice Lever (Fayard). Signalons aussi, chez Balland, le bon résultat de *Elisabeth Cathez ou l'obsession de Dieu*, par Didier Decoin (25 000), et le *Marguerite Duras* d'Alain Vircondelet (François Bourin, 20 000). La curiosité, qu'elle soit ou non malsaine, explique sans doute le succès du *Journal 1939-1945* de Pierre Drieu la Rochelle, sorti il y a seulement quelques semaines chez Gallimard, et qui atteint déjà les 20 000 exemplaires.

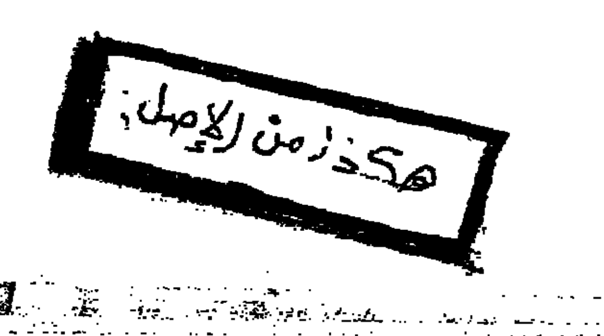
• **Moins de 10 000.** – Le premier volume de la biographie de *Vladimir Nabokov, les années russes*, de Brian Boyd (Gallimard), n'atteint que 8 000 exemplaires; moitié moins pour la correspondance de l'auteur de *Lolita*, chez le même éditeur. Enfin, le *Pasolini* de Nico Naldini (Gallimard) ne dépasse pas la barre des 5 000 exemplaires. Même résultat pour le livre de Roger Grenier sur Tchekhov, *Regardez la neige qui tombe* (Gallimard). Les souvenirs d'Yvonne Baby, *la Vie retrouvée* (l'Olivier), arrivent aux 8 000 exemplaires. Entre 3 000 et 4 000 pour deux ouvrages parus chez Critérion : la biographie de *Joseph Conrad*, de Z. Najder et les *Mémoires* de Gibbon. L'important *Journal de 1920* d'Isaac Babel (Balland) atteint les 6 000.

Florence Noiville et Patrick Kéchichian

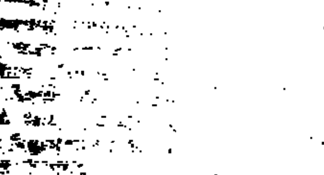
Succès

Doit-on se rassurer ou s'inquiéter devant de spectaculaires succès ? Celui de *Scarlett*, d'Alexandra Ripley, lancé par les experts du marketing « littéraire », et qui se veut la suite d'*Autant en emporte le vent*, de Margaret Mitchell (Belfond) – 13 réimpressions, 700 000 exemplaires tirés, 640 000 vendus (y compris les clubs) et qui pourraient, selon l'éditeur, grossir jusqu'au million. La biographie de Margaret Mitchell, par Ann Edwards (Belfond) n'atteint, elle, que 18 000 exemplaires, – ou celui de *Noir Tango*, de Régine Deforges (Ramsay, 600 000) ?

L'Amant, de Marguerite Duras (Minuit), qui s'était déjà vendu depuis sa sortie et son Goncourt en 1984 à quelque deux millions d'exemplaires (toutes éditions confondues) a connu une seconde vie après la sortie du film de Jean-Jacques Annaud en janvier : 200 000 de mieux. Quant à la version Gallimard, *l'Amant de la Chine du Nord*, paru en juin 1991, elle atteint 158 000 exemplaires. Plus drôle, *Matière à rire*, de Raymond Devos (Olivier Orban) : 300 000.







LE CIEL T'AIDERA
De la Royal Air Force aux guerres d'Israël l'autobiographie d'un pilote de combat
de Gordon Levett.
Ed. Créaphis, 262 p., 135 F.

QUELQUES JOURS DE MAI-JUIN 40
Mémoire, témoignage histoire
de Paul-André Lesort.
Seuil, coll. « XXe siècle », 236 p., 110 F.

A LA GUERRE
Psychologie et comportements pendant la Seconde Guerre mondiale
de Paul Fussell.
Seuil, coll. « XXe siècle », 451 p., 160 F.

LA CULTURE DE LA GUERRE (Xe-XVIIIe siècle)
de Franco Cardini. Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires » 479 p., 255 F.

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Des seigneurs de la guerre



QUELLES que soient les horreurs massives qu'elle engendre, si monotone soit l'étalage de la mort qu'elle appelle, la guerre ne se réduit pas à l'agressivité. Certes, depuis Caïn, l'animal redressé a assez allègrement haï et trucidé son frère. Mais il a tout autant mobilisé les mille ressources de son intelligence et de sa foi pour faire de cette pulsion bestiale une tragédie qui mêle la violence et le sacré, un sacrifice expiatoire où, nous dit Roger Caillois, un jeu terrible s'accomplit. C'est dire que la guerre définit une part de l'homme.

Ce propos si banal a beaucoup agité les philosophes et les généraux en retraite, les polémologues et même les irénologues – vous connaissiez cette pacifique cohorte? C'est une invention belge, du digne Victor Werner, – les stratèges en chambre ou les psychanalystes. Il ne satisfait pas l'historien, qui sait trop bien que l'animal chasse en bande et que l'humanité a fait un joli bout de chemin sur les sentiers de la guerre. Mais comment rendre compte, à toutes fins utiles, de ce cheminement ?

Les historiens du militaire ont longtemps comptabilisé avec conscience les boutons de guêtre et les âges des capitaines, quitte à appeler en *renfort* les collègues férus exclusivement de diplomatie ou de politique. Ce fut précis, parfois tranchant, mais souvent épidermique, car le récit de Waterloo cachait toujours Fabrice, et le conflit lui-même *épuisait sa vertu démonstrative* dès que la paix était signée. Pour tout dire, on voyait des images, mais sans comprendre le film.

De cette frustration jaillit l'idée féconde, et d'abord chez des historiens du Moyen Age de la brigade des *Annales* : atteindre les guerriers à la tête plus qu'au bras, faire donner les prêtres bénisseurs et les petits planqués, convoquer les mères et les autres civils. Surtout, partir des relations humaines à une époque donnée pour tenter de tout dire sur la guerre, de tout déchiffrer sous son talon de fer, malheurs et *progrès*, actes, valeurs et rêves. Bref, saisir une société à travers ses propensions belliqueuses. Et faire au passage de celles-ci, loin des chroniques de la sabretache, une vraie et pleine histoire dont le ressort serait culturel.

Cette ambition recouvre aussi un constat simple qu'une vision paradigmatique et stratégique de la guerre avait fait négliger : les combattants sont d'anciens civils et bien souvent des hommes tout court, qui jettent dans l'action *leurs petits tas de secrets* autant que leur vaillance.

ON s'en persuadera avec trois *livres tout neufs* qui pourraient fournir un remarquable matériau à une approche en rase-mottes de la guerre contemporaine. Le premier décrit avec un sang-froid sympathique et beaucoup d'humour l'épopée personnelle d'un gamin cabochard et pauvre des brouillards de Londres qui rêvait de piloter. Gordon Levett, *né en 1921*, a pris la plume sur le tard pour dire la joie pure et la liberté du chasseur de l'âge pré-informatique, quand la carte et le compas comptaient beaucoup, qu'on buvait sec et nouait avec élégance une écharpe blanche à son cou. Ce pouvait être un récit fadasse et niais, ou inutilement bravache. Or il n'en est rien, car Levett *cligne de l'œil*, suit son destin (il vit toujours, mais dans la gêne) et affiche une très britannique conscience de classe.

La RAF fut sa vraie famille. Ses cabots rugueux firent du jeune prolo ignare un gentleman-pilote, un excellent officier instructeur qui lisait Dickens et Saint-Ex, sirotait la bière dans des pots d'étain et savait surveiller le nuage de lait dans son thé. Il ne combattit jamais vraiment jusqu'en 1945, mais vola jusqu'à plus soif, du Canada à Rangoon, avant d'être « vidé » sèchement et de se retrouver convoyeur clan*destin des premiers avions qui* aidèrent Israël à survivre en 1948. La suite est aussi pittoresque et forte, avec accident dans le désert, banquise hostile et repos du guerrier. Levett, ce Lawrence à l'envers, a bien mérité du vrai récit d'aventures dont l'histoire ne peut pas se passer.

Paul-André Lesort, lui, a beau*coup moins d'humour*. *Cette* belle âme de futur romancier a combattu avec courage en mai-juin 1940, face aux Panzers, dans les Ardennes et en Champagne. La légèreté des chroniqueurs militaires et même des historiens dans la relation des faits les plus simples l'a toujours irrité. Depuis 1945, le voici avide de souvenirs authentiques et d'honneur reconnu, témoin vétilleux, grognard atrabilaire. Cela nous vaut un livre de raison étrange et attachant, sincère, têtu, grattant son positivisme comme de l'urticaire : un patchwork de lettres d'époque, de récits de mémoire et de critiques au scalpel des travaux historiques « officiels », agrémenté de retour sur les lieux de l'action *elle-même* où *le lieute*nant Lesort ne voulut pas désespérer. On en sort perplexe, mais bien heureux d'avoir serré la main d'un brave p'tit gars courageux qui ne s'en laisse pas conter.

LA vraie surprise, c'est un autre ancien lieutenant, Paul Fussell, qui nous l'offre. Ce professeur de littérature en Pennsylvanie a *été* un *biffin de l'US Army*, blessé en 1945. Il a bien lu dans Melville et Whitman que les guerres, puériles et livrées par des enfants, ne seront jamais dans les livres. Mais, justement, celle de 39-45 a engendré des milliers de confessions *bébêtes et de romans* à l'eau de rose, sans compter des millions d'affiches patriotiques et de coupures de presse à la rubrique des faits divers, de poèmes anecdotiques et de déclinaisons argotiques de la merde, du sexe *et de l'ennui*.

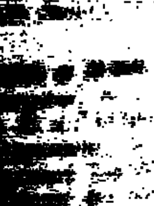
Fussell a plongé dans cette littérature inconnue et en a sorti un livre exceptionnel sur le cynisme, l'efficacité, la brutalité et la cruauté qu'il fallut mettre en œuvre sur tous les fronts du monde où donnèrent des Anglo-Saxons pour gagner cette p... de guerre. Pourquoi Churchill *était-il* parfois *gris* et *Ike* fumait-il ses 80 cigarettes par jour ? Combien de rumeurs *fondées* et de bavures gigantesques (honneur, par exemple, aux 749 soldats américains torpillés en manœuvre à Slapton Sands le 28 avril 1944, ou à la marine du Pacifique qui égarait ses croiseurs lourds !), de mesquineries injustes et minables accumulées à l'école du soldat, plaisamment surnommée la *« chickenshit »* ? De slogans imbéciles du *style « Hambourg a été hamburgérisée »*, de films bêtes à pleurer, de diarrhées et de névroses, de livres de poche froissés pour le moral et de préservatifs inutiles coiffant le canon des mitraillettes ? Vous le saurez en dévorant Fussell, digne héritier, lui, de Truman Capote et de Miller et tout aussi fidèle à l'ambition historienne.

De la truculence, il y en a aussi, mais avec ce joli drapé académique qu'on cultive en fréquentant assidûment la Bibliothèque nationale, sous la plume d'un historien italien amoureux de Paris qui s'est pris à tout lire pour faire, précisément, la première recension intelligente de cette « culture de la guerre » qui a contribué à façonner la mentalité européenne. Pionnière, bourrée *de textes littéraires*, n'ignorant ni les arts ni les techniques, elle nous vaut un grand livre, de ceux qui, vraiment, rafraîchissent et excitent.

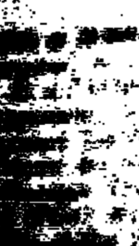
Sis miles pacificus, sois le restaurateur de la paix, disait-on au chevalier médiéval, celui que Bernard de Clairvaux voyait courir *dans les prés en fleur vers la* damnation éternelle : Cardini tire ce fil, pour mieux nous montrer combien la religion chrétienne de la paix fut confrontée pendant huit siècles à l'impératif de la guerre et parvint à en limiter *maints effets ravageurs, jusqu'à la* réglementation technique au siècle des Lumières, en passant par l'invincibilité des phalanges suisses.

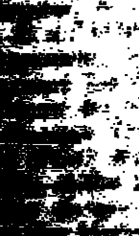
Son livre enterre joyeusement les polémologies besogneuses et les maniaques des ressorts de l'arquebuse. Il montre que la guerre peut être humanisée et circonscrite durablement. Il ouvre portes et fenêtres, oxygène et prosaïse un grand sujet. Qu'il fasse vite *des disciples fidèles, appliqués à* décaper semblablement l'histoire militaire contemporaine ! Car, en ultime pirouette, Cardini dit trop bien que si la guerre ensauvagée est demeurée étrangère aux hommes d'avant 1789, notre époque a tout piétiné et trahi, en inventant la guerre du peuple et la guerre idéologique, qui préfigurent *la guerre totale* de l'âge nucléaire.

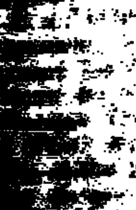
★ Sur l'inventivité propre à l'esprit *guerrier, on consultera l'édition de l'Art de la guerre* de Taccola, qui détaille les *« machines et stratagèmes »* d'un ingénieur de la Renaissance siennoise ami *de Brunelleschi et que Découvertes-Gal*limard a l'heureuse idée de reprendre dans un somptueux album (208 p., 245 F). Signalons aussi que *l'Histoire militaire de la France dirigée par André* Corvisier va son chemin, classique et bien à jour, avec un tome II qui couvre les années 1715-1871 (PUF, 635 p., *498 F jusqu'au 30 juin).*

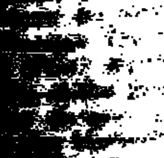


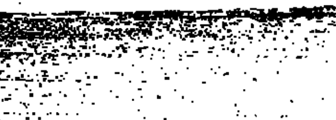












L'île de Vesaas

LE GERME
(Kimen)
de Tarjei Vesaas.
Traduit du norvégien
par Jean-François Battail,
Flammarion. 210 p., 95 F.

C'est une île *« verdoyante »* : fermes et vergers ; bocages et collines. Seule étrangeté, la silhouette inquiétante de Kari Nes, femme totalement démunie, lançant ses imprécations hermétiques à tout vent. Une terre d'élection, donc, prospère et généreuse pour l'errant harcelé par l'angoisse et les cauchemars. Lorsqu'il y aborde, Andreas Vest est convaincu que tant de beauté et de vie sauront enfin réparer la déchirure qui le hante, effacer les images traumatiques du terrible accident où ont péri bon nombre de ses compagnons de travail.

Or, ce jour est celui où les petits cochons de la ferme de Karl et Mari Li, la plus grande de l'île, doivent êtres châtrés. Un vent de folie s'empare soudain de la porcherie, et Andreas est le témoin halluciné d'une scène épouvantable. La vision d'une truie dévorant ses petits fait vaciller son esprit dans une nuit définitive. Andreas, qui voulait tant *« guérir »*, boucle son destin par un geste meurtrier : pour la jeune Inga qui le rencontre sur le chemin, ce beau visage et cette lueur ensorcelante du regard étaient ceux d'un être d'exception, venu lui apporter la joie...

Commence alors une chasse à l'homme effrénée : l'île entière s'exalte. Dans l'embrasement de la foule, Rolv Li, le frère d'Inga, est celui qui portera le coup irréversible et deviendra à son tour le proscrit. Amis, parents, fiancée, tous le rejettent. Terrassé, son père, Karl, ne veut ni ne peut même comprendre ce qui a eu lieu. Quant à ceux qui l'ont accompagné dans sa vengeance, ils se dérobent aussitôt à leur culpabilité et s'empressent de charger le fils d'une famille qui les a toujours dérangés : *« Ils ne sont pas comme les autres. »*

La troublante figure de Kari Nes resurgit. Elle n'est plus *« empruntée, peu sûre d'elle-même »*, mais celle grâce à qui, toute une nuit durant, chacun affrontera sa propre barbarie et sa propre lâcheté. Au matin, une jeune femme annoncera à tous qu'elle attend un enfant. Une preuve de vie, un « germe » pour rompre le cercle de la malédiction.

Homme de bonté

Lorsque Tarjei Vesaas écrit *le Germe*, en 1940, la Norvège est occupée par les Allemands depuis plusieurs mois ; et nul doute que ce roman est une allégorie de la situation. Mais il est aussi un moment-clé dans l'œuvre de Vesaas (mort en 1970), qui n'écrira plus rien jusqu'à la fin de la guerre. *Le Germe* se situe exactement à mi-chemin entre son premier texte de jeunesse (*Enfants d'hommes*, 1923) et cette totale merveille, publiée en 1957, que sont *les Oiseaux* (1). Avec *le Germe*, Vesaas abandonne le lyrisme échevelé de sa première manière. La phrase est devenue abrupte, le style se dépouille déjà, la valeur allégorique du récit s'intensifie, l'exposition des thèmes est simple, universelle et intemporelle.

Toute son œuvre est tournée vers l'autre ; le plus souvent vers celui qui, solitaire, marginal, démuni, fait effort pour déchiffrer le monde et s'y relier. Pessimiste et malaisé à la parole, l'auteur de *Palais de glace* (2), son autre chef-d'œuvre, fut cet homme de bonté – vertu périlleuse pour un écrivain – dont chaque livre témoigne d'un amour immodéré de la vie. Cela seul suffirait pour qu'on le lise, sans compter la fraîcheur, la puissance d'évocation, et la magie de ses textes. (3).

Valérie Cadet

(1) Editions Plein Chant, 1986 ; en cours de réimpression.

(2) GF nº 423

(3) Il faut aussi lire *l'Incendie*, son roman le plus difficile et le plus fascinant (Flammarion, 1979). En attendant la réédition des *Ponts* aux éditions Gallimard, le lecteur pourra également se reporter au remarquable cahier *Tarjei Vesaas*, dirigé par Régis Boyer (Plein Chant, nº 25-26, 1985).

Autres parutions

● *La Montagne des dieux (Gudarnas berg)*, de Jan Guillou. – Par l'auteur de *la Fabrique de violence*, un roman d'anticipation où court une réflexion sur le pouvoir et la destruction, à travers le récit d'une petite Scandinave de onze ans, embarquée, à la veille d'un conflit déterminant, avec d'autres enfants à bord d'un vaisseau interstellaire pour une planète où les espèces s'entre-dévorent. (Traduit du suédois par Philippe Bouquet, Manya, 227 p., 98 F.)

● *Récits du temps des révoltes ajournées (Berättelser fran de inställda upprorens tid)*, de Per Olov Enquist. – Entre Berlin et Los Angeles, sept nouvelles grinçantes qui mettent en scène les enfants en déroute de l'après 68 : la fin du rêve, l'inanité des combats, la disparition des espaces vierges. (Traduit du suédois par Lena Grumbach et Marc de Gouvenain ; préface de Jean-Marie Bretagne ; Critérion, 210 p., 119 F.).

● *Mademoiselle Van Brooklyn (Finne Van Brooklyn)* de Mika Waltari. – Un bref récit écrit en 1938 par l'auteur de *Sinouhé l'Egyptien* qui conte la mésaventure amoureuse d'un archéologue en vacances à Carnac, après sa rencontre avec une jeune hollandaise. Un autre aspect de l'inspiration de Mika Waltari (1908-1979), l'écrivain finlandais connu surtout pour ses romans historiques. (Traduit du finnois par Mirja Bolgar et André Enegren, Actes Sud, 102 p., 78 F.).

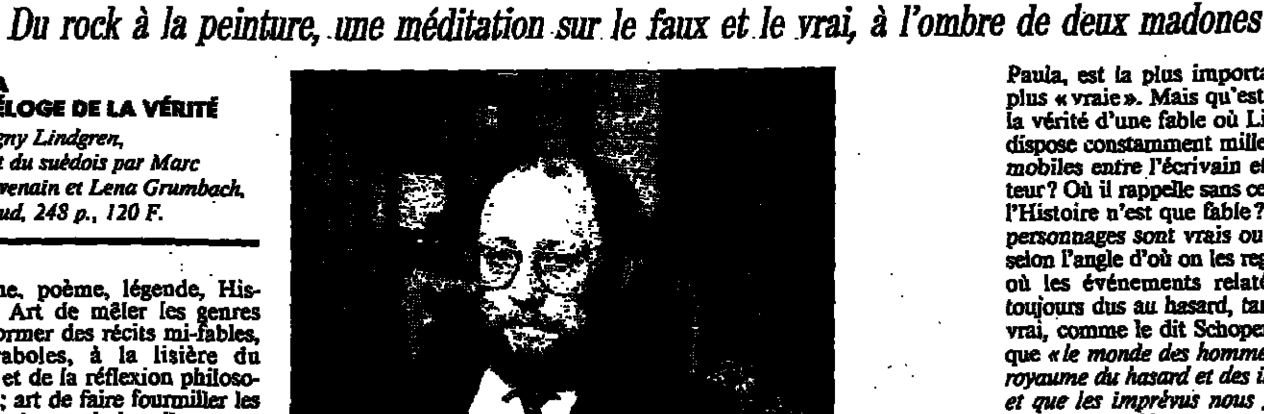
Lindgren ou l'illusion du réel

Du rock à la peinture, une méditation sur le faux et le vrai, à l'ombre de deux madones

PAULA OU L'ÉLOGE DE LA VÉRITÉ
de Torgny Lindgren,
Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach,
Actes Sud, 248 p., 120 F.

Mythe, poème, légende, Histoire... Art de mêler les genres pour former des récits mi-fables, mi-paraboles, à la lisière du roman et de la réflexion philosophique ; art de faire fourmiller les signes et les symboles, d'emprunter à la Bible *(le Chemin du serpent, Bethsabée)* ou aux grands thèmes du roman suédois traditionnel *(les Trente-deux Voix de Dieu)* et de dépasser ensuite ce double héritage *(la Lumière)*... : on croyait bien connaître Torgny Lindgren (1).

Or voici un nouveau Lindgren. Un Lindgren qui n'hésite pas à emprunter tous les signes de notre *époque – rock, pub, médias,* – à ancrer son roman dans la plus superficielle des actualités pour *répondre à cette énigme intemporelle* : qu'est-ce que la vérité ? Vouloir approcher la vérité par la *fiction ou plutôt la multiplicité* des fictions, tel est le paradoxe de *Paula*, superbe roman, prodigieu*sement architecturé et qui saisit*, plus encore que *la Lumière*, par sa force, son raffinement, son *« intelligence »* exceptionnelle.



ULF ANDERSEN/GAMMA

Torgny Lindgren : l'art de brouiller les représentations trop simples.

Amateur de beauté et de Schopenhauer, Theodor Marklund, *« le seul encadreur intellectuel de toute la Suède »*, voit soudain sa modeste existence bouleversée par deux curieux événements. Tandis qu'il fait par hasard l'acquisition d'un tableau d'une valeur inestimable, *la Madone à la dague*, Paula, son amie d'enfance, est « achetée » par un imprésario de Stockholm et métamorphosée en une extraordinaire vedette de rock ! Entre les tournées triomphales, l'immense curiosité des journalistes ou des collectionneurs, et la convoitise des spéculateurs, la vie de Theodor s'organise peu à peu à l'ombre des deux madones.

Possession de l'une, dépossession de l'autre : Lindgren échafaude, à partir de cette symétrie, une subtile méditation sur les notions d'authenticité et de contrefaçon, de faux et de vrai, de réel et de non-réel. D'un côté, la *perfection insurpassable*, la permanence de l'œuvre d'art – l'authenticité d'un tableau qui s'impose à Theodor comme une évidence ; de l'autre, l'artiste fabriquée, mensonge sur papier glacé, archétype de l'artifice dans un monde frelaté, recréé par les médias.

Mais Lindgren a l'art de brouiller ces représentations trop simples. Il les imbrique, les démultiplie, les rend plus complexes à mesure que le récit avance. Il joue avec les transformations réelles ou *imaginaires de la Madone*, pour s'interroger sur la portée d'une œuvre. Il fait intervenir un faussaire qui offre à Theodor une contrefaçon du tableau aussi parfaite et troublante que l'original. Il glisse sous le nez du lecteur une photo du modèle qui a inspiré le peintre : une femme devenue grosse et vieille avec une ride profonde à la racine du nez. La Madone, elle-même, finit par se transformer aux yeux du narrateur : *« Elle devenait en quelque sorte mate et obscure comme si sa surface (...) s'était ramollie et dissoute. »*

Parce qu'elle existe en deux exemplaires, la Madone en est-elle moins unique ? L'authentique et le faux, serait-ce pure invention de l'imagination ? On ne saura jamais qui, de la Madone ou de Paula, est la plus importante, la plus « vraie ». Mais qu'est-ce que la vérité d'une fable où Lindgren dispose constamment mille écrans mobiles entre l'écrivain et le lecteur ? Où il rappelle sans cesse que l'Histoire n'est que fable ? Où les personnages sont vrais ou fictifs, selon l'angle d'où on les regarde et où les événements relatés sont toujours dus au hasard, tant il est vrai, comme le dit Schopenhauer, que *« le monde des hommes est le royaume du hasard et des illusions et que les imprévus nous gouvernent impitoyablement »*.

Aux interrogations de Lindgren – existence du divin, ordre, justice, vérité – il n'y a que des éléments d'explication disparates et contradictoires dont seule la multiplicité peut rendre compte. Il n'y a qu' *« un nombre incalculable de représentations plus folles et impossibles les unes que les autres ; si on les examine séparément, on n'en trouve aucune en laquelle placer sa foi. Mais rassemblées, ces représentations donnent une image absolument vraie de l'existence »*.

Est-ce là la vérité selon Lindgren ? L'évidence, pour le lecteur, c'est cette force inquiétante, qui se dégage du roman, cette manière d'osciller avec détachement entre l'anecdote et l'interrogation philosophique, comme pour montrer, avec Schopenhauer, que *« le néant de ce monde est tout aussi possible que son existence »*. L'évidence, c'est que ce Lindgren-là, troublant, désarçonnant, fait désormais partie des plus grands.

Fl. N.

(1) Toutes les œuvres de Torgny Lindgren sont parues en France aux éditions Actes Sud. *Bethsabée* a reçu en 1986 le prix Femina étranger.

★ Signalons la sortie, en poche, du *Chemin du serpent*, de Torgny Lindgren, dans la collection « Babel » (nº 45), traduit par Elisabeth Backlund, avec, en postface, la lecture de Paul Nizon.

Un siècle en Suède

Trois visages d'un pays :
la sensualité de Söderberg, « les justes » de Johnson, la violence de Dahlström

ÉGAREMENTS
de Hjalmar Söderberg.
Traduit du suédois
par Elena Balzamo,
Viviane Hamy, 184 p., 109 F.

ÉCARTEZ LE SOLEIL
de Eyvind Johnson.
Traduit du suédois
par Philippe Bouquet,
Manya, 360 p., 149 F.

FEU !
de Magnus Dahlström.
Traduit du suédois
par J.-B. Brunet-Jailly,
Maren Sell, 214 p., 98 F.

Voici trois romans, séparés chacun par environ un demi-siècle (1895, 1951, 1987), publiés pour la première fois en français, et qui offrent de la Suède trois images infiniment plus différenciées que celles auxquelles on a coutume aujourd'hui encore en France – malgré l'effort éditorial de ces dernières années – de réduire ce pays.

Hjalmar Söderberg, dont on connaît la *Gertrud* dans l'admirable adaptation cinématographique de Dreyer (1964), est à peine plus âgé que son héros Thomas (vingt ans) lorsqu'il publie en 1895 ces *Egarements* qui ont la précision, la pudeur et la sobriété de son verbe, et dont on imagine mal combien la sensualité diffuse incommoda certains de ses contemporains.

Que l'enivrement (mot et idée récurrents) apparaisse ainsi à la portée d'autant de purs jeunes gens et jeunes filles, sans qu'il soit besoin de faire montre de dispositions particulières, que l'on puisse être pervers sans perversité, bref, que l'auteur constate une logique au lieu de déplorer un comportement, avait en effet scandalisé l'époque. Derrière la crainte que Thomas pût être un modèle pour ses jeunes contemporains alors qu'ils étaient le sien, plus désespérants que désespérés, la bourgeoisie manifestait l'épouvante de voir sa nudité subitement offerte au jour, multipliée.

Le fatum, ce destin si clairement *répétitif* que l'on verra la sœur du héros s'y frotter, n'est ni l'œuvre des dieux, ni même la simple *résultante de contradictions* sociales, tant il paraît ne prendre forme que dans les confluences *d'un climat et d'une géographie*. Que Hjalmar Söderberg présente Stockholm comme *« victime de l'été »* et voilà les personnages sujets à l'été comme on l'est à quelque maladie chronique : leur extrême acuité se transforme en vulnérabilité sinon en dépendance aux odeurs, aux lumières et aux sons. La saison emporte la raison, toute prête à donner son congé si jouir en est le prix. Mais la normalisation rôde : à l'été brûlant succède un hiver foudroyant.

Des derniers jours d'avril à ceux de décembre – *le temps d'une naissance*, – la ville ne fait pas qu'éveiller et exaspérer les sens et les sensations, elle en sort elle-même véritablement érotisée, ville de plaisir, au corps toujours neuf et toujours offert, en cela fidèle infiniment. L'auteur en dresse une très charnelle et si insistante carte du tendre que l'éditeur français a eu la bonne idée d'adjoindre son *plan au texte*, comme une incitation à aller vérifier sur place un soir d'été combien ces élans amoureux *pour Stockholm* peuvent être fondés.

Le rêve du Grand-Panorama

Un demi-siècle plus tard, *Ecartez le soleil* (1951), du prix Nobel (1974) Eyvind Johnson, témoigne d'égarements infiniment plus sanglants : ceux auxquels ont conduit la politique et les idéologies. *« Personne n'est sorti intact de ces cinq décennies*, estime le commentateur, *deux très grandes guerres nous ont traversés de part en part. Certains ont été obligés de devenir des saints, d'autres des meurtriers... Il n'existe pas d' « êtres ordinaires », seulement des êtres humiliés de différentes façons. »*

Et certains plus que d'autres : les femmes, données déjà et encore comme *« avenir de l'humanité »*, fortes de leur poids de chair face à des hommes affairés à la mode de l'époque à soigner l'idéologie par l'idéologie, trop occupés à incarner des abstractions pour ne pas manquer la réalité. Les uns et les autres réfugiés au sommet d'un mont sur une frontière qui n'est pas une ligne, mais un réseau serré tendu comme un collet, un insoutenable lieu *« neutre »*, *« provisoire »*, dans lequel il n'est pas interdit de voir un visage de la Suède, environné de dictatures montantes, avec une unique issue (avalancheuse) vers l'ouest.

L'avalanche comme le soleil, comme le refuge qui coïncide avec le *« rêve du Grand-Panorama, d'un regard embrassant tout, comme celui de l'âme »*, ressortissent d'une symbolique trop appuyée pour qu'on ne soit tenté de faire endosser aux personnages les costumes prêts-à-porter du « communiste », de « l'anarchiste », ou du « journaliste » dans un théâtre de chambre qui accuserait son époque autant que son âge. Eyvind Johnson, que l'on a pu qualifier de plus intellectuel des écrivains prolétariens, y cousine plus avec Camus qu'avec Sartre (il les traduira tous deux en suédois), et laisse ses *« justes » leur apporter* non sans humour la réplique : *« L'enfer*, dit l'un d'eux, *ressemble à une cuisine meublée et remplie de soupçons. »*

Quarante ans après la publication de ce texte de construction complexe, le souhait fait par le personnage central, le révolutionnaire Gallo, couturé des cicatrices de combats perdus, lourd et las des meurtres commis en son nom, d' *« écarter le soleil, pour dormir, pour oublier »* est en passe d'être réalisé, du moins sur le continent Europe, à cela près qu'il apparaît de jour en jour comme une raison de plus pour demeurer éveillé et se souvenir.

Magnus Dahlström, qui avait vingt-trois ans lorsqu'il écrivit *Feu !* en 1987, installe lui aussi ses personnages (Karl l'ingénieur et son équipe d'ouvriers) sur une frontière derrière laquelle commence non pas la liberté, mais *« un autre règne – inconnu, indéfini, différent »*, matérialisé par une forêt touffue et inexplorée. Contraint de pénétrer dans ce peuple d'ombres, on entendra son ingénieur craindre *« d'afficher une forme d'insuffisance »*, alors qu'il connaît déjà les pires difficultés à empêcher la débandade de ses troupes incapables d'obtenir dans les délais l'érection d'un gigantesque phare.

La hantise de l'inconnu

On le voit, ce récit qui ne dédaigne pas le fantastique offre *une plus que plaisante* double lecture, renforcée par une écriture qui en appelle aux plus solides traditions *du roman colonial* (les-grands-travaux-au-secours-de-l'indigène-malgré-lui). Obsédé par la mission à accomplir coûte que coûte, fou d'ordre et de devoir, notre homme rejette intelligence et sensibilité pour ne soigner et ne se soigner qu'à la violence. La réplique la plus désarmante lui sera apportée par un individu inclassable, sorte d'E.T. pour le physique, qui lui donnera autant de fil à retordre que l'enfant qu'il refuse.

On retrouve chez Magnus Dahlström, comme chez nombre de jeunes romanciers *suédois* contemporains cette hantise recherchée – et souvent ludique – de l'inconnu, ce goût horrifié de la violence nue, le désir d'affronter un hiver qu'ils n'ont jamais vraiment pu connaître, celui peut-être, qui aurait pu faire souhaiter d' *« écarter le soleil »*.

Jean-Louis Perrier

Meurtres dans le désert

TOUAREG, LA TRAGÉDIE
de Mano Dayak.
Lattès, 220 p., 78 F.

Inexorablement, la mainmise des Etats centralisés sur tous les territoires de la Terre assure le triomphe meurtrier de la pensée sédentaire. La planète est devenue un espace quadrillé, soumis à la loi obtuse, tatillonne et violente des gardes frontières, des fonctionnaires, des militaires. Partout on interdit, on refoule, on contrôle. Partout les nomades voient leurs migrations contestées, leur mode de vie agressé, leur extermination programmée. Les Kirghizes du Turkestan, privés de yacks et de chameaux, agonisent lentement dans les cités ouvrières où les Chinois les ont parqués. Les millions de bombes larguées par les Soviétiques sur les vallées et les montagnes afghanes condamnent désormais les grandes transhumances...

L'inventaire pourrait se poursuivre sur tous les continents et dans presque tous les pays, mais l'urgence aujourd'hui impose d'évoquer par priorité la politique criminelle menée à l'encontre des Touaregs par les Etats sahariens.

De nombreux reportages ont déjà tenté d'alerter l'opinion mais il est peu probable qu'un livre se révèle d'une plus grande efficacité. L'ouvrage de Mano Dayak devrait permettre de rompre l'apathie des consciences, l'indifférence des nations nanties, la lâcheté des diplomates prétendument attachés à un nouvel ordre international. Il dit sans emphase, sans vindicte ni formule stéréotypée ce qu'est le présent de la répression au Niger et au Mali, et quels mécanismes sont à l'œuvre pour briser l'identité touarègue. Il dit aussi combien l'héritage colonial fut catastrophique, mais combien fut pire, jusqu'aux exactions extrêmes de ces dernières années, le comportement des nouveaux Etats indépendants.



E. BERNUS/CENTRE RÉGIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE NORD-PAS-DE-CALAIS

« Celui qui part garde quelque part son oued à lui, son paradis qui l'attend. »

Témoignage autant qu'appel, récit autant qu'essai historique, le livre de Mano Dayak mêle la mémoire d'un peuple singulier aux cris de révolte et de désespoir qu'inspire son martyre. L'enjeu, c'est la survie d'une civilisation unique, âpre et violente, à l'image du désert qui l'a engendrée. *« Chaque fois que je repense au désert de mon enfance, je me sens triste et nostalgique. Je vois comme un rêve très beau que je regrette, que j'ai envie de retrouver, de toucher de mes mains et de mon âme. Je ne sais pas comment mieux décrire une sensation pareille. Elle est si difficile à faire comprendre et à partager. Né au désert, on y reste profondément attaché (...). Celui qui part garde quelque part son oued à lui, son paradis qui l'attend. »* Et voilà bien l'irréductible différence, si insupportable à l'esprit des sédentaires : ce que Dayak revendique comme un paradis n'est pour eux, à jamais, qu'une désolation inhumaine, inquiétante et hostile.

Seule réserve à ce plaidoyer nécessaire, la planche de salut que constituerait, aux yeux de l'auteur, le développement du tourisme dans un Sahara rendu aux Touaregs. On sait ce qu'il en est de cette lèpre moderne, moins barbare sans doute que les campagnes d'extermination mais porteuse de ravages tout aussi irrémédiables. Pour gommer cette illusion et s'en tenir au souffle, au rythme, à la part essentielle de l'univers touareg, il convient alors d'écouter la voix d'un conteur, d'un poète, de celui qui restitue la parole même, le secret des litanies et des chants. Hawad est cet homme-là, désormais amplement et très bien traduit en français (1) : *« Je suis le pillard/qui au cri de la guerre/tire la longe/de la mémoire nomade./Pour toi je ramène aux tentes/l'archet embrasé du souffle/vapeur de paroles brûlantes/javelots tifinagh/cambrés par le feu/rage et sanglots jetés/sur le linceul/du désert. »*

André Velter

(1) *Testament nomade* (Sisges); *Caravane de la soif* (Edisud); *Chants de la soif et de l'égarement* (Edisud); *l'Anneau-sentier* (L'Aphélie).

L'autre Naipaul

En Afrique et en Australie, à la recherche de ses obsessions

AU NORD DU SUD
Un voyage africain
de Shiva Naipaul.
Traduit de l'anglais par Valérie Barranger et Catherine Belvaude,
Ed. du Rocher, 328 p., 165 F.

LE VOYAGE INACHEVÉ
de Shiva Naipaul.
Traduit de l'anglais par Valérie Barranger et Catherine Belvaude,
Ed. du Rocher, 184 p., 120 F.

Shiva Naipaul, mort trop jeune, à quarante ans, d'une crise cardiaque à Londres en 1985, est resté à peu près inconnu en France. Ecrasé peut-être par l'ombre prestigieuse de son célèbre frère, comme si un seul Naipaul suffisait à la littérature! Il raconte même que certains Trinidadiens avaient avancé l'hypothèse que c'était son frère qui écrivait ses livres... *« Le choix de ma carrière doit sembler pur masochisme. Pourquoi ne suis-je pas devenu pompier? ingénieur? agent de la circulation?... »*

Vedlahar Surasprasad, l'aîné, a raconté plusieurs fois, notamment dans son dernier livre, l'un des plus beaux, l'un des plus forts, *l'Enigme de l'arrivée* (Christian Bourgois, 1991), le malaise de l'adolescent arrivant de Trinidad en Angleterre en 1950, les nerfs à vif à cause de son origine coloniale. Shiva, lui aussi, était venu étudier à Oxford, mais près de quinze ans plus tard. Il passa un diplôme de chinois, remporta plusieurs prix littéraires dès son premier livre, *Fireflies* (1970), puis publia des romans, des documents et figurait, en 1982, parmi les dix premiers jeunes écrivains «britanniques».

En 1986, paraissait en français *la Rumeur des cannes*, un roman sur deux familles de la communauté indienne de Trinidad (Editions caribéennes, dans la collection «Voix anglophones des Caraïbes»). Deux titres sont publiés simultanément aux Editions du Rocher, dans une collection intitulée «Littérature et voyages» : *Au nord du Sud* et *le Voyage inachevé*. Pourtant, pas plus que son frère (dont paraîtra à l'automne une nouvelle vision de l'Inde, la troisième en quelque trois décennies), Shiva Naipaul ne peut être qualifié de «voyageur». A propos d'*Au nord du Sud*, un livre sur l'Afrique, en 1978, il s'explique dans l'introduction : *« J'ai dans l'idée de voyager en Afrique orientale pendant cinq ou six mois, de visiter le Kenya, la Tanzanie et la Zambie. Mais je n'ai pas l'intention d'écrire un récit de voyage à proprement parler; pas plus que je n'ai l'intention d'écrire un livre dans le style « questions d'actualité ». Je ne vais pas me mettre à faire concurrence aux journalistes... C'est, je l'espère, de mes propres préoccupations – ou, si vous préférez, de mes obsessions – que naîtra le livre. Qu'est-ce que des mots comme « libération », « révolution », « socialisme » signifient réellement pour les gens – c'est-à-dire les masses – qui en font l'expérience?»*

D'évidence, il avait le don de voir et de créer un contact avec les gens et, dans ce « voyage africain », fait essentiellement de rencontres et de conversations, il nous donne vraiment l'impression de faire partie du voyage. *« J'aimerais croire que des gens qui ne s'intéressent pas à l'Afrique ni à la politique en tant que telle puissent le lire »*, disait-il dans son préambule. Il y a réussi.

Quant au *Voyage inachevé*, c'est, comme l'indique son titre, un dernier livre fait de six articles et du début de son ouvrage sur l'Australie, dont il dut interrompre la rédaction pour se rendre à Trinidad afin d'assister aux funérailles de sa sœur Sati. La crémation et la cérémonie religieuse marquent justement la fin de *l'Enigme de l'arrivée* de V.S. Naipaul.

A propos de ce frère parti en 1950 pour Oxford, un être presque imaginaire qu'il avait à peine connu, un étranger séparé par un fossé de treize ans, il ne lui restait que quelques détails flous (*« une aquarelle encadrée dans le salon, de vieux livres d'école portant sa signature gribouillée sur le blanc jaunissant des pages de titre, une photographie dans la chambre de ma mère »*) et quelques incidents douloureux (*« sa méchanceté, son fiel, me choquèrent. Davantage que s'il m'avait frappé »*). Shiva dut se faire une raison. Dans *le Voyage inachevé*, ce volume passionnant par la qualité de l'homme et de l'écrivain qu'il nous révèle (trop tard, hélas!), il a appris la sagesse : *« Le fait que nous soyons frères est intéressant. Mais pas intéressant en soi. C'est l'œuvre qui compte, au bout du compte, pas la relation. »*

N. Z.

Albert Londres, journaliste vertical

Suite de la page 23

Le résultat est là, revigorant : une incessante volée de bois vert flanquée aux consciences repues et satisfaites. *« C'est la loi, mais la loi s'est trompée »*, ose-t-il écrire à son retour de Guyane. Et la suite lui donne raison : son reportage impose la suppression du bagne de Cayenne. Il invoquait d'ailleurs un *« droit de suite »*, comme l'on dit aujourd'hui un « devoir d'ingérence », à cette différence près qu'avec lui le citoyen s'impose à l'Etat. Et, logiquement, « Au bagne » se conclut par une lettre ouverte au ministre des colonies qui commence ainsi : *« J'ai fini. Au gouvernement de commencer. »* Il fera de même avec « Dante n'avait rien vu », son reportage sur les bagnes militaires d'Afrique du Nord. Avec la même audace : *« Pour arrêter le scandale, il faut... »*, écrit-il publiquement au ministre de la guerre, sommé de s'exécuter.

Aucun exotisme médiocre dans cette course derrière le malheur du monde. Mais un profond humanisme, une extrême générosité. La misère que nous ne voulons pas voir n'est-elle pas à portée de main? Londres ira donc voir, en tentant même de se faire passer pour fou, comment la France traite ses *« citoyens dits aliénés »*. *« On leur ôte la vie sans leur donner la mort*, conclut-il. *Notre devoir n'est pas de nous débarrasser du fou, mais de débarrasser le fou de sa folie. »* Mieux encore : dans l'entre-deux-guerres, avant que l'Europe ne sombre, ce provincial né à Vichy ira se coltiner avec le sujet qui lui est apparemment le plus étranger, les juifs, enquêtant de Pologne en Palestine, dénonçant les pogroms, pris pour un juif par des Polonais qui le traitent de *« chien maudit »*, et rappelant aux antisémites que c'est la France, celle de la Révolution, qui *« apprit au monde que le juif était un homme et non un démon fourchu »*.

Lire Londres, c'est se réconcilier avec ce métier en ce qu'il suppose d'engagement personnel, de risque et d'inconfort. Surtout, ne pas l'étiqueter! Grand reporter, enquêteur, éditorialiste? Londres, cet incessant navigateur, est le *tout* à la fois, préférant la circulation des passerelles à l'immobilité des cabines. Quant au style, ne pas chercher à en faire un écrivain, tant la création littéraire est d'un autre ordre, confrontation au vertige du vide, face à face avec soi-même. Ce n'est pas le rabaisser pour autant. L'humble leçon de style de Londres, c'est le respect des autres, la compréhension que le journaliste doit s'effacer devant ce qu'ont à dire ceux qui, d'ordinaire, n'ont pas la parole. Londres préfère le fait à l'adjectif, le dialogue à la digression, le récit méticuleux aux grandes fresques. Ici le style dit l'homme, tout de proximité et d'écoute.

Merveilleusement imparfait, Londres n'avait pas appris à conduire, ne parlait pas l'anglais et ne savait pas nager. Ce dernier handicap lui sera fatal puisqu'il disparaîtra en 1932 au large de Djibouti lors d'un mystérieux incendie à bord du paquebot qui le ramenait de Chine. Nous ne lirons donc jamais les enquêtes qu'il aurait pu faire sur l'incendie du Reichstag ou sur les procès de Moscou.

Trois ans plus tard, un autre grand journaliste de l'époque, également écrivain, poète, chansonnier, satiriste, se donnait la mort en exil, comme tant d'autres intellectuels de la défunte République de Weimar, parce qu'il était *« minuit dans le siècle »*. Kurt Tucholsky, l'Allemand sans parti mais de toutes les batailles essentielles, connaissait-il Londres? Il ne semble pas, mais il fit, un jour de 1925, son portrait sans le savoir, opposant au *« reportage horizontal »*, promenade blasée à la surface des choses, les reportages *« qui grimpent et qui plongent »*, de ceux où l'on campe à l'asile de nuit pour connaître la vie des clochards. Et ce choix, fait de doutes et d'inquiétudes, il l'avait nommé *« journalisme vertical »*.

Edwy Plenel

هكذا من الأصل

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La chanson de Morrison

SULA
de Toni Morrison.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Alien.
Christian Bourgois,
190 p., 95 F.

ELLE est noire. Cuivrée, plutôt. Elle est femme. Mère de deux garçons. Et fière d'eux. Elle est belle. *Racée ! Un port de reine,* une diction envoûtante, une voix bien timbrée, mélodieuse, une coiffure afro aux fines nattes grises. Et un talent de l'écriture et de l'intelligence qui en fait une des grandes dames de l'Amérique... Il y a dix ans, elle s'étonnait d'avoir « eu » la couverture – la *cover story* – de l'hebdomadaire *Newsweek (« Vous imaginez ce que c'est,* nous disait-elle en éclatant de rire. *Moi, une grosse Noire avec des cheveux gris, un chemisier rose, en première page d'un magazine blanc !... »).* Elle, c'est la romancière Toni Morrison.

Aujourd'hui, après soixante ans de bagarre, elle a glané tous les succès, toutes les reconnaissances sociales et intellectuelles. Elle a une chaire de littérature à l'université de Princeton (où, il y a peu, on n'admettait ni les juifs ni les Noirs) ; elle a été invitée l'an dernier à donner une série de conférences à Harvard ; elle a reçu le Prix Pulitzer en 1988 pour son avant-dernier roman *Beloved* (paru chez Christian Bourgois en 1989). Et la voilà actuellement, chose tout à fait extraordinaire, deux fois sur la liste des meilleures ventes aux Etats-Unis : dans la catégorie « fiction » pour son dernier livre, *Jazz,* et dans la catégorie « non-fiction » pour un essai sur le Blanc et l'influence de sa vision du Noir dans son imagination littéraire, *Playing in the Dark* (1). La gloire, quoi !

« Jazz, explique-t-elle, *c'est une histoire de Noirs qui montent vers le Nord après la reconstruction et qui apprennent à être adultes à Harlem. Ils arrivent à New-York en 1906, et quand le jazz commence, dans les années 20, ils ont cinquante ans. Le jazz est là comme concept, avec ses sources dans le Sud, sa force de créativité et d'artifice. Il n'y a pas de célébrités, des gens très ordinaires, qui ne savent pas qu'il vivent l'âge du jazz, qu'ils vivent la légende de Harlem. Des gens moyens qui éprouvent une forme de liberté. J'ai voulu transposer la qualité de la musique dans leurs vies. Un homme mûr tombe amoureux d'une fille de dix-sept ans qui est une vraie vamp. Et sa vie sera dévastée par cela. »*


BRIAN LANKER

Toni Morrison : « Ils contemplent des corps noirs afin de réfléchir sur eux-mêmes. »

Après un voyage à Londres pour le lancement en Angleterre de *Jazz,* elle a passé trois jours à Paris, où Christian Bourgois vient de publier *Sula,* un roman du début des années 70, son second. C'est elle, en effet, qui avait souhaité être publiée en France dans cet ordre, à rebours, lorsque Hortense Chabrier et Georges Belmont, des défuntes éditions Acropole, avaient décidé de la lancer en France : *la Chanson de Salomon* (1985), une remontée quasi biblique vers les racines de l'homme noir, puis *Tar Baby* (1986) sur les relations impossibles dans un couple noir de situation sociale différente.

En 1989, Christian Bourgois publiait *Beloved (Amatissima* dans l'édition italienne), le roman du bébé trop aimé qui a été tué par sa mère pour échapper à l'esclavage. Enfin, son premier roman, *l'Œil le plus bleu,* l'histoire d'une fillette hantée par les canons de la beauté blonde et qui sombre dans la folie, publié en 1971 chez Robert Laffont, est depuis longtemps épuisé. On ne peut que souhaiter de voir ces titres réédités. Qui peuvent être lus indépendamment les uns des autres.

AINSI, quel bonheur de découvrir, avec *Sula,* le roman d'une débutante ! Qui nous conte la vie d'une petite ville du Nord pendant quarante-cinq ans, entre 1920 et 1965. Deux fillettes, deux amies : Sula Peace et Nel Wright. Deux filles uniques. *« Comme chacune avait compris depuis longtemps qu'elle n'était ni blanche ni mâle, que toute liberté et tout triomphe leur étaient interdits, elles avaient entrepris de créer autre chose qu'elles puissent devenir. Leur rencontre fut une chance, elles purent se servir l'une de l'autre pour grandir. »*

En 1922, à douze ans, les hommes les regardent déjà comme de la *« chair fraîche ».* Nel, fille d'Hélène, petite fille d'une prostituée créole de La Nouvelle-Orléans, *« couleur de papier de verre mouillé – juste assez foncée pour échapper aux coups des pur-sang noir ébène et du mépris des vieilles qui se tracassaient pour des histoires de métissage néfaste ».* Et Sula, *« marron foncé, avec de grands yeux paisibles, dont l'un s'ornait d'une marque de naissance montant du milieu de la paupière vers le sourcil, et dont la forme évoquait une rose avec sa tige ».* Sula, fille de la belle Hannah qui mourra brûlée vive, petite-fille de l'extraordinaire Eva l'unijambiste qui les enterrera tous.

Des lignées de femmes qui supportent chacune à sa manière la tare d'être noire. Et pour qui les hommes, s'ils donnent parfois du plaisir, ne seront, le plus souvent, que des passants, des êtres incompréhensibles, interchangeables *(« les mêmes mots d'amour, les mêmes plaisirs d'amour, les mêmes amours refroidies »),* sans vraie personnalité, – comme « les trois Davies », qui n'ont qu'un seul lacet pour deux chaussures, et que leur mère adoptive ne distingue pas, des simples d'esprit amochés par les guerres comme Shadrack, qui a inventé une « Journée nationale du suicide » et qui *« n'a plus besoin de boire pour oublier ce dont il n'arrivait pas à se souvenir ».* Ce sont des tentateurs, parfois.

Sula, la rebelle, un démon, capable de prendre les maris de ses amies, même Jude, celui de Nel, et de le laisser tomber ; une garce commettant l'acte impardonnable de coucher avec des Blancs ; une *sorcière qui remet en* question toutes les relations à l'intérieur de la communauté, toutes les règles morales, et qui, revenue après avoir dragué dans toutes les grandes villes des Etats-Unis, disparaîtra au milieu de l'histoire, laissant un vide inoubliable pour Nel, l'amie, qui n'oubliera jamais le lien plus fort que la trahison. *« Tout ce temps, j'ai cru que c'était Jude qui me manquait,* dit Nel. *Oh ! Sula ! »*

« C'est très étrange de retrouver Sula *vingt ans après et de chercher ce que j'avais en tête lorsque je l'ai écrit,* réfléchit Toni Morrison. *Deux filles qui sont amies depuis l'enfance... Il me semble que l'amitié, non sexuelle, entre femme, est un sujet sur lequel on a peu écrit, et cela m'intéressait de découvrir en quoi consistait cette amitié, en dehors de la présence des hommes. Cela n'est peut-être pas révolutionnaire, mais n'oubliez pas que le livre date de 1970. Nel apprend quelque chose d'essentiel. Avoir une amie est tellement important qu'il faut tout faire pour la garder. Les petites trahisons n'ont pas d'importance. Elle n'aura plus jamais trouvé, de sa vie, une autre amie comme Sula. Elle s'en rend compte quand elle la perd. Quand vous êtes jeune, vous pensez que de tels amis seront toujours près de vous. Et ce n'est pas vrai. »*

L'ÉCRITURE de Toni Morrison semble vous bercer, vous entourer de toute la chaleur, de toute la sensualité du monde. Ecriture noire ? Une telle remarque la ferait bondir. Comme elle a voulu le montrer dans son essai *Playing in the Dark,* tiré de ses conférences à Harvard. *« Je parle de la construction de la blancheur en littérature. Comment la littérature devient « nationale », comment Melville ou Twain avaient l'idée du Blanc qu'ils étaient en imaginant le Noir : son langage, étrange, différent, presque étranger ; la façon d'associer les Noirs avec certains traits : la violence, la sexualité, la colère ou bien, si c'est un bon Noir, la servilité, l'amour. Ce qui n'a rien à voir avec la réalité mais qui est la façon dont les Blancs imaginent les Noirs. Par exemple, je l'étudie dans* Benito Cereno, *de Melville, où le Blanc ne peut pas imaginer que le Noir puisse faire quelque chose d'intelligent. Chez Hemingway (dans* En avoir ou pas, le Jardin d'Eden*), Saul Bellow, Flannery O'Connor, Willa Cather, Carson McCullers, Faulkner... ils contemplent des corps noirs afin de réfléchir sur eux-mêmes, sur leur propre moralité, leur propre violence, leur propre capacité d'aimer, d'avoir peur, etc.*

» Je pense que l'identité de la littérature américaine a été altérée, transformée par cette présence africaine. L'émigrant qui arrive aux Etats-Unis est un Italien, un Polonais, mais quand il devient américain, il est un Blanc, et c'est cela qui crée l'identité américaine, une complicité avec la blancheur. N'est-ce pas un livre explosif ? »

(1) *Playing in the Dark,* de Toni Morrison. Harvard University Press, 1992.

La bibliothèque du voyageur

« Me sera-t-il permis de répéter que la bibliothèque de mon père a été le fait capital de ma vie ? La vérité est que je n'en suis jamais sorti. » Jacques Damade et l'écrivain grec Takis Theodoropoulos ont choisi cette confidence de Borges pour envoi de leur nouvelle maison d'édition, qu'ils ont baptisée... La Bibliothèque. Une typographie soignée pour de petits livres sobres et élégants.

La Bibliothèque, qui s'alimentera de quatre titres par an, s'ouvre avec la collection « L'écrivain voyageur ». Il ne s'agit pas d'une adhésion au manifeste de l'air du temps décriant la littérature sédentaire, *mais d'une invitation,* à travers journaux et chroniques de voyages, à vagabonder dans l'Europe du seizième au dix-neuvième siècle.

Deux premiers ouvrages illustrent ce propos : avec des gravures de Géricault, le *Voyage à Londres 1810-1811,* de Louis Simond, suivi de lettres extraites de la correspondance anglaise de Tocqueville et Nassau William Senior (169 p., 120 F) ; ainsi que, d'Antoine Galland, *De l'origine et du progrès du café, « extrait d'un manuscrit arabe de la bibliothèque du Roi »,* apologie de l'excitant breuvage dans laquelle on trouvera déjà les savoureuses effluves stylistiques des contes des *Mille et Une Nuits,* cette « belle infidèle » publiée quelques années plus tard (93 p., 85 F.).

Val. C.